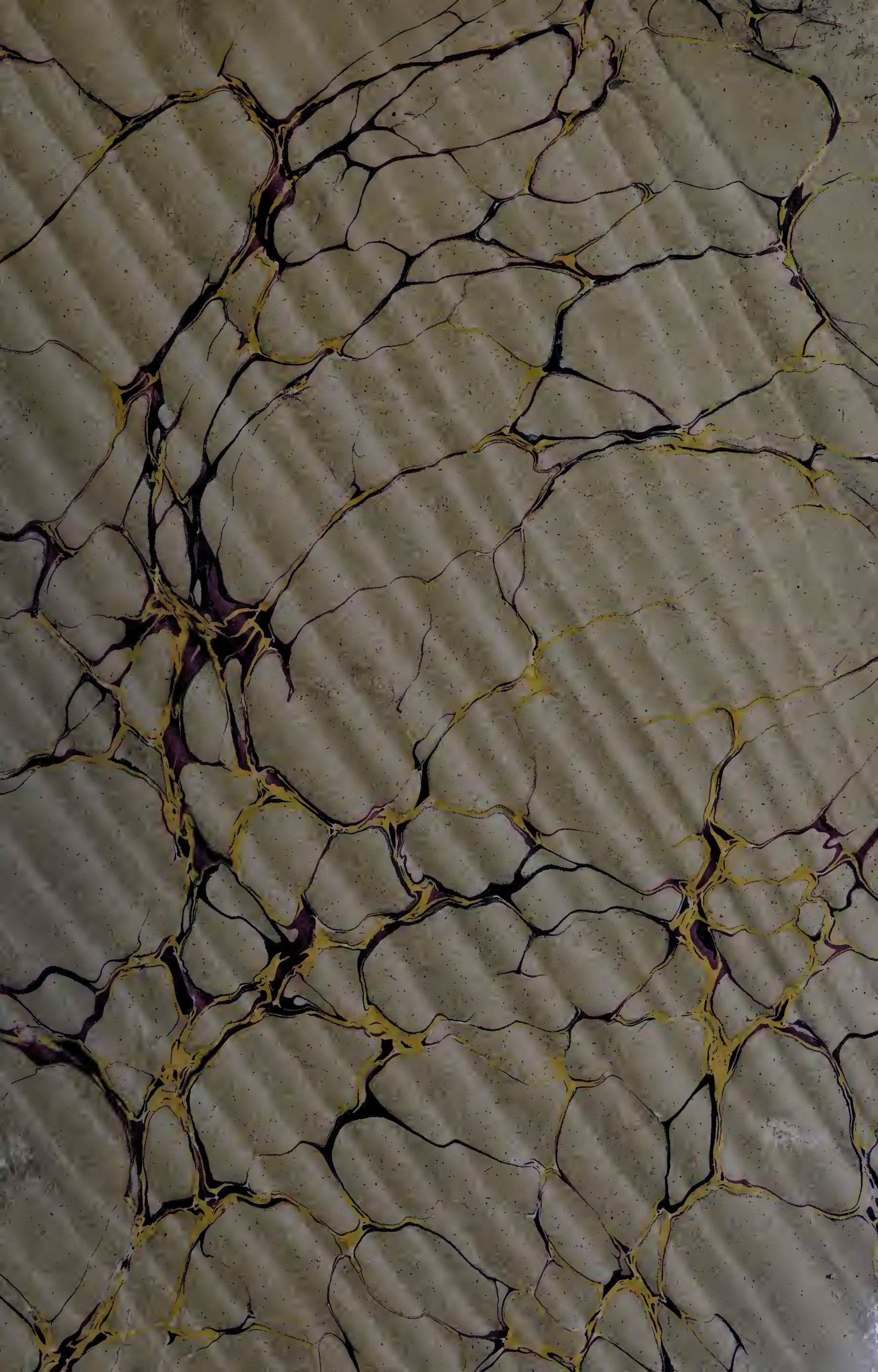

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900
À PARIS

RAPPORTS
DU JURY INTERNATIONAL

Groupe I. — Éducation et enseignement

DEUXIÈME PARTIE. — CLASSES 2 À 4

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M CMII

C. F

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

11 50

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900
À PARIS

RAPPORTS
DU JURY INTERNATIONAL

Groupe I. — Éducation et enseignement.

DEUXIEME PARTIE. — CLASSES 2 À 4.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M CMII

Fb 250
997

CLASSE 2

Enseignement secondaire

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

PAR

M. HENRY LEMONNIER

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DES JEUNES FILLES
PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

C. F. E.

IMPRIMERIE NATIONALE.

COMPOSITION DU JURY[1].

BUREAU.

MM. Schwartz (Alexandre), directeur général du district scolaire de Riga, ancien professeur de l'Université de Moscou, *président* . . . . . Russie.

Sée (Camille), conseiller d'État, ancien député, auteur de la loi créant l'enseignement secondaire de jeunes filles (comité d'admission, Paris, 1900), *vice-président* . . . . . France.

Lemonnier (Henry), maître de conférences à l'École normale supérieure d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à l'École nationale et spéciale des beaux-arts (rapporteur des comités, Paris, 1900), *rapporteur* . . . . . France.

Mangin (Louis), docteur ès sciences, professeur au lycée Louis-le-Grand et à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique (secrétaire des comités, Paris, 1900), *secrétaire* . . . . . France.

JURÉS TITULAIRES FRANÇAIS.

MM. Dupuy (Ernest), inspecteur général de l'enseignement secondaire (comités, Paris, 1900) . . . . . France.

Foncin (Pierre), inspecteur général de l'enseignement secondaire, président du Conseil d'administration de l'Alliance française (vice-président des comités, Paris, 1900) . . . . . France.

Rabier (Élie), directeur de l'enseignement secondaire au Ministère de l'instruction publique (président des comités, Paris, 1900) . . . . . France.

JURÉS TITULAIRES ÉTRANGERS.

MM. Tilman (C.), inspecteur général de l'enseignement moyen . . . . . Belgique.

Gilman (N. P.), rédacteur en chef du *New-World* . . . . . États-Unis.

Magnus (Sir Philip) . . . . . Grande-Bretagne.

Erödi (Bela de), docteur en philosophie, conseiller royal, inspecteur général de l'enseignement secondaire de l'arrondissement de Budapest, président de la Société hongroise de géographie . . . . . Hongrie.

JURÉS SUPPLÉANTS FRANÇAIS.

Mlle Dugard, professeur au lycée Molière . . . . . France.

MM. Fringnet (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris (comité d'admission, Paris, 1900) . . . . . France.

Girard (Émile), chef d'institution, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique (trésorier des comités, Paris, 1900) . . . . . France.

Pruvost (Émile), inspecteur général de l'enseignement secondaire (comité d'admission, Paris, 1900) . . . . . France.

[1] Le Frère Exupérien, nommé membre du Jury par le décret du 15 mai 1900, donna sa démission pour ne pas mettre hors concours l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, qui l'avait pour vice-président de son conseil de direction.

EXPERTS.

M.	Colin (Paul), inspecteur principal de l'enseignement du dessin.....	France.
Mmes	Davidof (Sophie), présidente de la Société d'encouragement de l'enseignement professionnel des jeunes filles.....	Russie.
	Mariage, professeur au lycée Lamartine.....	France.
MM.	Maskevitsch, professeur d'École réale à Budapest.....	Hongrie.
	Niewenglowski (B.-A.), inspecteur de l'Académie de Paris.....	France.
	Schweitzer (Charles), professeur d'allemand au lycée Janson-de-Sailly....	France.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

I

L'EXPOSITION DE LA CLASSE 2.

Dix-neuf pays avaient répondu à l'appel de la France. Sur ce nombre, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, les États-Unis, la Grande-Bretagne (et le Canada), la Hongrie (et la Croatie-Slavonie), l'Italie, le Japon, le Mexique, la Roumanie, la Russie (et la Finlande), la République Sud-Africaine exposaient officiellement l'ensemble de leur enseignement d'État : organisation, statistique, pédagogie, vues de bâtiments, plans d'études, travaux d'élèves, etc. La Norvège, le Portugal, la Serbie, la Suède n'avaient envoyé que des publications officielles faisant connaître les traits généraux de leur système scolaire. Cuba, l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse et la Turquie n'étaient représentés que par des exposants privés [1].

L'Exposition ainsi constituée a offert un véritable intérêt : le nombre et l'importance des envois ont fait que presque toujours les espaces concédés — assez étendus cependant — se sont trouvés insuffisants. Certains pays débordaient de leur cadre. Les commissaires organisateurs ne sont parvenus qu'à force d'ingéniosité à disposer dans un ordre à peu près logique et même à rendre visibles tous les documents qu'ils avaient à faire connaître.

Les expositions de ce genre ne sont guère faites pour le public ordinaire; il en discerne tout au plus les grandes lignes et les aspects généraux. Non seulement la plupart des visiteurs sont empêchés par leur ignorance des langues étrangères, mais il faudrait regarder de très près les choses et avoir quelque préparation pour apprécier la valeur représentative d'une copie d'élève ou la somme d'observation, de réflexion, d'expérience, que renferme une brochure pédagogique de quelques pages. C'est pour le profit des spécialistes — et ils sont venus en nombre — que l'on rassemble ces documents. Du reste, les objets momentanément réunis ne seront pas tous dispersés. Les plus caractéristiques (matériel scolaire, plans de lycées, programmes de cours, copies, etc.) ont été mis gracieusement par quelques gouvernements étrangers à la disposition du Ministre de l'instruction publique en France. Ils constitueront les premiers

[1] La Belgique, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie et la Croatie-Slavonie, l'Italie, le Mexique, la Roumanie, la Russie avaient aussi quelques exposants privés.

éléments d'un musée international, qu'il est désirable de voir développer par voie d'échange. Chaque pays gagnera singulièrement à être informé de ce qui se passe dans les autres.

En outre, des monographies avaient été spécialement rédigées dans la plupart des États en vue de l'Exposition. Elles ont beaucoup servi aux membres du Jury, plus encore au rapporteur[1]; il témoigne ici des obligations qu'il a envers les rédacteurs de ces études très substantielles, dont la réunion formerait, dans le musée ou à côté du musée, le noyau d'une bibliothèque internationale pédagogique.

Toute exposition d'enseignement comprend nécessairement deux parties à la fois connexes et distinctes : l'enseignement proprement dit et le matériel auxiliaire : livres de classes, instruments de physique, mobilier, etc.

Mais l'enseignement lui-même est donné dans des établissements publics ou privés. Importante en fait, cette distinction ne l'est pas quand on se place au point de vue pédagogique, qui était celui du Jury. Si l'esprit, les visées peuvent différer (et ils ne diffèrent que dans quelques pays), les matières, les programmes, le but immédiat sont identiques. Partout, d'ailleurs, la véritable initiative vient de l'État : c'est lui le créateur, le régulateur. Qu'on le regrette ou qu'on s'en applaudisse, il a la haute main par les programmes, par les examens, quel que soit le système gouvernemental. L'enseignement libre est pédagogiquement ce que le fait l'enseignement officiel. Par conséquent, les observations générales que suggère l'Exposition de 1900 seront fondées avant tout sur l'examen des établissements d'État, de beaucoup les plus nombreux et les plus importants. Les écoles privées seront ensuite étudiées chacune spécialement, et l'on signalera, s'il y a lieu, leurs particularités. Telle a été, du reste, la marche et la méthode suivie par le Jury.

Il a témoigné du prix qu'il attache au concours des industries auxiliaires par le nombre et la valeur des récompenses qu'il leur a décernées. Il tient à signaler tout particulièrement les éditeurs d'ouvrages scolaires. Quant aux industries relatives à l'hygiène, à la gymnastique, aux jeux, à l'installation matérielle des lycées, le manque de place n'a presque jamais permis de les faire figurer. Tout au moins faut-il constater les grands progrès réalisés en ces matières par l'initiative privée, unie aux efforts des différents États : on en verra des exemples à propos de quelques pays.

II

DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES ET JURISPRUDENCE DU JURY.

Qu'est-ce que l'enseignement secondaire? Telle était la première question qui se posait pour déterminer les opérations du Jury. S'il a reconnu la difficulté d'une ré-

[1] Nous les signalerons spécialement à propos de chaque pays.

ponse précise, il a encore plus été décidé à éviter de procéder par des classifications dogmatiques ou des formules qui ne s'accorderaient pas avec la diversité des faits.

1° La division en enseignements primaire, secondaire, supérieur, est fondée en raison; elle est générale, mais non pas universelle;

2° La distinction entre les enseignements classique et moderne (ou réal), très répandue, elle aussi, ne s'applique cependant pas dans tous les pays, ou n est pas partout également rigoureuse et exclusive. Aux États-Unis, en Hongrie, etc., il y a passage et communication d'un cours d'études à l'autre;

3° Dans certains États, tout particulièrement en Belgique, l'enseignement technique et professionnel est étroitement uni à l'enseignement dit *secondaire,* il l'absorbe presque;

4° Enfin le principe, si formel semble-t-il, de la séparation entre les garçons et les filles n'est observé ni aux États-Unis, ni en Norvège, ni en Finlande, etc.

Le Jury a donc conservé, comme des cadres commodes et le plus souvent en rapport avec la réalité des choses, les divisions en enseignements primaire, secondaire et supérieur; en enseignements classique et moderne; en enseignement des garçons et des filles, mais en se réservant de les faire fléchir suivant les cas. Il a adopté comme définition normale actuelle de l'enseignement secondaire « qu'il donne une instruction générale sans autre but immédiat que la culture de l'esprit ». Il a considéré que tous les établissements où les études techniques et professionnelles étaient subordonnées à cette préoccupation rentraient dans sa compétence et dans ses attributions.

Le Jury avait pour tâche immédiate, sinon principale, de répartir des récompenses entre les exposants. Il détermina d'abord, conformément à l'article 89 du règlement, les noms de ceux qui devaient être déclarés hors concours.

Ce furent : MM. Alcan (Félix), Belin frères, Delagrave (Charles), Delalain (Paul), Hachette et Cie, May, éditeurs. Ces maisons sont pour la plupart étroitement unies à l'Université, puisque presque toutes leurs publications sont faites pour elle et ont pour auteurs des membres de l'enseignement; elles sont suffisamment classées dans l'opinion publique, même à l'étranger, pour qu'il suffise de les nommer ici. L'École alsacienne, dont le directeur, M. Beck, était membre d'un jury, a fait ses preuves depuis trente ans qu'elle a été fondée par l'initiative privée. Elle s'est attachée, on le sait, à constituer un enseignement de caractère pratique et une éducation de caractère familial. Quant à la *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles,* que le Ministère faisait figurer dans son exposition, elle fut déclarée hors concours, par une décision spéciale, pour répondre aux scrupules de son directeur, M. Camille Sée, auteur de la loi créant l'enseignement secondaire des jeunes filles, et qui était en même temps vice-président de la classe [1].

Puis le Jury fixa quelques points de sa jurisprudence :

1° Il décida de considérer comme collectives les expositions d'État. Il ne pouvait, en

[1] Voir plus loin p. 16.

effet, classer les différents établissements d'un même pays, d'autant que tous n'étaient pas représentés; il ne pouvait davantage songer à établir des rangs entre les divers administrateurs ou professeurs. Tous concourent à une œuvre commune, et ce sont leurs mérites individuels qui font la valeur de chaque enseignement national. Si le nombre des récompenses se trouva ainsi plus restreint pour quelques pays, le caractère et l'importance de l'œuvre accomplie et des résultats obtenus n'en apparurent que plus nettement[1].

2° En ce qui concerne les exposants particuliers, le Jury écarta de parti pris les auteurs de livres classiques, manuels, etc. Il n'ignorait pas, en effet, que partout les professeurs publient de très bons ouvrages d'enseignement. Les eût-il eus tous sous les yeux, le temps et aussi la compétence lui eussent manqué pour les juger; à n'en avoir que quelques-uns, c'étaient les éléments de comparaison qui lui faisaient défaut. Toute récompense décernée eût entraîné avec elle l'idée d'une supériorité qu'il n'avait pu vérifier. Des raisons de ce genre l'amenèrent à ne pas juger isolément les ouvrages exposés par les éditeurs. Les jurys de 1878 et de 1889 avaient éprouvé les mêmes scrupules, et ils s'étaient « résignés à considérer les auteurs comme placés en dehors et au-dessus de leur juridiction »[2].

Ainsi se constitua peu à peu la liste définitive des candidats aux récompenses. Les membres du Jury doivent faire observer en dernier lieu qu'ils avaient à juger des expositions, non les exposants. Si quelques-uns de ceux-ci n'ont pas présenté le meilleur de leurs travaux, le Jury ne pouvait substituer l'idée qu'il avait d'eux à celle qu'ils voulaient qu'on en eût. Il se décidait sur des pièces plus que sur des réputations.

Dans ces conditions très restrictives, il a cependant décerné 37 grands prix, 40 médailles d'or, 37 médailles d'argent, 22 médailles de bronze, 23 mentions honorables. Il n'a été, en le faisant, ni trop prodigue, ni trop accommodant, et chaque récompense individuelle garde toute la signification et la valeur qu'elle doit avoir dans une exposition dont l'ensemble était d'une portée considérable.

Le Jury n'a pas employé moins de deux mois à l'examen des diverses expositions et à l'attribution des récompenses. Il adresse ici ses remerciements aux experts qui l'ont aidé dans sa tâche. Les opérations délicates qu'il avait à accomplir ont été dès le premier jour facilitées par les relations courtoises, et bien vite affectueuses, qui se sont établies entre ses membres et dont son président, M. Schwartz, directeur de l'enseignement dans la circonscription de Riga, a été le premier initiateur. En exprimant

[1] Le Jury de la Classe 2 n'avait fait fléchir la règle que dans des cas exceptionnels. Les jurys de revision (sans doute) ont introduit dans certains pays les différents établissements, au titre de *participants* dans la récompense d'ensemble. De là quelques désaccords dans le catalogue définitif qui ne sont pas du fait du Jury de la Classe 2.

[2] Quelques industriels exposants demandaient qu'on récompensât individuellement certains de leurs collaborateurs, en invoquant l'article 81, paragraphe 3, du règlement. Cet article n'était pas applicable en l'espèce. Si l'on peut juger la part d'un ingénieur, d'un contremaître, d'un ouvrier, dans l'invention ou l'exécution d'une machine, d'un outil, les mérites spéciaux d'un sous-directeur, d'un employé, ne sont ni saisissables ni analysables.

ici le profit qu'il a tiré de ses conversations avec ses collègues étrangers et le souvenir qu'il garde de leur sympathie, le rapporteur est certain d'être l'interprète de tous les membres français du Jury.

III

DIVISIONS DU RAPPORT.

Le rapport qui va suivre portera d'abord sur chaque pays en particulier. Il y étudiera successivement l'enseignement d'État, l'enseignement libre, le matériel scolaire. Si ce procédé est moins vif, s'il entraîne des redites, quelques doubles emplois, il convient cependant, pour rendre compte d'opérations qui, de leur nature, sont analytiques. Il a peut-être aussi l'avantage de mettre mieux en lumière les mérites des exposants — et c'est d'eux, en somme, qu'il doit être surtout question. — Enfin, il exprime mieux la physionomie de chaque exposition nationale et le caractère de l'enseignement dans chaque pays.

Nous nous réserverons ensuite de dégager certains traits pédagogiques généraux et de grouper les pays d'après les ressemblances de méthode. En dernier lieu, nous essayerons d'établir, sur les observations faites, quelques conclusions : tout particulièrement de chercher les indications nouvelles que fournit l'Exposition de 1900, comparée à celle de 1889, et de déterminer l'esprit et les tendances de l'enseignement secondaire à la veille du XXe siècle.

IV

EXPOSANTS.

FRANCE.

L'exposition du Ministère de l'instruction publique[1] avait été conçue par M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, avec la pensée de donner un aspect d'ensemble de cet enseignement et d'en présenter l'organisation suivant un ordre logique et raisonné. Un salon central contenait les documents relatifs à la législation, à la statistique, à la formation du personnel, aux doctrines pédagogiques de l'Université[2]. Deux salles à

[1] Nous plaçons la France en tête pour la seule raison que voici : c'est que le type considéré presque partout comme normal, celui de l'enseignement classique, a été organisé en France tout d'abord. C'est, en somme, autour de cette forme d'enseignement qu'ont été faits tous les essais divergents. D'ailleurs aussi, nous suivons, l'ordre du catalogue officiel.

[2] Voici les principaux ouvrages exposés : *Statistique de l'enseignement secondaire en 1865, 1876, 1887, 1898*, 4 vol. — *État général de l'enseignement secondaire en 1900*, 1 vol. — *Législation et jurisprudence de l'enseignement public en France* (L. Gobron), 1 vol. — *Lycées et collèges de jeunes filles* (7e édit.), par Camille Sée, conseiller d'État, 1 vol., 1900. —

droite et à gauche étaient réservées, l'une à l'enseignement des garçons, l'autre à celui des filles.

Quelque intérêt que présentent les questions de législation et de statistique, ce n'est cependant pas en elles qu'on saisit l'enseignement dans sa réalité vivante. Aussi le Jury a-t-il étudié plus particulièrement les programmes des différents examens et concours, depuis le baccalauréat jusqu'à la licence et l'agrégation, les copies des candidats, les rapports des présidents des divers jurys, le fonctionnement de l'École normale supérieure et aussi des Facultés et celui de l'École normale de Sèvres, qui préparent les professeurs pour l'enseignement des garçons ou des filles. Les rapports rédigés en 1889 par les Recteurs des académies, ceux qui furent présentés en 1890, 1894, 1897, au Conseil supérieur de l'instruction publique, témoignaient combien la plupart des membres de l'Université avaient la volonté ferme, résolue, de concilier le respect des traditions légitimes avec la réalisation intégrale des réformes nécessaires.

Après avoir ainsi saisi l'esprit directeur des choses, on les retrouvait en action. Plans et vues de lycées ou collèges de garçons et de filles, permettant de juger les conditions d'installation, les progrès matériels, les soins apportés à l'hygiène, la place faite à la gymnastique, aux jeux; devoirs et compositions, exercices de dessin, voilà la part commune aux deux enseignements. Celui des filles se distinguait par une exposition très ample de travaux de femme, d'ouvrages à l'aiguille; celui des garçons, par une collection de travaux manuels (fer, bois, etc.) : commencement de quelque chose qui se développera peut-être.

Comme tous les pays du monde, la France se trouve en face de graves problèmes. Comme tous les autres pays aussi, elle les a abordés, elle ne les a pas encore résolus. La grande nouveauté peut-être depuis 1889, c'est qu'on y a mieux compris la liaison nécessaire de l'éducation et de l'instruction. La Commission universitaire, réunie à cette date et qui eut la mission d'étudier toutes les questions pédagogiques, proclama que la réforme « touchait à l'éducation tout entière sous ses trois aspects : éducation de l'intelligence, éducation du corps, éducation de la volonté ». Elle entendit constituer « une éducation intégrale et harmonieuse de l'homme ».

« La Commission, disait un des rapporteurs, s'est regardée comme saisie de toute la grande question de l'éducation au lycée. Il s'agit de savoir à quel régime moral seront soumis dans les établissements de l'État les jeunes Français. »

En ce qui concerne l'instruction, la Commission insistait sur la nécessité de la dé-

Dictionnaire de l'administration des lycées et collèges, par Cantemerle, 1 vol. — *Le centenaire de l'École normale*, 1 vol. — *Programmes des différents examens et concours.* — *L'École normale supérieure de Sèvres*, notice. — *Rapports des Recteurs sur la réforme de l'enseignement secondaire*, 1 vol., 1889. — *Plans d'études et programmes de l'enseignement secondaire des garçons et des filles.* — *Instructions sur la discipline et l'enseignement*, 1 vol. — *Catalogue des livres des distributions de prix, des bibliothèques des élèves, des bibliothèques des professeurs.* — *Collection pour l'enseignement de l'histoire de l'art.* — *Rapports des inspecteurs généraux de l'économat* (locaux, nourriture, hygiène, etc.), 3 vol. — *Associations d'anciens élèves* (notices et statuts), 4 vol.

gager de tout excès de nomenclature, de lui enlever de ce qu'elle avait eu pendant longtemps de purement formel, d'y introduire l'esprit d'observation, la réflexion et le raisonnement. Donner des connaissances exactes, et par cela même utiles, mais surtout faire prendre de bonnes habitudes à l'intelligence, préparer des esprits judicieux, munis d'une forte culture générale, tel était le but assigné.

Ces principes généraux admis, le débat reste encore ouvert qui, depuis tantôt cinquante ans, passionne bien des pédagogues. L'enseignement secondaire sera-t-il uniforme et fondé exclusivement sur l'étude du grec et du latin, constituant seule la culture dite classique? Peut-il, au contraire, se constituer aussi sous une forme différente, qui donne aux littératures et aux langues modernes la place prépondérante à côté des sciences?

ENSEIGNEMENT MODERNE.

Le ministre Victor Duruy fut le véritable créateur du système de l'enseignement sans grec et latin. Il l'institua en 1865, sous le nom d'enseignement spécial, qui a été remplacé, en 1891, par celui d'enseignement moderne. C'est de cet enseignement qu'on a vu le fonctionnement à l'Exposition. En voici les programmes :

DIVISION DE GRAMMAIRE.

CLASSE DE SIXIÈME.

Français		6 h. par semaine.
Langue allemande [1]		6 h. par semaine.
Histoire et géographie		3 h. par semaine.
Arithmétique	2 classes de	1 h. par semaine.
Zoologie		1 h. par semaine.
Calligraphie		1 h. par semaine.
Dessin		3 h. par semaine.

CLASSE DE CINQUIÈME.

Français		6 h. par semaine.
Langue allemande / Langue anglaise [2]		8 h. par semaine.
Histoire	1 classe de	2 h. par semaine.
Géographie		1 h. par semaine.
Arithmétique	2 classes de	1 h. par semaine.
Géologie et botanique		1 h. par semaine.
Dessin		3 h. par semaine.

[1] Dans l'*Académie d'Alger,* la langue arabe peut être enseignée dans toute la série des classes.

[2] «Par décision spéciale, la langue anglaise pourra prendre [dans l'emploi du temps de l'enseignement secondaire moderne] la place de la langue allemande, et réciproquement.

«Ce régime pourra être adopté notamment, pour un groupe d'élèves, dans les établissements où les classes d'enseignement moderne comprennent plusieurs divisions.» (*Arrêté du 29 juillet 1893, art. 2.*)

CLASSE DE QUATRIÈME.

Français	5 h. par semaine.
Langue allemande ou anglaise	4 h. par semaine.
Langue anglaise ou allemande, espagnole, italienne ou russe	4 h. par semaine.
Histoire	2 h. par semaine.
Morale pratique	1 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Mathématiques	3 h. par semaine.
Dessin	3 h. par semaine.

DIVISION SUPÉRIEURE.

CLASSE DE TROISIÈME.

Français	4 h. par semaine.
Langue et littérature allemandes ou anglaises	3 h. par semaine.
Langue et littérature anglaises ou allemandes, espagnoles, italiennes ou russes	3 h. par semaine.
Histoire	2 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Mathématiques	4 h. par semaine.
Physique et chimie	3 h. par semaine.
Géologie	12 conférences de 1 h. dans l'année.
Dessin	3 h. par semaine.

CLASSE DE SECONDE.

Français	5 h. par semaine.
Langue et littérature allemandes ou anglaises	3 h. par semaine.
Langue et littérature anglaises ou allemandes, espagnoles, italiennes ou russes	3 h. par semaine.
Histoire	2 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Mathématiques	4 h. par semaine.
Physique et chimie	4 h. par semaine.
Dessin	3 h. par semaine.

CLASSE DE PREMIÈRE (LETTRES).

Français	3 h. par semaine.
Philosophie	8 h. par semaine.
Principes du droit et économie politique	2 h. par semaine pendant un semestre. 1 h. par semaine pendant l'autre semestre.
Histoire	3 h. par semaine.

Histoire de la civilisation et histoire de l'art	2 h. par semaine.
Géographie générale	1 h. par semaine.
Sciences naturelles	2 h. par semaine.
Langue et littérature allemandes ou anglaises (*facultatif*)	1 h. par semaine.
Langue et littérature anglaises ou allemandes, espagnoles, italiennes ou russes (*facultatif*)	1 h. par semaine.
Comptabilité (*facultatif*)	1 h. par semaine.
Dessin (*facultatif*)	1 h. 1/2 par sem.

CLASSE DE PREMIÈRE (SCIENCES).

Mathématiques	6 h. par semaine.
Physique et chimie	4 h. par semaine.
Histoire naturelle	2 h. par semaine.
Philosophie	2 h. par semaine.
Principes du droit et économie politiqne	2 h. par semaine pendant un semestre. 1 h. par semaine pendant l'autre semestre.
Histoire	3 h. par semaine.
Géographie générale	1 h. par semaine.
Comptabilité	1 h. par semaine.
Langue et littérature allemandes ou anglaises (*facultatif*)	1 h. par semaine.
Langue et littérature anglaises ou allemandes, espagnoles, italiennes ou russes (*facultatif*)	1 h. par semaine.
Dessin	3 h. par semaine.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Les tentatives de réforme dans l'enseignement classique datent de 1872 et du ministère de Jules Simon. Elles avaient surtout pour but de donner plus d'importance à l'étude du français et des langues vivantes, ou plutôt d'une langue vivante, rendue obligatoire. Elles se poursuivirent en 1880 et 1885 et aboutirent à la grande réforme de 1889-1890. Depuis ce temps, les programmes n'ont été modifiés que dans les détails, en 1892, 1895, 1897 et 1898.

La répartition hebdomadaire des matières est aujourd'hui la suivante :

A. — DIVISION ÉLÉMENTAIRE.

	CLASSE PRÉPARATOIRE.	HUITIÈME.	SEPTIÈME.
Français	9 h. 1/2	9 h.	9 h.
Langues vivantes	4 h.	4 h.	4 h.
Histoire	1 h. 1/2	1 h. 1/2	1 h. 1/2
Géographie	1 h. 1/2	1 h. 1/2	1 h. 1/2
Sciences	2 h. 1/2	3 h.	3 h.
Dessin	1 h.	1 h.	1 h.

B. — DIVISION DE GRAMMAIRE.

CLASSE DE SIXIÈME.

Français et latin	6 classes de 2 h. par semaine. 1 classe de 1 h. par semaine.
Histoire et géographie	1 classe de 2 h. par semaine.
Langues vivantes	3 h. par semaine.
Zoologie	1 h. par semaine.
Calcul	1 h. par semaine.
Dessin	1 cl. de 1 h. 1/2 par semaine.

CLASSE DE CINQUIÈME.

Français, latin, et, à partir du 1er janvier, grec [1]	6 classes de 2 h. par semaine. 1 classe de 1 h. par semaine.
Histoire et géographie	2 h. par semaine.
Langues vivantes	3 h. par semaine.
Géologie et botanique	1 h. par semaine.
Calcul	1 h. par semaine.
Dessin	1 cl. de 1 h. 1/2 par semaine.

CLASSE DE QUATRIÈME.

Français, latin et grec	6 classes de 2 h. par semaine. 1 classe de 1 h. par semaine.
Langues vivantes	2 h. par semaine.
Histoire	1 classe de 2 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Géométrie	2 h. par semaine.
Dessin	1 cl. de 1 h. 1/2 par semaine.

Des conférences de langues vivantes, d'une heure par semaine, sans devoirs ni leçons, seront instituées en quatrième, en troisième et en seconde, dans les classes où le nombre des élèves d'allemand ou d'anglais sera supérieur à vingt.

C. — DIVISION SUPÉRIEURE

EN TROISIÈME, SECONDE, RHÉTORIQUE ET PHILOSOPHIE.

CLASSE DE TROISIÈME.

Français, latin et grec	6 classes de 2 h. par semaine.
Langues vivantes	2 h. par semaine.

[1] Une circulaire du 9 avril 1895 a autorisé les chefs d'établissement, après entente à ce sujet entre les professeurs de grammaire, à reporter le début de l'étude du grec à une date quelconque du premier semestre de l'année scolaire.

Histoire	1 classe de 2 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Mathématiques	3 h. par semaine.
Dessin	1 cl. de 1 h. 1/2 par semaine.

Une conférence de langues vivantes, d'une heure par semaine, sera instituée dans cette classe si le nombre des élèves d'allemand ou d'anglais est supérieur à vingt.

CLASSE DE SECONDE.

Français, latin et grec	6 classes de 2 h. par semaine.
Langues vivantes	2 h. par semaine.
Histoire	1 classe de 2 h. par semaine.
Géographie	1 h. par semaine.
Mathématiques	3 h. par semaine.
Géologie	12 conférences de 1 h.
Dessin (*facultatif*)	1 classe de 2 h. par semaine.

Une conférence de langues vivantes, d'une heure par semaine, sera instituée dans cette classe si le nombre des élèves d'allemand ou d'anglais est supérieur à vingt.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Français, latin et grec	6 classes de 2 h. par semaine.
Langues vivantes	3 h. par semaine.
Histoire	1 classe de 2 h. par semaine.
Géographie	2 h. par semaine pendant un semestre. 1 h. par semaine pendant l'autre semestre.
Mathématiques	2 h. par semaine. 1 conférence facultative de 1 h.
Dessin (*facultatif*)	1 classe de 2 h. par semaine.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Enseignement de la philosophie	4 classes de 2 h. par semaine pendant toute l'année. 1 classe de 1 h. par semaine pendant un semestre.
Histoire	3 h. par semaine.
Physique et chimie	5 h. par semaine.
Histoire naturelle	2 h. par semaine.
Mathématiques	1 classe de 2 h. par semaine.
Langues vivantes	1 conférence facultative de 1 h. par semaine.
Hygiène	12 conférences de 1 h.
Dessin (*facultatif*)	1 classe de 2 h. par semaine.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Mathématiques	10 h. par semaine.
Physique et chimie	6 h. par semaine.
Histoire naturelle	1 h. par semaine.
Philosophie	2 h. par semaine.
Histoire	3 h. par semaine.
Langues vivantes	1 h. par semaine.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES SPÉCIALES.

Mathématiques	15 h. par semaine (dont 3 h. de conférences).
Géométrie descriptive et épure	4 h. par semaine.
Physique et chimie	6 h. par semaine.
Langue française	1 h. par semaine.
Langues vivantes	2 h. par semaine.
Dessin d'imitation	2 h. par semaine.

ENSEIGNEMENT DES FILLES [1].

Il y avait en 1900 vingt ans juste que la loi sur l'enseignement des filles, présentée par M. Camille Sée, avait été votée, et bientôt mise à exécution par les soins de Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique.

On n'en est plus, aujourd'hui, aux constatations plutôt pessimistes du rapporteur de 1889 : « L'Exposition de 1889, écrivait-il, était un début pour l'enseignement des filles. On aurait pu le concevoir sinon plus brillant, du moins plus apparent. » En 1900, il occupait une place égale et parallèle à celle qui avait été réservée aux lycées et collèges de garçons : témoignage suffisant de son développement au cours des dix années écoulées. Le progrès tient plus encore à l'accroissement du nombre des élèves qu'à celui des établissements; il faut à la fois s'en applaudir et le regretter. Si la situation budgétaire oblige à une grande prudence, les sacrifices qui seraient faits pour créer de nouveaux lycées seraient un placement, sinon financier, au moins social très avantageux. L'exemple donné par les autres États, aussi bien monarchiques que républicains, doit édifier la France.

L'enseignement secondaire des jeunes filles embrasse cinq années d'études précédées de trois années préparatoires et même de classes enfantines dans certains établissements; il se prolonge jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans.

Il est divisé en deux périodes :

Dans la première période, qui comprend trois années (de 12 à 15 ans), sont donnés

[1] Sur l'organisation de l'enseignement des filles, il faut consulter avant tout : *Lycées et collèges de jeunes filles*, documents, décrets, etc., avec préface et avant-propos par M. Camille Sée, conseiller d'État, 7e édition, 1900. — Sur le fonctionnement et l'esprit de l'enseignement : *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles*, dirigée par M. Camille Sée (37 vol., 1881-1900). — Sur l'École normale supérieure des jeunes filles : l'*École de Sèvres* (historique, enseignement, plans d'études), 1900.

les enseignements strictement obligatoires, afin que les jeunes filles, que leurs familles reprendraient vers l'âge de quinze ans, ne quittent pas le lycée ou le collège sans avoir reçu le bénéfice réel de l'instruction. Un certificat d'études est délivré à la fin de ces trois années.

Dans la deuxième période, où les jeunes filles reçoivent une culture plus élevée et qui ne comprend que deux années (de 15 à 17 ans), tous les cours principaux, tant scientifiques que littéraires, demeurent obligatoires; d'autres sont rendus facultatifs et divisés en deux séries, l'une plutôt littéraire, l'autre plutôt scientifique. Bien que ceux-ci soient disposés de telle sorte qu'une jeune fille puisse, à la rigueur, les suivre tous, chaque élève peut choisir, selon ses aptitudes et ses besoins, soit la série littéraire, soit la série scientifique. A la fin de la cinquième année, un *diplôme* est délivré à la suite d'un examen portant sur les matières obligatoires, avec interrogations sur les matières des cours facultatifs suivis par l'élève.

Une *sixième année* peut être ajoutée au cours normal d'études, pour préparer les jeunes filles à des écoles ou à des carrières spéciales.

L'organisation et les programmes de 1882 n'ont été modifiés qu'en partie, sur les vœux émis par une commission ministérielle réunie en 1894. Les programmes ont été allégés, l'organisation a été assouplie de façon à concilier les nécessités et les mérites de l'éducation et de l'instruction en commun avec les avantages inappréciables de l'éducation familiale.

La répartition hebdomadaire des matières est la suivante :

PREMIÈRE ANNÉE.

Langue et littérature françaises.	5 h.
Langues vivantes.....	3 h.
Histoire	2 h.
Géographie.....	1 h.
Mathématiques.....	2 h.
Histoire naturelle.....	1 h.
Couture ..... au minimum	2 h.
Dessin ..... au minimum	2 h.
Solfège..... au minimum	1 h.
Gymnastique .. au minimum	1 h. 1/2
	20 h. 1/2

DEUXIÈME ANNÉE.

Langue et littérature françaises.	5 h.
Langues vivantes.....	3 h.
Histoire	2 h.
Géographie.....	1 h.
Mathématiques.....	2 h.
Histoire naturelle.....	1 h.
Couture..... au minimum	2 h.
Dessin ..... au minimum	2 h.
Solfège..... au minimum	1 h.
Gymnastique .. au minimum	1 h. 1/2
	20 h. 1/2

TROISIÈME ANNÉE.

Morale.....	1 h.
Langue et littérature françaises.	3 h. 1/2
Langues vivantes.....	3 h.
Histoire	2 h.
Géographie.....	1 h.
Mathématiques.....	2 h.
Physique et chimie.....	2 h.
Économie domestique et hygiène (12 confér. de 1 h.).	
Couture..... au minimum	2 h.
Dessin ..... au minimum	2 h.
Solfège..... au minimum	1 h.
Gymnastique .. au minimum	1 h. 1/2
	21 h.

IMPRIMERIE NATIONALE.

QUATRIÈME ANNÉE.

(Classes obligatoires.)

Morale	1 h.
Langue et littérature françaises.	3 h.
Littératures anciennes	1 h.
Langues vivantes	3 h.
Histoire	2 h.
Géographie (1 h. pendant 1 semestre)	0 h. 1/2
Cosmographie (1 h. pendant 1 semestre)	0 h. 1/2
Physique	1 h. 1/2
Anatomie et physiologie animale et végétale, hygiène	1 h.
	13 h. 1/2

(Cours facultatifs.)

Mathématiques	2 h.
Langue vivante complémentaire	2 h.
Couture ..... au minimum	2 h.
Dessin ..... au minimum	2 h.
Solfège ..... au minimum	1 h.
Gymnastique... au minimum	1 h. 1/2
	10 h. 1/2
TOTAL GÉNÉRAL...	24 h.

CINQUIÈME ANNÉE.

(Classes obligatoires.)

Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation	2 h.
Langue et littérature françaises.	2 h.
Littératures étrangères	1 h.
Langues vivantes	3 h.
Histoire	2 h.
Notions de droit usuel (1 h. pendant 1 semestre)	0 h. 1/2
Physique et chimie	2 h.
Anatomie et physiologie animale et végétale, hygiène	1 h.
	13 h. 1/2

(Cours facultatifs.)

Mathématiques	2 h.
Langue vivante complémentaire	2 h.
Couture ..... au minimum	2 h.
Dessin ..... au minimum	2 h.
Solfège ..... au minimum	1 h.
Gymnastique	1 h. 1/2
	10 h. 1/2
TOTAL GÉNÉRAL...	24 h.

L'exposition des travaux à l'aiguille et des ouvrages de femmes était extrêmement riche. Tous les lycées et collèges avaient envoyé des spécimens, si bien que la Direction de l'enseignement a pris le parti de les faire figurer successivement par un mode de roulement[1]. Les objets de luxe, robes, broderies, dentelles, et les objets utiles, tricots, crochet de laine, etc., y étaient mêlés de façon très heureuse. « Nous avons le droit de constater que pour la méthode, l'ingéniosité des applications, l'invention ou le choix des modèles, l'enseignement français des jeunes filles n'était inférieur à aucun des autres pays les plus avancés.

« Une seule réserve serait à faire : elle concerne l'enseignement domestique proprement dit, qui est encore peu développé en général. » (Mme Mariage.)

Ainsi, par les nombreux devoirs exposés, par les spécimens de dessin, par les travaux à l'aiguille, on a pu reconnaître que, malgré des prévisions pessimistes, l'instruction donnée aux jeunes filles ne versait pas dans le pédantisme, qu'elle leur laissait toute la délicatesse de leur goût, tous leurs instincts d'élégance, conciliés avec le sens positif naturel aux femmes.

[1] Cette exposition a été organisée par Mme Mariage, avec l'assistance des directrices des lycées de jeunes filles de Paris. (Voir plus loin, p. 41.)

Il y a donc du nouveau dans l'enseignement secondaire français, beaucoup de nouveau, des efforts continus et, quoi qu'on en ait dit, des résultats. Si l'on se plaint, comme on affecte quelquefois de le faire, que les programmes aient été trop souvent remaniés, ils ne l'ont pas été plus que dans presque tous les autres pays. Quant à l'agitation faite autour des idées pédagogiques, elle a été en somme féconde. Sans doute les réformes proclamées n'ont pas entièrement passé dans les faits; cela peut s'expliquer par les difficultés particulières que rencontrent toutes les innovations, alors qu'il s'agit de cette chose si délicate : l'éducation. Cela tient aussi à ce que les esprits restent divisés, on ne saurait le nier, et qu'il se fait continuellement des poussées en avant et des reculs successifs de la théorie classique et de la théorie moderne; cet état de choses non plus n'est pas spécial à la France.

A la veille de l'Exposition, un fait considérable s'est produit : le contact direct entre le corps universitaire et les corps politiques délibérants. La question de l'enseignement secondaire a été portée devant la Chambre des députés et elle a été étudiée dans une immense enquête, où il semble bien que toutes les voix aient été entendues et toutes les opinions énoncées. Des penseurs, des écrivains, des professeurs, des industriels, des hommes politiques sont venus déposer. Le problème, avec son caractère pédagogique, politique, social, a été mis en pleine lumière. D'universitaire, il est devenu national; mais il ne faut pas oublier que, dès 1889, l'Université elle-même en avait défini très amplement les termes par la voix de ses membres.

ALGÉRIE, PROTECTORATS ET COLONIES.

L'enseignement secondaire algérien a été, comme de raison, rattaché à celui de la métropole : il est, en effet, donné par les mêmes professeurs; il applique les mêmes programmes; il dépend directement du Ministère de l'instruction publique. On n'a eu qu'à en constater le développement. L'Algérie [1] a trois lycées de garçons (plus deux annexes du lycée d'Alger) et sept collèges communaux, deux collèges et deux cours secondaires de jeunes filles.

Le grand lycée d'Alger est un très beau monument, qui n'a que le tort de remplacer la vieille construction musulmane si pittoresque, mais aussi il a sur elle l'avantage d'être en belle situation, avec de grandes cours bien aérées, larges et plantées.

Le petit lycée Ben Aknoun, construit à 7 kilomètres d'Alger, est dans d'excellentes conditions d'hygiène.

La section tunisienne [2] avait mis un soin tout particulier, sous la direction de M. Loir, à organiser l'exposition de son enseignement secondaire; elle avait réuni

[1] *Les Petits Cahiers algériens*, colligés par Ch. de Galland, délégué commercial du département d'Alger à l'Exposition universelle de 1900. 1 vol. in-8°, 1900.

[2] *La Section tunisienne*. In-8°, 1900. (Extrait du *Journal officiel*.)

tous les documents nécessaires pour en faire apprécier le développement et les progrès.

Il y a aujourd'hui dans la Régence trois lycées et collèges de garçons relevant de l'État, deux collèges privés. Le lycée Carnot, organisé définitivement en 1893, donne un triple enseignement classique, moderne et commercial (partage d'élèves à peu près égal); il applique les programmes des lycées de la métropole, sauf quelques appropriations aux besoins particuliers du pays. D'autres établissements, le collège Alaoui et le collège Sadiki, ont une organisation spéciale : le premier est à la fois une école primaire supérieure et une école normale pour la préparation des instituteurs; le second accorde une très large part à la pratique de l'agriculture. Dans l'un et l'autre, les travaux manuels sont développés.

Les bâtiments du lycée Carnot, des collèges Alaoui et Sadiki, sont de beaux édifices neufs et construits selon les règles modernes.

Il n'y a pour l'enseignement secondaire des jeunes filles qu'un établissement public, mais qui ne compte pas moins de 593 élèves.

On y suit les programmes français.

Il n'est pas bien certain que dans les écoles de Madagascar existe un enseignement véritablement secondaire. Mais, dans cette colonie nouvelle, le plus pressé était d'agir, c'est-à-dire d'instruire, sans se préoccuper des formules. C'est ce qui a été fort bien compris.

On a commencé par créer des établissements, par y appeler des professeurs, par y attirer des élèves, fils de colons ou d'indigènes, et par répandre le plus loin possible la semence, qui était bonne. L'exposition organisée dans le pavillon de Madagascar a montré que, sans s'élever bien haut (l'avenir est réservé), l'enseignement actuel est bien conçu, très pratique, et qu'il donne déjà des résultats remarquables. Le Jury a examiné avec intérêt les devoirs de ces élèves lointains et il a décerné aux Écoles de Madagascar une médaille d'or, dût-elle faire double emploi avec une récompense obtenue dans la Classe 1.

Bien plus loin encore, à la lisière de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique, au Tonkin, le Jury a rencontré la pédagogie française et il a décerné une médaille d'or à la Société d'enseignement mutuel des Tonkinoises, déjà très intéressante par son titre seul. La Société avait tenu à ce qu'on pût apprécier quelque chose au moins des résultats obtenus; elle avait fait photographier certaines de ses écoles, peuplées de petites indigènes à la mine éveillée; elle avait envoyé des devoirs, bien modestes sans doute, mais qui avaient dû susciter de grands efforts. Là encore, la distinction du secondaire et du primaire est difficile à établir, mais c'est bien le cas de dire qu'elle n'est pas article d'exportation.

MAISONS DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Les Maisons de la Légion d'honneur[1], qui dépendent de la Grande Chancellerie, occupent dans l'enseignement une situation assez complexe. Destinées avant tout à recevoir gratuitement les filles des légionnaires, elles ne s'adressent qu'à une classe fermée. En outre, l'instruction qu'on y donne participe à la fois des enseignements primaire, secondaire et professionnel.

Ces établissements jouissent d'une telle réputation qu'il semblerait superflu au premier abord d'insister sur leur exposition. Il faut cependant l'étudier avec quelques détails pour montrer les transformations et les progrès réalisés depuis 1889. Car la direction a eu le mérite de ne pas rester stationnaire.

Ses préoccupations pédagogiques répondent à deux idées dominantes : développer l'instruction générale en la rapprochant de l'enseignement secondaire des filles; étendre en même temps la place donnée à l'enseignement professionnel rendu de plus en plus pratique.

Les élèves de la Légion d'honneur sont réparties dans trois établissements: la maison de Saint-Denis, la maison d'Écouen, la maison des Loges, qui ont à la fois un caractère commun et chacune certains caractères particuliers. L'enseignement commun aux trois maisons comprend cinq années d'études (de la 7e classe à la 3e inclusivement). Il porte sur la langue et la littérature françaises, sur les langues anglaise et allemande, sur l'histoire et la géographie, sur les sciences mathématiques, physiques et naturelles, la philosophie et la morale, la pédagogie, la musique, le dessin, les travaux manuels.

Les programmes sont en partie empruntés à ceux des lycées de filles ou de garçons; ils auraient besoin, peut-être, d'être revus et harmonisés sur certains points. Jusqu'à présent, les cours ont surtout pour consécration les brevets élémentaire et supérieur de l'enseignement primaire et sont naturellement subordonnés aux exigences de ces examens.

A partir de la fin de la 3e classe, chaque maison se spécialise. A la maison de Saint-Denis a été instituée une classe dite *des Arts*, partagée en deux années de revision générale. Les cours de langues vivantes y sont très développés et ils ont été améliorés par l'adjonction de répétitrices anglaises ou allemandes, par des échanges d'élèves avec l'Institut impérial de Vienne, par l'envoi de quelques jeunes filles dans des familles étrangères.

L'enseignement de la peinture et du dessin a été «réorganisé dans un sens plus pratique et en quelque sorte plus professionnel»; un cours d'art décoratif y a été récemment ajouté. Des cours de solfège et d'harmonie ont pour but et auront pour effet de renouveler et fortifier les études musicales. Les travaux pratiques: cuisine,

[1] *Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Maisons d'éducation.* Brochure in-12, 1900. (Extrait du *Journal officiel* du 8 juin 1900.) — *Maisons de la Légion d'honneur. Programme des études.* In-8°, 1900.

hygiène, pansement, pharmacie, couture, coupe, assemblage, sont multipliés. Les élèves confectionnent pendant leur séjour à l'école des effets de linge qu'elles emportent ensuite dans leurs familles. C'est l'œuvre des trousseaux, innovation très ingénieuse due à l'initiative du Grand Chancelier.

A la maison d'Écouen, l'éducation est plus spécialement professionnelle. On y a installé la comptabilité commerciale, la sténographie, la dactylographie (emploi de la machine à écrire), puis un cours préparatoire aux postes et télégraphes.

A la maison des Loges, enseignement professionnel et enseignement pratique des arts : musique et dessin, et, ce qui est fort intéressant, gravure de musique, dessin industriel. De très nombreux spécimens étaient mis sous les yeux du public.

La même maison exposait, dans une salle spéciale, un salon Louis XV : fauteuils, bergères, tabourets brodés ; des panneaux décoratifs ; une robe de luxe en satin garni de perles, etc., spécimens du travail des élèves les plus avancées.

C'est par là que les établissements de la Légion d'honneur arrivent à des résultats vraiment précieux. Qu'ils aient pu faire recevoir de leurs élèves à l'examen du certificat et au concours d'agrégation des jeunes filles, cela est à coup sûr fort intéressant. Mais il l'est bien plus encore de constater que 72 élèves ont été admises aux salons annuels des beaux-arts, que beaucoup trouvent dans l'enseignement de la musique une profession honorable, que 42 ont passé avec succès les examens des postes et télégraphes, et surtout qu'un grand nombre se sont courageusement mises aux travaux de gravure de musique, de dessin industriel, de coupe, de couture, de confection.

La direction peut se féliciter de les aider à « trouver dans l'éducation qu'elles reçoivent un moyen de subvenir elles-mêmes à leur propre existence ».

Le Jury a appliqué sa jurisprudence en groupant les trois établissements de la Légion d'honneur et en y rattachant l'Association amicale des anciennes élèves. Le Grand prix qui a été ainsi attribué à cette institution prend, par cela même, un caractère plus large et plus significatif. Il constate en effet les mérites d'un système, dont le propre est de correspondre à des préoccupations à la fois pédagogiques et sociales, très bien adaptées à des situations toutes particulières.

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET SOCIÉTÉS D'ENSEIGNEMENT.

Le Collège Stanislas exposait[1] des vues de ses divers établissements, des notices sur ses anciens directeurs, des photographies de communiants, de lauréats de concours. Il y avait aussi plusieurs graphiques de la population scolaire et des succès obtenus aux différents examens ou concours, puis des devoirs d'élèves, mais en petit nombre. Le Jury aurait sans doute préféré trouver plus de renseignements pédagogiques; mais, à bien dire, la plupart de ses membres connaissaient de réputation le collège Stanislas. D'ailleurs, comme il est étroitement rattaché à l'enseignement public,

[1] *Catalogue des objets présentés par le collège Stanislas.*

auquel il emprunte la plupart de ses professeurs et dont il suit exactement les programmes, il avait semblé légitime de l'englober dans l'ensemble des lycées et collèges de l'État et de le faire participer au Grand prix qui leur avait été décerné. Le Comité supérieur a préféré classer à part le collège Stanislas, considéré comme autonome. Il lui a attribué une médaille d'or.

La Société des chefs d'institution de l'enseignement secondaire libre laïque avait exposé ses statuts, ses règlements et un certain nombre de travaux d'élèves des différentes institutions : devoirs, dessins, etc. Cette société comprend encore aujourd'hui cinquante membres, qui appartiennent pour la plupart à la banlieue de Paris. Si les grandes institutions privées parisiennes ont malheureusement disparu, les maisons qui subsistent rendent peut-être d'autant plus de services qu'elles sont réduites à des proportions plus modestes. La nécessité de se restreindre leur conserve leur véritable caractère et leurs avantages propres. Tout y est plus intime ; une réglementation stricte n'y est pas nécessaire. Le directeur a la liberté de faire des essais, puisqu'il les fait sous sa responsabilité ; il peut mesurer l'enseignement à la capacité des élèves.

Les chefs d'institution sont les auxiliaires de l'Université, ils suivent ses programmes, emploient ses livres, s'inspirent librement de son esprit. Généralement, ils envoient dans les lycées les élèves qui veulent une instruction classique, et les études de leurs maisons sont plus particulièrement orientées vers l'enseignement professionnel, industriel, commercial, etc. C'est là leur originalité. Ils ont été, dans leur sphère plus étroite, des précurseurs de l'enseignement moderne. (Médaille d'or.)

L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes a pris, on le sait, une extension considérable, et ses établissements se répandent dans le monde entier. Consacré avant tout à la diffusion de l'enseignement primaire, il a cependant presque partout des sections d'études secondaires. Il exposait des spécimens très nombreux et variés du travail des élèves. Il a semblé que l'instruction qui leur est donnée est surtout utilitaire et professionnelle : les sciences, le dessin linéaire et industriel en sont la meilleure partie. Ce n'est pas un défaut. La culture littéraire est de moindre valeur : la méthode (en géographie par exemple) est défectueuse. Quant à l'histoire et à la philosophie, nous n'insisterons pas sur les raisons qui les réduisent plutôt à l'état d'enseignements de mémoire, comme on a pu le constater par certaines copies. Sous ces réserves, l'Institut rend des services pratiques, que le Jury a tenu à reconnaître par une médaille d'or.

L'Union des Frères enseignants [1] ressemble à l'Institut des Frères dans son organisation, dans son expansion, dans son but, dans ses méthodes générales. Cependant il y a une différence assez sensible dans les résultats pédagogiques, et le niveau des études à l'Union est au-dessous de la moyenne, surtout dans les parties de culture littéraire. En outre, les préoccupations confessionnelles y semblent plus marquées et l'application, même très mesurée et prudente des programmes, en souffre quelquefois. Certains

[1] *Catalogue des travaux exposés par l'Union des Frères enseignants*, 1900. Ces travaux étaient en grand nombre et fort bien classés pour l'étude.

devoirs de littérature ou de philosophie dénotaient chez les élèves la tendance à user des formules. Le Jury a accordé une médaille de bronze.

Tout le monde connaît l'Association philotechnique, et il serait superflu de rappeler les services qu'elle a rendus à la cause de l'enseignement populaire. Elle s'était jusqu'à présent consacrée au développement de l'instruction primaire pour les adultes. Le Jury a eu sous les yeux les premières tentatives faites par la Société pour élargir son cadre et ouvrir à ses élèves des jours vers le secondaire. Des lectures et des éditions d'auteurs classiques du généreux poète Bouchor, des cours élémentaires de latin, la préparation (dans des cas exceptionnels) au baccalauréat, tout cela vaut d'être signalé, mais n'est encore qu'à l'état embryonnaire et l'on n'en saurait affirmer le succès futur. Le Jury a du moins voulu témoigner ses sympathies à l'œuvre et à ceux qui y collaborent en l'inscrivant pour une médaille de bronze sur la liste de ses récompenses : il ne doutait pas qu'une autre, bien plus élevée, lui fût réservée dans la Classe 1 où s'étend son véritable champ d'action.

L'Association franco-anglaise (franco-english Guild), fondée et présidée par miss Williams, a pour objet principal et immédiat de faciliter aux jeunes étrangères et surtout aux Anglaises, l'étude de la langue et la connaissance de la culture intellectuelle française. A cet effet, elle a organisé des cours et un examen qui donne un diplôme déjà apprécié. Mais elle entreprend aussi la réciproque de cette œuvre pour des jeunes filles françaises, et les conférences, tantôt en anglais, tantôt en français, les échanges de conversation répondent très bien à la portée de son double titre. Là cependant ne se bornent pas les ambitions déjà réalisées de la *guild*. A côté de ses cours et conférences, elle a organisé un *club* à la façon anglaise, avec des salons d'étude ou de conversation et même une salle de repas à bon marché. C'est ainsi une maison familiale internationale, où les jeunes filles peuvent se rencontrer en dehors des leçons, causer en toute intimité, apprendre à se connaître et par conséquent à s'apprécier. Enfin, l'Association, qui reçoit à Paris des étrangers de toute nationalité (non plus seulement des Anglaises ou des Américaines, mais des Russes, des Allemandes, etc.), facilite aussi les voyages ou le séjour des jeunes Françaises à l'étranger. Il y a là bien des perspectives destinées à s'élargir encore.

La *Guild*, bien que son siège soit français et son origine française, était revendiquée à la fois par les jurés anglais et français. Personne n'a vu d'inconvénient, bien au contraire, à ce que la médaille d'or lui fût attribuée au double titre de la Grande-Bretagne et de la France.

Le Collège Sévigné (enseignement des filles), fondé et entretenu par l'initiative privée et dirigé par Mlle Salomon, est presque le seul cours libre de jeunes filles qui donne une instruction d'ordre véritablement secondaire. Il prépare même et a fait admettre de très bonnes élèves aux divers examens ou concours du certificat d'aptitude, de l'agrégation, etc. Plusieurs membres du Jury ont regretté que la présentation des devoirs, des travaux d'élèves, n'ait pas été plus complète, plus mise en œuvre, si l'on veut, et n'ait pas permis de se rendre tout à fait compte des résultats obtenus. Ils ont jugé aussi

que certains livres d'enseignement auraient besoin d'être revus. Mais tout ce qu'on savait ou tout ce qu'on a pu dire sur l'esprit de la maison, sur les préoccupations pédagogiques qui y dirigent l'enseignement, sur les services rendus à un grand nombre de jeunes filles, à qui leur âge ou leur situation ne permet pas d'entrer dans les lycées ou les grandes écoles de l'État, tout cela a permis de décerner au collège Sévigné une médaille d'argent.

La Méthode Berlitz, qui a pour but l'enseignement pratique des langues vivantes, est fondée sur les deux principes suivants : « Emploi exclusif de la langue enseignée; association directe de la pensée avec la langue étrangère sans l'intermédiaire de la langue maternelle. » Elle a été appliquée pour la première fois en 1878 à Providence (États-Unis), puis à Paris en 1889. MM. Collonge et Wellhof, directeurs de l'école de Paris, avaient installé, en outre de leur exposition dans la Classe 2, un pavillon au Trocadéro, où des leçons étaient publiquement données à des enfants, d'après leur système.

Cette méthode a été très discutée dans le Jury. Les uns ont déclaré qu'elle ne pouvait pas trouver d'emploi dans l'enseignement secondaire pour deux raisons : 1° elle exige un enseignement répété incessamment pendant un long espace de temps et ne s'adapte qu'à des classes de quelques enfants au plus, puisque son efficacité tient à la mise en action constante de l'élève ; 2° elle ne peut fournir que la partie usuelle du langage ; on ne formerait avec elle que des employés. D'autres au contraire ont affirmé qu'elle donnait des résultats même dans des classes assez nombreuses et sans qu'il fût besoin de dépasser le nombre d'heures ordinairement réservées aux langues vivantes. Ils ont ajouté que, loin d'entraver la culture littéraire, elle pouvait servir au contraire à en bien préparer le terrain. Car elle habitue à penser dans la langue étrangère, condition essentielle pour goûter sincèrement tout l'esprit des œuvres écrites dans cette langue. Le Jury a pris le moyen terme entre les deux opinions, plus proche à vrai dire de la seconde que de la première.

La Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire compte vingt-cinq années d'existence. Fondée au moment où s'agitaient tous les problèmes relatifs à l'instruction et à l'éducation, elle rendit le service d'amener les professeurs à s'intéresser à leurs affaires, c'est-à-dire à celles de l'Université, à échanger leurs idées, à discuter sur des principes. Le plus souvent, ses membres se sont montrés plus attachés à la défense des traditions pédagogiques que passionnés pour les nouveautés. La médaille d'or décernée à la Société démontre, non pas que le Jury tout entier partage leurs convictions, mais qu'il en apprécie la sincérité.

EXPOSANTS PARTICULIERS. — AUTEURS ET ÉDITEURS.

Le *Dictionnaire de la langue française*, de Hatzfeld, Darmesteter et A. Thomas, a reçu un Grand prix, de l'assentiment unanime des jurés étrangers et français. Que l'idée de rendre hommage aux services rendus par les trois auteurs à l'érudition et à l'ensei-

gnement entre pour quelque chose dans cette décision, cela n'a rien que de légitime. Pourtant, c'est surtout à l'œuvre elle-même qu'ils ont voulu attribuer cette haute récompense. Ils considèrent que, par la clarté de l'exposition et de la définition, par la simplicité logique du plan, par la valeur des exemples, le dictionnaire est un instrument d'éducation intellectuelle fort bien approprié aux élèves des classes supérieures. L'introduction, à elle seule, est un excellent morceau d'histoire de la langue nationale.

M. Bougueret, professeur à Paris, exposait trois albums contenant des travaux de géométrie, de lavis, des planches d'architecture, etc., faits par ses élèves en 1899-1900, trois albums du cours professé par lui depuis 1893, quelques-unes de ses publications personnelles. Le Jury a considéré que, par la spécialité des matières et par l'originalité particulière de la méthode pédagogique, l'exposition de M. Bougueret était précisément une de celles pour lesquelles il s'était réservé de faire fléchir sa jurisprudence. Cette simple observation est un témoignage. (Médaille d'argent.)

Les membres du Jury n'avaient pas à faire connaissance avec la maison Armand Colin, mais son importance même et la variété de ses publications rendait plus difficile à chaque Classe de la juger isolément. La Classe II, en particulier, était obligée d'écarter un grand nombre d'ouvrages, parmi les plus intéressants peut-être ou les plus répandus, qui appartiennent plutôt à l'enseignement primaire ou supérieur ou qui s'adressent à un cercle de lecteurs extrêmement vaste, en dehors des lycées. Dans ces conditions, il fallait presque se restreindre à l'examen des éditions classiques d'auteurs. C'est un genre excellemment traité par les professeurs de l'Université, mais si cet éloge s'applique aux éditions de la maison Colin, il s'applique aussi bien à d'autres. En attribuant à MM. Colin et Cie une médaille d'or, le Jury a pensé que cette distinction prendrait toute sa signification, en s'ajoutant aux autres récompenses décernées par les différentes Classes du Groupe I.

C'est bien encore la maison Colin qui doit avoir sa part dans la médaille d'or décernée à la Revue universitaire, éditée chez elle et par son initiative. Cette publication mensuelle, dirigée et rédigée par des professeurs de l'Université, rend à l'enseignement secondaire de grands services. Les questions pédagogiques y sont traitées avec une pleine compétence et une grande liberté d'esprit. La *Revue* a le mérite de s'occuper de l'enseignement des filles aussi bien que des garçons, de ne pas se limiter aux choses de France; elle constitue un excellent instrument d'information et de discussion.

La maison Nony et Vuibert a son originalité au milieu des autres éditeurs de livres pour l'enseignement secondaire. Mettons d'abord à part l'*Annuaire de la Jeunesse*, dont la première édition a paru en 1890, recueil tenu à jour de tous les programmes des établissements d'instruction ou écoles, véritable Didot pédagogique. Dans l'enseignement même, MM. Nony et Vuibert se sont réservé la spécialité des revues scientifiques à l'intention des professeurs ou des élèves : *Journal de mathématiques élémentaires* (depuis 1876); *Revue de mathématiques spéciales* (depuis 1890); l'*Éducation mathématique* (depuis 1898); *Collection mathématique;* livres de physique, de chimie, d'histoire naturelle, etc. Ces ouvrages exigent une attention rigoureuse pour être imprimés correctement; l'exé-

cution en a semblé excellente aux membres compétents du Jury. MM. Nony et Vuibert ont obtenu une médaille d'or.

Les publications de la librairie Klinksieck se rattachent plutôt à l'érudition qu'à l'enseignement; cependant elle a édité depuis tantôt vingt ans quelques ouvrages : *Syntaxe latine, Exemples de syntaxe grecque, Métrique, Chronologie de l'Empire romain,* qui complètent utilement et ingénieusement les livres de classe ordinaires. Le Jury a reconnu par une médaille d'argent le mérite de cette tentative originale.

La maison Privat, de Toulouse, à côté de travaux d'érudition de premier ordre, tels que la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc,* édite aussi des livres de classe. Depuis que l'Académie et l'Université de Toulouse ont pris la très heureuse initiative d'ouvrir largement la place à la langue et à la littérature espagnole dans toute la région languedocienne, la maison Privat a publié des ouvrages pour l'étude de l'espagnol qui rendent des services. (Médaille d'argent.)

La maison Poussielgue, qui est connue dans la librairie parisienne par des publications consacrées généralement aux questions d'histoire ou de doctrine religieuse, a entrepris parallèlement une série de livres de classe correspondant aux diverses parties des programmes secondaires. Le Jury aurait quelques réserves à faire au sujet des livres d'histoire qui ne sont pas toujours conçus dans un esprit absolument désintéressé. Les autres manuels, éditions d'auteurs, etc., sont estimables, mais sans dépasser en général le niveau moyen de ces sortes d'ouvrages.

La maison Delaplane a exposé de bonnes éditions classiques. La difficulté peut-être est de faire aujourd'hui des progrès dans ces sortes de livres; ceux qui ont été présentés au Jury restent dans les conditions de la bonne production moyenne; ils ne tranchent pas sur leurs prédécesseurs. (Mention honorable.)

Sous le titre de *Images géographiques,* la maison Courmont a entrepris la publication d'une série de tableaux coloriés représentant des vues de France (mont Blanc, delta du Rhône, etc.), et destinées à accompagner la leçon du maître. Il existe déjà nombre de tableaux analogues, dont les grandes affiches illustrées ont donné la première idée. MM. Courmont ont innové en faisant une réduction en petit format de leurs grandes vues et en y joignant une courte notice géographique. Ce petit fascicule sert de livre de lecture aux élèves. (Médaille de bronze.)

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT.

La maison Radiguet et Massiot réunit aujourd'hui les maisons Molteni et Radiguet. M. Molteni a été le principal introducteur et propagateur du système des projections lumineuses appliqué à l'enseignement. M. Radiguet s'est fait une spécialité de travaux pratiques d'électricité et de radiographie. La maison a exposé des séries de verres à projection fort bien choisis et classés et des instruments ingénieusement adaptés aux besoins des cabinets de physique dans les lycées et collèges. Très intéressante exposition. (Médaille d'or.)

La maison Stiassnie fabrique surtout des microscopes, que les professeurs et les étudiants considèrent comme de très bons instruments de travail, et qui lui ont valu une grande réputation. Elle exposait, en outre, un *microtome* construit par le docteur Radais. Il a paru très ingénieusement combiné et fort bien conçu pour l'histologie végétale, les coupes de bois ou de corps durs. Le Jury a décerné une médaille d'or.

La Société générale de produits chimiques a présenté une collection bien comprise de produits d'un usage courant pour l'enseignement secondaire et des appareils de physique simples et ingénieusement construits pour les démonstrations. (Médaille d'or.)

La maison Boubée exposait dans la Classe 2 les parties de ses collections d'histoire naturelle qui intéressent l'enseignement secondaire, et elle les avait disposées et classées en vue de l'enseignement. La collection paléontologique a paru tout spécialement appropriée à l'étude des programmes, de façon à rendre des services. (Médaille d'or.)

La maison Féret s'occupe depuis longtemps de tout ce qui concerne le matériel des classes et des études : tables, bancs, pupitres, tableaux noirs. Ces choses ne nous paraissent plus négligeables comme elles l'étaient pour nos pères et l'on ne connaît plus, fort heureusement, les bancs ou plutôt les barres de bois sur lesquelles ils s'asseyaient et écrivaient, eux et quelques-uns d'entre nous. L'enfant travaille-t-il mieux quand il est normalement installé ? On n'en répondrait pas, mais à coup sûr, il ne travaille pas plus mal et surtout son développement physique n'est pas contrarié par de fâcheuses attitudes, qui durent des journées entières. La maison Féret exposait des tables et des bancs combinés pour s'adapter les uns aux autres ; elle a essayé une foule de procédés pour que les pupitres se remontent ou s'abaissent plus facilement, se prêtent aux différences de taille. Le Jury a confirmé les récompenses qu'elle avait déjà obtenues.

M. Clément Dumesnil a exposé un tableau métrique de logarithmes à cinq décimales, qui donne en deux pages les logarithmes de tous les nombres de 1 à 1,000, et permet de trouver très rapidement le logarithme d'un nombre quelconque. Il l'a accompagné d'une notice explicative. En outre, il a construit ce qu'il appelle la « règle universelle », instrument qui, sur 25 centimètres de long et 5 de large, concentre tout le tableau et le rend encore plus maniable. Les hommes compétents ont fait une réserve, c'est que le système de M. Dumesnil ne peut résoudre tous les cas, qu'il s'arrête à une certaine limite ; ils ont reconnu par là qu'il a son utilité, fût-elle relative. (Médaille de bronze.)

M. Schleicher a exposé des tableaux ardoisés, des ardoises pour élèves, qui ont paru de bonne qualité.

M. Gailliardot est du nombre des exposants auxquels le comité d'admission n'avait pu, malgré son désir, donner une place dans les locaux de la Classe 2. Le appareils de gymnastique, dont il s'est fait une spécialité, avaient été placés à l'annexe de Vincennes. Le Jury lui a décerné une médaille de bronze.

M. Bariteau, un des rares exposants privés venus d'Algérie, a obtenu une mention honorable pour des ouvrages pédagogiques.

BELGIQUE.

L'enseignement secondaire du 1er degré comprend les athénées royaux; celui du 2e degré, les écoles moyennes pour garçons et pour filles.

Les athénées royaux comprennent diverses sections d'études : dans les humanités anciennes, une section grecque-latine et une section latine; dans les humanités modernes, une section scientifique et une section industrielle et commerciale. Ainsi s'ouvrent aux jeunes gens toutes les routes qui conduisent aux carrières les plus différentes.

La durée des humanités modernes comme des humanités anciennes est de sept années. Dans les humanités anciennes, la bifurcation en section grecque-latine et section latine a lieu en cinquième. Il y a donc sept années de latin et cinq années de grec. Dans les humanités modernes, les quatre classes inférieures sont communes; la bifurcation en section scientifique et section industrielle et commerciale ne commence qu'en troisième.

Les tableaux suivants, où figurent le nombre et la répartition des heures assignées par semaine aux diverses matières de l'enseignement, donneront une idée suffisante des conceptions qui ont présidé au développement graduel de l'enseignement secondaire du 1er degré en Belgique.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 30 AOÛT 1898.

I. Humanités grecques-latines.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	7e	6e	5e	4e	3e	2e	1re	NOMBRE TOTAL DES HEURES attribuées par semaine à chaque matière dans les sept classes réunies.
A. Établissements situés dans la région wallonne[1].								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Latin	6	7	8	8	8	8	8	53
Grec	//	//	5	5	5	5	5	25
Français	7	6	3	3	3	3	3	28
A reporter	15	15	18	18	18	18	18	

[1] Le chiffre indiquant les heures de leçons non obligatoires et de leçons facultatives est mis entre parenthèses. Les élèves qui ne doivent pas obligatoirement étudier les trois langues germaniques sont admis, sur leur demande, à suivre les cours de celles de ces langues dont l'étude ne leur est pas imposée, pour autant que ces cours sont organisés dans l'athénée en vue de la section ou de la division à laquelle les élèves dont il s'agit appartiennent.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	7e	6e	5e	4e	3e	2e	1re	NOMBRE TOTAL DES HEURES ATTRIBUÉES PAR SEMAINE à chaque matière dans les sept classes réunies.
Report	15	15	18	18	18	18	18	
Flamand ou allemand (obligatoire)	//	5	3	3	3	3	3	20
Allemand ou flamand (non obligatoire)	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2)	(8)
Anglais	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2)	(8)
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	7
Mathématiques	3	3	3	3	3	3	3	21
Sciences naturelles	//	//	//	2	2	2	2	8
Dessin	2	2	2	(2)	(2)	(2)	(2)	6 + (8)
Musique (cours facultatif)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	//	//	//	//	//	//	//
Total des heures de leçons obligatoires	23	28	29	29	29	29	29	

B. Établissements situés dans la région flamande[1].

Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Latin	6	7	8	8	8	8	8	53
Grec	//	//	5	5	5	5	5	25
Français	6	6	3	3	3	3	3	27
Flamand	6	6	3	3	3	3	3	27
Allemand ou anglais (obligatoire)	//	//	//	2	2	2	2	8
Anglais ou allemand (non obligatoire)	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2)	(8)
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	7
Mathématiques	3	3	3	3	3	3	3	21
Sciences naturelles	//	//	//	2	2	2	2	8
Dessin	2	2	2	(2)	(2)	(2)	(2)	6 + (8)
Musique (cours facultatif)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	((1	(1)	(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	//	//	//	//	//	//	//
Total des heures de leçons obligatoires	28	29	29	31	31	31	31	

[1] Le chiffre indiquant les heures de leçons non obligatoires et de leçons facultatives est mis entre parenthèses.

II. Humanités latines.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	7e	6e	5e	4e	3e	2e	1re	NOMBRE TOTAL DES HEURES ATTRIBUÉES PAR SEMAINE à chaque matière dans les sept classes réunies.
A. Établissements situés dans la région wallonne[1].								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Latin	6	7	8	8	8	8	8	53
Français	7	6	3	3	3	3	3	28
Flamand ou allemand (obligatoire)	//	5	3	3	3	3	3	20
Allemand ou flamand (non obligatoire)	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2)	(8)
Anglais	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2)	(8)
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	7
Mathématiques[2]	3	3	4	4	6 3	6 3	8 3	34 23
Sciences naturelles[2]	//	//	2	2	3	2 [3] 4	// [3] 4	9 15
Dessin	2	2	2	2	2	2	2	14
Musique (cours facultatif)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	//	//	//	//	//	//	//
Total des heures de leçons obligatoires	23	28	27	27	30 27	29 28	29 28	
B. Établissements situés dans la région flamande[1].								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Latin	6	7	8	8	8	8	8	53
Français	6	6	3	3	3	3	3	27
Flamand	6	6	3	3	3	3	3	27
Allemand ou anglais (obligatoire)	//	//	//	2	2	2	2	8
Anglais ou allemand (non obligatoire)	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(2	(8)
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	7
Mathématiques[2]	3	3	4	4	6 3	6 3	8 3	34 23
Sciences naturelles[2]	//	//	2	2	3	2 [3] 4	// [3] 4	9 15
Dessin	2	2	2	2	2	2	2	14
Musique (cours facultatif)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	//	//	//	//	//	//	//
Total des heures de leçons obligatoires	28	29	27	29	32 29	31 30	31 30	

[1] Le chiffre indiquant les heures de leçons non obligatoires et de leçons facultatives est mis entre parenthèses.

[2] A partir de la troisième, pour les mathématiques, et de la seconde, pour les sciences naturelles, il y a une bifurcation dans les études, et les élèves ont le choix entre les deux séries tracées par le programme.

[3] Non compris les manipulations.

III. Humanités modernes.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	7e	6e	5e	4e	3e SCIENTIFIQUE.	3e COMMERCIALE.	2e SCIENTIFIQUE.	2e COMMERCIALE.	1re SCIENTIFIQUE.	1re COMMERCIALE.	NOMBRE TOTAL DES HEURES ATTRIBUÉES par semaine à chaque matière dans les sept classes réunies.
A. Établissements situés dans la région wallonne (1).											
Religion	2	2	2	2	2		2		2		14
Français	8	8	8	6	5		5		6		46
Flamand ou allemand (langue principale)	6	6	3	3	3		3		3		27
Allemand ou flamand (langue accessoire)	//	2	4	3	3		3		3		18
Anglais	//	//	//	(2) 2	(3)	3	(3)	3	(2)	2	(10) 10
Histoire	2	2	2	2	2		2		2		14
Géographie	1	1	1	1	1		1		1		7
Mathématiques (2)	3	3	4	4	6	3	6	3	8	3	34 23
Sciences naturelles (2)	//	//	2	2	3		2	(3)4	//	(3)4	9 15
Sciences commerciales	//	//	//	3	//	3	//	4	//	4	3 14
Dessin	2	2	2	2	2	(2)	3	(2)	3	(2)	16 8+(6)
Musique (cours facultatif)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)		(1)		(1)		(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	//	//	//	//		//		//		//
Total des heures de leçons obligatoires	24	26	28	29 30	27	28	27	30	28	30	
B. Établissements situés dans la région flamande (1).											
Religion	2	2	2	2	2		2		2		14
Français	7	8	8	6	5		5		6		45
Flamand	7	6	3	3	3		3		3		28
Allemand	//	2	4	4	3		3		2		17
Anglais	//	//	//	(2) 2	(3)	3	(3)	3	(2)	2	(10) 10
Histoire	2	2	2	2	2		2		2		14
Géographie	1	1	1	1	1		1		1		7
Mathématiques	3	3	4	4	6	3	6	3	8	3	34 23
Sciences naturelles	//	//	2	2	3		2	(3)4	//	(3)4	9 15
Sciences commerciales	//	//	//	3	//	3	//	4	//	4	3 14
Dessin	2	2	2	2	2	(2)	3	(2)	3	(2)	16 8+(6)
Musique (cours facultatif)	(1)		(1)	(1)	(1)		(1)		(1)		(7)
Gymnastique (2 heures pendant les récréations)	//	(1) //	//	//	//		//		//		//
Total des heures de leçons obligatoires	24	26	28	28 30	27	28	27	30	27	29	

(1) Le chiffre indiquant les heures de leçons non obligatoires et de leçons facultatives est mis entre parenthèses.

(2) A partir de la troisième, pour les mathématiques, et de la seconde, pour les sciences naturelles, il y a une bifurcation dans les études, et les élèves ont le choix entre les deux séries tracées par le programme.

(3) Non compris les manipulations.

Cependant, à l'Exposition même, la Belgique n'a présenté ni l'organisation de ses athénées royaux, ni leur enseignement classique, ni les méthodes en usage, ni les résultats obtenus. Elle s'est attachée à montrer au public les efforts qu'elle a faits pour donner à l'enseignement secondaire du 1er degré, et surtout du 2e degré, une tournure pratique, en rapport avec les nécessités de la vie moderne.

Depuis une dizaine d'années, en effet, rien n'a été négligé dans ce sens. Ainsi que l'a dit le principal et habile organisateur de l'exposition belge pour l'enseignement secondaire, M. Tilman, directeur de l'enseignement moyen belge, «langues germaniques, études commerciales, industrielles et agricoles, dessin, gymnastique, ouvrages à l'aiguille, économie domestique, toutes ces branches du programme ont été perfectionnées tant au point de vue de la méthode qu'au point de vue de l'outillage didactique [1].»

C'est surtout dans l'enseignement du 2e degré que le Gouvernement belge a introduit des réformes essentielles. Destiné principalement à la petite bourgeoisie, cet enseignement, pour porter des fruits, devait nettement se distinguer de l'enseignement donné dans les athénées royaux autant par les matières que par la méthode.

Chaque école moyenne est composée d'une section préparatoire, qui comprend six années d'études primaires, et d'une section moyenne proprement dite, qui comprend trois années. Jusqu'à la fin de la première année d'études de la section moyenne, l'instruction a pour tous les élèves un caractère général. Ceux qui se destinent aux études moyennes du 1er degré ou à une profession manuelle continuent à suivre l'enseignement général jusqu'à la fin de la troisième année; mais ceux qui veulent se préparer aux emplois commerciaux (garçons et filles), industriels ou agricoles (garçons), entrent dès la deuxième année dans une des sections spéciales annexées à certaines écoles moyennes.

En outre, le Gouvernement belge a institué dans les établissements d'enseignement moyen du littoral et dans les athénées royaux un cours de notions maritimes [2]. Ailleurs, dans l'intérieur du pays, il a établi un cours d'agronomie, en rapport avec les intérêts

[1] Consulter : Section commerciale et industrielle des humanités modernes dans les athénées royaux. — Notice sur l'organisation des études dans les écoles moyennes de l'État. — Tableau de la situation de l'enseignement des langues germaniques dans les athénées royaux et les écoles moyennes de l'État. — Cours de sciences commerciales dans les athénées royaux et les écoles moyennes de l'État à section commerciale. — Notice sur le cours d'agronomie dans les athénées royaux et les écoles moyennes de l'État pour garçons. — Notice sur le cours de notions maritimes donné dans les athénées royaux et les écoles moyennes de l'État pour garçons. — Historique de l'enseignement du dessin dans les écoles moyennes de l'État pour filles. — Notice sur le cours d'ouvrages manuels et d'économie domestique dans les écoles moyennes de l'État pour filles. — L'enseignement de la gymnastique dans les établissements d'instruction moyenne de l'État (filles et garçons). — Notice sur le rôle de l'enseignement moyen dans la lutte contre l'alcoolisme. (Brochures publiées par le Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique, 1900.)

[2] A Ostende et à Anvers (athénées royaux), à Nieuport et à Blankenberghe (écoles moyennes pour garçons).

IMPRIMERIE NATIONALE.

régionaux[1]. Ces cours accessoires n'existent pas partout d'une façon uniforme : ils sont introduits, supprimés, modifiés, selon les demandes faites et les résultats obtenus. De tout cela résulte un enseignement très divers, extrêmement souple et adapté à toutes les conditions, non seulement locales ou régionales, mais presque individuelles.

Ces quelques observations feront comprendre le sens des programmes reproduits ci-dessous. Nous rappelons seulement, sur un point particulier, que la division du pays en localités wallonnes, flamandes, allemandes, fait tour à tour de chacune des trois langues française, flamande, allemande, la langue nationale pour l'élève.

ÉCOLES MOYENNES D'INSTRUCTION GÉNÉRALE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
	1re ANNÉE D'ÉTUDES ou 3e classe.	2e ANNÉE D'ÉTUDES ou 2e classe.	3e ANNÉE D'ÉTUDES ou 1re classe.
I. Religion	2	2	2
Localités flamandes. II. Langue maternelle : flamand	6	6	6
Localités flamandes. III. Seconde langue obligatoire : français	5	5	5
Localités flamandes. IV. Troisième langue (cours facultatif) : allemand ou anglais	(3)	(3)	(3)
Localités wallonnes. II. Langue maternelle : français	6	6	6
Localités wallonnes. III. Seconde langue obligatoire : flamand ou allemand	5	5	5
Localités wallonnes. IV. Troisième langue (cours facultatif) : flamand, allemand ou anglais	(3)	(3)	(3)
Localités allemandes. II. Langue maternelle : allemand	6	6	6
Localités allemandes. III. Seconde langue obligatoire : français	5	5	5
Localités allemandes. IV. Troisième langue (cours facultatif) : flamand ou anglais	(3)	(3)	(3)
V. Géographie	1	1	1
VI. Histoire	2	2	2
VII. Mathématiques	4	4	5
VIII. Sciences naturelles et hygiène	2	2	2
IX. Écriture	//	1	//
X. Tenue des livres (en première année, écriture pendant le premier semestre, écriture et tenue des livres pendant le second)	1	1	1
XI. Dessin	3	3	3
XII. Musique	1	1	1
XIII. Gymnastique	2 1/2	2 1/2	2 1/2
TOTAL GÉNÉRAL	29 1/2	30 1/2	30 1/2

NOTA. Les parenthèses indiquent que les leçons sont facultatives.

[1] Dans cinq athénées royaux et vingt-trois écoles moyennes pour garçons.

SECTION COMMERCIALE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. 1re année spéciale.	2e année spéciale.
A. *Cours généraux.*		
I. Religion	2	2
II. Langue maternelle	4	4
III. Seconde langue	4	4
IV. Troisième langue	4	4
V. Géographie	1	1
VI. Histoire	2	2
VII. Arithmétique et algèbre	4	3
VIII. Chimie (2e année spéciale)	//	1
IX. Musique	1	//
X. Gymnastique	2	3
	24	24
B. *Cours spéciaux.*		
I. Arithmétique commerciale (2 heures pendant le 1er semestre de la 2e année spéciale)	.....	2
II. Éléments de droit commercial (2 heures pendant le 2e semestre de la 2e année spéciale)	.....	
III. Comptabilité et tenue des livres	5	4
IV. Géographie économique	//	1
V. Quatrième langue	2	2
Total général	31	33

SECTION INDUSTRIELLE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. 1re année spéciale.	2e année spéciale.
A. *Cours généraux.*		
I. Religion	2	2
II. Langue maternelle	4	4
III. Seconde langue	4	3
IV. Troisième langue	(3)	(3)
V. Géographie	1	1
VI. Histoire	2	2
VII. Mathématiques	4	5
VIII. Sciences naturelles et hygiène	2	1
IX. Tenue des livres	1	1
X. Musique (1 heure pendant les récréations)	//	//
XI. Gymnastique	2	2
A reporter	22	21

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. 1re ANNÉE spéciale.	2e ANNÉE spéciale.
Report	22	21
B. *Cours spéciaux.*		
I. Notions de mécanique	1	1
II. Notions de chimie (1)	1	//
II. Technologie industrielle et compléments de chimie	//	2
III. Dessin	5	4
IV. Travail manuel	2	3
V. Complément de tenue des livres	//	1
TOTAL GÉNÉRAL	31	32

NOTA. Les parenthèses indiquent que les leçons sont facultatives.

(1) Les élèves de 1re année spéciale suivent, une heure par semaine, le cours de chimie de 3e année de l'école moyenne proprement dite.

SECTION AGRICOLE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. 1re ANNÉE spéciale.	2e ANNÉE spéciale.
A. *Cours généraux.*		
I. Religion	2	2
II. Langue maternelle	4	4
III. Seconde langue obligatoire	4	3
IV. Troisième langue (cours facultatif)	(3)	(3)
V. Géographie	1	1
VI. Histoire de Belgique	1	1
VII. Mathématiques	4	5
VIII. Sciences naturelles et hygiène	2	2
IX. Tenue des livres	1	1
X. Musique (1 heure pendant les récréations)	//	//
XI. Gymnastique	2	2
	21	21
B. *Cours spéciaux.*		
I. Application de la géométrie à l'agriculture	//	1
II. Éléments d'agronomie et de zootechnie pratique	3	3
III. Arboriculture fruitière et culture potagère	1	1
IV. Comptabilité agricole	1	1
V. Dessin	2	2
VI. Travail manuel	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	31	32

L'enseignement secondaire belge pour les filles date de la loi du 15 juin 1881, complétée par des mesures successives et surtout par le règlement organique du 10 septembre 1897.

Dans les écoles moyennes de l'État pour filles, comme dans les écoles pour garçons, l'enseignement général comprend une section préparatoire de six années et une section moyenne de trois années; mais le gouvernement a aussi annexé à certains de ces établissements une section commerciale, à partir de la deuxième année moyenne. Les programmes sont ceux de l'enseignement moyen des garçons, comme on peut le voir par les tableaux ci-dessous. Ils ne diffèrent que par l'introduction des cours d'économie domestique et de travaux à l'aiguille. Ces deux cours tiennent une très grande place dans l'instruction des jeunes filles belges. Ils ont un caractère très précis. Dans l'économie domestique en particulier, la théorie et la pratique marchent de pair. Le programme dira, par exemple :

THÉORIE.	PRATIQUE.
Blanchissage et repassage du linge : matériel, substances employées, succession des opérations.	Laver et repasser des pièces présentant des difficultés graduées : *a.* essuie-mains, mouchoirs, tabliers, etc.; — *b.* serviettes, nappes de table.
(*Notions données par la maîtresse.*)	(*Exercices faits par les élèves.*)

ÉCOLES MOYENNES D'INSTRUCTION GÉNÉRALE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL.		NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
		1re ANNÉE D'ÉTUDES ou 3e classe.	2e ANNÉE D'ÉTUDES ou 2e classe.	3e ANNÉE D'ÉTUDES ou 1re classe.
I. Religion		2	2	2
Localités flamandes.	II. Langue maternelle : flamand	5	5	5
	III. Seconde langue obligatoire : français	4	4	4
	IV. Troisième langue (cours facultatif) : allemand ou anglais	(3)	(3)	(3)
Localités wallonnes.	II. Langue maternelle : français	5	5	5
	III. Seconde langue obligatoire : flamand ou allemand	4	4	4
	IV. Troisième langue (cours facultatif) : flamand, allemand ou anglais	(3)	(3)	(3)
Localités allemandes.	II. Langue maternelle : allemand	5	5	5
	III. Seconde langue obligatoire : français	4	4	4
	IV. Troisième langue (cours facultatif) : flamand ou anglais	(3)	(3)	(3)
V. Géographie		1	1	1
VI. Histoire		2	2	2
A reporter		14	14	14

Nota. Les parenthèses indiquent que les leçons sont facultatives.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
	1re ANNÉE D'ÉTUDES ou 3e classe.	2e ANNÉE D'ÉTUDES ou 2e classe.	3e ANNÉE D'ÉTUDES ou 1re classe.
Report	14	14	14
VII. Mathématiques	2	3	3
VIII. Sciences naturelles et hygiène	3	2	2
IX. Écriture	//	1	//
X. Tenue des livres (en première année, écriture pendant le premier semestre, écriture et tenue des livres pendant le second)	1	1	1
XI. Économie domestique	1	1	2
XII. Travaux à l'aiguille	3	3	3
XIII. Dessin	2	2	2
XIV. Musique	1	1	1
XV. Gymnastique	2 1/2	2 1/2	2 1/2
TOTAL GÉNÉRAL	29 1/2	30 1/2	30 1/2

SECTION COMMERCIALE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.	
	1re ANNÉE spéciale.	2e ANNÉE spéciale.
A. Cours généraux.		
I. Religion	2	2
II. Langue maternelle	4	4
III. Seconde langue	4	4
IV. Troisième langue	3	3
V. Géographie	1	1
VI. Histoire	2	2
VII. Arithmétique	3	2
VIII. Économie domestique	1	2
IX. Travail à l'aiguille	1	1
X. Musique (1 heure pendant les récréations)	//	//
XI. Gymnastique	1 1/2	1 1/2
	22 1/2	22 1/2
B. Cours spéciaux.		
I. Arithmétique commerciale (2 heures pendant le 1er semestre de la 2e année spéciale)	.....	2
II. Éléments de droit commercial (2 heures pendant le 2e semestre de la 2e année spéciale)	.....	
III. Comptabilité et tenue des livres	5	4
IV. Géographie économique	//	1
V. Quatrième langue	2	2
TOTAL GÉNÉRAL	29 1/2	31 1/2

L'enseignement belge, pour les garçons et les filles, a donc partout des tendances économiques très prononcées; il donne une très grande place, presque prépondérante, à la préparation aux carrières professionnelles. Il a surtout des préoccupations d'ordre social. Elles se retrouvent dans l'esprit non seulement de l'instruction, mais aussi de l'éducation en commun, tel que l'État l'a conçue. On en a l'impression très forte par le rôle qu'il assigne à l'école dans la lutte contre l'alcoolisme. « L'abus des boissons alcooliques (disait la circulaire du 27 août 1892) constitue un danger national. D'autre part, tout ce qui tend au relèvement du principe *éducatif* ou au relèvement du sens moral des populations est de l'essence même de l'instruction publique ». En vertu de ces doctrines, tout un ensemble de prescriptions très précises, très logiquement combinées, très rigoureuses, a été formulé et est aujourd'hui appliqué, et l'on peut adhérer aux paroles de M. Rau, conseiller à la Cour de cassation, disant : « C'est en Belgique que l'idée de la lutte contre l'alcoolisme par l'école a reçu le plus grand développement. »

Ce sont précisément les résultats des études faites dans les sections spéciales professionnelles que le Jury avait sous les yeux dans les salles de l'exposition belge. Travaux de comptabilité, tenue de livres, correspondance commerciale, devoirs de sciences mathématiques, physiques, naturelles, d'agronomie, dessins de machines, etc., voilà la part des élèves. Collection de minéraux, de graines, de matières premières, d'objets fabriqués, etc., voilà pour l'outillage didactique employé par les maîtres. Monographies sur la banque nationale, les charbonnages, les industries diverses, etc., dues la plupart aux savantes recherches d'un professeur d'athénée, voilà la part du personnel enseignant. Même disposition dans l'enseignement des jeunes filles : travaux pratiques, ouvrages à l'aiguille, spécimens des cours d'économie domestique, etc.

Cette installation très particulière, très originale, très une, a intéressé le Jury, non sans l'embarrasser. Il se sentait peu compétent en certains points qui semblaient ressortir plutôt des Classes 5 et 6. Il se demandait s'il rencontrait là un mode d'instruction ayant le caractère d'une culture intellectuelle générale.

Les quelques scrupules qui l'arrêtaient ont été levés. D'abord, il a pris, sur les parties techniques, l'avis (favorable) des Jurys des Classes 5 et 6. Mais, en outre, il a pu avoir connaissance des résultats obtenus dans les études qui se rattachent plus directement aux cours littéraires des humanités classiques et des humanités modernes, dans les athénées royaux, et aux cours d'instruction générale, dans les écoles moyennes.

Les compositions des élèves des athénées royaux, soit en littérature, soit en histoire, peuvent, dans leur moyenne, se comparer à celles des élèves qui, dans d'autres pays, suivent l'enseignement classique. La pensée y est juste, le style généralement correct. Si l'on y saisit parfois quelque tendance à la déclamation, on y rencontre aussi l'expression d'un sentiment assez personnel. Les gaucheries même semblent indiquer un effort consciencieux, qui a certainement son prix. Les compositions des élèves des

écoles moyennes pour garçons prouvent aussi que l'instruction générale a sa place à côté de la spécialisation des études.

C'est un peu la même impression qu'on emporte de l'examen de l'enseignement des filles. Les devoirs d'histoire, les compositions littéraires peuvent sans désavantage se placer à côté des spécimens présentés par d'autres pays. Même pointe de sentimentalité, de phraséologie, que chez les garçons; mêmes petits mérites à côté du défaut à signaler.

« En fait d'ouvrages féminins, l'enseignement moyen exposait[1] :

« 1° Des travaux à l'aiguille sérieux, avec toute la gamme des exercices, par application aux objets utiles de grandeur naturelle qui seront portés par les élèves, donnant une appréciation favorable sur la façon dont la coupe est enseignée;

« 2° Une série de travaux de fantaisie préparés par trois années de composition de dessin, prouvant le bon résultat obtenu.

« Les objets réduits, dénués d'intérêt, sont bannis du programme et, pour exciter l'émulation, chaque établissement fait une exposition à la fin de l'année, au moment des prix.

« L'enseignement moyen prescrit des *conférences mensuelles,* faites par la directrice et *traitant le côté éducation* sous toutes ses formes : devoirs de famille, politesse, bienveillance, assistance dans le péril et dans le besoin, etc. Protection des animaux pour faire naître dans le cœur des enfants des sentiments de bonté et de douceur envers les êtres inférieurs de la création. » (Mme Mariage.)

Mais ce qui a paru très remarquable, c'est le développement de la « culture ménagère ». L'organisation d'une cuisine modèle reproduite dans tous ses détails était la partie très originale de l'exposition belge. On y assistait à tous les détails des travaux accomplis par les jeunes filles. A tour de rôle, elles sont chargées des achats (un tableau indiquait les prix), de la préparation des aliments, de leur cuisson (sur un fourneau qui a paru d'une excellente installation), du service de la table (sur une table dont le spécimen était fort appétissant). Ce petit coin de *home* était tout à fait séduisant par la simplicité, par l'exacte adaptation aux besoins réels et réalisables, par l'exquise propreté, d'où venait l'élégance qui convient à un intérieur bourgeois. Évidemment les jeunes filles doivent se plaire à ces exercices, qui les mettent si directement en face des occupations de la vie de chaque jour. Elles en emportent le goût, elles s'habituent à l'administration d'une maison, elles constatent tout ce que la régularité, les soins bien dirigés, l'esprit de conduite peuvent mettre de confortable dans les intérieurs les plus modestes, sans charger le budget de la famille, bien au contraire.

Sur tous ces points d'éducation domestique, la Belgique donne des exemples à suivre.

« L'excellente réforme de 1897 n'a pas seulement rajeuni et fortifié l'enseignement

[1] Ces renseignements et tous ceux du même genre pour les différents pays exposants sont tirés d'un très intéressant rapport manuscrit de Mme Mariage, adjointe au Jury comme expert. Je ne saurais trop la remercier de m'avoir autorisé à m'en servir.

moyen secondaire en Belgique, mais par le perfectionnement des méthodes, par une conception judicieuse et précise des programmes, par l'importance accordée à l'étude des langues germaniques, par l'institution des sections spéciales, par l'instruction franchement pratique et directement utilisable, elle l'a mis à la hauteur des nécessités du siècle. Le Gouvernement, qui a instauré et développé la réorganisation des études dans les établissements d'enseignement moyen secondaire, peut être fier de son œuvre. Il a bien mérité du pays. »

Nous adhérons volontiers à ces paroles; à coup sûr elles caractérisent très nettement l'esprit de l'enseignement belge au XIXe siècle et même celui qu'il peut conserver au XXe.

La Belgique n'avait guère qu'un exposant privé appartenant à la Classe 2. Sous le titre de *Gymnase Happel,* M. J. Happel a publié un gros volume de 500 pages, illustré de très nombreuses figures, où les règles des sports, de la gymnastique, de la natation, du cyclisme, etc., sont présentées. C'est une compilation méthodiquement faite, qui rendra des services.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Ce ne sont pas des progrès, c'est une transformation complète qui a été réalisée en Bosnie-Herzégovine, depuis l'occupation autrichienne en 1878. A cette date, pas ou presque pas d'établissements publics d'instruction, l'enseignement officiel professé seulement dans la langue turque. Pour les chrétiens et les juifs, rien que quelques écoles populaires, fondées par des prêtres orthodoxes ou catholiques.

L'Exposition de 1900 a montré, au contraire, dans le charmant et pittoresque pavillon de Bosnie et Herzégovine, un système d'instruction et d'éducation très développé pour les filles et les garçons, l'application raisonnée des méthodes nouvelles, des résultats remarquables (si l'on songe au pays et aux circonstances), constatés par des statistiques et par la production de nombreux devoirs d'élèves.

C'est l'œuvre très féconde de vingt années d'efforts. Aujourd'hui, il y a pour les garçons un gymnase complet à Serajewo, un gymnase de sept classes à Mostar, une école réale supérieure à Banjaluka, une école technique à Serajewo et neuf écoles de commerce. Pour l'enseignement des filles, trois écoles supérieures ont été instituées; il est vrai que l'instruction y semble plutôt primaire; mais les parties professionnelles et économiques y sont très développées, on y donne une grande place aux travaux plus propres aux femmes.

Ces différents établissements, auxquels s'ajoutent des écoles annexes ou des écoles privées soutenues ou encouragées par le Gouvernement, ouvrent très largement l'instruction aux différentes nationalités ou religions qui se partagent les deux provinces.

Le Jury a décerné un Grand prix.

BULGARIE.

Comme presque tous les pays des Balkans, la Bulgarie est un pays neuf en fait d'instruction, mais où, précisément, la rénovation est très sensible. Sous la domination turque, l'enseignement fut peu développé. De 1850, où il commença vraiment à se constituer, à 1878, il n'y eut que deux établissements secondaires, l'un à Gabrovo (gymnase de garçons), l'autre à Philippopoli (séminaire). On y apprenait surtout les langues : bulgare, slavonne, turque, grecque, française et russe, même le latin et le roumain dans certains cas. A côté de cela, les éléments des sciences, de l'histoire de la géographie.

« Pourtant, dès 1837, on avait fondé des écoles de filles; il en existait dans une dizaine de villes. Pendant toute cette période, l'instruction eut avant tout pour but l'éveil des sentiments patriotiques; elle contribua à entretenir les aspirations vers l'indépendance. »

Actuellement, la loi fondamentale de l'enseignement secondaire est celle de 1892, retouchée à diverses reprises, mais seulement dans le détail. Elle fait de l'enseignement secondaire un élément de culture générale. Elle établit des gymnases de garçons et de filles. Il y a actuellement en Bulgarie 9 gymnases de garçons, dont 4 ont une section classique et une section moderne, 5 une section moderne seulement. La population scolaire est de 7,840 élèves [1].

L'enseignement des filles a été très profondément remanié par la loi de 1897; il est donné dans 7 gymnases, qui comptent 4,747 élèves.

Comme on le verra par les tableaux suivants, l'enseignement des garçons est réparti sur 7 années, et la bifurcation entre le classique et le moderne ne s'y fait qu'à partir de la 4e annnée. Celui des filles comprend également 7 années, avec 5 années de cours élémentaire, 2 de cours supérieur, partagé en sections scientifique et pédagogique.

PROGRAMME DES GYMNASES POUR GARÇONS (CLASSIQUES ET SPÉCIAUX [REALSCHULE]).

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. — CLASSES.										
		I.	II.	III.	IV.		V.		VI.		VII.	
					CLASSIQUE.	RÉALE.	CLASSIQUE.	RÉALE.	CLASSIQUE.	RÉALE.	CLASSIQUE.	RÉALE.
1	Religion	2	1	2	//	//	//	//	2	2	//	//
2	Langue bulgare	6	6	6	5	5	4	4	3	3	3	3
3	Arithmétique	4	4	3	//	//	//	//	//	//	//	//

[1] Auxquels il faudrait ajouter les élèves des écoles secondaires annexées aux écoles normales.

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. — CLASSES.										
		I.	II.	III.	IV. CLASSIQUE.	IV. RÉALE.	V. CLASSIQUE.	V. RÉALE.	VI. CLASSIQUE.	VI. RÉALE.	VII. CLASSIQUE.	VII. RÉALE.
4	Langue latine	//	//	//	5	//	4	//	4	//	4	//
5	Langue grecque	//	//	//	3	//	5	//	4	//	4	//
6	Algèbre et géométrie	//	//	//	4	5	4	5	4	5	4	4
7	Géométrie et dessin linéaire	2	2	2	//	2	//	//	//	//	//	//
8	Géométrie descriptive	//	//	//	//	//	//	3	//	3	//	3
9	Physique	//	//	2	//	//	2	2	2	3	3	3
10	Chimie	//	//	1	3	2	//	2	//	2	//	3
11	Histoire naturelle (zoologie, minéralogie, botanique)	2	2	2	//	2	2	2	1	2	1	2
12	Histoire générale	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2
13	Géographie	2	3	2	//	//	//	//	1	1	//	//
14	Psychologie	//	//	//	//	//	//	//	1	1	//	//
15	Logique et éthique	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	2
16	Langue française (ou allemande)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
17	Langue russe	//	//	//	2	2	2	2	//	//	//	//
18	Dessin	2	2	2	//	4	//	4	//	2	//	4
19	Calligraphie	2	2	2	//	//	//	4	//	2	//	//
20	Chant	1	1	1	2	2	//	//	//	//	//	//
21	Gymnastique	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1

PROGRAMME DES GYMNASES POUR FILLES.

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.								
		COURS ÉLÉMENTAIRE.					COURS SUPÉRIEUR.			
							SECTION SCIENTIFIQUE.		SECTION PÉDAGOGIQUE.	
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VI.	VII.
1	Religion	1	2	2	1 1/2	1	//	//	//	//
2	Langue et littérature bulgares (y compris l'ancien bulgare)	5	4	4	3	3	5	4	5	4
3	Langue russe	//	//	//	2	2	//	//	1	1
4	Langue française ou allemande	4	4	3	3	3	3	3	3	3
5	Histoire nationale et histoire générale	//	2	2	2	2	//	//	//	//
6	Histoire de la civilisation et histoire contemporaine	3	[illegible]	3	4	3	5	4	//	//
7	Arithmétique, algèbre et géométrie	2	2	2	1 1/2	//	//	//	//	//
8	Géographie	//	//	//	//	//	1 1/2	2	//	//

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.								
		COURS ÉLÉMENTAIRE.					COURS SUPÉRIEUR.			
							SECTION SCIENTIFIQUE.		SECTION PÉDAGOGIQUE.	
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VI.	VII.
9	Psychologie, logique, éthique	//	//	//	//	//	//	//	6	5
10	Psychologie et pédagogie	//	//	//	//	//	//	//	1	//
11	Éthique	//	//	//	//	//	//	//	3	6
12	Séminaire pédagogique	2	2	2	//	//	3	2	2	//
13	Histoire naturelle	//	//	//	//	//	//	//	2	//
14	Hygiène et médecine populaire	//	//	//	3	3	3	5	//	//
15	Physique et chimie	//	//	//	//	3	//	//	//	//
16	Éléments de psychologie appliquée à l'éducation	//	//	//	1	1	//	//	//	//
17	Économie domestique	//	//	//	//	//	//	//	1	//
18	Instruction civique	//	//	//	//	//	4	4	//	//
19	Langue latine (non obligatoire)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
20	Dessin	1	1	1	//	//	//	//	//	//
21	Calligraphie	2	2	2	2	2	//	//	2	2
22	Travail manuel	2	2	2	2	2	//	//	2	2
23	Musique et chant	2	2	2	2	2	1	1	2	2
24	Gymnastique	2	2	2	2	2	1	1	2	2

« La vitrine contenant les travaux à l'aiguille est très bien arrangée et nous y voyons une agréable variété de travaux : lingerie utile, coussins luxueux, très doux de tons et quelques broderies de couleur, dont les fleurs cernées d'un fil d'or s'assemblent, pour nous donner un effet charmant.

« Remarqué une chemise ornée de jours extrêmement fins. » (Mme Mariage.)

Sur d'autres points aussi, la Bulgarie s'est attachée à se mettre au niveau des progrès modernes. Constructions neuves bien conçues, établissements scolaires bien agencés, matériel très pratique; telles étaient, avec des spécimens de travaux manuels et de dessin, les parties les plus importantes de l'exposition du Ministère de l'instruction publique dans le Pavillon bulgare.

Le Jury a décerné à cette exposition une médaille d'or.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Les organisateurs de l'exposition scolaire des États-Unis, dont le principal était M. Howard J. Rogers, avaient imaginé des combinaisons tout à fait ingénieuses, neuves et commodes. D'abord, ils avaient rassemblé dans une salle unique les enseignements

que nous appelons primaire, secondaire et supérieur, et qui, chez eux, sont en effet bien moins séparés qu'ailleurs. Pour placer et surtout pour classer la masse énorme des documents qu'ils avaient reçus de toutes parts, ils avaient divisé la salle par des corps de bibliothèques qui en multipliaient la superficie. Chaque bibliothèque contenait l'exposition particulière d'un établissement, d'un état ou d'une ville, dont le nom était inscrit sur le couronnement. On embrassait ainsi l'ensemble d'un coup d'œil et il était facile de trouver aussi du premier coup les parties spéciales qu'on voulait étudier. Enfin, chaque bibliothèque contenait dans la partie du bas les devoirs d'élèves, les renseignements statistiques, législatifs, etc.; dans la partie du haut, des photographies montées sur des cadres très légers, tournant sur pivot à la façon des pages d'un livre, de sorte que vingt à trente photographies pouvaient tenir dans un petit espace et être facilement consultées. C'étaient des vues de bâtiments, de classes, etc.; on y observait les élèves dans tous les détails de leur vie scolaire, dans leurs exercices, dans leurs jeux, etc.

Il serait impossible de rendre compte de l'abondance, on dirait presque de la surabondance des documents réunis dans la salle de l'enseignement[1] : collection énorme de devoirs d'élèves, photographies sans nombre, profusion d'ouvrages ou de brochures pédagogiques : toute une bibliothèque. La plupart de ces ouvrages étaient amplement et remarquablement illustrés. Si les États-Unis ont voulu prouver une fois de plus qu'ils dépensent sans compter, avec entrain, quand il s'agit de l'enseignement, la preuve, une fois de plus, a été largement faite.

Le Jury doit malheureusement se borner à signaler les différents corps délibérants, consultatifs ou agissants, qui lui ont semblé exercer la plus grande action sur l'instruction et l'éducation.

Ce sont d'abord des comités centraux ou fédéralisés : le Bureau de l'enseignement public, qui siège à Washington, les conseils groupés des écoles de Boston, de Chicago, de New-York. Puis des comités d'État, mais dont l'influence rayonne fort loin, par exemple la Direction publique de l'État de New-York ou les conseils des écoles de Chicago et de l'enseignement du Massachussets. A la suite, le Jury a classé les conseils d'Albany, de Denver, puis de Cleveland, de Newark, de Washington. C'est là une liste très considérable, et l'on remarquera qu'elle va de New-York au Colorado avec Denver, de Chicago à Washington. Comme la puissance économique, la force éducatrice se répand partout.

Le cours d'études le plus voisin de notre enseignement secondaire est celui des high-

[1] La publication la plus importante pour l'enseignement aux États-Unis est : *Monographs on education in the United States, edited by Nicholas Murray Butler*, 2 vol. in-4°, 19 fascicules (publiés sous le patronage du département d'éducation de la Commission des États-Unis pour l'Exposition de 1900, présidée par M. Howard J. Rogers). C'est un travail de premier ordre. Le fascicule IV, *Secondary education*, est de M. Elmer Ellsworth Brown, professeur de pédagogie à l'Université de Californie. Le fascicule VII, *Education of women*, est de M. Carey Thomas. Pour les renseignements pris au cours de l'Exposition, je dois beaucoup à M. R. V. Reith, attaché au comissariat des États-Unis.

Schools et des académies. La high School est une école publique où les élèves sont reçus à la sortie de l'école élémentaire. L'academy est une high School libre.

L'une et l'autre ont un enseignement qui se suffit à lui-même, mais en même temps elles préparent quelques-uns de leurs élèves à l'entrée dans les collèges, rattachés aux universités, c'est-à-dire à un enseignement de transition entre le secondaire et le supérieur.

Le curriculum d'une éducation secondaire complète peut s'établir de la façon suivante :

École élémentaire, pendant huit ans (de 6 à 13);

High school ou academy, pendant quatre ans (de 14 à 17);

Collège, pendant quatre ans (18 à 21);

Puis diplôme de bachelor.

Non seulement chaque État, mais chaque ville, chaque administration scolaire, chaque établissement jouit en droit d'une autonomie complète, s'administre et enseigne comme il veut. Les bureaux d'enseignement, conseils d'enseignement des États, etc., n'ont qu'une autorité morale, officieuse. Ils guident, ne dirigent point; ils indiquent des programmes, des règles, mais ne les imposent pas.

Le Bureau central des États-Unis, à Washington, ne doit donc pas être confondu avec un ministère européen, malgré son caractère officiel; la Direction de l'enseignement public de l'État de New-York, une de celles qui ont fait le plus pour établir des méthodes, n'exerce d'autre influence, dans cet État ou à New-York même, que celle d'un conseiller très écouté.

Il faut donc avoir présent à l'esprit que toutes les écoles de l'Union sont loin de se ressembler. Pourtant la diversité est moins grande et moins profonde qu'on ne pourrait le supposer.

Cela tient d'abord à ces Bureaux, Comités, Conseils, dont les avis ont d'autant plus de poids qu'ils sont moins obligatoires officiellement, puis aux nombreuses réunions de professeurs qui délibèrent, échangent leurs idées et arrivent ainsi à établir un certain nombre de doctrines communes; beaucoup aussi au nombre, à l'importance, à la valeur des publications pédagogiques, très lues et très appréciées.

Il faut ajouter quelque chose de plus positif, ce que les Américains appellent l'*accrediting system*. Certaines universités font un accord avec des écoles dont l'enseignement est surveillé par leurs inspecteurs. Les élèves recommandés par les directeurs sont admis de plein droit dans les universités. Ou bien encore des professeurs de high Schools et de collèges s'associent et mettent en harmonie leurs programmes.

Quelques types d'enseignement peuvent se reconnaître au milieu des diversités de détail qui subsistent : enseignement classique gréco-latin, classique latin, littéraire avec langues vivantes, commercial, scientifique, etc. On passe d'ailleurs assez facilement de l'un à l'autre; il y a toutes sortes de points de suture. Néanmoins l'enseignement classique latin est considéré comme cardinal, c'est de lui que rayonnent les autres. Les matières communes entre les différents cours d'études sont : l'anglais, les langues vivantes, l'histoire, les mathématiques, les sciences naturelles.

Voici quelques spécimens de programmes très adoptés; M. E. Brown les donne à titre d'exemples :

PROGRAMME POUR LA « PUBLIC LATIN SCHOOL, BOSTON, MASSACHUSSETTS ».

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES					
	VI.	V.	IV.	III.	II.	I.
Anglais	3	3	3	3	3	3
Latin	5	5	7 (4)	4	5	4
Grec	//	//	(4)	5	5	5
Français	//	//	(3)	3	2	//
Allemand	//	//	//	//	//	5
Arithmétique	4 (5)	4	//	//	//	//
Algèbre	//	//	4 (3)	3	3	//
Géométrie	//	//	//	//	//	4
Histoire	3	3	2	2	2	//
Géographie	3	3	1	//	//	//
Physique	//	//	//	//	//	4
Gymnastique	2	2	//	//	//	//
Exercices militaires	//	//	2	2	2	2

Nota. Les chiffres entre parenthèses indiquent une répartition d'heures pour le trimestre de printemps, différente de celle du reste de l'année pour les mêmes sujets.

PROGRAMMES À « PHILLIPS ACADEMY, ANDOVER, MASSACHUSSETTS ».

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	PROGRAMME CLASSIQUE.				PROGRAMME SCIENTIFIQUE.			
	CLASSE IV [1].	CLASSE III.	CLASSE II.	CLASSE I.	CLASSE D.	CLASSE C.	CLASSE B.	CLASSE A.
Anglais	4	2	2	18 heures choisies pour l'étude des matières énumérées ci-contre, avec en plus la physique, la trigonométrie, le dessin technique et la zoologie.	4	2	2	18 heures choisies pour l'étude des matières ci-contre, avec en plus la trigonométrie, le dessin technique, la zoologie, l'économie politique, la physique.
Latin	6	5	5		6	4	(2)	
Grec	//	4	5		//	//	//	
Français	//	(4)	(1)		//	(4	(2)	
Allemand	//	(4)	(1)		//	(4)	(2)	
Algèbre	2	2	2		2	3	3	
Géométrie	2	//	//		2	3	3	
Histoire	//	//	3		//	//	2	
Sciences naturelles	2	//	//		2	//	//	
Chimie	//	//	//		//	2	(4)	
Botanique	//	//	//		//	//	(2)	

Nota. Les chiffres entre parenthèses indiquent que les heures inscrites dans la même colonne alternent l'une avec l'autre.
[1] Les chiffres de chaque colonne indiquent le nombre d'heures par semaine.

PROGRAMMES RECOMMANDÉS POUR LES « HIGH SCHOOLS » DE MINNESOTA, PAR LE BUREAU D'ÉTAT DES ÉCOLES.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	PROGRAMME LATIN SCIENTIFIQUE.			
	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.	4e ANNÉE.
Anglais	5	5	5	5
Latin	5	5	5	5
Mathématiques	5	5	//	5
Histoire	//	5	5	//
Sciences naturelles	5	//	5	5

L'étude des divers documents amène à formuler quelques généralités sur les théories pédagogiques en faveur aux États-Unis et sur la situation actuelle de l'enseignement secondaire. Car, si les programmes sont variés, la direction d'ensemble paraît bien avoir presque partout une singulière unité de tendances. Ce sont ces tendances, ces doctrines, ces aspirations, si l'on veut, que nous rassemblons dans le tableau incontestablement un peu idéal qui suit.

Dans toutes les villes, les édifices scolaires sont nombreux, neufs ou relativement neufs, vastes, somptueux. L'installation en est d'une richesse très pratique : larges espaces, belles pièces d'apparat, classes vastes, bien aérées, bien éclairées, mobilier scolaire commode et élégant, tables et sièges très bien adaptés à leur usage. Ces édifices sont très ornés; on y voit des peintures, des collections de moulages. L'école américaine est confortable et décorative.

Les collections de toute sorte destinées à l'enseignement : géographie, histoire de l'art, sciences physiques, chimiques ou naturelles, sont abondantes, souvent renouvelées. Les laboratoires spéciaux sont nombreux et amplement garnis.

L'école n'a que le minimum du régime spécial qui est nécessaire toutes les fois que des enfants ou des jeunes gens sont réunis. L'élève y est toujours un externe[1]; il y mène une vie qui ne diffère pas beaucoup de celle de la famille et du monde. Les jeunes garçons et les jeunes filles n'y sont pas plus séparés que dans la société; ils y travaillent ensemble, suivent les mêmes cours, se traitent en camarades.

Dans les classes, dans les études, les écoliers ne sont pas *alignés;* ils y sont à l'aise et à leur aise, chacun ayant généralement son siège et sa table à lui; ils y gardent une certaine liberté, entrent, sortent sans permission.

D'ailleurs, une partie seulement de la vie écolière s'enferme en classe ou en étude; l'autre, très considérable, se passe en plein air, en contact avec la vie extérieure, avec les choses. Le cours d'histoire de l'art se transporte fréquemment dans les musées,

[1] Sauf dans quelques établissements particuliers, qui rappellent un peu nos collèges du moyen âge.

celui de mécanique à l'usine, celui d'histoire naturelle aux champs ou aux bois; on apprend la botanique en herborisant, etc.

Le travail est, autant que possible, rapproché de l'exercice normal de l'activité. Les devoirs sont essentiellement moyens. On ne demande à l'élève que ce qu'il peut donner à coup sûr. On veut développer son esprit sans le surmener ni le surexciter.

L'enseignement est surtout pratique et encore plus expérimental; il se fonde sur l'observation de faits, il ramène tout au concret; il implique toujours de la part de l'élève une part de collaboration, d'initiative; il le fait agir autant qu'écouter ou écrire. En physique, en chimie, l'écolier prépare lui-même des expériences, les combine, les imagine, souvent les exécute à la leçon même[1].

Cette tendance à mettre toujours l'écolier en face des choses visibles, existantes, à développer chez lui l'esprit de raisonnement et même l'imagination par l'observation, se retrouve d'une façon très originale dans une pratique suivie aujourd'hui presque partout. Il s'agit de l'intervention constante du dessin non seulement dans les devoirs d'histoire naturelle, de physique, où il a plutôt un caractère scientifique, mais même dans les devoirs d'histoire, de littérature. Un sujet est donné : Annibal franchissant les Alpes, Washington passant la Delaware, le charme d'une matinée de printemps. L'écolier le développe et il joint à sa rédaction un croquis à son choix : une vue des Alpes, un soldat d'Annibal, un portrait de Washington, les bords de la Delaware, des fleurs du printemps, un soleil levant, que sais-je? Par là, il *voit* ce qu'il raconte, et en outre il exerce, presque sans y prendre garde, l'habileté de sa main. Certains de ces croquis étaient charmants de trouvailles naïves.

Il se fait beaucoup de travaux manuels; pour les jeunes gens, la pratique de l'outil; pour les jeunes filles, la couture, la coupe, la cuisine. Cette préoccupation est d'autant plus naturelle qu'elle s'accorde avec la situation même d'un certain nombre d'élèves. Car il n'est pas rare d'en trouver dans les high-Schools (plus encore, il est vrai, dans les collèges) qui combinent leurs études avec la pratique d'un métier, et d'un métier de manœuvre : ouvriers, wattmen de tramways électriques; c'est un trait curieux et intéressant des mœurs scolaires américaines.

Une très grande part est faite aux exercices physiques; ils sont à la fois méthodiques et libres; ils prennent le plus possible la forme de jeux et ils interviennent même sous toutes sortes de formes, dans les exercices plus particulièrement scolaires. Pour n'en prendre qu'un exemple original, des photographies ont montré la leçon de chant précédée de mouvements d'élasticité du corps : des jeunes filles s'étirant, s'élargissant la poitrine, ouvrant largement accès à la respiration.

Dans ces exercices, on cherche à développer la grâce autant que la vigueur; ainsi la danse est une partie de l'éducation pour les garçons autant que pour les filles.

Telle est donc la théorie pédagogique américaine, telle elle est appliquée dans l'ensemble. Quels sont les résultats de ce mode d'enseignement? Sur ce point, il est plus

[1] Voyez sur ce point particulier les pages 101 à 105 relatives aux enseignements des sciences et du dessin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

difficile de juger. D'abord, ils varieront nécessairement suivant les établissements, la valeur des maîtres, celle même des élèves. Pourtant, étant donné que l'instruction met surtout en œuvre les facultés moyennes, l'écart doit être moins grand que dans certains pays à enseignement intensif. Et, de fait, les devoirs très nombreux qui ont pu être examinés se maintiennent à peu près au même niveau. Quant à l'éducation morale et physique, on ne peut la mesurer dans ses effets directs. C'est à étudier le peuple américain lui-même, celui d'aujourd'hui, presque de demain, que les effets en peuvent apparaître.

En se servant des faits que l'Exposition a permis de constater, l'instruction, dans ses parties littéraires, n'est certainement pas très élevée. Les devoirs de langues anciennes ou vivantes, d'histoire, etc., le dénotent suffisamment, et beaucoup de pédagogues américains le reconnaissent. Certaines études sont négligées ou mal dirigées; celle de l'histoire, en particulier, trop limitée à l'Angleterre ou aux États-Unis, trop dénuée d'idées générales. On songe précisément à la réformer, et, d'une façon générale, à donner à l'enseignement des high-Schools un tour plus littéraire et plus classique.

Quant à la discipline, il semble bien que le régime de liberté dont elle s'inspire ne va pas sans quelques exagérations et quelques inconvénients. Les photographies qui montrent des classes et des salles d'études, si séduisantes par l'air d'application et de saine humeur des élèves, sont vraies, mais d'une vérité choisie. Il y a, dans le nouveau Monde comme dans l'ancien, des enfants disposés au désordre, et l'on se demande en Amérique même si les ressorts ne sont pas un peu trop détendus.

Malgré tout, il est certain que nous avons affaire, avec les États-Unis, à l'essai le plus raisonné, le plus suivi, le plus délibérément pratiqué, d'une instruction et d'une éducation inspirées de l'observation directe et pénétrante de la psychologie et de la physiologie.

« Les États-Unis, dans leur superbe exposition, ont donné une place restreinte aux travaux manuels.

« J'ai remarqué plusieurs feuillets tournants, montrant que le système employé est bon; mais les objets utiles sont réduits à la grandeur d'une poupée et je reste étonnée de ne pas trouver plus de perfection dans le choix et dans la forme.

« J'ai vu plusieurs croquis de toilette féminine si bien rendus par un pinceau habile qu'on les aurait cru animés, et cela m'a fait supposer que les élèves doivent être plus flattées de tenir le crayon que l'aiguille.

« Elles s'occupent volontiers d'économie domestique, et les leçons pratiques qui leur sont données paraissent les intéresser infiniment, si nous en jugeons par les projections animées du cinématographe Lumière vues au Palais des Congrès. » (Mme Mariage.)

Deux établissements privés spéciaux ont reçu des récompenses : la Washington University, à Saint-Louis, offre cette particularité intéressante d'avoir pour élèves un certain nombre de nègres. Elle a obtenu une médaille d'or. L'Académie de femmes, à Albany, est un collège qui reçoit des jeunes filles riches et en envoie plusieurs en Europe.

EXPOSANTS PRIVÉS.

L'American book Company est un trust de libraires éditeurs, qui publient des ouvrages de classe, des éditions d'auteurs, d'une remarquable exécution à tous égards et d'un bon marché notable. Elle édite tout particulièrement des livres pédagogiques, en si grande faveur aux États-Unis. Nous devons signaler qu'à la clôture de l'Exposition, elle a fait don au Ministère de l'instruction publique des volumes de sa belle collection. (Grand prix.)

MM. Silver Burdett and C°, établis à Boston et à New-York, sont aussi des éditeurs de très bons livres de classe et d'ouvrages pédagogiques. Le Jury les a mis dans son appréciation élogieuse exactement sur le plan de l'American book Company.

M. Bardeen édite également des ouvrages classiques et il a une spécialité très intéressante : c'est d'être l'intermédiaire principal pour la vente de la méthode de dessin Prang, qui excite si vivement l'attention [1]. (Médaille d'or.)

Deux excellentes revues pédagogiques ont été très remarquées et appréciées par les membres du Jury : l'*Educational Review* et la *School Review*. Toutes les questions relatives à l'enseignement y sont discutées avec une abondance d'informations, une expérience, une curiosité toujours en éveil. (Médaille d'or.)

M. Elmer Ellsworth Brown est l'auteur de la monographie sur l'enseignement secondaire, publiée dans les *Monographs on education*. Nous devons trop à ce travail pour ne pas être embarrassé à le louer. Mais nous n'avons pas été seul à penser et à dire que c'est le résumé succinct le plus clair, le plus judicieux qu'on puisse consulter. Ces soixante-cinq pages mériteraient d'être traduites en français pour nos lecteurs. (Médaille d'argent.)

Le Musée d'Histoire naturelle de New-York est un établissement tout particulièrement original. Tout d'abord, c'est un Musée (ce qui n'est pas original) où sont groupées des collections. Mais, à côté, sont installées des salles de conférences populaires avec appareils de projections, etc. Or, les conférenciers tirent du Musée voisin tous les éléments dont ils ont besoin pour leurs démonstrations et du même fait ils expliquent et commentent le Musée. En outre, ils vont faire des conférences dans différentes villes, et emportent avec eux un matériel fourni par le Musée. Ainsi les deux parties se complètent très heureusement [2]. (Médaille d'or.)

La Société littéraire Beck est constituée sur le modèle de ces « Conférences », dont le type principal a été pendant longtemps chez nous la Conférence Molé. Seulement, ce sont des élèves des high-Schools ou des collèges qui s'y réunissent. On y discute des questions pédagogiques, politiques, sociales; la discussion est suivie d'un vote. Exercice dont chacun saisit facilement les avantages et les inconvénients, moins grands peut-être en Amérique qu'ailleurs. (Mention honorable.)

[1] Voir ci-dessous, p. 104.

[2] Le Musée a fait photographier toute l'Exposition de 1900.

C'était une bien jolie exposition que celle de MM. Denton frères. On y voyait une collection de papillons aux couleurs les plus éclatantes et les plus harmonieuses : des verts d'émeraude, des bleus de lapis-lazuli, se détachant sur des fonds blancs qui les faisaient vivement ressortir. L'invention de M. Denton est très ingénieuse, on oserait dire délicate. Au lieu que les papillons soient, comme autrefois, présentés empalés sur des épingles, MM. Denton les posent à plat sur un moule de plâtre, et ils les enferment dans une boîte carrée recouverte d'un verre. Ainsi les spécimens sont à l'abri de la poussière, des détériorations, ils peuvent être examinés de très près à la loupe, sans brisure possible, et la transparence du verre, en même temps que la blancheur du plâtre fin, en fait mieux ressortir tous les détails. (Médaille d'argent.)

La Foote Mineral Company a exposé une belle collection de minéraux curieux ou rares; elle a constitué en même temps diverses séries types, classées par ordre d'importance : cadres tout prêts pour former des Musées restreints, ou étendus, ou extensibles, et pour répondre aux divers besoins d'un enseignement par gradations successives. Ingénieux et pratique. (Médaille d'argent.)

Sous le nom de Perry pictures Company, le Jury a trouvé une collection très nombreuse de reproductions photographiques d'œuvres d'art de tous les temps. Ces photographies, bien choisies en général, bien exécutées, sont remarquables par *leur bon marché* et elles rendront des services à un moment où l'on se préoccupe à juste titre de parler aux yeux, surtout dans l'histoire de l'art. (Médaille d'argent.)

GRANDE-BRETAGNE.

ANGLETERRE.

Exposition très considérable, très fournie, un peu compacte, mais où les renseignements, obligeamment fournis par M. Fabian Ware, ont permis de se reconnaître.

L'enseignement secondaire anglais se partage actuellement en trois espèces d'écoles : les *public Schools,* les écoles subventionnées, les écoles privées [1].

Les *public Schools,* dont les types les plus remarquables et les plus connus se trouvent à Eton, Harrow, Rugby, Winchester, préparent spécialement aux Universités et ont pendant longtemps représenté l'enseignement exclusivement classique, avec prépondérance absolue de la culture grecque et latine. C'est chez elles surtout que s'est constituée l'*éducation de l'Anglais,* telle qu'on la connaît plus ou moins bien sur le continent.

Premier point : le collège à la campagne, au milieu des prairies, des arbres, en pleine nature [2]. Deuxième point : un système d'internat particulier, le système tutorial,

[1] *Education in England, Wales, Scotland and Ireland,* being a descriptive handbook, accompanying the British education Section at the Paris Exhibition 1900.

[2] Ce qui n'est cependant pas le fait de tous les collèges.

l'élève habitant dans la famille d'un des professeurs du collège. Troisième point : la culture purement littéraire. Quatrième point : les exercices physiques, les jeux de force et d'adresse au premier plan. Cinquième point : la formation du caractère par l'esprit de liberté. Sixième point : la préoccupation confessionnelle dans l'éducation.

Les écoles *dotées* reçoivent des subventions de l'État ou de comités locaux, sous la forme de bourses données aux élèves ou de fonds accordés pour des achats de livres ou de matériel, pour la construction de bâtiments.

Quant aux écoles privées, leur nom indique suffisamment ce qu'elles sont. Ce sont des entreprises particulières faites souvent par des compagnies, des espèces de *trusts* d'enseignement. Nous en verrons des exemples assez nombreux. Une partie de ces écoles, les *preparatory Schools,* est ainsi appelée parce qu'on y prépare les enfants de 8 à 14 ans aux *high Schools.*

L'enseignement secondaire anglais a été pendant longtemps libre et entièrement décentralisé.

De cet état de choses, où le Gouvernement n'intervenait pas, il résultait à la fois des avantages et des inconvénients. Une grande liberté d'allures, la variété des programmes et des méthodes, l'adaptation de l'instruction et de l'éducation aux besoins les plus divers, voilà les avantages. Mais les inconvénients étaient : un esprit tout particulariste, la routine facilement conservée, des disparates flagrantes, des abus possibles, une dépression de l'idée d'éducation devenant facilement matière commerciale.

Cependant, il y avait déjà quelques moyens d'établir une certaine unité de programmes et de juger la valeur de l'instruction donnée dans les différentes écoles. Ce n'était pas par le système des inspections, c'était par celui des examens. Examens d'entrée aux Universités, examens organisés par l'*Association des directeurs d'écoles,* examens institués par le *Science and art Department,* ou par des comités analogues. En somme, un grand nombre d'écoles de tout genre ont adopté le programme des *public Schools.*

On cherche depuis quelques années à faire plus : à définir les attributions du Ministre de l'éducation, à créer une sorte de conseil de l'instruction publique et des conseils locaux, de façon à arriver à une certaine coordination des matières. Une des difficultés vient de ce que les Anglais, en matière d'instruction, restent très attachés à l'idée de liberté et sont hostiles à l'idée d'uniformité. Pas d'inspection générale, pas de lycées sur le modèle français. Il s'agit de concilier les pouvoirs d'action du gouvernement central avec l'autonomie des établissements.

Un premier point a déjà été obtenu par l'établissement du *Board of education* (août 1899), pour l'Angleterre et le Pays de Galles. Ce comité, qui comprendra des représentants du Gouvernement, dont le lord Président du Conseil, aura un pouvoir de direction et d'inspection sur les établissement privés[1] qui, jusqu'alors, étaient restés en dehors de toute action administrative. « L'établissement du *Board of education* fera réellement époque dans l'histoire de l'éducation en Angleterre. » Pourtant, la

[1] Sous certaines réserves.

grande réforme à laquelle cette institution se rattache est encore l'objet de discussions très vives au Parlement et dans la presse, et l'essentiel des choses est encore en suspens.

Quand on examine l'état pédagogique actuel, on constate que le système classique prévaut encore dans les écoles les plus haut cotées et reste l'idéal de l'aristocratie et de la riche bourgeoisie anglaises. Malgré tout, les programmes se sont peu à peu élargis. Même à Eton, à Rubgy, il existe un enseignement moderne. Il se rencontre encore plus dans les écoles dotées, dont quelques-unes ont un caractère technique, ou dans les écoles privées. Les principales matières sont les langues anciennes, l'anglais, le français ou l'allemand, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques, physiques, naturelles.

Les devoirs, c'est-à-dire les résultats, sont nécessairement très inégaux. On trouve des copies de grec et de latin très bonnes, la moyenne cependant indique une culture assez élémentaire. L'histoire et la géographie sont encore très particularistes et s'attachent plutôt aux énumérations de faits qu'à l'exposé des idées. L'enseignement des sciences est souvent remarquable[1].

Mais la théorie anglaise est que l'éducation du caractère aille au moins de pair avec le développement de l'intelligence. Ici, l'Exposition ne pouvait nous renseigner que par voie indirecte. Elle montrait du moins par toutes sortes d'exemples le prix que les Anglais mettent à former des jeunes gens vigoureux, énergiques, décidés, ayant avant tout de la volonté.

PAYS DE GALLES.

Il y a dans le Pays de Galles 22 écoles de garçons, 21 de filles, 50 écoles mixtes ou communes[2].

Le programme suivant peut être pris comme un spécimen de l'instruction intégrale, telle qu'elle est conçue dans ces écoles.

Géographie et histoire (y compris l'histoire sainte), grammaire et littérature anglaise, mathématiques, latin, une langue européenne au minimum, sciences naturelles, avec application spéciale aux industries du district, travail manuel du bois, du fer, du modelage, dessin, musique vocale, exercices militaires.

Pour les filles, on remplace[3] les sciences naturelles et le travail manuel par l'économie domestique, l'hygiène, la cuisine, le travail à l'aiguille.

Ces matières constituent le programme normal ou obligatoire. Les suivantes sont facultatives[4]:

Grec, grammaire et littérature galloise, principes d'agriculture, navigation, sténographie.

Pour les filles, coupe, blanchissage.

(1) Sur l'enseignement des sciences et sur celui du dessin, voir p. 101 à 105 les observations générales.

(2) Elles peuvent devenir obligatoires dans certains cas.

(3) A moins d'une décision spéciale du Comité local.

(4) *The Welsh intermediate Education Act. 1889, Its origin and waking.* Une brochure de 58 pages.

ÉCOSSE.

La différence essentielle entre les Écoles supérieures (Higher Class Schools) et les écoles subventionnées (State aided Schools) consiste en ceci : les premières s'attachent à constituer un programme d'ensemble, qui offre un enseignement méthodique conduisant l'élève jusqu'à l'âge de 17 ans. Les secondes ont un enseignement plus restreint, qui dépend de l'importance des villes où elles sont établies; quelques-unes ne gardent les écoliers que pendant deux ou trois ans.

La direction générale pédagogique est à peu près la même dans toutes les écoles supérieures; elle est fixée par les examens d'université, mais les écoles diffèrent entre elles, quant à leur organisation, leurs plans d'études, etc.

En somme, l'enseignement secondaire écossais correspond à trois ordres d'études : études classiques préparant aux universités (partie littéraire); études commerciales préparant aux diverses professions actives; études scientifiques préparant à l'industrie ou à l'enseignement scientifique dans les universités.

La durée des études est de huit années (de 9 à 17 ans). Les matières varient suivant les divisions ci-dessus indiquées.

Dans le programme classique, ce sont l'anglais, avec l'histoire et la géographie, le latin, le grec, le français, l'allemand[1], l'arithmétique et les mathématiques, les sciences, l'écriture et la tenue des livres, la gymnastique, le dessin.

Dans le programme commercial : l'anglais, avec l'histoire et la géographie, le latin, le français, l'allemand, l'arithmétique et les mathématiques, les sciences naturelles, la physique, la chimie, la sténographie et la tenue des livres, les sciences commerciales, le dessin, la dactylographie, la gymnastique et la natation, le chant. Dans le programme technique, subdivision du programme commercial, les sciences naturelles, la sténographie et la tenue des livres; les sciences commerciales, le chant disparaissent.

L'exposition écossaise bien classée ne contenait qu'un certain nombre de documents : des plans d'études, des programmes et des questions d'examens, des devoirs d'élèves généralement soignés et intéressants.

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EN ANGLETERRE.

Ces établissements étaient nombreux. Ils présentent dans leur organisation, dans leur conception, dans leurs programmes, une réelle originalité.

Foundation School Whitechapel. — Le but principal de l'école est de préparer les élèves au commerce; cependant l'instruction générale n'y est pas négligée : les langues modernes, l'histoire, la littérature, les sciences y ont leur place, mais on y ajoute des notions telles que celles sur les usages commerciaux, la pratique de la sténographie, de

[1] Le grec peut être échangé pour l'allemand.

la machine à écrire. Le français s'apprend surtout par la conversation. Ainsi formés, les jeunes gens sont aptes à faire un apprentissage utile dans des maisons de commerce. L'école prépare aussi aux écoles supérieures et aux universités; elle a organisé dans cette intention des classes de latin, etc.

Le personnel des élèves appartient à la classe des petits commerçants, boutiquiers ou industriels en chambre. Un grand nombre d'élèves entrent à l'école avec des bourses. (Médaille d'argent.)

Le Tollington Park College est aussi une école privée pour jeunes gens appartenant aux classes moyennes et ne se destinant pas aux Universités. Elle donne une bonne éducation générale, dirigée vers l'exercice des carrières pratiques : enseignement qui convient fort bien à la situation même de ce collège dans les quartiers du Nord de Londres, où habite surtout la petite bourgeoisie. (Médaille de bronze.)

New School Abbotsholme. — École fondée en 1884, près de Rochester (Derbyshire)[1]. Elle est établie en pleine campagne dans un pays très pittoresque; elle donne un enseignement secondaire supérieur pour des élèves de onze à dix-huit ans, appartenant aux classes bourgeoises riches[2].

Principes généraux : grande importance de l'éducation physique et du travail manuel; enseignement artistique, inspiré de Ruskin; au point de vue intellectuel, entière suppression des langues classiques, remplacées par l'allemand et le français que M. Reddie, le directeur, appelle « le latin moderne ». Enseignement aussi concret que possible de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles. Au point de vue moral, enseignement fondé sur la doctrine de l'Évangile, sans caractère proprement religieux[3].

Après l'âge de quinze ans, spécialisations variées[4]. (Médaille de bronze.)

Le Cheltenham ladies college, fondé en 1854, est une institution privée. Le programme y comporte les matières ordinaires, y compris le latin et le grec. Mais les jeunes filles ont le choix entre les différents cours. Un enseignement supérieur est en outre organisé pour la préparation aux universités, telles que celles d'Oxford, où les femmes

[1] C. Reddie, *Abbotsholme*, 1900.

[2] L'école peut contenir au plus 100 élèves.

[3] Il ne faudrait pas tomber dans l'erreur de quelques pédagogues français et considérer Abbotsholme ou Bedales School (voir plus loin), comme les types des écoles anglaises. Ce sont au contraire des écoles assez exceptionnelles et dont la fondation constitue des essais en partie nouveaux et hardis. Si on les imite en France ou ailleurs, on ne peut le faire, comme en Angleterre, que pour un certain nombre d'enfants placés dans des conditions privilégiées.

[4] Nous indiquons, pour donner l'idée de cette éducation anglaise particulière, l'emploi du temps à Abbotsholme :

6 h. 55. Lever (en été, 6 h. 10).
7 h. 15. Exercice militaire ou course.
7 h. 30. Chapelle.
7 h. 40. Déjeuner, mise en ordre du dortoir.
8 h. 30 à 10 h. 45. Classes ou études.
10 h. 45 à 11 h. 15. Lunch, et par le beau temps, exercice des poumons au grand air.
11 h. 15. Études et classes (en été : 12 h., chant; 12 h. 20, nage).
1 h. Dîner.
1 h. 30 à 1 h. 45. Musique.
2 h. à 6 h. Dessin, travaux d'atelier, jardinage, jeux et excursions.
6 h. Thé, musique.
6 h. 45 à 7 h. 30. Chant.
7 h. 30. Lectures (spécialement Shakespeare), répétitions théâtrales.
8 h. 30. Souper.
8 h. 40. Chapelle.

sont admises. En outre, le collège a organisé depuis quelques années des cours pédagogiques pour les jeunes filles qui se destinent au professorat. (Médaille d'or.)

La North London collegiate School for Girls est une grande institution qui ne compte pas moins de 500 élèves, dont une grande partie se dirigent vers les universités ouvertes aux femmes. (Médaille d'or.)

La Girls' public day School company a obtenu un grand prix justifié par le zèle que cette Société a apporté à la diffusion de l'enseignement des femmes et aux résultats qu'elle a obtenus : un très grand nombre d'écoles se rattachent à cette institution [1].

L'enseignement, à en juger par les devoirs, est très pratique; il tend surtout à mettre des faits dans la mémoire des élèves. De là, la part faite aux questionnaires et aux leçons [2].

En littérature, on s'attache à la connaissance des textes (ce qui est bon) et des biographies d'auteurs (ce qui est moins bon). En histoire, mêmes tendances : beaucoup de chronologie, de géographie historique. La partie originale consiste dans la place donnée à l'histoire économique : lois sur la circulation des grains, fluctuations commerciales au XVIIe, au XVIIIe siècle, etc. En géographie, cartes nombreuses faites par les élèves; grand souci des questions pratiques, mais partout encore le fait, bien plus que le phénomène. La géographie générale, au sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, est laissée de côté. Tout ce qui concerne l'Angleterre est au premier plan d'un bout à l'autre des études. (Grand prix.)

Un « Training college » anglais est à peu près ce que nous appelons une école normale, avec cette différence que les élèves y entrent avec leurs grades, pour y apprendre à enseigner d'une façon pratique [3]. A chaque Training college est adjoint un lycée et quelquefois une école primaire. Maria Grey Training college représente à l'Exposition ce genre d'établissements. Il a pris un développement particulier sous la direction de Maria Grey, et il paraît qu'il est assez supérieur aux autres Training colleges.

Nombre de leçons faites à des élèves du lycée par les élèves du Maria Grey Training college étaient exposées. La leçon débute toujours par des questions qui font appel aux souvenirs et aux connaissances antérieures des enfants. Les devoirs des élèves elles-mêmes manquaient malheureusement. En somme, il semble qu'il y ait là une activité bien employée. (Médaille d'or.)

La Church Schools C^o limited a été créée, en 1883, pour l'instruction des garçons et des filles. Elle a fondé jusqu'à présent 27 écoles dans diverses régions de l'Angleterre : à Brighton, Derby, Hull, Newcastle-on-Tyne, Northampton, York, etc. Ces écoles reçoivent un très grand nombre d'élèves externes [4]; elles comptent de 200 à 300 professeurs. Les élèves suivent les cours jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Les matières enseignées sont : l'Écriture sainte, la liturgie et le cathéchisme, la lecture et l'écriture, la grammaire et la littérature anglaise, l'histoire, la géographie, les sciences, le fran-

(1) 33 écoles.

(2) D'après un rapport manuscrit de Mlle Chambre, professeur au lycée de jeunes filles de Marseille.

(3) Mlle Chambre.

(4) Il n'y a, sur les 27 écoles, que 2 écoles de garçons.

çais, l'allemand, les langues anciennes, l'économie domestique, les travaux manuels, etc. Mais ce programme général varie dans son application, selon les écoles.

Le but de la Compagnie est « de donner une éducation en accord avec les principes de l'Église d'Angleterre » et de préparer les élèves « aux devoirs de la vie, aux affaires, à des professions variées et aux examens publics et d'Université ». (Médaille d'or.)

Bedales School (80 élèves environ, dont 10 filles), à Steephurst-Petersfield (Hampshire). — Coéducation des filles et des garçons[1] essayée récemment. Les filles de neuf à treize ans vivent à quelque distance de l'école où elles viennent suivre les mêmes cours que les garçons; elles prennent part aux mêmes récréations.

But de l'école : 1° donner aux enfants, jusqu'à l'âge de quinze ans environ, une éducation générale; 2° préparer des enfants plus âgés à « leur ouvrage dans la vie », quel qu'il soit.

L'école est en pleine campagne, avec un grand jardin auquel est attenante une ferme de 50 acres. L'exercice physique n'est pas représenté seulement par des jeux, mais par des travaux manuels : jardinage, travaux de menuiserie, et même, surtout pour les plus âgés et ceux qui manifestent l'intention de se livrer à l'agriculture, par des travaux agricoles, tels que de faire les foins ou la moisson (une photographie montre les élèves bâtissant un petit pont). (Médaille de bronze.)

La Société des professeurs de français en Angleterre a pour but essentiel, comme son titre l'indique, d'enseigner aux Anglais notre langue et aussi notre littérature. Elle réunit un assez grand nombre de nos compatriotes, dont quelques-uns se rattachent, par leurs études antérieures et par leurs grades, à nos universités et particulièrement à la Sorbonne. Elle constitue ainsi un centre de délibération pour les intérêts communs et pour les discussions pédagogiques. Elle est en même temps une association de solidarité et de secours mutuels. Enfin, par la place qu'elle a prise, par ses préoccupations constantes, par l'appui qu'elle trouve à la fois chez les représentants des Gouvernements anglais et français, elle contribue pour sa part à resserrer les liens qui existent entre les esprits les plus éclairés des deux nations.

CANADA.

L'exposition scolaire du Canada était extrêmement abondante[2]; elle a été examinée avec un grand intérêt par tous les membres du Jury. Est-il nécessaire d'ajouter que les Français tout particulièrement étaient disposés à la juger avec toutes sortes de sympathies? Les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de

[1] Cet essai de coéducation paraît avoir donné de bons résultats.

M. Badley, directeur de Bedales School, a publié un rapport sur la coéducation des garçons et des filles, dont le titre indique l'esprit : *The possibility of coeducation in english preparatory and other secondary Schools.*

[2] *Official catalogue of the Canadian Section*, prepared by William D. Scott, esq., under the direction of the honorable Sydney Fisher, Minister of agricultur, 1900. — *La Province de Québec*, ouvrage publié par le Département de l'agriculture de la province de Québec, 1900.

la Colombie britannique y étaient représentées. Mais l'Ontario et surtout le Québec tenaient la tête par l'importance, le nombre et la valeur de leurs envois.

Ces différentes provinces offrent des traits communs dans l'organisation de l'enseignement secondaire, qui comprend des collèges classiques, des collèges industriels, des académies.

Elles avaient fait figurer dans la salle de leur exposition des photographies de collèges ou d'écoles, qui donnaient une très bonne idée de ces édifices et de leur installation.

L'Ontario, d'après un tableau statistique destiné à montrer les progrès de l'enseignement entre 1867 et 1897, avait, à cette dernière date, 130 écoles comptant 24,000 élèves.

Le Québec, où les traditions françaises se sont fortement maintenues et où l'élément catholique est resté fort puissant, présente une organisation particulière.

L'instruction publique, dans la province de Québec, est essentiellement confessionnelle, c'est-à-dire que les écoles primaires sont ou catholiques ou protestantes, suivant le culte auquel appartient la majorité des enfants qui les fréquentent. De là un système qui implique une division absolue entre les deux catégories d'écoles ; de là aussi une dualité d'administration, de direction et de pouvoirs, ceux-ci étant partagés également entre les représentants des deux grandes communions religieuses, catholique et protestante; ces représentants constituent deux comités distincts qui agissent indépendamment l'un de l'autre et gouvernent, en toute liberté et souveraineté, leurs écoles respectives. Il n'existe cependant qu'une seule loi scolaire pour la province, et toutes les écoles sont organisées d'après cette loi.

Les clauses de la loi qui se rapportent aux écoles dissidentes témoignent plus que toute autre chose de l'esprit de libéralité et de tolérance dans lequel ont été conçues les lois sur l'instruction publique en vigueur dans la province de Québec. Dans toute municipalité scolaire, les propriétaires, locataires ou occupants qui professent une croyance religieuse différente de celle de la majorité des contribuables de la municipalité, en quelque petit nombre qu'ils soient, peuvent signifier par écrit au président des commissaires d'écoles un avis, par lequel ils font part de leur intention de se soustraire au contrôle de la commission scolaire, afin de former une corporation séparée sous l'administration de syndics d'écoles.

Ainsi, dans une municipalité scolaire, si les catholiques sont en majorité, les protestants, au moyen d'un simple avis, peuvent se déclarer dissidents et former une corporation distincte. Si, dans une autre municipalité, ce sont les protestants qui forment la majorité, les catholiques peuvent de la même manière se déclarer dissidents, et par conséquent, qu'il s'agisse d'une minorité protestante ou d'une minorité catholique, cette minorité peut, si elle le désire, avoir ses écoles.

Il y a dans la province 25 collèges classiques, dont 19 catholiques et 6 protestants; dans ces derniers, à l'exception des collèges Morrin et Saint-Francis, la théologie est presque exclusivement enseignée.

Les élèves qui suivent le cours commercial dans les collèges classiques catholiques sont au nombre de 1,884, et le nombre de ceux qui suivent le cours classique est de 3,714, formant un total de 5,598.

Ces collèges, dirigés par le clergé canadien, ont contribué dans une très grande mesure au maintien, au développement de la nationalité franco-canadienne dans la province de Québec.

Les académies se divisent en «académies mixtes», «académies de garçons» et «académies de filles» et il faut noter que l'enseignement des filles était très abondamment représenté à l'Exposition.

Les académies catholiques s'élèvent au nombre de 131 et comptent 27,037 élèves, sur lesquels 465 protestants.

Les académies protestantes sont au nombre de 29, fréquentées par 5,242 élèves protestants et 224 élèves catholiques.

Il est certain que, dans la province de Québec, l'instruction est surtout aux mains des membres des ordres religieux masculins ou féminins. Elle est donnée avant tout dans les couvents extrêmement nombreux. Les académies elles-mêmes, bien qu'elles soient dirigées par des laïques, sont soumises à l'influence ecclésiastique.

Quant à établir une classification entre les établissements primaires et secondaires, cela est extrêmement difficile. L'enseignement secondaire, le plus souvent, n'est qu'une extension de l'enseignement primaire, qui fait le véritable fond de l'éducation dans les établissements de frères ou de sœurs. Il prend par là un caractère très pratique et positif.

Il est également impossible de dresser un programme d'ensemble, chaque établissement ayant souvent le sien, suivant l'extension même de l'instruction qu'il donne. C'est ainsi qu'on a pu rencontrer dans la masse énorme des documents présentés, des devoirs de grec, de latin, de philosophie, de belles-lettres (terme significatif), d'anglais, de français, d'allemand, d'histoire (de France, d'Angleterre et du Canada, quelquefois aussi de la Grèce et de Rome), de géographie, de sciences mathématiques, physiques et naturelles, de sciences commerciales (lois et formes commerciales, tenue des livres), de dessin, des travaux à l'aiguille. C'est à peu près le total des programmes répartis entre les différentes écoles et adaptés aux cas particuliers.

Ces devoirs ont permis les observations que voici. En général, l'instruction est plutôt primaire que véritablement secondaire. La partie littéraire est faible, un peu arriérée de tendances. On y trouve encore des «devoirs de style», avec la phraséologie qu'implique ce mot, ou bien trop de résumés analytiques. La partie scientifique est bien supérieure; les sciences naturelles tout spécialement ont paru être enseignées d'une façon remarquable; et il y avait d'excellents herbiers faits par les élèves sous la direction des professeurs.

«L'enseignement des travaux à l'aiguille du Canada est présenté d'une façon très intéressante.

«Les deux établissements relevant du gouvernement et les deux couvents qui exposent des albums, offrent tous les éléments d'un système bien entendu; toutefois, je note

quelques essais en coupe pour lesquels la forme et le goût laissent à désirer ; mais les exercices de tous les points imaginables et les ouvrages de fantaisie m'ont paru atteindre un niveau assez élevé. » (Mme Mariage.)

HONGRIE.

La Hongrie disposait dans la Classe 2 d'un espace relativement étendu. Il a suffi à peine à la masse considérable de documents envoyés par l'État hongrois ou par les particuliers [1] et réunis et classés avec un soin remarquable, sous la direction de M. Bela de Erodi, l'un des principaux organisateurs de l'enseignement en Hongrie et de l'exposition scolaire elle-même.

C'est qu'en effet ce pays a fait, depuis vingt ans surtout, un effort remarquable pour le développement de l'instruction à tous les degrés. La loi de 1883, véritable charte de l'enseignement nouveau, a été le point de départ d'un mouvement qui a donné les résultats constatés par le Jury en 1900 [2].

ENSEIGNEMENT DES GARÇONS.

Le système hongrois est fondé sur l'existence de deux enseignements secondaires, l'un donné dans les gymnases, l'autre dans les écoles dites réales, tous deux d'ailleurs tendant à un même but : « Les gymnases et les écoles réales, dit la loi de 1883, ont pour but de donner aux élèves un degré supérieur de culture et de les munir des connaissances nécessaires pour aborder une des branches de l'enseignement supérieur. Pour satisfaire à cette tâche, les gymnases ont à leur disposition toutes les matières de l'enseignement classique, tandis que les écoles réales y arrivent moyennant l'enseignement des langues modernes, des mathématiques et des sciences naturelles et physiques. »

La durée des études est également de huit années dans les deux groupes. De l'un comme de l'autre, l'enseignement primaire, même préparatoire, est exclu.

Si homogène cependant qu'on les dise, les deux ordres d'enseignement ne mènent pas tout à fait leurs élèves au même but. Outre que les classes réales sont à coup sûr plus spécialement réservées aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie ou au commerce, elles n'offrent l'accès qu'à certaines écoles ou à certaines facultés : les Écoles polytechnique, des mines, des forêts, la Faculté des sciences. Au contraire, les élèves des gymnases sont admis à toutes les Facultés sans exception.

Mais on a opéré d'un enseignement à l'autre certains rapprochements et l'on a intro-

[1] Voir *Catalogue spécial des produits de la Couronne hongroise*, publié par la Commission royale hongroise, 1900.

L'Enseignement en Hongrie (Minist. royal hongrois des cultes et de l'instruction publique), 1900, excellent travail, sur l'intérêt duquel on ne saurait trop insister.

[2] Ils avaient pu l'être déjà en 1895 à l'Exposition de Budapest. Consulter l'*Œuvre scolaire de la jeune Hongrie* (Rev. intern. de l'enseign., 1897).

duit dans chacun d'eux des innovations intéressantes. La loi de 1890 a rendu le grec facultatif dans les gymnases, à la charge pour les élèves qui y renoncent de suivre les cours dits de compensation (littérature hongroise, littérature grecque étudiée dans les traductions, dessin). D'un autre côté, des cours facultatifs de latin existent dans les écoles réales (depuis 1887), à partir de la cinquième classe. Par contre, l'étude facultative du français a été introduite dans les gymnases.

Le programme des gymnases est ainsi composé :

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.								TOTAL des HEURES.
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	
1	Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	16
2	Langue hongroise	6	5	3	4	3	3	3	3	30
3	Langue latine	7	7	6	6	6	4	6	5	49
4	Langue grecque ou cours de compensation	//	//	//	//	5 (4)	4 (4)	5 (4)	4	19 (16)
5	Langue allemande	//	//	4	3	3	3	3	2	18
6	Histoire	//	//	4	3	3	3	2	3	18
7	Géographie	4	4	2	//	//	//	//	//	10
8	Histoire naturelle	//	//	//	3	2	3	//	//	8
9	Physique	//	//	//	//	//	//	4	4	8
10	Mathématiques	3	4	3	3	4	3	3	2	15
11	Dessin géométrique et dessin à main levée	3	3	2	2	//	//	//	//	10
12	Philosophie	//	//	//	//	//	//	//	3	3
13	Calligraphie	1	1	//	//	//	//	//	//	2
14	Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	26
	NOMBRE DES HEURES...	28	28	18	28	30	30	30	30	232

Celui des écoles réales comprend :

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.								TOTAL des HEURES.
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	
1	Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	16
2	Langue et littérature hongroises	5	5	3	3	3	3	3	3	28
3	Langue et littérature allemandes	5	4	3	3	3	2	2	2	24
4	Langue et littérature françaises	//	//	5	5	4	4	3	3	24
5	Philosophie	//	//	//	//	//	//	//	3	3
6	Géographie	3	3	//	3	//	//	//	//	9
7	Histoire	//	//	3	//	3	3	3	3	15
8	Mathématiques	3	4	3	4	5	4	4	3	30
9	Histoire naturelle	2	2	//	//	2	3	3	//	12
10	Physique	//	//	3	//	//	//	4	5	12
11	Chimie	//	//	//	2	2	3	//	//	7
12	Géométrie	5	5	2	2	2	2	2	2	22
13	Dessin	//	//	2	2	2	2	2	2	12
14	Calligraphie	1	1	//	//	//	//	//	//	8
15	Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	16
	NOMBRE DES HEURES...	28	28	28	18	30	30	30	30	232

« On voit donc par là que l'enseignement secondaire en Hongrie, lequel, en 1883, avait été basé sur le dualisme, subit plusieurs changements et présente à l'heure qu'il est trois types distincts dans les gymnases et les écoles réales.

« Le premier, c'est la tendance *latine-grecque,* représentée par les élèves de gymnase qui ont appris le latin et le grec, ainsi que par les élèves des écoles réales qui ont subi un examen de maturité complémentaire des deux langues classiques. Ceux-là sont admis à toutes les facultés de l'université (théologie, droit, médecine, philosophie), à l'école polytechnique et à toute école spéciale supérieure.

« Le second type, c'est la *tendance latine,* représentée : *a.* par les élèves de gymnase qui n'ont appris que le latin et qui, au lieu de l'étude du grec, ont choisi les cours de compensation ci-dessus mentionnés; *b.* les élèves qui, après avoir fait leurs études à une école réale, ont subi un examen de maturité complémentaire de la langue latine[1]. Ils sont admis à la faculté de droit, de médecine, aux cours de mathématiques et de sciences naturelles et physiques de la faculté de philosophie, à l'école polytechnique et aux écoles supérieures des mines et des forêts.

« Enfin le troisième type, c'est la tendance *sans l'étude de la langue latine,* tendance représentée par les élèves des écoles réales, lesquels, s'ils ne subissent pas d'examen de maturité complémentaire du latin et du grec, ne sont admis qu'aux cours de mathématiques et de sciences naturelles et physiques de la faculté de philosophie, à l'école polytechnique et aux écoles supérieures des mines et des forêts.

« A la fin de l'année scolaire 1897-1898, 2,101 élèves du groupe *latin et grec,* 1,024 du groupe *latin* et 361 du groupe *sans latin* ont subi l'examen de maturité. »

Le gouvernement hongrois attache une grande importance aux questions d'installation et d'hygiène. Depuis 1883, il a fait transformer les anciens bâtiments ou a construit de nouveaux lycées, spacieux, larges, aérés. Le Jury a pu voir dans la salle hongroise les dessins, plans, élévations de certains de ces bâtiments, qui répondaient à toutes les exigences modernes; tout spécialement l'école réale et le gymnase bâtis récemment à Budapest par l'architecte Ignace Alpàr, ou celui de Szanvosàjar, œuvre du même artiste.

Dans cet ordre d'idées, quelques exposants privés ont attiré l'attention du Jury : le docteur Juba, qui a obtenu une médaille d'argent pour les efforts faits par lui dans le sens du développement de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles; M. Collaud, à qui le Jury a décerné une médaille de bronze pour un ensemble de photographies, fournissant des éléments d'observation sur le développement de l'éducation physique dans les établissements hongrois d'instruction.

[1] Par là, le passage peut se faire d'un enseignement à l'autre.

ENSEIGNEMENT DES FEMMES.

La préoccupation d'assurer aux femmes un enseignement, qui leur donne « une conception exacte de la vie et une certaine indépendance intellectuelle », se retrouve en Hongrie comme ailleurs. Elle y a passé par les phases habituelles, rencontré les résistances traditionnelles.

Dès 1840, on songeait à « rendre plus nationale l'éducation des femmes ». Mais ce fut en 1875 seulement que le Ministre de l'instruction publique établit à Budapest la première « École primaire supérieure publique de jeunes filles ». Il y en a aujourd'hui quatorze en Hongrie. Après plusieurs remaniements, elles fonctionnent actuellement avec des programmes qui les rapprochent de l'enseignement secondaire, dans le cours de leurs six années d'études.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES						TOTAUX.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	
Religion	2	2	2	2	2	2	12
Langue hongroise	5	4	4	4	4	4	29
Langue allemande	3	3	3	3	3	2	17
Langue française	//	4	4	4	3	3	18
Histoire	//	2	3	3	2	2	12
Géographie	3	2	1	1	2	1	10
Arithmétique et géométrie	3	2	2	2	2	2	13
Histoire naturelle	2	2	//	//	//	//	4
Chimie et minéralogie	//	//	2	//	//	//	2
Physique	//	//	//	2	3	2	7
Hygiène	//	//	//	//	2	//	2
Économie	//	//	//	//	//	2	2
Pédagogie	//	//	//	//	//	3	3
Chant	2	1	1	1	1	1	7
Écriture et dessin	2	2	2	2	2	2	12
Travaux manuels	2	2	2	2	2	2	12
Exercices physiques	2	2	2	2	//	//	8
TOTAL par semaine	26	28	28	28	28	28	166

Facultatifs ..... IV. Exercices physiques.
V. Chant, dessin et travaux manuels [1].
VI. Pédagogie, chant, dessin et travaux manuels [1].

[1] Quelques écoles ont exposé des photographies montrant des élèves de 6e année occupées à la cuisine, servant à table, etc.

Pourtant, bien que ces programmes eussent été complétés par l'annexion de cours annexes, il y restait encore bien des desiderata et l'on avait toujours à se demander :

« Les écoles supérieures publiques de jeunes filles sont-elles des institutions primaires ou secondaires ? »

Quand le Ministre de l'instruction publique eut ouvert aux femmes, en 1895, les cours de philosophie, de médecine et de pharmacie à l'Université de Budapest, il fallut bien les mettre en état d'y entrer. Mais on hésitait entre la création de gymnases et la transformation des écoles existantes. L'association nationale pour l'enseignement des femmes, qui s'est consacrée avec un zèle si louable au développement de la culture féminine (Grand prix), prit l'initiative d'ouvrir, avec le concours du Ministre, un lycée secondaire de jeunes filles. Le programme, dans son esprit, est semblable à celui des gymnases, sauf que l'étude du latin n'y commence que dans la cinquième classe. En outre, les élèves de la huitième font des exercices culinaires au lieu d'exercices de gymnastique. En même temps, le Ministre institua, dans les cinquième et sixième classes de l'École primaire supérieure de Budapest, des cours classiques, et y ajouta deux classes annexes, de façon à ouvrir aux élèves l'accès au baccalauréat.

Tous ces problèmes d'ailleurs sont en ce moment même soumis aux délibérations du Conseil supérieur de l'enseignement. Ces essais successifs, ces expériences répétées n'enlèvent rien à la vitalité même de l'œuvre pédagogique entreprise au profit des femmes. L'Exposition de 1900 l'a démontré d'une façon éclatante.

« Pour les travaux de femmes, très belle exposition, admirablement présentée.

« L'enseignement des travaux à l'aiguille en Hongrie possède trois qualités maîtresses :

« Une méthode bien graduée ;

« Un goût artistique très élevé ;

« Un caractère original conservant les types de broderies anciennes et dans tous les travaux, le respect de l'harmonie des nuances. Les élèves savent coudre, tricoter, broder, etc. Elles commencent la coupe et la confection du linge un peu plus tard qu'en France ; cependant je ne doute pas qu'elles arrivent très prochainement à s'habiller elles-mêmes.

« Elles s'occupent sérieusement du raccommodage.

« La gradation des exercices se rapproche complètement de celle que nous observons en France.

« *Remarque.* — Dans l'enseignement supérieur, les élèves de 4e année ayant à peu près quatorze ans exécutent des travaux utiles, à l'école, et des travaux de luxe, dans leur famille ; à seize ans, le cours est facultatif. Pour former le goût des jeunes enfants, on se garde bien de leur permettre la multiplicité des couleurs ; elles sont autorisées à broder simplement en bleu et en rouge, jusqu'à ce qu'un peu d'expérience leur indique l'emploi harmonieux des autres tons.

« Les lycées de Budapest et de Sapron exposent en des albums toute une série d'exercices gradués, bien faits et aussi intéressants que possible.

« L'École Élisabeth est une école d'application du cours manuel d'enseignement pour les jeunes filles, qu'elle prend de dix à seize ans. On y exécute des objets luxueux d'un goût et d'une finesse remarquables. » (Mme Mariage.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'École normale de la Reine Elisabeth a paru tout à fait remarquable, même dans l'ensemble d'un enseignement qui était jugé tel, par le nombre et la valeur des objets exposés. On a notamment remarqué le développement de l'étude des langues vivantes et les résultats obtenus dans le dessin; de jolies aquarelles, des paysages délicats montrent chez les élèves, non seulement le goût de ces exercices, mais du goût. Le Grand prix qui a été décerné complète, par un témoignage spécial, celui que, d'une façon générale, le Jury avait rendu aux efforts faits par la Hongrie pour l'enseignement des femmes.

EXPOSANTS PRIVÉS.

La maison Kogutovicz et Cie (Budapest) a exposé une très abondante série de cartes murales, des globes terrestres, des atlas scolaires. Les auteurs de ces travaux se sont préoccupés de donner une place égale à la géographie physique, politique et historique. La cartographie a été tellement renouvelée depuis trente ans et plus, et les méthodes en sont tellement fixées qu'il n'y a pas à y introduire pour le moment de conception originale. Mais les auteurs et les éditeurs, en donnant naturellement une place particulière à la Hongrie, en revoyant avec soin et scrupule les atlas dont ils se servaient, ont eu le mérite de faire des cartes très claires et d'une exécution très soignée. Le Jury a reconnu par une médaille d'or les services que la maison Kogutovicz a rendus à la diffusion de l'enseignement géographique dans la Hongrie, qu'elle a mise, sur ce point, au niveau des pays les plus avancés.

Le Dr Lendl, de Budapest, avait envoyé une collection d'histoire naturelle très bien composée pour l'enseignement. Chacun des objets ou des types y était choisi avec discernement, préparé avec grand soin. Les membres compétents du Jury ont particulièrement apprécié la valeur de cette exposition. (Médaille d'or.)

Ils ont aussi donné un témoignage favorable à M. Matisz, qui présentait des collections de spécimens de flore et de faune maritime pour l'enseignement dans les écoles, et cette collection d'un caractère spécial avait sa raison d'être et son adaptation naturelle puisque M. Matisz l'a faite à Fiume et pour les élèves de la région. (Médaille d'argent.)

Le Dr Hanko avait exposé un matériel d'enseignement de la chimie, qui présentait cette particularité intéressante qu'un grand nombre de préparations avaient été faites par les élèves eux-mêmes. (Médaille d'argent.)

M. Balogh avait envoyé des modèles fort bien combinés pour faciliter aux élèves l'étude de la géométrie descriptive (Médaille de bronze). Même médaille à M. Kiss, pour des dessins de géométrie descriptive.

M. Vardaï présentait des modèles de dessin, qui ont semblé tout à fait dignes d'être remarqués, dans une exposition où la préoccupation de tout ce qui concerne le dessin tenait une très grande place (Médaille d'argent).

M. L. Gyulai a obtenu une médaille de bronze pour une collection de moulages, de portraits de personnages historiques hongrois, de bustes antiques, d'objets d'art, de modèles servant à l'étude achéologique. Ces spécimens, très heureusement composés, ont

paru cependant dépasser un peu les besoins ordinaires de l'enseignement, sans compter que le prix en est nécessairement assez élevé. C'est en se plaçant au point de vue de l'application pédagogique et non de la valeur de l'œuvre, que le Jury n'a pas cru pouvoir élever la récompense au-dessus d'une médaille de bronze.

Ce sont des raisons du même genre qui expliquent que le Lycée calviniste de Budapest n'ait obtenu qu'une médaille de bronze pour des modèles en bois d'engins de siège, de matériel militaire chez les anciens, exécutés par les élèves eux-mêmes pour l'enseignement de la philologie classique.

Le Jury a éprouvé un embarras du même genre à propos de l'introduction de la photographie dans l'enseignement secondaire. M. Kemény tout particulièrement lui présentait une série de projections reproduisant, dans l'ordre chronologique, des scènes historiques célèbres. Le choix en a paru heureux, mais il a semblé que les collections de ce genre appartenaient, en partie, à la classe photographique; le Jury n'avait à en retenir que l'application pédagogique, secondaire en somme, dans l'ensemble des études.

Même observation pour la mention honorable, accordée à M. Erdélyi (photographies stéréoscopiques pour l'enseignement).

L'exposition hongroise, à la fois si homogène et si variée, a permis de se rendre un compte exact du prix que les Hongrois attachent au développement de l'instruction et des progrès réalisés. Il s'en dégage, à ce qu'il semble, certaines observations générales.

1° L'enseignement a un caractère « national ». Il l'a par rapport à la Hongrie même, où certaines différences de race, de religion, se fondent dans le sentiment de la communauté supérieure de patrie. Il l'a par rapport à l'étranger, et l'on saisit dans le système d'instruction, dans les efforts faits pour répandre et élever la culture, la préoccupation très légitime de la faire servir à rendre la Hongrie maîtresse d'elle-même, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre économique;

2° Il en résulte la très grande part prise par l'État, qui intervient financièrement, législativement, administrativement. Mais son action a été féconde, parce qu'elle a toujours été précédée ou accompagnée de l'initiative privée, et qu'elle s'est exercée dans le même sens qu'elle;

3° La Hongrie, hésitante comme la plupart des États, entre les différentes formes d'enseignement, ramenée en partie par son passé au classicisme latin, s'efforce cependant de varier les formes, d'élargir ou d'assouplir les cadres, de faire correspondre l'instruction publique à tous les besoins de la société moderne.

CROATIE-SLAVONIE.

L'organisation de l'enseignement secondaire en Croatie-Slavonie présente quelques parties originales; on les observe surtout dans des établissements annexés à l'enseignement normal et fondamental. Celui-ci prend deux formes, comme dans tous les

autres pays aujourd'hui : classique et moderne. De là la division en lycées classiques et lycées *réals* [1].

Le programme des lycées classiques est le suivant :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES								TOTAL.	OBSERVATIONS.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.		
Instruction religieuse	2	2	2	2	2	2	2	2	16	Il faut ajouter, comme matières facultatives, les langues italienne et hongroise, la sténographie (croate ou allemande), le chant, la gymnastique et l'escrime.
Langue latine	7	7	6	6	5	6	5	5	47	
Langue grecque	//	//	5	4	5	5	4	5	28	
Langue croate	4	4	3	3	3	3	3	3	26	
Langue allemande	3	3	2	2	2	2	2	2	18	
Géographie	3	2	1	2	3	4	3	1	28	
Histoire	//	2	2	2				3		
Mathématiques	3	3	3	3	4	3	3	2	24	
Histoire naturelle	3	2	2	//	3	2	//	//	11	
Physique	//	//	2	3	//	//	3	3	11	
Enseignement préparatoire de philosophie	//	//	//	//	//	//	2	2	4	
Écriture	1	1	//	//	//	//	//	//	2	
TOTAL	25	26	26	27	27	27	27	28	28	

Outre les matières susmentionnées, on enseigne dans le lycée royal de Susak la langue italienne comme matière d'enseignement obligatoire, deux heures par semaine, dans toutes les classes.

Les matières ci-dessus énumérées sont obligatoires pour tous les élèves. A côté des matières obligatoires, on enseigne aussi dans les lycées croates des matières non obligatoires, telles que : le français, l'italien et le hongrois, la sténographie, le chant, le dessin à main levée, la gymnastique, et à la place de celle-ci, on enseigne en VIIe et VIIIe l'escrime.

Certains lycées réals sont complets, c'est-à-dire qu'ils ont le nombre normal de 8 classes, d'autres ne comprennent qu'un certain nombre de cours.

En outre, le Gouvernement a annexé à trois lycées réals (Zagreb, Osijek, Semlin), des écoles supérieures de commerce, où l'on enseigne, avec les matières ordinaires, les travaux de comptoir, la tenue des livres, la correspondance commerciale, le droit commercial et le change, l'économie nationale et les finances. Elles se composent de trois classes et l'on y admet les jeunes gens sortant des quatre premières classes des lycées classiques ou réals.

[1] *État des ecoles en Croatie-Slavonie*, avec un aperçu des institutions humanitaires et d'éducation, à la fin de l'année scolaire 1898-1899, publié par le Gouvernement royal. *Zagreb*, 1900.

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	HEURES PAR SEMAINE DANS LA CLASSE I.	II.	III.	TOTAL.
1	Langue croate	3	3	2	8
2	Langue allemande	3	3	3	9
3	Langue française	3	3	3	9
4	Géographie commerciale, statistique	2	2	2	6
5	Histoire	2	2	2	6
6	Mathématiques, arithmétique, politique	4	2	2	8
7	Arithmétique commerciale	3	3	2	8
8	Étude d'usances	//	//	1	1
9	Physique	2	1	//	3
10	Chimie et terminologie technique	//	2	2	4
11	Histoire naturelle	3	//	//	3
12	Connaissance des marchandises	//	2	3	5
13	Étude du commerce, de la correspondance commerciale, de la tenue de livres	4	6	//	10
14	Travaux de comptoir, comptoir modèle	//	//	4	4
15	Loi de commerce	//	2	3	5
16	Étude de l'économie nationale et des finances	//	//	2	2
17	Calligraphie	2	//	//	2
	TOTAL [1]	31	31	31	93

[1] A ce programme s'ajoutent comme matières facultatives l'italien (à Semlin, le grec moderne), le hongrois, la sténographie, la gymnastique, l'escrime, le chant.

La Croatie rattache à l'enseignement secondaire certaines écoles professionnelles où la culture générale tient une grande place. Telles sont l'école nautique de Bakar et l'école royale des arts et métiers de Zagreb.

Le programme suivant montre que la première concilie bien, en effet, l'enseignement intellectuel et l'enseignement technique. C'est une vraie école réale un peu plus particularisée :

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE DES HEURES PAR SEMAINE. CLASSES PRÉPARATOIRES. 1.	2.	COURS NAUTIQUE. I.	II.	III.	IV.	V.	TOTAL.
1	Instruction religieuse	2	2	1	1	1	1	1	9
2	Langue croate	5	4	2	2	2	2	2	19
3	Langue italienne	5	4	3	3	3	2	2	22
	A reporter	12	10	6	6	6	5	5	50

NUMÉROS D'ORDRE.	MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE DES HEURES PAR SEMAINE.							
		CLASSES PRÉPARATOIRES.		COURS NAUTIQUE.					TOTAL.
		1.	2.	I.	II.	III.	IV.	V.	
	Report	12	10	6	6	6	5	5	50
4	Langue allemande	//	//	3	3	3	3	2	14
5	Langue anglaise	//	//	//	//	4	4	3	11
6	Géographie	3	2	3	3	2	2	2	17
7	Histoire	//	2	2	2	2	2	1	11
8	Mathématiques	4	3	5	5	4	3	1	25
9	Géométrie et dessin géométrique, géométrie descriptive	//	3	4	4	4	3	2	20
10	Histoire naturelle et connaissance des marchandises	3	3	3	3	//	//	//	12
11	Physique et chimie	//	//	3	3	4	3	//	13
12	Dessin à main levée	4	4	2	2	//	//	//	12
13	Écriture	2	2	//	//	//	//	//	4
14	Cours nautique	//	//	//	//	//	6	6	12
15	Étude de machines à vapeur	//	//	//	//	//	//	2	2
16	Météorologie et océanographie	//	//	//	//	//	//	2	2
17	Construction et gréement du navire	//	//	//	//	2	1	//	3
18	Manœuvres	//	//	//	//	//	//	2	2
19	Calcul de bord	//	//	//	//	//	//	1	1
20	Droit de commerce, de change et droit maritime	//	//	//	//	//	//	3	3
21	Règlement sanitaire à bord des navires	//	//	//	//	//	//	1	1
	TOTAL	28	29	31	31	31	32	33	215

Outre les matières obligatoires susmentionnées, on en enseigne aussi de facultatives telles que le chant et la gymnastique.

Quant à l'École royale des arts et métiers, divisée en section industrielle et école professionnelle d'architecture [1], elle participe très directement, la seconde surtout, de l'enseignement secondaire. En effet, les élèves y sont admis, ou bien en sortant de l'école industrielle, ou bien en sortant de la quatrième classe des lycées, et l'on y trouve parmi les matières d'instruction : la langue croate, l'allemand, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la physique, la chimie à côté de l'architecture, de la mécanique architecturale, etc.

L'enseignement des filles a été organisé, en 1892, par la fondation « à titre d'essai » d'un lycée provisoire à Zagreb.

[1] L'École d'architecture se subdivise elle-même en école d'architectes et école de contremaîtres.

En voici le programme :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES								TOTAL.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	
Instruction religieuse	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Langue croate	4	4	3	3	3	3	3	3	26
Langue française	//	//	5	5	4	4	4	4	26
Langue allemande	3	3	3	3	2	2	2	2	20
Langue anglaise	//	//	//	//	(5)	(5)	(5)	(5)	(20)
Langue latine	//	//	//	//	(5)	(6)	(5)	(5)	21
Pédagogie	//	//	//	//	(3)	(8)	(5)	(5)	21
Littérature générale	//	//	//	//	2	2	2	2	8
Géographie	2	1	2	1	//	//	1	//	7
Histoire	//	2	2	2	3	3	2	2	16
Mathématiques	3	3	2	3	3	3	3	3	23
Sciences naturelles	2	3	2	4	3	2	2	3	21
Étude préparatoire de philosophie	//	//	//	//	//	//	1	1	2
Dessin à main levée	4	4	2	2	2	2	2	2	20
Travaux manuels de filles	3	3	2	2	1	2	1	//	14
Chant	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Gymnastique	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Écriture	2	1	1	//	//	//	//	//	4
TOTAL	27	28	28	29	31	31	32	32	281

Du latin, de l'anglais, de la pédagogie, une seule matière est obligatoire, au choix des élèves.

Un double essai mérite d'être signalé. Les jeunes filles sont admises dans les lycées réals incomplets ainsi qu'au lycée réal complet de Senj. Elles y remplacent l'étude du grec et du latin par les travaux manuels. Nouveauté plus originale : l'accès leur est ouvert aux quatre premières classes de l'école nautique de Bakar. Elles y étaient 26 sur 92 élèves environ en 1898-1899.

« La Croatie-Slavonie nous montre une exposition qui révèle à quel point ce pays est soucieux de donner à la femme les talents dont elle fera usage dans son intérieur.

« Les albums exposés sont complets et soignés; on y remarque comme en Hongrie un goût artistique se traduisant par un heureux assemblage des tons; mais la coupe et la confection des vêtements sont tout à fait à leur début. » (Mme Mariage.)

L'exposition de la Croatie-Slavonie était fort abondante : livres d'instruction, cahiers d'élèves, dessins, programmes, au total 47 numéros sur le catalogue primitif. Le représentant de l'administration croate a consenti, pour établir l'harmonie dans les décisions du Jury, à grouper tous les exposants en une unité représentative de l'enseignement Croato-Slovène, à l'ensemble duquel une médaille d'or a été décernée.

ITALIE.

L'exposition de l'enseignement secondaire avait été installée dans le Pavillon italien de la rue des Nations[1]. Elle s'y est trouvée très à l'étroit, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer des retards ou des incertitudes de classement qui n'ont pas permis à tous les membres du Jury d'en prendre connaissance comme ils l'auraient désiré[2].

L'enseignement secondaire italien est classique ou technique (*réal*).

L'enseignement classique se répartit entre les gymnases, ou le cours d'études est de cinq ans, et les lycées, où il est de trois ans.

Le programme des gymnases comprend :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.					HEURES TOTALES.
	I.	II.	III.	IV.	V.	
Italien	7	7	7	5	5	31
Latin	7	7	7	6	6	33
Grec	//	//	//	4	4	8
Français	//	//	3	3	3	9
Histoire et géographie	2	2	2	3	3	12
Géographie descriptive	3	3	3	//	//	9
Mathématiques	2	2	2	2	2	10
Histoire naturelle	//	//	//	2	2	4
	21 [1]	21	24	25	25	116

[1] Total des heures par semaine dans chaque année.

Le programme des lycées est le suivant :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.			HEURES TOTALES.
	I.	II.	III.	
Italien	5	4	4	13
Latin	4	4	4	12
Grec	3	3	3	9
Histoire et géographie historique	3	4	4	11
Philosophie	2	2	2	6
Mathématiques	4	3	2	9
Histoire naturelle	2	2	2	6
Physique et chimie	2	3	3	8
	25	25	24	74

[1] *Regolamento per i ginnasi e i licei*, 1894. — *R. decreto n. 31, che approva il nuovo regolamento per i ginnasi e i licei*, 1901. — *Programmi d'insignamento ed orari per le scuole technice*, 1899. — *Gli istituti technici e le scuole technice in Italia*, 1900.

[2] La bonne volonté très courtoise des représentants du Gouvernement italien à l'Exposition a du moins levé quelques difficultés, et je dois à l'obligeance de M. le professeur Castelli, directeur au Ministère de l'instruction publique, la communication des ouvrages cités ci-contre.

S'il est permis de fonder une observation générale sur l'étude un peu rapide d'un certain nombre de documents, l'enseignement classique italien s'attache très énergiquement à la culture gréco-latine.

Pourtant la théorie classique est aujourd'hui très discutée en Italie. On a pu dire presque officiellement : « De l'enseignement classique, une seule chose est nécessaire pour nous : l'étude du latin. Encore celle-ci doit-elle être faite avec une méthode large et non pas d'une façon absorbante, afin que la jeunesse ne soit pas élevée dans la familiarité exclusive du passé et l'ignorance du présent. » L'étude du grec a été rendue facultative, sauf pour les élèves qui se dirigent vers les facultés de droit et des lettres.

Les documents que les membres du Jury ont consultés ont laissé une première impression. C'est que chaque gymnase ou chaque gymnase-lycée (les deux établissements sont tantôt réunis, tantôt séparés) a une certaine individualité, une sorte de physionomie spéciale. Ainsi au lycée-gymnase royal Galileo-Galilei, l'enseignement du grec semble plus particulièrement en faveur; au gymnase Meli, on a trouvé de bons devoirs latins de force moyenne. Le lycée-gymnase Vittorio Emmanuele a une fort belle installation, la bibliothèque pédagogique y est abondante et bien composée; les exercices physiques y sont en honneur.

Les membres du Jury n'ont examiné que les résultats des études classiques. Nous pensons cependant qu'il peut y avoir quelque intérêt à faire figurer ici les programmes de l'enseignement moderne, tels qu'ils résultent d'une réforme tentée récemment à titre d'expérience, et qui semble avoir fort bien réussi auprès des familles et au profit des élèves qui se destinent aux professions actives.

Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, l'enseignement technique comprend quatre sections qui diffèrent l'une de l'autre, soit par l'introduction ou la suppression de certaines matières, soit par l'augmentation ou la diminution des heures consacrées aux matières communes.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE											
	GÉNÉRAL			AVEC SPÉCIALITÉ AGRICOLE.			AVEC SPÉCIALITÉ COMMERCIALE.			AVEC SPÉCIALITÉ INDUSTRIELLE.		
	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.
Langue italienne	6	6	5	6	5	5	6	5	5	6	4	4
Histoire et enseignement civique	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue française	3	4	3	3	4	3	3	3	4	3	3	2
Mathématiques	4	4	3	4	4	3	4	2	2	4	4	3
Sciences naturelles	//	2	2	//	3	3	//	3	3	//	3	3
Tenue des livres	//	//	4 1/2	//	//	3	//	3	5	//	//	3
Dessin	4 1/2	4 1/2	3	4 1/2	4 1/2	3	4 1/2	1 1/2	//	4 1/2	4 1/2	5
Calligraphie	3	2	2	3	2	3	3	2	2	3	2	//
Agriculture	//	//	//	//	//	2	//	//	//	//	//	//
Allemand ou anglais	//	//	//	//	//	//	//	4	4	//	//	//
Éléments de mécanique	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	2
Technologie industrielle	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	3
TOTAUX	24 1/2	26 1/2	27 1/2	24 1/2	26 1/2	29	24 1/2	27 1/2	29	24 1/2	28 1/2	29

Il y a donc en Italie un mouvement d'idées pédagogiques actif, un grand souci de toutes les choses d'instruction et d'éducation, des préoccupations pratiques, un effort — et des difficultés — comme partout, pour concilier ces deux modes de culture. La part faite aux idées modernes se manifeste aussi par celle faite à l'enseignement des femmes, dont on a pu observer quelques résultats à l'Exposition. Cet enseignement est apparu comme très vivant, avec tendance à la culture littéraire et plus de part peut-être faite à l'imagination qu'à l'acquisition des connaissances précises. A côté des écoles techniques pour garçons, il y a des écoles techniques de filles (avec deux sections, l'une générale, l'autre commerciale). L'enseignement y est à peu près le même que pour les garçons; on y ajoute seulement les travaux domestiques.

« L'enseignement des travaux à l'aiguille est bien conduit en Italie.

« Les albums exposés prouvent par la bonne gradation de leurs exercices que les ouvrages manuels y sont considérés. J'ai remarqué différents travaux utiles, sérieux ou délicats.

« L'exposition eût été plus complète si l'envoi avait compris un ou deux spécimens de vêtements de jeune fille, de grandeur naturelle.

« Ayant admiré les jolis dessins et aquarelles présentés dans la section de l'enseignement, je crois que les travaux manuels pourront acquérir plus de supériorité, si les élèves des collèges consentent à copier avec leur aiguille (dans une broderie artistique) les notes charmantes de leurs dessins et de leurs coloris.

« Le Collège Saint-Agostino expose un album contenant beaucoup de dessins de coupe et des objets réduits.

« Le Collège réal et l'École supérieure de Milan ont fait de très bons envois.

« Enfin, l'École Marie-Élisabeth de Palerme qui est, je crois, une école professionnelle, expose de riches broderies d'un goût artistique et d'une délicatesse charmante. » (Mme Mariage.)

JAPON.

De l'enseignement au Japon, le Jury ne pouvait juger que les parties extérieures et matérielles pour ainsi dire. Il a été du moins séduit par l'élégance délicate et sobre de cette exposition, par l'ingéniosité de certaines combinaisons d'aménagement. En outre, s'il lui était impossible de discerner les mérites des devoirs très nombreux présentés à son examen, il était du moins en état d'apprécier les travaux qui se rattachent aux arts du dessin, aux ouvrages manuels, à la couture, aux arts féminins. Il y a retrouvé les germes déjà heureusement développés des qualités qui distinguent l'art et l'industrie du Japon.

Les renseignements qui lui ont été fournis oralement et les brochures rédigées spécialement pour 1900 lui ont permis de se rendre compte de l'organisation de l'enseignement secondaire et des progrès réalisés depuis une trentaine d'années [1].

[1] *Notice sur l'organisation actuelle de l'instruction publique au Japon* (Ministère de l'instruction publique), 1899. — *Notice sur l'École normale supérieure de Tokyo*, 1900. — *Résumé historique sur l'École normale supérieure des filles.*

« Quand le Japon s'est ouvert aux étrangers, dit un compte rendu officiel, les idées d'éducation ont suivi le mouvement général de rénovation, et les éducateurs ont cherché une inspiration nouvelle dans les systèmes occidentaux. » En effet, la première loi sur les écoles date de 1868, année même de la Restauration. Et, si le Japon ne s'est pas astreint à imiter absolument les modèles européens, s'il les a adaptés à son tempérament et à ses besoins, il a du moins emprunté la plus grande partie de ses programmes aux nations occidentales.

L'enseignement secondaire est donné aux garçons dans les écoles secondaires, rattachées directement à l'enseignement supérieur, mais qui peuvent être assimilées à nos lycées ou collèges dans leur but et dans l'ensemble de leurs méthodes.

Les élèves y entrent à douze ans, à condition d'être pourvus de l'instruction correspondante à celle qui s'acquiert dans la deuxième année des écoles primaires. La durée des études est de cinq années avec des cours complémentaires facultatifs d'une année au plus. A partir de la quatrième année, des cours professionnels peuvent être introduits à côté des matières obligatoires.

Les matières d'enseignement sont les suivantes : [1]

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES					TOTAL.
	I.	II.	III.	IV.	V.	
Morale	1	1	1	1	1	5
Langue japonaise	4	4	4	4	4	20
Littérature chinoise	3	3	4	3	3	15
Langue anglaise	6	7	7	7	7	34
Histoire	1	2	2	2	2	3
Géographie	2	1	1	1	2	7
Mathématiques	4	4	4	4	4	20
Histoire naturelle, Physique, Chimie	1	1	2	4	4	12
Écriture	1	1	1	//	//	3
Dessin	1	1	1	1	//	4
Gymnastique	3	3	3	3	3	15
Chant (facultatif)	1	1	1	1	1	5
TOTAL GÉNÉRAL	28	29	30	31	31	149

Une École normale supérieure a été instituée en 1872, pour préparer des professeurs. Elle est pleinement constituée depuis tantôt trois ans. Elle fut installée au nord de Tokyo, « dans le lieu illustre », où se trouvaient la plus ancienne université du Japon et un sanctuaire élevé à Confucius, « le maître unique, durant plus de mille ans, des

[1] C'est le programme de l'école annexe à l'École normale supérieure (hommes).

éducateurs japonais et leur guide dans leur tâche difficile ». C'était proclamer le rôle élevé et idéal qu'on attribuait à l'École.

Elle paraît aujourd'hui en plein développement. La division en deux sections des lettres et des sciences [1], et l'annexion d'écoles primaire et secondaire, d'un musée d'éducation, en font un organisme très vivant pourvu à la fois de moyens d'étude et de moyens d'action.

L'enseignement secondaire est donné aux filles dans les Écoles supérieures. La première fut fondée en 1872 à Tokyo; il en existe aujourd'hui huit, rattachées à l'État. Le gouvernement japonais attache une très grande importance à tout ce qui concerne cet enseignement, et les souverains du Japon ne manquent aucune occasion de le témoigner par des déclarations solennelles et — ce qui vaut mieux — par une sollicitude active.

En 1875, l'Impératrice s'exprimait ainsi :

L'éducation des filles est le fondement de la première éducation des enfants. La négliger, c'est vraiment une faute bien grave. Nous sommes heureuse de savoir que l'on a déjà commencé à construire un établissement spécial destiné pour l'École normale de filles. Aussi nous voulons faire une donation de 5,000 yens (25,000 francs) pour couvrir au moins une partie des frais de la première installation.

Les écoles supérieures de filles sont assimilées aux écoles secondaires de garçons. Leurs programmes ont été fixés par un rescrit de 1895 (p. 77). La durée des études y est de quatre ans, sauf diminution ou augmentation d'une année, suivant les besoins locaux, et adjonction de cours complémentaires de deux ans au maximum. Les filles entrent dans les écoles supérieures au même âge et aux mêmes conditions que les garçons dans les écoles secondaires.

La pédagogie, le chinois classique, les travaux manuels peuvent être ajoutés comme matières facultatives.

« L'exposition du Japon nous montre peu de spécimens se rapportant à l'enseignement des travaux à l'aiguille; le genre m'a paru comparable aux écoles professionnelles françaises sans en égaler cependant la valeur.

« J'ai remarqué deux broderies sur soie :

« 1° Un panneau (avec oiseaux et fleurs) tout à fait joli;

« 2° Une suite d'échantillons gradués, sorte de méthode composée par des professeurs pour montrer cet art charmant : la broderie du passé.

« J'ai noté quelques cordelettes tressées et une corbeille de fleurs artificielles.

« Mon attention a été particulièrement attirée par une *série de modèles de coupe,*

[1] Subdivisées elles-mêmes en sous-sections de pédagogie, de langue japonaise, de langue chinoise, d'histoire et de géographie, de physique, de chimie et de mathématiques, d'histoire naturelle.

PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES FILLES.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	1re ANNÉE.	HEURES.	2e ANNÉE.	HEURES.	3e ANNÉE.	HEURES.	4e ANNÉE.	HEURES.	5e ANNÉE.	HEURES.
Morale.....	Notions de morale, cérémonies pratiques.	1	*Suite.*	1	*Suite.*	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2
Langue nationale....	Lecture, narration.	4	*Suite.*	4	*Suite.* Grammaire.	4	*Suite.*	4	*Suite.*	4
Langue étrangère...	Lecture, traduction, narration, conversation, écriture.	4	*Suite.*	4	*Suite.*	4	*Suite.*	3	*Suite.*	3
Histoire.....	Histoire du Japon.	2	*Suite.*	2	*Suite.* Histoire universelle.	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2
Géographie.....	Géographie du Japon.	2	*Suite.* Géographie générale.	2	*Suite.* Géographie physique.	2	"	"	"	"
Mathématiques.....	Fractions décimales et ordinaires. Proportions.	2	Proportion, pourcentage.	2	Pourcentage, questions diverses.	2	Calcul avec abacus japonais, notions d'algèbre.	2	Notions de géométrie.	2
Sciences.....	Botanique, zoologie.	2	Minéralogie, chimie.	2	Physique.	2	Physiologie, hygiène.	2	"	"
Ménage	"	"	"	"	"	"	Habillement, nourriture, habitation.	2	Première éduc. des enfants. Petits trait. des malades, etc.	4
Couture.....	Couture, coupage et raccommodage des vêtements ordinaires.	4	*Suite.*	4	*Suite.*	4	*Suite.*	4	*Suite.*	4
Écriture..... ...	Kaïsho.	1	Guiôsho.	1	Kana Soho.	1	*Suite.*	1	*Suite.*	1
Dessin....	Dessin à main libre.	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2	*Suite.*	1	*Suite.*	1
Musique.....	Chant.	2	*Suite.*	2	*Suite.*	1	*Suite.*	1	*Suite.*	1
Gymnastique.....	Jeu, gymnastique ordinaire.	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2	*Suite.*	2
TOTAL.....	.....	28	.....	28	.....	28	.....	26	"	26
Littérature chinoise..	"	"	"	"	"	"	Lecture.	2	*Suite.*	2

appropriés aux besoins du pays, qui, tout en ne ressemblant pas à nos tracés géométriques, conduit cependant les élèves à faire une robe japonaise primitive, mais pratique. » (Mme Mariage.)

L'École normale supérieure des filles, créée en l'année 1874, est définitivement constituée depuis 1890. D'après les arrêtés ministériels de 1896, 1897, 1899, elle est divisée en trois sections des lettres, des sciences, des travaux manuels. Un intérêt particulier de son organisation consiste dans l'adjonction d'une école supérieure de filles, d'une école primaire, d'une école maternelle. Ce qui permet de faire figurer les exercices pratiques à côté de l'enseignement et de la pédagogie théoriques.

MEXIQUE.

Le catalogue du Mexique annonçait une exposition abondante. Ce que le Jury a pu en apercevoir lui permet de penser qu'elle eût été intéressante, mais malgré des tentatives plusieurs fois répétées, il n'a pu ni s'entretenir avec les exposants eux-mêmes, ni étudier analytiquement les documents fort nombreux qui sont restés inclassés. Il a donc dû, à son très grand regret, se borner à quelques constatations générales. Il en ressort que le Ministère mexicain de l'instruction publique a certainement fait de grands efforts pour développer l'instruction et la rapprocher des conceptions européennes.

NORVÈGE.

Le Ministère des cultes et de l'instruction publique n'exposait que des documents législatifs et administratifs, mais qui suffisaient à faire connaître un mode vraiment original d'enseignement[1].

En voici les points essentiels :

1° Unité organique du primaire et du secondaire depuis la loi de 1896, celui-ci n'étant que la suite et le complément de celui-là;

2° Suppression du latin et du grec;

3° Écoles de l'État ouvertes aux filles et aux garçons réunis.

L'enseignement secondaire est professé dans les écoles moyennes et les gymnases. La durée des études est de quatre ans (de 11 à 15 ans) dans les premières, de trois ans dans les seconds.

[1] L'*Instruction publique de la Norvège à la fin du XIXe siècle*, en résumé par Heiberg, chef de bureau au Ministère des cultes et de l'instruction publique (tirage à part de *La Norvège*, ouvrage officiel publié à l'occasion de l'Exposition de 1900).

PROGRAMME DES ÉCOLES MOYENNES.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.			
	I.	II.	III.	IV.
Religion	2	2	2	1
Norvégien	5	4	4	4
Allemand	6	5	5	5
Anglais	//	5	5	5
Histoire	3	2	3	3
Géographie	2	2	2	2
Sciences naturelles	3	2	2	3
Calcul et mathématiques	5	5	5	5
Dessin	2	2	2	2
Écriture	2	1	//	//
Gymnastique	3	3	3	4
Travaux manuels	2	2	2	2
Chant	1	1	1	//
Total	36	36	36	36

La loi permet l'établissement d'écoles moyennes où — avec ou sans adjonction d'autres matières — l'enseignement ne comprend qu'une seule langue étrangère, et où le programme est plus ou moins réduit quant aux mathématiques.

Pour les filles, l'éducation domestique est ajoutée au programme.

« Le gymnase est une école de jeunes gens qui, prenant l'élève à la sortie de l'école moyenne, le conduit au terme de son instruction générale supérieure, tout en le préparant aux études scientifiques. » Dans le programme ci-dessous, on observera que la première année est commune pour les trois classes; la trifurcation ne commence qu'avec la seconde année, et l'enseignement exceptionnel du latin ne comporte jamais que deux ans.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	COURS DE SCIENCES. — CLASSES.			COURS DE LANGUES ET D'HISTOIRE — CLASSES.			COURS DE LATIN (dans les cas exceptionnels où il est permis.) — CLASSES.		
	I.	II.	III.	I.	II.	III.	I.	II.	III.
Religion	1	1	2	1	1	2	1	1	2
Norvégien	4	5	4	4	6	5	4	5	4
Allemand	3	3	3	3	3	3	3	3	3
A reporter	8	9	9	8	10	10	8	9	9

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	COURS DE SCIENCES. — CLASSES.			COURS DE LANGUES ET D'HISTOIRE. — CLASSES.			COURS DE LATIN (dans les cas exceptionnels où il est permis). — CLASSES.		
	I.	II.	III.	I.	II.	III.	I.	II.	III.
Report	8	9	9	8	10	10	8	9	9
Anglais	4	2	2	4	7	7	4	2	2
Français	4	2	2	4	4	3	4	5	//
Latin	//	//	//	//	//	//	//	7	11
Histoire	3	3	3	3	5	5	3	3	3
Géographie	1	1	2	1	1	2	1	1	2
Sciences naturelles	4	5	5	4	1	1	4	1	1
Mathématiques	4	6	6	4	2	2	4	2	2
Dessin	2	2	1	2	//	//	2	//	//
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30	30

En outre, six cours par semaine sont partagés entre la gymnastique et le chant. Les travaux manuels peuvent aussi être inscrits au programme.

En connexion avec l'école moyenne ou, lorsqu'il y a gymnase, avec la première classe du gymnase, il pourra être établi des cours d'un an, formant un tout indépendant, comme préparation à certaines positions de la vie pratique, par exemple au commerce.

L'école industrielle pour jeunes filles à Christiania est une école subventionnée par l'État. On y enseigne la couture en blanc, la confection des robes et vêtements, le tissage et les travaux manuels de luxe. Elle comptait, en 1896-1899, 177 élèves, dont 97 suivaient le cours pendant un an, les autres pendant quelques mois. Le Jury a décerné une médaille d'argent à cette école dont la direction générale et les résultats paraissent fort intéressants.

PORTUGAL.

LE PORTUGAL, qui est en pleine réforme de son enseignement depuis 1895, exposait des plans, des photographies d'établissements, et rendait compte des conceptions pédagogiques qu'il cherche à réaliser, dans une brochure rédigée au nom de l'Inspection générale de la section portugaise à Lisbonne[1].

On y relève les points suivants :

Les lycées, au nombre de 24, se divisent en lycées centraux et lycées nationaux. La durée des études est de sept ans dans les premiers, de cinq ans dans les seconds. L'enseignement supérieur n'est ouvert qu'aux élèves des lycées centraux.

[1] L'*Instruction secondaire au Portugal*, par le docteur José-Maria RODRIGUEZ, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Coïmbre, recteur au Lycée central de Lisbonne. Gr. in-8°.

L'enseignement libre privé et l'enseignement domestique sont reconnus par l'État sous certaines conditions, tout particulièrement celle de la surveillance du Gouvernement, et l'obligation pour les élèves de cette catégorie de s'inscrire chaque année au lycée du district, s'ils veulent obtenir des brevets officiels.

Les livres de classe doivent être les mêmes pour toutes les écoles privées ou publiques, et ils sont choisis tous les cinq ans par une commission spéciale.

Le tableau ci-dessous indique les matières professées dans les lycées, la durée des études et le nombre des leçons hebdomadaires pour chacune des matières :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	COURS GÉNÉRAL.					COURS COMPLÉMENTAIRE.		TOTAL DES HEURES D'ÉTUDE par semaine, pour chaque matière dans toutes les classes.
	1re ANNÉE ou 1re CLASSE.	2e ANNÉE ou 2e CLASSE.	3e ANNÉE ou 3e CLASSE.	4e ANNÉE ou 4e CLASSE.	5e ANNÉE ou 5e CLASSE.	6e ANNÉE ou 6e CLASSE.	7e ANNÉE ou 7e CLASSE.	
Langue et littérature portugaises	6	6	3	3	4	4	4	30
Langue latine	6	6	5	5	4	4	4	34
Langue française	//	4	3	3	3	//	//	13
Langue anglaise	//	//	(4)	(4)	(4)	//	//	(12)
Langue allemande	//	//	4	4	4	5	4	21
Géographie	2	1	2	1	1	1	1	9
Histoire	1	1	2	2	2	3	4	14
Mathématiques	4	4	4	4	4	4	4	23
Sciences physiques et naturelles	2	2	2	4	4	4	5	23
Philosophie	//	//	//	//	//	2	2	4
Dessin	3	3	3	2	2	//	//	13
TOTAL	24	27	28	28	28	27	27	189

L'étude de la langue anglaise est obligatoire pour les élèves qui ne veulent suivre que le cours général; celle de l'allemand est nécessaire pour l'immatriculation dans les cours supérieurs. Toutefois, l'étude simultanée de ces deux langues n'est pas permise. Le grec, « qui figurait à l'ancien programme de l'enseignement secondaire, mais que presque personne n'étudiait », est professé actuellement dans deux chaires, dont l'une fait partie du cours supérieur de lettres, et l'autre forme une annexe de la Faculté de théologie à l'Université de Coïmbre. Cette solution élégante et l'aveu sincère sur lequel on la fonde, méritent de retenir l'attention. Il y a, dans chaque classe, un directeur qui est un des professeurs respectifs, nommé par le Gouvernement sur la proposition du recteur. Les attributions principales du directeur de classe consistent : à veiller à ce que dans la classe l'enseignement soit uniforme et que la connexité, qui doit exister entre toutes les matières, y soit maintenue : à réunir en séance les professeurs de la classe pour l'exécution des programmes; à régler avec ces professeurs la distribution du travail dans les classes et à domicile, de façon à tenir toujours compte du développement physique et psychique des élèves et à éviter de les surmener dans l'étude d'une ou de

IMPRIMERIE NATIONALE.

plusieurs matières par des exercices, dont le nombre ou la difficulté ne puisse s'ajouter pendant la même journée aux études des autres matières; à recueillir hebdomadairement les notes de fréquentation des classes, d'aptitude littéraire et de conduite des élèves, et à les inscrire en conférence sur le registre respectif; à fournir des renseignements sur l'état des élèves et à communiquer aux parents ou aux personnes chargées de leur éducation tout fait dont ils doivent être informés; à réclamer le matériel d'enseignement nécessaire pour sa classe et à veiller à sa conservation; à maintenir l'ordre et la discipline dans son cours; et, enfin, à surveiller l'exécution des dispositions légales relatives aux élèves et aux professeurs de sa classe».

Le Jury avait également à examiner une brochure sur le *Royal collège militaire,* établissement assimilé aux lycées, mais où la langue anglaise est une matière obligatoire et où les exercices physiques tiennent une place beaucoup plus grande. Les vues et plans du collège donnent l'idée d'un édifice confortable, sans excès de luxe, distribué et agencé selon les nouvelles méthodes, pourvu de salles de travail et de collections bien appropriées à leur usage.

Le Jury a été très intéressé par ces divers documents; il y a trouvé la trace d'une pédagogie très en éveil, mais d'une pédagogie qui n'a pas encore passé entièrement dans les faits. Il a accepté de tous points cette conclusion de la brochure officielle, qui contient une réserve et un espoir. La réforme de 1895 «ne pourra produire que des résultats excellents, dès que l'exécution en sera complète».

C'est dans ces conditions qu'il a décerné une médaille d'or à l'Inspection générale de la section portugaise à Lisbonne.

ROUMANIE.

L'organisation actuelle de l'enseignement secondaire date de la grande loi de 1898 sur l'enseignement secondaire et supérieur [1].

L'enseignement pour les garçons est donné dans les gymnases et lycées; les premiers ne constituant que les quatre premières classes des seconds et formant un cycle complet de connaissances; quant aux lycées, il ont huit ans de cours et leur organisation comporte trois sections : une section moderne (réale), une section classique proprement dite et une section classique moderne.

Dans ces trois sections, le nombre des matières communes est considérable : religion, langues roumaine, française et allemande, histoire, psychologie et logique, économie politique, droit usuel et instruction civique, musique vocale et gymnastique. Dans la première, les sciences occupent une place particulière; dans la seconde, le grec et le latin; dans la troisième, le latin, les sciences physico-naturelles, la géographie.

[1] *L'Enseignement public en Roumanie.* Publication du Ministère de l'instruction publique et des cultes, 1900.

Un des intérêts de cette organisation signalé par le rapporteur de la loi consiste dans l'institution d'un enseignement complet à la base des quatre premières années, la trifurcation ne commençant qu'assez tard.

L'enseignement secondaire des filles se partage en écoles du premier et du second degré. Dans les premières, quatre années formant un cycle complet ; dans les secondes, quatre autres années sont réservées aux élèves qui veulent une instruction plus développée.

Les matières enseignées sont : la religion, les langues roumaine, française, allemande, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la géométrie élémentaire et les notions premières de comptabilité, la cosmographie, les sciences physico-naturelles, la pédagogie, l'hygiène et la pharmacie domestique, l'ouvrage manuel, la calligraphie et le dessin, la musique vocale et la gymnastique. On y ajoute, au second degré, la psychologie, la logique, l'économie politique, le droit usuel, l'instruction civique et l'une des trois langues latine, italienne ou anglaise. C'est, comme on le voit, un cercle très étendu. Les jeunes filles qui ont choisi le cours de latin peuvent s'inscrire, avec leur certificat d'études, à l'Université.

« En une exposition bien présentée, nous remarquons de jolis travaux.

« Les chemisettes, finement brodées de points de chaînette et de paillettes d'or, sont d'un heureux effet; nos petites Françaises pourraient s'en inspirer pour orner leurs vêtements élégants. L'École secondaire nous montre de la lingerie remarquable; cette exposition m'a paru extrêmement intéressante, puisqu'elle renferme à la fois les objets utiles et les travaux de fantaisie.

« L'École professionnelle secondaire Élisabeth offre, à notre appréciation, de merveilleux morceaux de dentelle et de broderie. » (Mme Mariage.)

RUSSIE.

L'exposition organisée par le Gouvernement russe, sous la haute direction de M. Schwartz, assisté de M. de Kowalewski, était une des plus considérables, non seulement par le nombre, mais par la valeur, la variété ou l'importance des objets rassemblés. C'était l'enseignement secondaire russe tout entier et une conception d'enseignement qu'on avait sous les yeux[1].

[1] *Enseignement secondaire des garçons en Russie*, par M. Piatnisky, rédigé (traduit?) par E. Kovalevski, 1900. — *Abrégé des plans d'étude des établissements d'instruction secondaire* (Ministère de l'instruction publique), 1900. — *Enseignement secondaire de jeunes filles en Russie*, 1900. — *Établissements militaires d'éducation en Russie*, 1899. — *Les institutions de l'Impératrice Marie*, notice. — *Gymnase de garçons de S. A. R. le Grand-duc Michel à Tiflis*, 1900. — *Premier gymnase de Kief*, par J. Possadsky, directeur du gymnase, 1900. — *Gymnase classique de Rostov-sur-Don*, plaquette. — *Notice sur les colonies scolaires de Moscou*, 1900. — *Excursion au Caucase par les élèves de l'École normale de Soumy (Arrondissement de Kharkoff)*, 1899. — *Notice sur la construction et le système de chauffage et de ventilation*

Il est actuellement constitué d'après la division en gymnases (type classique) et écoles réales (type moderne); les premiers, au nombre de 193, les secondes, de 113.

Mais, ainsi que la plupart des pays européens, la Russie est encore dans la période des recherches et des incertitudes.

Pour n'en donner qu'un exemple, les pédagogues russes avaient entrepris, il y a quelque vingt ans, de restaurer les études dites *classiques*, et de développer la connaissance du grec et du latin. Il a fallu, dès 1888, reconnaître que la réforme avait produit peu de résultats et donner une place plus grande aux langues modernes. Le latin et le grec ont encore une très large part dans les programmes, comme on le verra ci-dessous. Leur restera-t-elle acquise? Il est permis d'en douter, puisque le problème de l'enseignement secondaire est toujours agité.

« On revise actuellement les plans d'études des écoles de villes et des gymnases de jeunes filles; ceux des gymnases classiques et des écoles réales attendent leur tour, car, selon l'avis de beaucoup de pédagogues, ils exigent aussi certaines améliorations. » — Les deux systèmes d'enseignement secondaire des garçons, dit encore M. Piatnisky, sont sur le point d'être réorganisés.

TABLEAU DES LEÇONS AUX GYMNASES DES GARÇONS.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSE PRÉPARATOIRE.	CLASSES I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	TOTAL.
Religion	4	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Russe et slavon (littérature et logique)	6	5	4	4	3	3	3	3	4	29
Latin	//	6	6	5	5	5	5	5	5	42
Grec	//	//	//	4	5	6	6	6	6	33
Mathématiques	6	4	4	3	4	4	4	3	3	29
Physique	//	//	//	//	//	//	2	3	2	7
Histoire	//	//	//	2	2	3	2	2	2	13
Géographie	//	2	2	2	2	//	//	//	//	8
Français	//	//	3	2	3	3	2	3	3	19
Allemand	//	//	3	3	3	3	3	2	2	19
Calligraphie et dessin	6	4	4	2	//	//	//	//	//	10
TOTAL pour ceux qui étudient les deux langues modernes	22	23	28	29	29	29	29	29	29	225
TOTAL pour ceux qui n'étudient qu'une seule langue — français	22	23	25	26	26	26	26	27	27	206
TOTAL pour ceux qui n'étudient qu'une seule langue — allemand	22	23	25	27	26	26	27	26	26	206

REMARQUE. Les leçons de langues modernes sont arrangées de manière que les élèves puissent étudier (avec la permission du directeur qui ne peut la donner qu'après avoir consulté le conseil pédagogique) les deux langues à la fois. Les élèves qui ne sont pas assez forts dans les objets obligatoires ne peuvent étudier qu'une langue.

du second gymnase de demoiselles à Kharkoff, 1899. — *Aperçu sur le développement graduel du gymnase privé de Mme Chaffé à Saint-Pétersboug*, 1900. — M. de Kowalewski a, en outre, fourni aux membres du Jury les renseignements oraux les plus circonstanciés.

Les écoles réales (type moderne) présentent au point de vue du nombre et de la composition des classes une grande diversité. Les unes contiennent le nombre réglementaire de classes, ainsi que des sections commerciales et des classes supplémentaires. Les autres, en plus des classes réglementaires, possèdent une classe supplémentaire dans la section commerciale. D'autres encore, une ou deux sections commerciales sans classes supplémentaires; d'autres, enfin, n'ont pas le nombre réglementaire de classes. Ce dernier cas se rencontre surtout dans les gymnases récemment ouverts.

On trouve dans le tableau suivant, sous réserve des explications ci-dessus, l'essentiel caractéristique de leur enseignement :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSE PRÉPARATOIRE.	CLASSES						TOTAL sans compter la CLASSE PRÉPARATOIRE.	DIVISION COMMERCIALE.		TOTAL sans compter la CLASSE PRÉPARATOIRE.	CLASSE SUPPLÉMENTAIRE.
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.		V.	VI.		
Religion	4	2	2	2	2	2	2	12	2	2	12	2
Langue russe	6	5	5	4	4	3	3	24	3	3	24	4
Langue allemande	//	6	6	5	4	3	3	27	3+2	3+2	31	5
Langue française ou une autre langue étrangère	//	//	5	5	4	2	2	18	2+1	2+3	22	//
Géographie	//	2	2	2	2	//	2	10	//	2	10	2
Histoire	//	//	//	2	2	2	4	10	2	2	8	4
Mathématiques	6	3	4	4	6	5	6	28	4	3	24	3
Physique	//	//	//	//	//	4	4	8	4	4	8	2
Histoire naturelle	//	//	//	2	2	3	//	7	3	7	7	2
Dessin	2	4	4	2	2	4	2	26	//	//	16	3
Dessin linéaire	//	//	//	2	2	2	2					2
Calligraphie	4	2	2	//	//	//	//	4	//	//	4	//
Tenue des livres	//	//	//	//	//	//	//	//	4	4	8	//
TOTAL	22	24	30	30	30	30	30	174	30	30	174	29

Les sections commerciales (qui existent dans 20 écoles réales) sont réservées aux écoliers les plus faibles; au contraire, la classe supplémentaire est organisée pour recevoir les meilleurs élèves des classes normales et les préparer aux examens d'entrée de certaines écoles spéciales supérieures.

La pédagogie russe, très informée, très attentive, très consciente d'elle-même, a le souci extrêmement vif de développer la haute culture intellectuelle. Cela apparaît naturellement dans l'enseignement classique plus que dans le moderne. On l'a vu à l'Exposition par l'importance donnée aux devoirs littéraires, à l'étude théorique des différentes langues, même à la connaissance archéologique des civilisations anciennes. On en trouvera des exemples à propos de certains exposants privés.

Dans l'application des programmes et des méthodes, le jury a distingué plus particulièrement les gymnases de Rostof-sur-Don, de Vilna, de Vitebsk, les écoles réales de Bilostock, de Dvinsk, d'Ekatérinoslav, de Kharkoff, de Rostof-sur-Don, de Soumy, de Tumène, de Voskressensky; l'école classique (luthérienne) de Sainte-Anne, à Saint-Pétersbourg.

C'est la Russie, peut-être, qui s'était préoccupée de donner le plus de renseignements précis sur les progrès réalisés ou possibles dans l'hygiène scolaire, à laquelle on attache depuis quelque temps une si grande importance. Elle avait exposé de nombreuses brochures sur la question et un grand nombre de plans de gymnases ou d'écoles. On pourrait prendre comme type le « PREMIER GYMNASE DE KIEFF », qui contient un internat pour 100 élèves environ. C'est un fort bel édifice et fort bien conçu. Il occupe une superficie de 30,000 mètres carrés, sur lesquels 3,640 sont pris par les bâtiments; 23,500 sont réservés aux jardins, aux terrasses pour les jeux, etc.; 1,660 forment un enclos annexe. Les classes sont vastes. Tout le gymnase est pourvu de calorifères, d'appareils de ventilation, éclairé à l'électricité. Aux plans étaient annexés des tableaux schématiques, relatifs à l'alimentation, à l'analyse de l'air, etc. (Médaille d'or.)

Mêmes observations pour le gymnase de filles de Kharkoff, établi en 1882 aux frais de la municipalité, agrandi en 1889, et qui ne compte pas moins de 840 élèves.

Il faut réserver une place à part aux colonies scolaires. La Russie est un des rares pays où ce système existe dans l'enseignement secondaire, mais c'est aussi l'un des pays où les institutions charitables tiennent la plus grande place dans les trois ordres d'enseignement. Nous signalons, ne fût-ce qu'en passant, ce trait particulier. La première idée des colonies scolaires a été réalisée par l'initiative privée; elle l'a été au profit des gymnases tout d'abord, et non pas des écoles primaires. Il existe aujourd'hui, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Saratoff, à Ekatérinoslav, à Bakou, etc., un grand nombre de sociétés privées qui se consacrent à cette œuvre de bienfaisance. Le but est d'abord de restaurer la santé des enfants malingres et chétifs, puis aussi de leur faire connaître le pays russe, de les habituer à la vie et aux travaux des champs.

Les voyages scolaires, organisés eux aussi par des comités privés, ont un caractère plus pédagogique et sont réservés aux élèves des écoles supérieures. En 1898, ceux de l'école réale de Soumy (Gouvernement de Kharkoff) ont parcouru toute la région du Caucase : Tiflis, Bakou, Batoum et sont revenus à Soumy, en visitant Odessa et Kieff.

Les ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES D'ÉDUCATION ne doivent pas être confondus avec les Écoles spéciales; ils peuvent être assimilés aux gymnases ou aux écoles réales. Bien qu'on ait été amené, en 1882 et en 1886, à y renforcer l'éducation technique et pratique, il reste encore aux études générales une part très suffisamment large. Le programme suivant, réparti sur sept années (au lieu de huit ou neuf dans les gymnases),

montre les ressemblances et les différences entre l'enseignement des établissements militaires et celui des écoles civiles. On remarquera dans ce tableau que le français occupe une grande place; les membres du Jury ont pu constater des résultats remarquables de cet enseignement. (Grand prix.)

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.							TOTAL.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	
I. Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
II. Langue russe	5	4	5	4	4	4	4	30
III. Langue française	5	4	4	4	3	3	3	26
IV. Langue allemande	//	5	6	4	3	3	3	24
V. Mathématiques	4	4	4	6	6	6	6	36
VI. Histoire naturelle	//	2	2	2	2	//	//	8
VII. Physique	//	//	//	//	3	4	3	10
VIII. Cosmographie	//	//	//	//	//	//	2	2
IX. Géographie	2	//	//	2	2	2	2	10
X. Histoire	//	//	2	3	3	3	3	14
XI. Législation	//	//	//	//	//	//	2	2
XII. Écriture	3	1	1	//	//	//	//	5
XIII. Dessin	3	2	3	2	2	3	//	15
TOTAL	24	24	29	29	30	30	30	196

« Le Caucase a fort changé au point de vue de l'instruction publique depuis une cinquantaine d'années. Le temps n'est plus où il fallait payer 20 kopeks par jour aux parents pour qu'ils voulussent bien envoyer leurs enfants à l'école. » Les nombreux tableaux statistiques, annexés à l'exposition de l'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE DU CAUCASE, montrent, en effet, combien les progrès ont été considérables, et l'histoire de la fondation du Gymnase du Grand-duc Michel témoigne du rôle de l'initiative privée dans toutes les questions d'éducation. Il fut créé en 1874, à la place d'un premier gymnase devenu insuffisant, mais on n'avait pu l'installer que dans un local incommode. En 1891, un comité ouvrit une souscription pour un nouvel édifice; au bout de quelques jours, on avait assez de fonds pour en commencer la construction, achevée à la veille de 1900, avec le concours de l'État. C'est un bâtiment presque luxueux. La grande salle de réception, voûtée sur une hauteur de 14 mètres, n'est sans doute pas d'un emploi pratique très courant, mais il n'est pas mauvais, après tout, que les parties publiques d'un lycée aient grand air. (Médaille d'or.)

ENSEIGNEMENT DES FILLES.

Nulle part peut-être l'enseignement secondaire des femmes n'est plus développé qu'en Russie, au moins si l'on en juge par le chiffre de ses 476 écoles. Celles-ci se

partagent en trois groupes : 347 écoles dépendant du Ministère de l'instruction publique (subdivisées en progymnases avec 4 ou 5 années d'études et gymnases complets avec 7 années); 32 instituts (cours fermés) et 30 lycées, faisant partie des Institutions de l'Impératrice Marie; 69 écoles rattachées au département du Saint-Synode. Ajoutons à cela un assez grand nombre d'établissements privés.

Ce programme d'enseignement est commun aux trois groupes :

TABLEAU DES LEÇONS AUX GYMNASES DE JEUNES FILLES[1].

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.							TOTAL.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	
MATIÈRES OBLIGATOIRES.								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Langue russe	4	4	3	3	3	3	3	23
Allemand ou français	5	5	4	3	4	3	2	26
Mathématiques	3	3	3	3	3	4	4	23
Géographie	2	2	2	2	//	//	2	10
Histoire	//	//	2	2	3	3	2	12
Histoire naturelle et physique	//	//	//	2	2	3	3	10
Calligraphie	2	2	1	1	//	//	//	6
Ouvrages manuels	//	//	2	2	2	3	1	9
TOTAL	18	18	19	20	19	20	19	133
MATIÈRES FACULTATIVES.								
Dessin	2	2	2	2	2	2	2	14
Pédagogie et hygiène	//	//	//	//	//	//	2	2
Danse	1	1	1	1	1	1	1	7
Chant	1	1	1	1	1	1	1	7
Latin	6	6	6	5	5	5	5	38
Grec	//	//	5	5	6	5	6	27

Mais le latin et le grec qui figurent ci-dessus ne sont introduits dans les gymnases de filles qu'avec l'autorisation de l'administration supérieure.

Ce programme n'est pas très éloigné de celui des écoles réales; le niveau de l'enseignement paraît bien être à peu près le même dans ces deux espèces d'établissements; cependant l'éducation pour les filles semble prendre parfois une tournure plus classique, plus aristocratique, si l'on veut. Cela se manifeste par l'introduction facultative du latin et du grec, par le souci constant d'éveiller l'esprit littéraire, par le dévelop-

[1] On ajoute dans certains gymnases une huitième année consacrée à des leçons de pédagogie et à un complément d'études supérieures pour les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement.

pement du dessin, de la musique et même de la danse, considérée, elle aussi, comme esthétique. Pourtant les éducateurs russes ne négligent pas d'exercer les jeunes filles aux ouvrages manuels et on a organisé pour elles depuis trois ou quatre ans, dans quelques établissements, « des excursions et promenades scientifiques au printemps et en automne. Le but principal de ces promenades est de faire visiter aux élèves les fabriques du voisinage, les monuments historiques, les ruchers, l'herborisation et même les observations astronomiques ». C'est un très bon essai d'éducation pratique.

« L'enseignement des travaux à l'aiguille est très suivi en Russie, et S. M. l'Impératrice s'en occupe tout particulièrement. Le mode d'instruction se rapproche de celui que nous avons en France, avec cette différence qu'en Russie on continue à faire faire énormément d'exercices et que nous, au contraire, nous cherchons à en diminuer le nombre. Nous permettons aux élèves d'entreprendre très promptement des objets utiles (lingerie ou vêtements) qu'elles sont heureuses de porter.

« A l'Exposition universelle, la Russie nous montre les travaux à l'aiguille de nombreux établissements, instituts ou gymnases, qui se sont efforcés d'envoyer des spécimens bien gradués et très intéressants.

« Nous y remarquons :

« 1° Tous les exercices concernant la couture proprement dite;

« 2° Le tricot et le filet, fort en faveur en ce pays (le tricot préservant du froid, le filet décorant les intérieurs);

« 3° La broderie, le tissage des tapis;

« Enfin, la coupe et la confection des objets utiles, en commençant par la lingerie pour terminer par la robe de classe. Cette robe, d'une coupe sévère, sans recherche, est simplement pratique.

« En général, l'enseignement des travaux à l'aiguille paraît être très sérieusement fait en Russie.

« Au Champ de Mars, nous voyons les travaux de cinq gymnases, dont le plus remarquable est celui de Taganrog.

« Dans le pavillon de la princesse Marie, beaucoup d'instituts ou de gymnases ont exposé, parmi lesquels :

« L'Institut de Kieff, dont l'envoi est remarquable;

« Les Instituts Alexandre et Nicolas Ier;

« Le Lycée de Vilna;

« L'Institut Marie, à Nijni-Novgorod;

« Le Lycée de Moscou, etc. » (Mme Mariage.)

On le voit, le Gouvernement russe a de bonne heure abordé, non seulement sans méfiance, mais avec une volonté très ferme, le gros problème de l'enseignement secondaire féminin. Il se félicite de voir « la société elle-même et les institutions locales contribuer par des dons, des subventions, à l'entretien des écoles, faire acte d'initiative

par toutes sortes de fondations ». Il y voit la preuve « que toutes les classes de la société ont conscience de la nécessité de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles ». Paroles à retenir.

Aussi, les progrès réalisés sont-ils remarquables, si l'on songe que le nombre des élèves a passé de 35,000, en 1878, à 94,000, en 1898, dans les gymnases de l'État, et s'élève au total à 130,000. Presque toutes appartiennent à la bourgeoisie ou à la classe des fonctionnaires ou des employés [1].

Le Jury a noté spécialement l'École supérieure Marie pour les jeunes filles, à Vilna, et le Gymnase de jeunes filles, à Taganrog.

Il faut mettre à part les Institutions de l'Impératrice Marie. C'est un ensemble de fondations charitables dues à l'Impératrice Maria Fedeorovna, dont elles ont pris le nom. Le développement en a été tel qu'on en compte aujourd'hui 600, consacrées aux œuvres les plus diverses et pieusement entretenues et accrues par les Impératrices, héritières de la pensée de la créatrice.

Un grand nombre de ces fondations se rattachent à l'enseignement. En 1828, date de la mort de l'Impératrice Marie, il y avait 5 écoles secondaires, des cours spéciaux pour les institutrices, des écoles de commerce, des écoles de sages-femmes. Aujourd'hui les établissements d'instruction placés sous le haut patronage des Impératrices Maria et Alexandra, comprennent des instituts-internats et des lycées-externats. On y reçoit des jeunes filles pauvres ou des filles de militaires et de fonctionnaires.

L'exposition spéciale de ces écoles avait été installée aux Invalides. Elle comprenait des devoirs d'élèves, mais surtout des travaux professionnels : dessin, ouvrages de femmes, exercices d'économie domestique. Le rapprochement avec nos maisons de la Légion d'honneur venait volontiers à l'esprit. (Grand prix.)

« La question du travail des femmes s'est nettement posée dans les vingt dernières années »; telle est la parole qui nous vient de Russie. L'enseignement s'y est essayé à résoudre le problème dans les parties qui lui incombent. Deux établissements d'instruction supérieure, dont un pour la médecine, créés à Saint-Pétersbourg par l'initiative privée; des cours de travaux manuels et de travaux domestiques pour les institutrices; 48 écoles professionnelles; cours d'art culinaire; écoles de commerce, de télégraphie; écoles d'art dentaire, de sages-femmes; voilà un effort large et hardi. Enfin « on s'occupe très sérieusement de l'organisation d'un enseignement agricole secondaire et supérieur pour les femmes. »

EXPOSANTS PRIVÉS.

Le gymnase classique de Mme Fischer est une institution privée. L'originalité y consiste en ce que l'éducation y semble avant tout élégante. Tout ce qui peut orner délicate-

[1] 44 p. 100 et 38 p. 100.

ment la vie intellectuelle y est développé : littérature, dessin, musique. Mme Fischer ne redoute pas que ses élèves apprennent les langues latine et grecque et les sachent, ce qui est plus rare. Quelques-unes sont, paraît-il, d'assez bonnes hellénistes pour jouer l'*Iphigénie en Tauride,* dans la langue d'Euripide. Des photographies les représentaient drapées à l'antique dans les différentes scènes de la tragédie. C'était d'une grâce très originale. Le Jury n'a pas vu dans les exercices de ce genre un idéal d'enseignement féminin. Il y a d'autres études plus en rapport avec la vie, qui est une chose positive et grave. Mais il a pensé aussi qu'il y avait dans le culte, même un peu raffiné, de la beauté littéraire, un élément d'éducation pour quelques élèves privilégiées. (Médaille d'or.)

Le gymnase créé en 1857 par Mlle Chaffé est un établissement privé, assimilé aux gymnases de l'État en ce sens qu'il a le droit de délivrer des diplômes. L'éducation et l'instruction y sont très pratiques, très actives; le français, l'allemand, l'anglais sont au premier rang dans les programmes. Les professeurs du gymnase se recrutent parmi les anciennes élèves. C'est un lien continu de celles qui apprennent à celles qui enseignent. (Médaille d'argent.)

A côté du gymnase de Mlle Chaffé, le Jury a distingué et placé au même niveau celui de Mme Pérépelkine.

M. le professeur Korotnef, de l'Université de Kief, a obtenu une médaille d'or pour une collection pédagogique destinée à l'enseignement de la zoologie dans les gymnases ou les écoles réales. Cette collection, composée de spécimens bien choisis, était très méthodiquement classée et très utilement disposée.

M. Manstein, de Saint-Pétersbourg, a obtenu une médaille du même ordre pour des éditions, très nombreuses, d'auteurs classiques, des manuels, des livres de lecture à l'usage des gymnases. Ces ouvrages ont paru dignes de l'estime dont ils jouissent auprès des pédagogues russes.

M. Cyboulsky a obtenu une médaille d'argent pour une série de grands tableaux en couleur servant à l'étude des antiquités grecques et romaines : costumes, armes, matériel de guerre, usages de la vie civile, etc. Ces tableaux sont bien conçus et bien exécutés. Il y aurait seulement à se demander en théorie si de simples gravures — et on en trouve beaucoup dans les livres d'enseignement ou de vulgarisation — ne rendraient pas à moins de frais des services analogues.

FINLANDE.

La Finlande a un enseignement secondaire florissant, il est fondé sur la distinction entre les études classiques et les études modernes [1].

[1] *Notices sur la Finlande,* 1900, in-8° (le chapitre III), par E. G. Lönnbeck. Il en a été fait un tirage à part.

En voici les programmes :

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.								TOTAL.
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Langue d'enseignement	4	3	2	2	2	2	1	2	18
Seconde langue nationale	6	4	3	2	2	2	2	2	23
Latin	//	4	7	7	6	7	6	5	42
Russe (au lieu du latin classes II-IV)	//	(4)	(3)	(3)	4	5	5	6	(10) 20
Allemand (au lieu du latin classes III-IV)	//	//	(4)	(4)	3	3	3	3	(8) 12
Grec (remplaçable par le russe)	//	//	//	//	(4)	(4)	(4)	(4)	(16)
Psychologie et logique (remplaçable par le russe classes VI-VIII)	//	//	//	//	//	(1)	(1)	(2)	(4)
Français (facultatif)	//	//	//	//	//	(2)	(2)	(2)	(6)
Histoire et géographie	4	4	4	3	3	3	3	3	27
Mathématiques	6	6	5	5	4	4	4	3	37
Sciences physiques	//	//	//	2	//	//	2	2	6
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	//	//	//	10
Écriture et dessin	2	2	2	2	//	//	//	//	8
Chant (facultatif classes V-VIII)	2	1	1	1	(1)	(1)	(1)	(1)	5 (9)
Gymnastique	3	3	3	3	3	3	3	3	24
TOTAL	31	31	31	31	31 (32)	31 (34)	31 (34)	31 (34)	//

ENSEIGNEMENT MODERNE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.					TOTAL pour les 5 CLASSES.	CLASSES.			TOTAL pour les 8 classes.
	I.	II.	III.	IV.	V.		VI.	VII.	VIII.	
Religion	2	2	2	2	2	10	2	2	2	16
Langue d'enseignement	4	3	2	2	2	13	2	2	2	19
Seconde langue nationale	6	4	3	2	2	17	2	1	1	21
Russe	//	4	3	3	3	13	3	4	4	24
Allemand	//	//	4	4	4	12	3	3	2	20
Anglais	//	//	//	//	//	//	//	2	2	4
Français (facultatif classe V)	//	//	//	//	(2)	(2)	5	4	5	14 (16)
Histoire et géographie	4	4	4	3	4	19	3	3	3	28
Mathématiques	6	6	5	5	5	27	5	4	5	41
Physique et chimie	//	//	//	2	2	4	2	2	2	10
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	10	//	//	//	10
Tenue des livres (facultatif)	//	//	//	(1)	(1)	(2)	//	//	//	(2)
Écriture	2	2	//	//	//	4	//	//	//	4
Dessin	//	//	2	2	2	6	1	1	//	8
Chant (facultatif classes V-VIII)	2	1	1	1	(1)	5 (6)	(1)	(1)	(1)	5 (9)
Gymnastique	3	3	3	3	3	15	3	3	3	24
TOTAL	31	31	31	31 (32)	31 (35)	//	31 (32)	31 (32)	31 (32)	//

Le sens de ces tableaux et le caractère de l'enseignement doivent être précisés par les observations suivantes :

1° Les programmes « supposent à leur base » un enseignement primaire antérieur;

2° La première année d'enseignement secondaire est commune dans ses matières aux élèves des lycées classiques et des lycées modernes;

3° A partir de la deuxième année jusqu'à la quatrième, les élèves peuvent échanger certaines matières, étudier le latin dans un lycée moderne, le russe, au lieu du latin et du grec, dans un lycée classique, etc. « On introduisit ainsi pour ces trois classes dans les lycées classiques une série moderne et dans les lycées modernes une série classique ». Mais (fait à retenir) « cette dernière série n'a jamais fonctionné nulle part[1]; par contre, la série moderne des lycées classiques, là où elle fut instituée, a été utilisée surtout par les élèves que leurs parents destinaient, après un stage scolaire de courte durée, à des carrières pratiques ». En définitive, c'est aujourd'hui l'enseignement moderne qui prévaut partout en Finlande;

4° Dans la section classique comme dans la section moderne, la Finlande donne à l'enseignement un caractère pratique;

5° Enfin, et ceci est d'ordre plus politique que pédagogique, l'existence en Finlande de deux langues nationales : le finlandais et le suédois, et de lycées les uns finnois, les autres suédois, amène à établir à côté de la langue d'enseignement (finnoise dans les lycées finnois, etc.), la seconde langue nationale et même une troisième langue, le russe;

6° Enfin, « sous l'influence du goût toujours croissant dans le public pour la coéducation des deux sexes », on a peu à peu donné l'autorisation de recevoir aussi des filles dans les écoles élémentaires de l'État (à l'exception jusqu'ici d'une seule). Le système des établissements mixtes se développe donc en Finlande, au moins dans les cinq premières années d'enseignement.

Quant aux écoles spéciales de jeunes filles, elles ont reçu leur organisation par une ordonnance de 1885; elles sont actuellement au nombre de douze. En voici le programme :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES PRÉPARATOIRES.		CLASSES.					TOTAL.
	1.	2.	I.	II.	III.	IV.	V.	
Religion	3	2	2	2	2	2	2	15
Langue maternelle	6	5	3	2	2	3	2	23
Seconde langue nationale	//	4	2	2	2	2	2	14
Allemand ou français	//	//	6	5	5	5	5	26
Français ou allemand (cours complémentaire facultatif)	//	//	//	//	(2)	(3)	(3)	(8)
A reporter	9	11	13	11	11	12	11	

[1] C'est pourquoi on ne la voit pas indiquée sur le programme moderne.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES PRÉPARATOIRES.		CLASSES.					TOTAL.
	1.	2.	I.	II.	III.	IV.	V.	
Report	9	11	13	11	11	12	11	
Histoire et géographie	4	4	4	4	3	3	4	26
Mathématiques	3	4	4	4	4	4	3	26
Sciences naturelles et hygiène	//	//	//	2	2	2	3	9
Écriture	2	2	2	2	//	//	//	8
Dessin	//	//	//	//	2	2	2	6
Travaux manuels	3	2	2	2	2	//	//	11
Chant	2	2	2	2	1	1	1	11
Gymnastique	3	3	3	3	3	3	3	21
Total	26	28	30	30	28 (30)	27 (30)	27 (20)	//

Au-dessus de ces écoles ont été organisées des classes pédagogiques qui servent à la fois de préparation aux professeurs et de cours supérieurs pour d'autres élèves.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	CLASSES.			TOTAL.
	I.	II.	III.	
MATIÈRES OBLIGATOIRES.				
Pour toutes les élèves : langue maternelle et littérature	3	3	//	6
Pour les futures maîtresses : psychologie et pédagogie	2	2	4	8
MATIÈRES AU CHOIX DES ÉLÈVES.				
Série A.				
Géographie	2	2	//	4
Histoire et régime social de la Finlande	4	4	//	8
Série B.				
Langues et littératures française et allemande :				
a. Soit allemand : cours supérieur	4	4	//	8
et français : cours complémentaire	2	2	//	4
b. Soit français : cours supérieur	4	4	//	8
et allemand : cours complémentaire	2	2	//	4
Série C.				
Mathématiques	4	4	//	8
Sciences naturelles	3	3	//	6
MATIÈRES FACULTATIVES.				
Seconde langue nationale	2	2	//	4
Dessin	2	2	//	4
En outre, pour les futures maîtresses : religion	2	2	//	4

La troisième année, réservée aux aspirantes à l'enseignement, est occupée par le cours de psychologie et par des exercices pratiques d'enseignement dans les classes de l'école de jeunes filles.

« Les gymnases de la Finlande exposent en plusieurs albums la série de leurs travaux utiles.

« Le système employé est bon et progressif.

« Dans ce pays froid, toutes les fillettes tricotent, et les ouvrages de lingerie y sont sérieux. La coquetterie saine se manifeste dans le soin des moindres détails; j'ai vu de petits rubans de fil appartenant à des taies d'oreiller, qui avaient été gentiment repassés et gaufrés. » (Mme Mariage.)

EXPOSANTS PRIVÉS.

M. Sahlstén a appliqué son expérience de professeur à établir un pupitre scolaire hygiénique. Le problème qu'il a tout particulièrement cherché à résoudre est celui-ci. Étant donné que la chaise et la table ne doivent faire qu'un, obtenir que le pupitre soit rapproché de l'écolier quand il écrit et s'éloigne de lui dès qu'il doit se lever. Il y est arrivé, semble-t-il. Des études très précises sur les questions de taille, d'optique, etc., ont suscité des dispositions variées et qui semblent pratiques, bien qu'on soit tenté de les trouver par trop ingénieuses. (Médaille de bronze.)

La Finlande présentait de beaux spécimens de cartographie. M. Nordman a tiré de ces travaux savants de bonnes cartes murales pour l'enseignement secondaire. (Mention honorable.)

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE.

Dans le pavillon communément appelé du Transvaal, le Gouvernement de la République Sud-Africaine avait réuni un ensemble de documents relatifs à l'enseignement, que les membres du Jury ont examinés avec un très vif intérêt. C'étaient des vues de maisons d'écoles, dont quelques-unes, établies presque en rase campagne, très simples, très humbles même, témoignaient d'une façon saisissante des efforts faits par le peuple boër pour développer partout l'instruction. Puis des photographies de professeurs et d'élèves, « prises dans les endroits les plus isolés et les plus primitifs ». Enfin, des devoirs nombreux, donnant des informations sur la valeur de l'enseignement[1]. 9,524 élèves, garçons et filles, fréquentent les 509 écoles subventionnées par l'État, et le chiffre des dépenses faites de ce chef n'a pas cessé de s'accroître.

Une carte indiquait la répartition générale des écoles, une autre montrait plus spécialement leur distribution dans les zones minières, pour faire voir « au monde tout ce

[1] *Note explicative accompagnant les cartes statistiques de l'instruction publique dans la République Sud-Africaine*, par le Dr Mansvelt, superintendant de la République Sud-Africaine.

que le Gouvernement a fait pour faciliter l'instruction des étrangers, *uitlanders*». Deux photographies des écoles de Schietfontein et de Visschershock faisaient ressortir «le contraste entre les bâtiments anciens et les bâtiments nouveaux construits avec l'aide du Gouvernement».

Ces renseignements (il est permis de le rappeler) avaient d'autant plus d'intérêt qu'ils avaient été réunis «en pleine guerre» et que certaines lacunes de l'exposition tenaient à l'absence des instituteurs ou des inspecteurs, qui «avaient été rejoindre leurs commandos pour la défense du pays».

Le Jury n'avait qu'à examiner l'œuvre pacifique accomplie par le Gouvernement du Transvaal; il a jugé qu'elle méritait d'être récompensée par un Grand prix.

SUÈDE.

Il y a en Suède[1] 79 lycées, partagés en 36 lycées complets (9 années de cours), 39 petits lycées (5 ou 3 années), 4 pédagogies (2 ou 1 année). Pendant les trois premières années, l'instruction est la même pour tous les élèves; à partir de la quatrième année, commence la bifurcation entre les sections latine et moderne. A la sixième année, l'écart s'élargit et la section latine se subdivise en latine simple et latine grecque.

Le tableau suivant montre la répartition des matières. Les lettres L. a désignent la section gréco-latine, L. b la section latine, M la section moderne[2]. Les classes VI 1 et VI 2, VII 1 et VII 2 sont successives; elles ne constituent pas des divisions d'une même classe. Le cours complet est ainsi de neuf ans.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	SECTIONS.	CLASSES.									TOTAL des HEURES.
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI-1.	VI-2.	VII-1.	VII-2.	
Religion.....	Toutes.	3	3	3	2	2	2	2	2	2	21
Langue suédoise.....	*Idem.*	5	5	6	4	3	2	2	2	2	31
Histoire et géographie[1]..	*Idem.*	4	5	6	4	4	3	3	3	3	35
Philosophie : psychologie et logique.....	*Idem.*	//	//	//	//	//	//	//	1	1	2
Composition en classe....	*Idem.*	//	//	//	//	//	3	3	//	//	6
A reporter.....	.....	12	13	15	10	11	10	10	8	8	95

[1] La géographie s'enseigne à des heures spéciales dans les classes I-V, c'est-à-dire 2, 2, 3, 1, 1, heures respectivement.

[1] *La Suède, son peuple et son industrie.* Exposé historique et statistique publié par ordre du Gouvernement... 1 vol., 1900. La partie relative à l'enseignement secondaire a été rédigée par le docteur S. Carlson et par Mme H. Casselli.

[2] D'après un tableau annexe, on voit que la section moderne n'a pas cessé d'augmenter. En 1886-1890, 4,650 élèves étaient inscrits à la section latine contre 2,741 à la moderne. En 1898, 4,051 élèves en latin, 4,671 en moderne (1,552 en grec en 1890, 828 en 1898).

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	SECTIONS.	CLASSES. I.	II.	III.	IV.	V.	VI-1.	VI-2.	VII-1.	VII-2.	TOTAL des HEURES.
Report.....	.....	12	13	15	10	11	10	10	8	8	95
Latin.....	L*a* et *b*.	//	//	//	7	7	6	6	7	7	40
Grec.....	L*a*.	//	//	//	//	//	6	6	6	6	24
Allemand.....	L*a*.	6	7	6	4	3	2	2	2	2	34
	L*b*. M.	6	7	6	4	3	1	1	1	1	30
Anglais.....	L*b*.	//	//	//	//	//	3	3	2	2	10
	M.	//	//	//	6	6	3	3	3	3	24
Français.....	L*a*.	//	//	//	//	3	4	4	3	3	17
	L*b*. M.	//	//	//	//	3	4	4	4	4	19
Mathématiques.....	L*a*.	4	5	5	5	4	3	3	3	3	35
	L*b*.	4	5	5	5	4	4	4	5	5	41
	M.	4	5	5	5	4	6	6	7	7	49
Sciences[1].....	Toutes.	2	2	2	3	3	//	//	//	//	12
Histoire naturelle[2].....	L*b*. M.	//	//	//	//	//	1	1	1	1	4
Physique.....	L*a*. et *b*.	//	//	//	//	//	1	1	2	2	6
	M.	//	//	//	//	//	2	2	3	3	10
Chimie.....	M.	//	//	//	//	//	2	2	2	2	8
Calligraphie.....	Toutes.	2	2	1	//	//	//	//	//	//	5
Dessin.....	L*a*.	1	1	1	1	1	//	//	//	//	5
	L*b*.	1	1	1	1	1	2	2	1	1	11
	M.	1	1	1	2	2	3	3	2	2	17
TOTAL.....	Toutes.	27	30	30	30	30	32	32	31	31	273

[1] Zoologie (I-V); botanique (II-V); physique, astronomie (IV); chimie, géologie (V).
[2] Botanique, zoologie, hygiène.

Le lycée de Skara et celui de Gothembourg, construits, le premier dans un style mi-gothique, mi-renaissance, emprunté à la vieille architecture suédoise, le second dans le style moderne, sont de fort beaux monuments. Il est fâcheux seulement qu'on n'en ait pas donné les plans.

L'organisation d'un enseignement d'État pour les jeunes filles remonte à 1861, mais il n'existe encore qu'un lycée, annexé à une école normale[1]. Les programmes sont répartis sur huit classes d'enseignement secondaire et un cours supérieur complémentaire.

Ils comprennent les langues suédoise, française, allemande, anglaise, la religion, l'histoire et la géographie, les mathématiques, les sciences naturelles, la calligraphie, le dessin, le chant, les travaux manuels, la gymnastique : un certain nombre de ces matières étant d'ailleurs facultatives.

[1] Le Gouvernement subventionne et surveille un grand nombre d'établissements privés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On a créé, depuis 1893, une école de ménage, ouverte aux élèves du cours complémentaire; on y enseigne l'économie domestique, la physique, la chimie, les règles de l'alimentation, de l'hygiène, le commerce, la comptabilité, la théorie. On y pratique la cuisine, la cuisson du pain, la confiserie, l'achat d'aliments, les nettoyages, etc.

Le Jury n'a pu connaître l'enseignement suédois que dans ses conceptions générales, fort intéressantes, et dans sa direction ; il a regretté de n'en pouvoir apprécier les résultats par un examen direct des programmes détaillés ou des devoirs d'élèves.

On sait que les Suédois aiment passionnément tous les exercices du corps et qu'ils leur doivent l'endurance physique et l'énergie morale dont on trouve, dans leur histoire récente, comme dans celle de la Norvège, d'illustres exemples. La gymnastique est pour eux un sport raisonné et ils l'ont en partie renouvelée d'après les principes suivants : « Le corps lui-même est le but en même temps que le moyen principal ou instrument de l'exécution des mouvements. » Tout exercice met plus spécialement en action une partie du corps, mais il doit aussi faire participer au mouvement l'ensemble des organes. Chaque leçon doit être combinée de façon à maintenir l'équilibre entre la respiration, les fonctions du cœur et le travail musculaire. Les « appareils de gymnastique » ne sont pas absolument proscrits, mais « ils sont construits *exclusivement* en vue de favoriser les mouvements *nécessaires* ».

Telle est la gymnastique dite *suédoise*[1], dont le Jury n'avait à juger que les applications pédagogiques. (Grand prix.)

Les idées directrices des exercices dans les lycées de garçons et de filles sont exprimées dans ces deux formules : « Il faut que l'activité du corps soit mesurée sur la capacité du tempérament ». — « Il faut que tout soit imprégné de joie ». De là, le soin de sectionner les classes suivant le degré d'aptitude physique des élèves. De là aussi l'importance donnée aux *jeux* gymnastiques, délassement et complément des exercices. De là enfin, le goût des élèves pour cette partie de l'enseignement, manifesté par la création de clubs de gymnastique dans les lycées mêmes. Les photographies exposées représentaient dans toute la liberté de leurs allures, mais dans une liberté disciplinée, les jeunes gens et les jeunes filles des classes de gymnastique.

Le seul exposant privé de la Suède était la maison d'imprimerie et de librairie P.-A. Norstedt et fils. Dans la très ample collection de ses publications, le Jury n'avait à examiner que les livres de classe. Il a jugé que par le nombre, la variété des ouvrages scolaires, par la valeur de leur exécution, cette maison méritait la plus haute récompense dont il disposât.

[1] *La Gymnastique suédoise*, par M. L.-M. Törngren, directeur de l'Institut central de gymnastique. (Dans le livre *La Suède*.)

CUBA[1].

M. Gonzalo de Quesada a représenté l'enseignement secondaire de Cuba par une collection de livres d'instruction : manuels, grammaires, qui ont paru bien composés et tout à fait dignes d'être mentionnés honorablement.

ESPAGNE.

M. Éscriche, professeur de physique, a exposé des instruments imaginés par lui pour la démonstration d'un certain nombre de phénomènes : ils sont simples, peu coûteux à établir, très ingénieux cependant et très utiles pour l'enseignement. Il a obtenu une médaille d'argent.

M. Sanz de Diego (Maximino) présentait une intéressante collection d'insectes, de reptiles, de minerais, et bien composée pour l'usage des élèves. (Médaille de bronze.)

GUATEMALA.

Le Gouvernement de Guatemala n'exposait, en fait d'enseignement secondaire, que des cartes, des atlas et des livres de géographie. Les cartes—qui ne sont pas en réalité destinées aux élèves—témoignaient d'une étude consciencieuse du pays. Les atlas et les livres ont paru être de bons essais de vulgarisation, dignes d'être mentionnés honorablement.

LUXEMBOURG.

M. Ferrant exposait une collection d'insectes nuisibles préparée en vue d'un établissement d'enseignement agricole. Chaque insecte est présenté dans une boîte spéciale : on le suit dans les états successifs de son développement, on constate les effets malfaisants de son travail. A chaque boîte est jointe une notice très clairement résumée. Très bon modèle pour des collections similaires. (Médaille d'or.)

PAYS-BAS.

Très bonne et intéressante exposition de M. F. J. Vaes, de Rotterdam. Elle se composait d'instruments mathématiques, de modèles pour la géométrie descriptive. Bonne adaptation à l'usage des classes. (Médaille d'argent.)

Mme de Lange, MM. Reclaire, de Tombe, Van den Horn et Van den Bos ont exposé des

[1] Pays qui n'avaient que des exposants privés ou qui n'exposaient que sur des matières toutes spéciales.

C. F. E

herbiers, dont les plantes ont été recueillies par leurs élèves. Séries bien composées, préparation soignée. (Mentions honorables.)

SUISSE.

Le Jury n'a eu à mentionner en Suisse qu'un exposant. M. et Mme Boos-Jegher dirigent à Zurich un pensionnat pour l'éducation supérieure de jeunes filles appartenant à diverses nationalités. Ils avaient envoyé, — mais leur exposition n'a été complète qu'assez tard, — un grand nombre de travaux d'élèves : ouvrages de coupe, de couture, dessins, devoirs de langues vivantes (allemand, anglais, français, italien). Le Jury a maintenu la médaille d'or déjà décernée à cette institution en 1889.

QUELQUES OBSERVATIONS DE MÉTHODE.

L'étude analytique des principaux pays exposants a pu faire apparaître peu à peu leurs ressemblances et leurs différences. En matière d'enseignement, le trait le plus caractéristique semble bien être l'existence de deux méthodes, l'une plutôt dogmatique, l'autre plutôt expérimentale, et une contradiction de principes entre ceux qui pensent que la culture de l'esprit se fait par les idées générales et ceux qui veulent avant tout le munir de connaissances précises et utilisables. La trace de ces divergences se trouve dans tous les ordres d'études.

Ainsi, dans certains pays, l'enseignement littéraire consistera surtout dans des biographies d'auteurs, dans des dates, dans des résumés. Dans d'autres, on s'attachera plutôt à juger les œuvres elles-mêmes, à en faire saisir le caractère, à en marquer la valeur. Ici l'histoire se composera de chronologie, de noms, la géographie, d'énumérations, et, comme on se préoccupera surtout de l'application immédiate, on n'apprendra guère à l'écolier que l'histoire et la géographie de son propre pays. Ailleurs, on étendra cette étude au monde entier, pour élargir l'esprit par des comparaisons, et l'on trouvera dans l'enchaînement et la compréhension des faits le profit principal de l'enseignement.

Pour les langues vivantes, le débat se poursuit entre les pédagogues qui voient en elles surtout un instrument d'éducation et ceux qui y trouvent un moyen d'action. On les veut écrites ou parlées, nous dirions presque littéraires ou commerciales, pour aller jusqu'aux extrémités de divergences.

A voir bien exactement les choses, il ne saurait y avoir de différences que dans la marche à suivre, le but à atteindre restant le même. Un enseignement secondaire qui s'enfermerait exclusivement dans des constatations de faits et dans des exercices de pure mémoire ne serait pas un enseignement digne de ce nom. Seulement, on peut arriver à développer les facultés de raisonnement, de goût, de jugement, par la voie déductive ou la voie inductive. Dans la première, le maître expose des idées qui doivent être acceptées à l'avance comme des vérités : il agit par autorité. Dans la seconde, il appelle les élèves à chercher, à observer; il les aide ensuite à tirer des faits les idées générales qu'ils contiennent : il est avant tout un conseiller et un guide.

C'est peut-être dans les sciences (où l'on se trouve en présence de choses plus concrètes), ou même dans le dessin, que les deux méthodes apparaîtront plus nettement.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES.

Même pour les mathématiques, les pays se groupent à peu près suivant deux tendances. Aux États-Unis, en Angleterre, on habitue surtout l'élève au calcul par des

exercices très nombreux, souvent même compliqués. Le professeur interroge beaucoup; l'écolier prend une part assez active à la classe[1]. La démonstration, la théorie ne tiennent qu'une place secondaire.

En France, en Russie, en Italie, le professeur fait avant tout un cours et, en outre, il s'attache à exposer les principes du raisonnement mathématique. Cela donne lieu à de très bons devoirs de la part des élèves les mieux doués. Il y en avait de ce genre en Italie, mais le calcul est un peu sacrifié[2].

Dans les sciences physiques, chimiques et même naturelles, les constatations ont été très nettes : « En France et dans la plupart des pays européens, l'instrument principal de l'enseignement est le cours fait par le professeur et quelquefois dicté par lui; il peut ainsi plus facilement mettre en relief les points essentiels ou les parties délicates; coordonner les matières et faire les rapprochements propres à frapper les élèves; prévoir, ce qui lui coûte parfois, les exigences des examinateurs; faire profiter ses auditeurs, ce qui est mieux, de ses lectures et observations personnelles; imprimer ainsi à son enseignement un cachet d'originalité, forcer par là même l'attention de ceux qui l'écoutent et les intéresser plus vivement[3] ».

Les expériences sont faites par lui, quand il peut en faire, et elles servent, ou bien à contrôler des lois antérieurement énoncées et apprises, ou bien à établir les lois dont il va développer les termes dans sa leçon.

« En Angleterre et en Amérique, rien de pareil. Les élèves apprennent à travailler dans des laboratoires bien outillés, dont on a pu voir à l'Exposition de nombreuses photographies. Là, les étudiants font des expériences relatives à la science qu'ils étudient, sous la direction d'un professeur qui fait ensuite la critique des résultats obtenus. On met en pratique la méthode de re-découverte (*the method of re-discovery*[4]). »

Mêmes observations chez MM. Lelorieux et Rivière : « L'enseignement de la physique et de la chimie aux États-Unis est donné par une méthode très intéressante. Les cours proprement dits sont peu usités et on emploie seulement un petit nombre de classes à la lecture et à l'explication d'un livre (*text-book*). L'enseignement est surtout expérimental et la plus grande partie du temps est consacrée à des travaux de laboratoire, où les élèves sont censés découvrir eux-mêmes les lois générales de la physique par des expériences convenablement dirigées (*re-discovery methody*[5]). »

[1] Au Canada, un établissement d'instruction possède un observatoire, où les élèves vont étudier les astres; quelquefois les cours de cosmographie s'y transportent à 9 heures du soir, avec observation directe du ciel.

[2] Il ne faut exagérer ni dans un sens ni dans l'autre. Comme on l'a dit très justement, la valeur éducative des mathématiques est surtout dans leurs méthodes.

[3] Lelorieux et Rivière.

[4] Niewenglowski.

[5] « Suivons dans l'école supérieure mixte des bourgs Manhattan et Broux à New-York, les exercices de vingt-quatre élèves, quinze filles, neuf garçons de la quatrième année (seize à dix-sept ans), deuxième de physique, qui se proposent de trouver la *chaleur spécifique du plomb*. Ils sont divisés en huit groupes de trois dont chacun a sa table spéciale. Ils ont en main un texte imprimé, qu'ils ont médité d'avance au point de vue de l'exécution matérielle de leur travail. Chaque groupe va prendre les instruments que le professeur a fait préparer, apporte sur sa table : chau-

La même méthode à peu près est en usage au Japon, dans les cours de jeunes filles tout au moins. Les élèves font elles-mêmes des expériences pour les sciences naturelles; elles assistent à celles qui sont faites par le professeur en physiqne et en chimie; quelquefois elles y participent. En tous cas, elles prennent fort peu de notes, regardent, écoutent, questionnent. Il y a même au Japon un procédé particulier à signaler : le point de départ de l'étude scientifique est pris dans des phénomènes et des faits usuels. « La combustion du bois dans la cheminée, le boursouflement et la coagulation de l'amidon, de l'albumine, fournissent la matière d'une leçon de physique ou de chimie, etc. » Le cours est ainsi très simple et très pratique[1].

LE DESSIN.

Si singulier qu'il semble au premier abord de rapprocher les sciences et le dessin, on observe cependant, en ce qui concerne l'enseignement du second, des tendances analogues à celles qui se manifestent dans les sciences[2].

Le système classique, dont la France, on peut le dire, a fixé la méthode, a essentiellement pour but l'éducation de l'œil par l'étude progressive et raisonnée de certains modèles choisis, en partant des objets simples et inorganiques (un vase, une lampe, etc.), pour arriver plus tard à la figure humaine. Mais, la figure humaine, c'est celle de la statuaire, presque exclusivement de l'*antique,* et elle n'apparaît à l'élève que par le plâtre. Le modèle vivant lui-même, s'il est employé, est une nature choisie, arrangée, irréelle. L'écolier, pendant le plus grand nombre des années de cours, ne reproduit donc les choses existantes qu'à travers une interprétation et il ne reproduit pas ce qu'il

dière, corbeille, thermomètre, bec Bunnsen, calorimètre, balance, tare et poids, eau froide, et le plomb, objet de l'expérience. Les trois camarades se distribuent l'ouvrage : les pesées, le chauffage de la chaudière, l'observation des températures; les nombres sont notés soigneusement, les calculs faits séance tenante et soumis au professeur. Les huit groupes ont trouvé : 0,033, 0,034, 0,033, 0,032, 0,031, 0,030, 0,029, 0,025. Le professeur qui a surveillé l'exécution fait chercher la cause des plus grands écarts, rectifier, recommencer au besoin. Cette séance a duré une heure trois quarts; celle du lendemain est de trois quarts d'heure; les élèves y rapportent leurs notes mises au net, illustrées des dessins des appareils; ils racontent ce qu'ils ont observé, résolvent des problèmes sur des relations établies, lisent avec leur professeur dans des livres très clairs ou répondent rapidement par écrit à des questions sur ce qu'ils ont lu. Deux séances pareilles à celles-ci se succéderont dans la semaine; enfin, une dernière fois, trois quarts d'heure seront consacrés à une conférence avec expériences sur les faits qui ne pouvaient être constatés par les élèves individuellement. » (Mlle Hugoud.)

[1] Pour cette partie du rapport, nous devons presque toutes les observations à MM. Niewenglowski, inspecteur de l'académie de Paris, expert adjoint à la Classe 2 (L'enseignement des sciences à l'Exposition universelle, *Revue universitaire,* avril 1901); Lelorieux et Rivière, professeurs de l'Université (L'enseignement des sciences à l'Exposition universelle, *Revue universitaire,* juin 1901); à Mlle Mourgues (L'enseignement des sciences à l'Exposition universelle, Lycées de filles, *Revue universitaire,* mai 1901); Mlle Hugoud (Rapport manuscrit sur l'enseignement des mathématiques dans les lycées de jeunes filles)

[2] M. Paul Colin, inspecteur général de l'enseignement du dessin, adjoint comme expert au Jury, a bien voulu me communiquer ses notes sur l'enseignement du dessin dans les divers établissements secondaires. Je saisis cette occasion de le remercier personnellement de son extrême obligeance, et je serais heureux de me trouver d'accord avec lui, au moins dans la plupart des observations qui vont suivre.

voit couramment. En outre, les objets n'existent pour lui, dans l'enseignement artistique, que dépouillés conventionnellement de la couleur.

C'est que le principe fondamental consiste à habituer l'élève à voir les choses dans leurs formes, à les mettre dans une perspective juste, à en saisir exactement les masses et les plans. Il est entendu que tout cela comporte dans la pratique (insuffisamment) des libertés, que l'écolier abordera parfois l'aquarelle, qu'on lui permettra de dessiner des fleurs, des paysages, etc. Néanmoins, la théorie reste intacte dans sa conception abstraite et presque philosophique.

Elle apparaît d'une façon très manifeste dans les programmes pour le professorat du dessin.

Que demande-t-on aux candidats? Une académie d'après l'antique; un ornement d'après le plâtre (motif d'architecture, vase, etc.); un dessin géométral d'un motif d'architecture ou d'un objet, le plus souvent antique; un dessin perspectif du même ordre. Pour le degré supérieur, on ajoute : une académie et une tête d'après le modèle vivant; un dessin d'anatomie.

Les résultats de cette méthode ont pu être observés à l'exposition française du Ministère de l'instruction publique, qui était extrêmement abondante et très artistiquement arrangée[1]. On y a constaté la logique des études et rencontré certains dessins, que l'on comparerait volontiers à de bonnes copies de concours général. Tout cela a un peu de monotonie, de sécheresse, mais de la tenue, plus de tenue que de personnalité; il est vrai qu'il s'agit de rhétoriciens ou de philosophes, non d'élèves de l'École des Beaux-Arts.

Même méthode à peu près en Russie, en Italie, en Hongrie, avec de bons résultats[2]. Çà et là quelques particularités : en Norvège, tendance (excellente) à conserver les traditions de l'art national. Au Japon, à côté de charmants dessins ou d'albums exécutés délicatement par de jeunes filles, une propension (que les Européens regrettent) à s'inspirer de l'art de l'Occident. Ce serait presque un rendu pour un prêté.

Le second système consiste à placer l'enfant ou à le laisser se placer en face des choses telles qu'elles sont, à les lui faire copier intégralement telles qu'il les voit, non seulement avec leur forme, leur mouvement, mais avec leurs couleurs; et ainsi à ne pas séparer les propriétés des corps qui sont unies dans la nature. Il consiste aussi à donner comme motif à l'enfant le réel qui est autour de lui : des plantes, des animaux, des personnes avec leur costume habituel, les champs, le paysage, etc. Le *plâtre* n'est pas entièrement laissé de côté; il sert de régulateur; il exerce à un dessin plus serré,

[1] M. Colin insiste sur la valeur de l'exposition des lycées (que nous ne pouvons citer ici qu'en bloc). Il a remarqué dans les dessins des jeunes filles une certaine variété de sujets et par suite d'aspects, qui donnaient de l'agrément : des aquarelles, des motifs de fleurs, etc. Il a noté, en dehors des lycées, les expositions de l'École alsacienne, de la Société des chefs d'institution (M. Girard), des Établissements de la Légion d'honneur.

[2] Comme pour la France, il faudrait citer presque tous les lycées ou écoles.

plus étudié. Mais généralement l'élève reproduit surtout les impressions que reçoit son œil; il regarde et tâche d'exprimer. Il procède tout d'abord par le croquis.

Cette méthode est surtout employée aux États-Unis. C'est, en somme, la méthode Prang, si discutée et si soutenue. C'est une réforme des plus curieuses, des plus intéressantes dans le sens moderne, qui vaut d'être suivie et observée de très près[1]. Elle est pleine de coordination avec le système excellent que nous avons signalé de l'illustration des devoirs de classe par l'écolier[2].

« En Angleterre aussi, on trouve dans les écoles secondaires un enseignement du dessin moins réglementé et moins uniforme qu'ailleurs. Une assez grande initiative semble être laissée aux professeurs. L'étude de la nature est commencée très tôt; il y a là des tentatives fort intéressantes, qui auraient seulement besoin d'être un peu plus réglées. Je n'en apprécie pas moins cette tendance à favoriser l'imagination, à l'exciter à chercher ce que c'est que le mouvement, la couleur, la vie. Le danger pour l'instant est de permettre aux élèves de se satisfaire trop facilement par des résultats forcément incomplets. Un autre danger consiste aussi dans la facture que nous appelons le *chic*[3]. »

(1) Voir plus particulièrement les rapports des Classes 1, 4 et 6.

(2) Page 49.

(3) M. Colin. Il signale de bons envois de New School Abbotsholme, de la high School de filles à Manchester, de Harrow School, de la high School de filles à Dundee, de la high School de Glasgow, de la Rhys county School du pays de Galles.

CONCLUSIONS.

Considérée dans son ensemble et comparée à celle de 1889, l'exposition de l'enseignement secondaire en 1900 suggère quelques observations générales.

La première, c'est que, d'un bout à l'autre du monde, les questions d'instruction et d'éducation sont à l'ordre du jour[1]. Plus que jamais elles attirent l'attention, elles passionnent les esprits, elles suscitent les initiatives privées, elles excitent la sollicitude de tous les gouvernements, monarchiques aussi bien que républicains. Partout les chiffres de dépenses se sont élevés depuis 1889; les bâtiments scolaires ont été en partie renouvelés; on en a construit qui sont spacieux, commodes, quelquefois splendides. Jamais on a tant parlé de pédagogie, jamais le grand public ne s'y est tant intéressé, jamais on a considéré aussi fortement que les problèmes relatifs à l'éducation des générations futures sont étroitement liés aux destinées sociales ou politiques des peuples.

C'est précisément pour toutes ces raisons qu'il y a partout une crise de l'enseignement secondaire et qu'on en sent la gravité dans le présent et pour l'avenir.

Le problème se ramène à ces termes essentiels : jusqu'à quel point l'enseignement secondaire doit-il être en rapport avec les besoins des sociétés modernes et avec les conditions naturelles de leur activité physique, intellectuelle et morale, c'est-à-dire avec celles de la vie elle-même?

Or, l'Exposition de 1900, plus nettement peut-être que les précédentes, montre que deux systèmes sont ou restent en présence : le système traditionnaliste et dogmatique, le système évolutionniste et expérimental.

Dans le premier, l'étude des langues anciennes est considérée comme l'élément primordial et indispensable de toute formation d'esprit; la culture littéraire est la fin principale de l'enseignement secondaire, qui doit être le plus possible dégagé des préoccupations positives. Elle a par elle-même une vertu éducatrice et, par conséquent, l'éducation morale peut lui être subordonnée. Quant à l'éducation physique, c'est chose secondaire. L'internat, et nous prenons ce mot dans le sens le plus étendu, est le type pédagogique normal : l'écolier devant être isolé du monde et la discipline ayant pour idéal, non pas de développer son initiative, mais de former son caractère en le pliant à la conception d'une règle commune.

[1] Consulter : Ch. V. Langlois, *La question de l'enseignement scolaire en France et à l'étranger*, 1900, et toutes les publications faites à l'occasion de l'Exposition et citées ci-dessus, où l'on retrouvera les termes du problème.

Cet enseignement est, de sa nature, réservé aux hommes, et il est chose de gouvernement.

Dans le second système, le latin et le grec sont supprimés ou très diminués; le grand rôle appartient aux langues modernes. La culture est scientifique autant que littéraire. Le but est le développement de l'intelligence par l'acquisition de connaissances, dont une partie peut avoir une utilité immédiate. L'éducation morale et physique est mise à son rang à côté de l'instruction. Si l'internat reste une nécessité acceptée, il n'est plus un principe. Le caractère individuel n'a plus à se mouler étroitement sur la règle, c'est à la discipline de s'adapter au libre développement du caractère.

Cet enseignement s'ouvre aux femmes aussi bien qu'aux hommes, suivant en cela les transformations accomplies dans la société même, et il se constitue ou se développe par le concours des initiatives privées et de l'État.

On ne saurait répartir rigoureusement les États exposants entre les deux systèmes; cependant le premier est plutôt celui de la France, de la Russie, de l'Italie, de la Hongrie; le second, des États-Unis, de la Belgique, de la Norvège. Quelques États, comme la Grande-Bretagne, classiques en fait d'instruction, se rattachent au contraire au second groupe par leur régime éducatif.

Mais il faut ajouter immédiatement que le premier système, s'il reste encore celui de quelques pédagogues, s'il est considéré par eux comme la norme, s'il compte même des partisans dans un certain public, s'est singulièrement élargi depuis vingt et surtout depuis dix ans.

La part des exercices latins ou grecs a été amoindrie, les langues vivantes ont été plus largement dotées, l'étude des sciences développée. Les méthodes se sont assouplies. A côté de l'enseignement classique, le «moderne» a été installé et organisé; il se fait peu à peu sa place. Dans quelques pays même, les deux régimes en viennent à se pénétrer. Bien plus encore, on a pu voir l'enseignement professionnel et technique s'introduire presque dans le cadre classique; si bien que dans certaines salles, on exposait un thème grec, une version latine, à côté d'un meuble, d'un outil, fabriqués sinon par les mêmes élèves, au moins par des élèves habitant le même lycée.

Partout aussi le régime d'éducation s'est rapproché de la nature : il y a plus de liberté, plus d'hygiène, plus d'exercices physiques; l'externat s'est amplifié, l'internat restreint et, quand il existe, il s'humanise.

Mais ces innovations ne se sont accomplies nulle part ni sans résistances, ni sans hésitation. Bien plus, les questions sont, paraît-il, si complexes et les esprits si incertains partout, qu'on a pu voir depuis quelque temps se manifester dans certains pays des tendances contradictoires avec leur histoire même ou l'esprit traditionnel de leurs institutions scolaires.

Ce sera par exemple un effort suivi, non pas même pour revenir, mais pour aller au classicisme gréco-latin. Le fait est sensible aux États-Unis.

Ce sera aussi un double mouvement qui amène les pays de décentralisation, tels que l'Angleterre et les États-Unis, à chercher les moyens de réaliser l'unité pédagogique et, au contraire, les pays centralisés à varier les formes d'enseignement ou d'éducation et à développer les autonomies.

Il ne faut s'étonner ni s'inquiéter de ces tâtonnements. Il faut plutôt s'applaudir de voir que les questions d'enseignement secondaire prennent une pareille ampleur et entrent partout dans le courant de la vie. L'Exposition de 1900 aura eu ce résultat de montrer d'une façon saisissante qu'elles intéressent chaque peuple en particulier et la communauté des peuples en général. « Elle aura permis aux hommes expérimentés et aux esprits libres de toutes les nations de se communiquer leurs expériences et leurs méditations ». Il est à souhaiter que ce contact entre tant de bonnes volontés ne prenne pas fin avec la clôture de l'Exposition même, et que les rapports établis entre des hommes animés du même esprit deviennent encore plus étroits et plus intimes, pour le grand profit des progrès de l'éducation, c'est-à-dire pour les intérêts les plus élevés de l'humanité moderne.

HENRY LEMONNIER.

CLASSE 3

Enseignement supérieur. — Institutions scientifiques

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

PAR

M. HENRY TAYLOR

DIRECTEUR ADJOINT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR
DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE NEW-YORK

C. F. E.

IMPRIMERIE NATIONALE

COMPOSITION DU JURY.

BUREAU.

MM. Bornet (le docteur Édouard J.-B.), membre de l'Institut, de la Société nationale d'agriculture et de la Société nationale d'horticulture de France (comités, Paris 1900), *président* . . . . . France.

Ressano Garcia (le conseiller Frederico), ancien Ministre des finances, de la marine et des colonies, député, professeur à l'École supérieure militaire et à l'Institut industriel de Lisbonne, *vice-président*. . . . . Portugal.

Taylor (Henry L.), ancien directeur des écoles des hautes études, à New-York, Directeur adjoint de l'enseignement secondaire et supérieur de l'Université de l'État de New-York, *rapporteur*. . . . . États-Unis.

Péchenard (l'abbé Pierre-Louis), recteur de l'Institut catholique de Paris (comités, Paris 1900), *secrétaire*. . . . . France.

JURÉS TITULAIRES FRANÇAIS.

MM. Alcan (Félix), libraire-éditeur (comités, Paris 1900). . . . . France.

Boutmy (Émile), membre de l'Institut, directeur-fondateur de l'École libre des sciences politiques (comités d'installation, Paris 1900). . . France.

Dreyfus-Brisac (Edmond), ancien directeur de la *Revue internationale de l'enseignement supérieur*. . . . . France.

Duclaux (Pierre-Émile), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur (comités, Paris 1900). . . . . France.

Le Chatelier (Henry), ingénieur en chef des mines, professeur de chimie industrielle minérale à l'École nationale supérieure des mines, professeur au Collège de France (comités d'admission, Paris 1900). France.

Pottier (Edmond), conservateur adjoint au Musée du Louvre (comités d'admission, Paris 1900). . . . . France.

JURÉS TITULAIRES ÉTRANGERS.

MM. Olivier (Louis), directeur de la *Revue des sciences générales*. . . . . Bosnie-Herzégovine.

Bodola de Zácon (Louis), professeur de géodésie à l'Université royale des sciences techniques de Budapest, président de la Commission royale hongroise des poids et mesures, membre du Comité international des poids et mesures, membre de la Commission permanente de l'Association géodésique internationale, à Paris . . . . . Hongrie.

Watanabé (Tonosuké), secrétaire du Ministère de l'instruction publique. Japon.

Ferrari-Perez (Fernando), ingénieur-chef de la section d'histoire naturelle de la Commission d'exploration géographique du Mexique, professeur de technologie agricole à l'École nationale d'agriculture de Mexico. . . . . Mexique.

Couza (Al.-C.), ancien député, professeur et publiciste. . . . . Roumanie.

Kirpitcheff, directeur de l'Institut polytechnique de Saint-Pétersbourg. . Russie.

JURÉ SUPPLÉANT ÉTRANGER.

M. Ovsiannikoff (Boris), ingénieur, inspecteur général de l'enseignement technique et professionnel au Ministère de l'instruction publique. . . . Russie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Conformément à l'article 86 du règlement général, j'ai l'honneur de présenter au Commissaire général de l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris le rapport suivant. J'ai essayé de faire un rapport comparatif sur l'enseignement tel qu'il figurait à l'Exposition de 1900. On renvoie aux gravures accompagnant le présent rapport pour compléter le texte.

Il y a lieu de reconnaître la complaisance avec laquelle les autorités françaises non seulement ont facilité la corroboration des impressions fournies par l'Exposition, par une inspection minutieuse du système scolaire français, tel qu'il fonctionne, dans les écoles de Paris, depuis les écoles maternelles jusqu'à l'Université, mais encore ont fourni les publications faites par les différentes directions des Ministères de l'instruction publique, du commerce et de l'agriculture.

Je dois également des remerciements aux régents de l'Université de New-York, tant pour l'occasion qu'ils m'ont fournie d'étudier les systèmes scolaires du monde à l'Exposition de Paris que pour la complaisance qu'ils ont montrée en me permettant de me servir de la représentation graphique des trois principaux systèmes scolaires d'après les bonnes feuilles de *Professional Education in foreign countries* et autres gravures.

Une mention toute spéciale est due à la complaisance inépuisable de M. le directeur Howard J. Rogers, qui n'a laissé échapper aucune occasion de permettre aux membres du Jury de comparer les objets exposés par les États-Unis dans la branche de l'enseignement et de l'éducation et a aidé à se procurer un grand nombre des illustrations qui accompagnent le présent rapport.

Je n'oublierai pas non plus l'honorable Charles-R. Skinner, directeur de l'instruction publique de l'État de New-York; M. le Dr Albert-S. Bickmore, du Musée d'histoire naturelle américain, Ville de New-York, et l'imprimeur de l'État (État de New-York), pour m'avoir aidé à me procurer les illustrations ici reproduites.

Dans la rédaction de ce rapport, il a semblé que le mieux était d'abord de relater les questions intéressantes en relation avec le travail du Jury de la Classe 3; de faire ensuite un exposé des résultats les plus importants constatés par le Jury relativement aux progrès faits depuis 1889 et enfin de décrire en général les systèmes d'éducation et d'enseignement des pays représentés à l'Exposition.

En acceptant le poste de rapporteur, honneur qui semble n'avoir été accordé à aucun autre membre étranger du Jury, je ne me suis pas dissimulé les difficultés de ma tâche. Le rapport du commissaire général serait sans aucun doute plus symétrique et plus pro-

fitable aux lecteurs français si tous les rapports étaient faits par des écrivains français, cependant une exception peut présenter certains avantages. Elle donne aux autorités

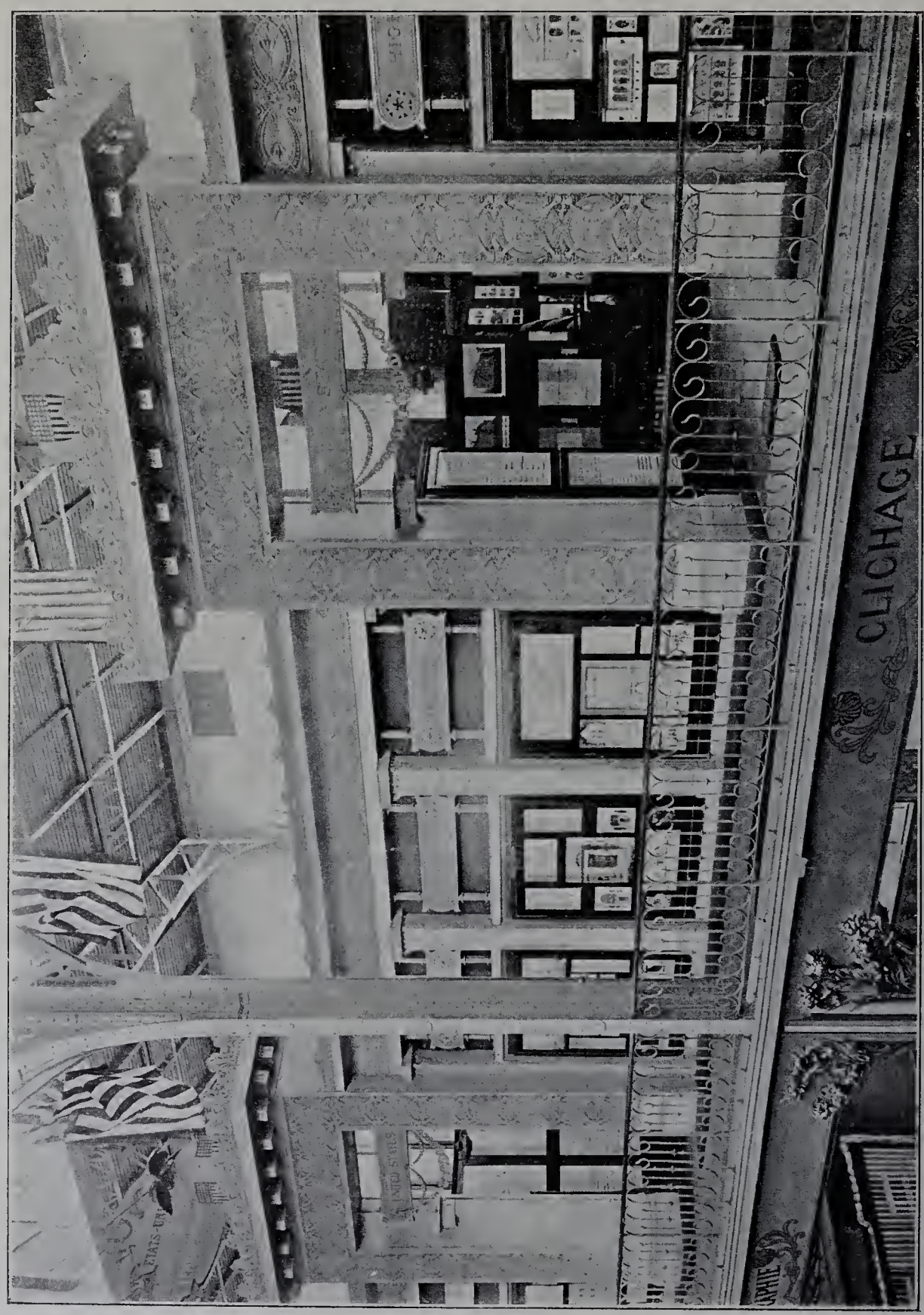

Fig. 1 [1]. — Entrée de l'exposition de l'éducation (section des États-Unis).

l'occasion de voir l'Exposition par les yeux d'un étranger, d'un membre du Jury de la nation qui vient immédiatement après la France pour le nombre des objets exposés et

[1] Toutes les figures du présent rapport proviennent d'un négatif par Abegg et Hoffer.

des récompenses obtenues. Une seconde raison a influé sur ma résolution d'accepter ce poste : le parallélisme étroit qui existe entre les systèmes français et américain, spécialement le système américain tel qu'il fonctionne dans l'État de New-York. Les nombreux points de ressemblance permettent une minutieuse comparaison et l'on peut tirer des différences plus d'une leçon profitable.

Le fait le plus important à signaler, et que j'ai pu constater maintes fois dans la préparation de ce rapport, c'est que la France a profité sur de nombreux points des leçons qui lui ont été données par les expositions internationales, et l'Amérique, sous la même inspiration, a également appris non seulement à lutter dans les expositions internationales, mais encore à profiter de leurs leçons.

Les Classes 2 et 3 ont des rapports si étroits, tant en France qu'aux États-Unis, qu'il semble nécessaire de montrer brièvement les relations existantes entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Quoiqu'il y ait danger de traiter un sujet assigné à un autre écrivain, je compte sur l'éditeur en chef pour conserver une perspective convenable et fournir un rapport intelligent et exact.

Les travaux du Jury furent augmentés par le fait que l'on n'avait pu exposer dans le même lieu toutes les œuvres concernant l'enseignement, et il est hors de doute que des leçons importantes ont été perdues par suite de l'impossibilité où s'est trouvé le Jury de les découvrir dans les nombreux endroits où il aurait fallu les chercher. L'absence de directeurs, le défaut de réception des convocations aux visites projetées et l'impossibilité d'étudier dans ces conditions les objets exposés peuvent avoir empêché de se rendre de tout un compte parfait; mais on peut dire qu'en général le travail a été exécuté avec soin, à fond et avec succès.

Les premières classes du Jury international ont été organisées le samedi 26 mai et ont commencé à fonctionner immédiatement et avec activité. La classe qui fut la première à terminer son travail fut la Classe 3. Elle l'acheva le 4 juillet à midi. La première réunion du Jury de groupe eut lieu le mercredi 25 juillet, mais le Jury ne commença à fonctionner activement que le jeudi 26 juillet et débuta par entendre un rapport de la Classe 3. La Classe 1 étant encore occupée à la revision de sa liste de collaborateurs, le Groupe s'ajourna *sine die* vers 7 heures de l'après-midi du 1er août.

Principes. — Pour juger le mérite des objets exposés, cinq ou six principes généraux furent observés :

1. L'exposition d'un précédent exposant doit montrer développement et progrès pour obtenir de nouveau le même prix, et un progrès marqué pour mériter une récompense plus élevée; par exemple, Johns Hopkins a obtenu un grand prix en 1889 et, pour obtenir le même de nouveau, il doit montrer qu'il s'est accru et a progressé pendant les onze ans, comparativement à son état antérieur et aux institutions de même rang qui sont nées dans l'intervalle.

2. L'exposition d'un nouvel exposant doit prouver, par son développement, sa permanence et son importance, ses droits à être récompensée par comparaison avec d'autres

expositions de même ordre; par exemple, l'Université de Chicago, exposant pour la première fois, a montré un merveilleux développement en bâtiments, outillage et publications, sa permanence par les magnifiques dotations qu'elle a reçues, et un nouveau principe d'enseignement par ses sessions permanentes.

3. L'importance relative de l'exposant a été soigneusement examinée. Par exemple, il n'y a pas eu de discussion sur le point de savoir s'il y avait lieu d'accorder un grand prix à la Direction de l'enseignement supérieur en France, quoiqu'il y en ait eu de fort longues en ce qui concerne la récompense à accorder à certaines universités.

4. Une distinction très nette a été faite entre les découvertes introduisant de nouveaux principes qui intéressent le domaine général des connaissances humaines et les modifications de procédés déjà connus; par exemple, le baron Dr Roland Eötvös, de Budapest, a obtenu un grand prix pour des instruments et appareils de physique servant à la démonstration des principes de la gravitation, de la variation et de la compensation, tandis que le Dr Rudolph Fabinyi n'a obtenu qu'une médaille d'argent pour des préparations chimiques, quelque rares et belles qu'elles fussent, car elles n'étaient que l'application de principes d'extraction déjà connus.

5. Une distinction non moins nette a été faite entre l'homme qui a découvert un principe et l'artisan habile qui lui a permis de faire ses découvertes; par exemple, l'appareil de M. Édouard Branly, qui a servi à la découverte de la télégraphie sans fil, a obtenu un grand prix, tandis que son assistant, M. Gendron, qui a fabriqué l'appareil, n'a obtenu qu'une médaille de bronze de collaborateur.

Il semble convenable d'appeler maintenant l'attention sur la remarquable exposition des États-Unis dans le Groupe de l'Enseignement. Les difficultés d'organisation ont été clairement mises en lumière par M. Peck, commissaire général des États-Unis, à un banquet donné aux membres du Jury américain. Non seulement les objets exposés avaient un trajet de 3,000 milles de plus à faire que ceux des contrées d'Europe avec lesquelles les États-Unis avaient à lutter, mais les lois organiques du pays et les mœurs d'un peuple libre rendaient la tâche beaucoup plus difficile.

Une division de la Classe 3 (enseignement supérieur et institutions scientifiques), celle des Missions occupait, dans la Section française, presque le même espace superficiel que celui donné aux États-Unis pour toutes les divisions des six classes du groupe tout entier. Si l'on se réfère aux plans, on verra que l'exposition de l'École française d'Athènes possédait presque le même espace que la Section américaine d'enseignement tout entière.

Le travail du Jury de la Classe 3 commença, le 26 mai, par l'organisation et l'élection des délégués et la convention de consacrer les mardis, jeudis et samedis au travail du Jury, jusqu'à ce que ce travail fût terminé. Huit des dix-sept membres étaient présents à l'exposition de l'École française d'Athènes, par rendez-vous convenu à la première réunion, mais ils furent obligés de s'ajourner pour se mettre en communication avec les autres jurés. Le rapporteur de la Classe devint agent de renseignements pendant vingt-quatre heures et put, le jour suivant, présenter au président et au secrétaire une

liste complète des membres français et étrangers de la Classe avec leurs adresses obtenues à la suite de démarches personnelles. Le samedi suivant, 31 mai, la visite commença sous la direction de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur en

Fig. 2. — Exposition de l'École française d'Athènes.

France, et l'on fit le tour des expositions françaises. L'attention fut spécialement appelée sur les objets de mérite. Cette expérience faite, avis fut donné aux autres directeurs d'expositions d'être présents à des heures déterminées pour expliquer l'arrangement et signaler les mérites particuliers de leurs expositions. Les travaux du Jury furent continués sans interruption du 2 juin au 4 juillet.

Les membres étrangers du Jury suivirent fidèlement les méthodes françaises et arrangèrent leur travail en conséquence. Par exemple, en 1889, les États-Unis, dans la Classe 3, reçurent cinq grands prix et six médailles d'or, soit un total de onze. Tandis que l'Université de Johns Hopkins et l'Université de l'État de New-York recevaient deux grands prix en 1889, l'année 1900 présentait des expositions d'une égale valeur, sinon supérieure, non seulement de la part des mêmes institutions, mais encore de Harvard, des Universités de Pennsylvanie, Princeton, Yale, Chicago, Californie et beaucoup d'autres. De sorte que le problème qui s'imposait était de reconnaître, d'une façon convenable, le mérite de ces expositions additionnelles. Profitant des jours qui séparaient le travail du Jury et observant les principes mis en pratique par les membres français, une liste des récompenses que les expositions semblaient mériter fut préparée et remise en duplicata au président et au secrétaire du Jury. Lorsque la liste fut complétée, il fut nécessaire de demander 50 récompenses en tout, dont 12 grands prix et 14 médailles d'or.

Le travail du Jury fut terminé le 4 juillet, et alors on procéda à une revision minutieuse et à la refonte de toutes les récompenses. Le nombre des récompenses sembla excessif, et l'on proposa d'en réduire le nombre en rejetant toutes les expositions qui ne figuraient pas au catalogue officiel. La discussion sembla d'abord favorable à cette proposition, mais, au dernier moment, avant de passer au vote, une protestation fut élevée et on appela l'attention sur ce fait que, si les objets étaient encore emballés, sans qu'il y eût faute de la part de l'exposant, ce serait une injustice de refuser de récompenser ces expositions, sous prétexte qu'elles ne figuraient pas dans la publication éditée un mois plus tôt. On fit aussi remarquer que le règlement fait au Jury un devoir de corriger les omissions et de rectifier les erreurs trouvées dans le cours de leur visite. La résolution fut rejetée et la réduction du nombre fut opérée par revision de la liste tout entière.

Ce fut une grande joie pour les jurés américains de voir que cette réduction n'atteignait pas les États-Unis. Au contraire, des récompenses additionnelles furent accordées, parmi lesquelles le grand prix voté à M. Melvil Dewey, directeur de la Bibliothèque de New-York, en l'honneur de ses services signalés, non seulement comme bibliothécaire, mais encore comme éducateur. Son administration, pendant la période de revision, de 1889-1900, a produit des progrès remarquables, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur.

Le 4 juillet fut une journée bien remplie, partagée entre les devoirs du Jury, les obligations sociales et le patriotisme, la musique Sousa sur la place de l'Opéra, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Lafayette par les écoliers américains, mais la lettre de notre secrétaire m'avait convoqué à la dernière réunion du Jury de la Classe.

Après avoir fleuri les boutonnières des membres des couleurs nationales, j'appelais l'attention du secrétaire sur le fait qu'il m'avait privé de mes privilèges patriotiques. Il me répondit que cela avait été fait très justement puisque je travaillais déjà pour le bien

de mon pays. J'invoquai immédiatement le *Dulce et decorum est,* à quoi il répliqua par le *Pro patria,* etc.

Fig. 3. — American Library Association.

Ensuite s'éleva une discussion sur la prononciation romaine du latin comparée aux autres prononciations. M. Rabier fit remarquer l'accent dans la prononciation américaine et *la liaison* dans la prononciation russe, tandis que je signalais simplement des différences de quantité et de qualité entre les prononciations française et russe.

Monsieur,

Le travail commun et cordial pendant plus d'un mois au jury international du groupe I de l'Exposition 1900 à Paris et l'accueil hospitalier envers les membres étrangers, laissant une impression profonde dans nos souvenirs, ont fortifié le sentiment de solidarité, qui existe entre toutes les nations dans le domaine du progrès intellectuel et ont rempli nos coeurs d'une sincère reconnaissance pour les représentants du pays, qui convoqua cette réunion fraternelle.

Puisse cette médaille — emblême de la science — servir de souvenir des sentiments affectueux que nous remportons dans nos patries et que nous espérons laisser parmi nos amis français.

Pour les membres étrangers du jury

A. Schwartz, S. Sonnenfeld, E. Kovalevsky.

1er Septembre 1900, Paris.

Fig. 4. — Lettre accompagnant les médailles.

"Souvenir
des sentiments affectueux que nous remportons
dans nos patries et que nous espérons laisser
parmi nos amis français"
Les membres étrangers du jury, Groupe I

Au Président M. Léon Bourgeois

au membre français

au membre étranger

Fig. 5. — Médaille offerte aux jurés du Groupe I.

Relations sociales. — Ce n'était pas les relations sociales qui offraient le moins d'intérêt ou de profit. Le 29 juin, les membres français du Groupe I prièrent les

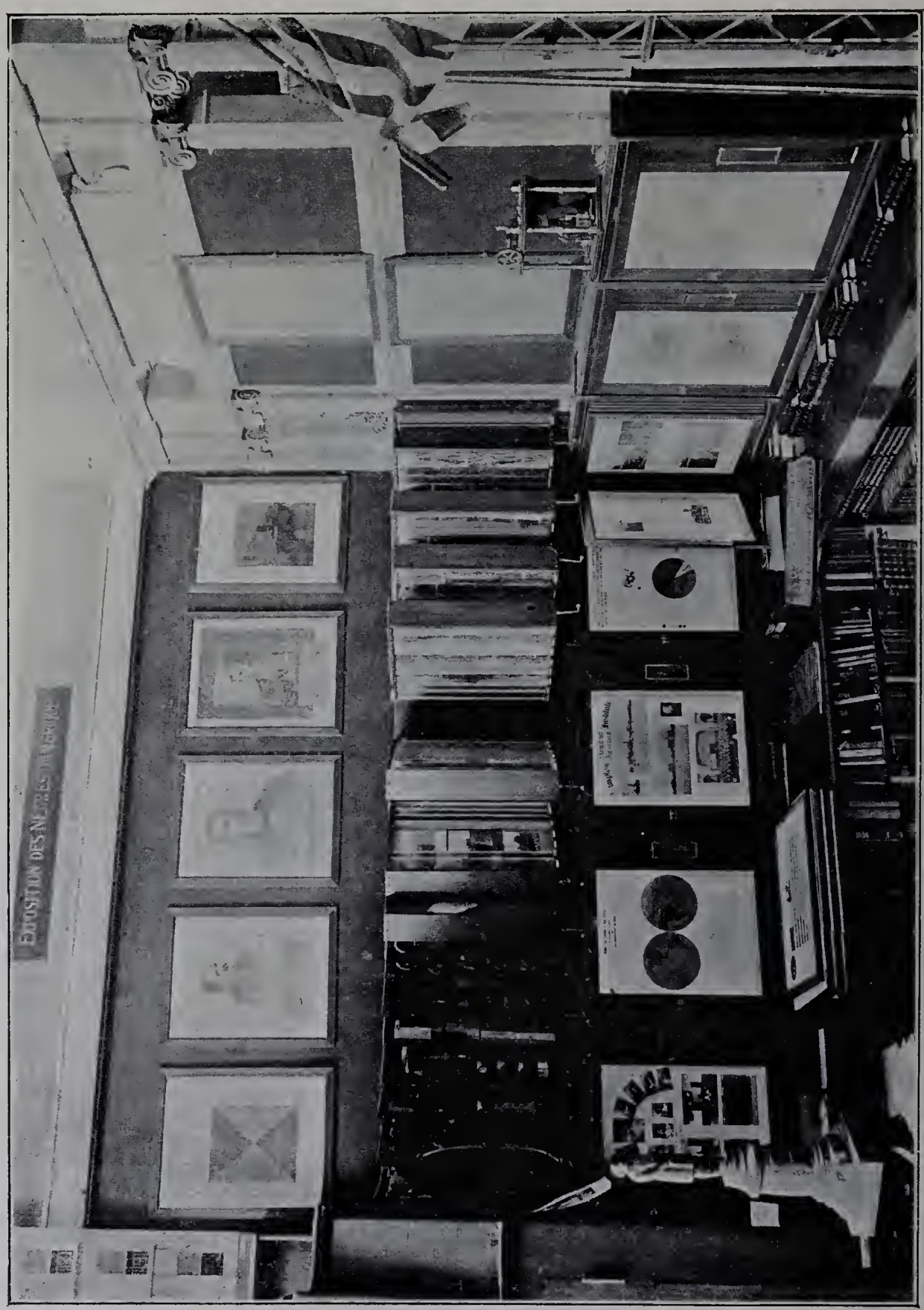

Fig. 6. — Ecoles supérieures des nègres (Universités de Fisk et d'Howard).

membres étrangers de leur faire l'honneur d'accepter à déjeuner mardi matin 3 juillet, à midi 30, au restaurant Ledoyen, aux Champs-Élysées. Sur les 102 membres du groupe, environ 80 acceptèrent l'invitation. A la fin du déjeuner un certain nombre de toasts furent proposés et reçus avec de grandes acclamations. M. Bourgeois, président

du groupe et aussi président de la Classe 1 et du Jury supérieur, présidait; il porta le premier toast qui fut un remerciement aux membres du Jury, un hommage à l'esprit dont ils étaient animés, une appréciation de l'œuvre à laquelle ils apportaient le concours de leur expérience, de leurs lumières, de leur dévouement.

Dès le début de leurs travaux, dit-il s'est établie, entre eux cette sympathie sous l'influence de laquelle toutes leurs délibérations et, en particulier, ce banquet ont pris un caractère si marqué de cordialité.

Le rang attribué à leur groupe ne résulte pas d'un numérotage arbitraire et artificiel; il répond à cette idée que la tâche de l'éducateur est la tâche initiale, dont l'accomplissement prépare le succès de toutes les autres. Il n'est donc pas de groupe plus important que le leur; pénétrés du sentiment de leur mission, ils savent quel prix s'attachera aux récompenses décernées par eux; leurs décisions seront acceptées comme celles du plus impartial et du plus éclairé des jurys.

M. Léon Bourgeois se livrant alors, dans une belle envolée d'éloquence, aux considérations de l'ordre le plus élevé sur l'ensemble de l'Exposition reconnaît en elle une merveilleuse institutrice. L'Exposition, dit-il en substance, est une grande école. Elle a, pour toutes les nations, pour tous les hommes des leçons qu'elles leur donne tous les jours. Heureux les élèves qui en profiteront, étudiants des deux mondes, venus du Nord ou du Midi, habitants de l'Éthiopie ou des contrées qu'éclaire le soleil de minuit, qu'ils appartiennent aux civilisations de l'Occident ou à celles de l'Extrême-Orient, qu'ils soient sujets de monarques absolus ou citoyens de nations libres.

C'est une école de labeur et d'échange, d'évolution et de paix. École de labeur et d'effort, c'est ce que révèle chaque quartier de sa vaste étendue; dans son ensemble et dans ses détails, elle est la démonstration saisissante de ce que peut le travail humain. Constructions féeriques, pont merveilleux, avenues triomphales, entrecroisement, superposition des voies de toute sorte ouvertes à la circulation intérieure, moyens de transport, quais de débarquement, gares d'abordage offerts à des visiteurs qui se comptent chaque jour par centaines de mille, tous ces ouvrages, c'est le cerveau de l'homme qui les a conçus, ce sont ses mains qui les ont exécutés.

C'est une école d'échange. Les nations apportent ici leurs produits de choix pour les étaler devant les yeux de l'humanité et déterminer leurs mérites respectifs. Par comparaison et par contraste, le faux et le vrai apparaissent immédiatement. Les nations abandonnant le faux pour le vrai se retirent ayant profité de l'expérience.

Comme école d'évolution, elle offre un champ à toutes les ambitions, un encouragement à toutes les audaces; après elle s'ouvrira encore une fois une période de travail et d'étude, où se préparera l'exposition suivante, et où l'obligation de ne pas déchoir suscitera d'autres inventions, d'autres progrès; d'une date à l'autre, les années ne s'écouleront pas sans qu'il naisse de nouvelles idées qui pénétreront et transformeront la vie de plus d'un peuple.

Comme école de paix, ses leçons auront une portée beaucoup plus grande encore. Elle hâtera cette heure depuis si longtemps prédite, si profondément désirée, hélas! que l'on désespère depuis si longtemps de la voir, sonner où une nation ne se lèvera plus contre une autre nation.

J'ai eu un jour l'honneur de rencontrer M. Gladstone que vous, Anglais, vous appelez, je crois, *Great old man*. Il était déjà âgé et je comptais le trouver aimant à parler du passé et profiter moi-même d'une revue historique faite par les yeux perçants de sa mémoire extraordinaire. Mais, à ma grande surprise, il n'y eut pas de regard jeté en arrière, pas d'allusions à des faits accomplis. Les pensées, les intérêts, les plans étaient tous de l'avenir. C'était la jeunesse éternelle éclatant malgré le poids de l'âge et du travail, et c'est cette jeunesse éternelle qui apparaît à travers les travaux de tous les véritables maîtres des progrès humain. Je vous exhorte à profiter des occasions offertes par cette Exposition et à apprendre des autres, quelle que soit la classe, quelque peu important que soit le groupe, la grande leçon enseignée par la jeunesse éternelle.

Et maintenant quelle est la véritable signification de cette Exposition?

C'est une école d'humanité. Ici l'humanité se révèle elle-même dans tous ses charmes, partage avec vous ses joies et ses succès, demande votre aide et invoque votre sympathie dans son travail et dans ses peines. Et nous nous réjouissons pour l'humanité. L'Exposition révèle clairement ses triomphes et son avenir. La jeunesse éternelle vous ordonne de y vous associer et d'entrer dans le progrès du nouveau siècle avec courage et confiance.

Fig. 7. — Exposition du Cercle français de l'Université d'Harvard et de l'Ecole normale d'instituteurs et d'institutrices de New-York.

Ces belles paroles furent interrompues à plusieurs reprises par les applaudissements des membres du Jury. D'autres toasts se succédèrent rapidement et provoquèrent de nombreux cris de : *bravo! bravo!*

A la France, président Schwartz, Classe 2, Russie;
Aux étrangers, professeur Chauveau, Muséum d'histoire naturelle, Paris;
A l'instruction primaire, vice-président Brereton, Classe 1, Angleterre;
A la France et à l'Italie, professeur Giglioli, Classe 5, Italie;
A la France et à la Belgique, M. Tilman, Classe 2, Belgique;
Aux femmes, vice-président Sonnenfeld, Classe 6, Hongrie;
Pour les femmes, Mlle Dugard, Classe 2, France;
A l'amitié internationale, juge Tuck, Classe 6, États-Unis;
Et après que l'on eut quitté la salle à manger, *à la France et à la Roumanie,* M. Thomesco, Classe 1, Roumanie.

Les jurés étrangers présents nommèrent une commission composée du président Schwartz et des vice-présidents Brereton et Sonnenfeld pour décider de ce que l'on offrirait aux jurés français en échange de leur politesse. Et comme résultat des délibérations de la commission, une médaille fut frappée « en souvenir des sentiments affectueux que nous emportons dans nos pays et de ceux que nous espérons laisser chez nos amis français ». Une médaille en or fut offerte au président Bourgeois, pendant que celles en argent étaient envoyées aux jurés français et celles en bronze aux jurés étrangers avec la lettre de transmission qui les accompagnait.

INSTRUCTION SECONDAIRE DANS SES RELATIONS AVEC L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

A l'étranger l'Exposition a offert de précieux enseignements par les renseignements précis qu'il a pu recueillir sur le système scolaire français. Et comme ce rapport est présenté par un étranger, il essaye de signaler les choses qui l'ont le plus frappé, et d'un autre côté le rapport acquiert une double valeur par le fait que l'éditeur corrige les erreurs et supplée aux omissions causées par différents points de vue et des différences de race. Bien entendu les besoins des écoles secondaires, sur lesquelles sont basées les écoles supérieures, doivent être connues si l'on veut se rendre pleinement compte des changements notables dans l'enseignement supérieur.

L'instruction secondaire en France comprend actuellement deux types distincts travaillant ensemble au même but et semblablement récompensés par le grade de bachelier : le type classique, caractérisé par l'étude des langues anciennes; le type moderne, caractérisé par une étude plus complète des langues modernes et des sciences. Les deux cours d'études comprennent les branches communes suivantes qui n'ont cependant pas, dans tous les deux, la même importance relative : 1° la langue et la littérature françaises; 2° les langues modernes; 3° l'histoire et la géographie; 4° la morale et la philosophie; 5° les sciences mathématiques, physiques et naturelles; 6° le dessin graphique et d'imitation. Les sujets spéciaux dans l'enseignement classique sont : 1° la langue et la littérature latines; 2° la langue et la littérature grecques; 3° l'histoire grecque et l'histoire romaine. Dans l'enseignement moderne : 1° les principes de droit et d'économie politique; 2° la tenue des livres; 3° l'histoire de la civilisation et de l'art.

IMPRIMERIE NATIONALE.

COMPARAISON DES SUJETS ET DES HEURES
DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES FRANÇAISES DE GARÇONS.

CLASSIQUE.

	DIVISIONS.											TOTAL DES HEURES.	
	ÉLÉMENTAIRE.			GRAMMAIRE.			SUPÉRIEURE.			ALTERNATIVE.			
Classes	PRÉP.	VIII.	VII.	VI.	V.	IV.	III.	II.	RHÉT.	PHIL.[a]	MATH.[a]	PHILOSOPHIE.	MATHÉMATIQUES.
Âges	"	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.				
SUJETS. Français, philosophie	$9\frac{1}{2}$	9	9	3	3	2	2	3	4	[b] $8\frac{1}{2}$	[b] 2	53	$46\frac{1}{2}$
Langues modernes (facultatif)	4	4	4	3	3	2	2	2	3	[c] 1	1	28	28
Histoire	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	1	1	2	2	2	2	3	3	$17\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$
Géographie	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	1	1	1	1	1	$1\frac{1}{2}$	[d] 2	[d] 1	11	11
Mathématiques	$1\frac{1}{2}$	2	2	1	1	3	2	3	2	2	10	$19\frac{1}{2}$	$27\frac{1}{2}$
Sciences, biologie[d]	1	1	1	1	1	"	"	"	"	"	"	12	12
Physique et chimie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	6		
Dessin	1	1	1	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	2	2	2	2	15	13
Latin	"	"	"	10	9	5	5	$4\frac{1}{2}$	4	"	"	$37\frac{1}{2}$	$37\frac{1}{2}$
Grec	"	"	"	"	1	6	5	$4\frac{1}{2}$	4	1	"	$20\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$
TOTAUX	20	20	20	$21\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$	22	$22\frac{1}{2}$	$23\frac{1}{2}$	23	214	$213\frac{1}{2}$

[a] Admission aux examens à l'âge de 16 ans révolus. Examen de passage à la fin de la septième; second examen de passage à la fin de la quatrième. Les épreuves pour le grade sont basées pour la 1re partie, sur la rhétorique; un an plus tard, pour la 2e partie, 1re série, sur la philosophie; 2e série, sur les mathématiques; 3e série, sur les sciences. Deux certificats obtenus à l'examen, l'un pour la 1re partie, l'autre pour la 2e, suivant les séries choisies par le candidat, confèrent le grade de *bachelier*. Le diplôme classique peut être inscrit : *lettres-philosophie, lettres-mathématiques, lettres-sciences.* — [b] Philosophie. — [c] Facultatif. — [d] Sciences biologiques.

MODERNE.

	DIVISIONS.											TOTAL DES HEURES.		
	ÉLÉMENTAIRE.			GRAMMAIRE.			SUPÉRIEURE.		ALTERNATIVE.					
Classes	PRÉP.	VIII.	VII.	VI.	V.	IV.	III.	II.	LETTR.	SC.	MATH.	LETTRES.	SCIENCES.	MATHÉMATIQUES.
Ages	"	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	16.	"			
SUJETS. Français, philosophie	$9\frac{1}{2}$	9	9	6	6	5	4	5	[b] 3-8	[b] 2	[b] 2	$64\frac{1}{2}$	$55\frac{1}{2}$	$55\frac{1}{2}$
Langues vivantes (facultatif)	4	4	4	6	8	8	6	6	[e] 2	[e] 2	1	46	48	47
Histoire	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	2	2	2	2	5	3	3	19	17	17
Géographie	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	1	1	1	1	1	1	"	11	11	10
Mathématiques	$1\frac{1}{2}$	2	2	2	2	3	4	4	"	6	10	$20\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$30\frac{1}{2}$
Sciences, morale[a]	1	1	1	1	1	[e] 1	3	4	2	6	7	15	19	20
Dessin	1	1	1	3	3	3	3	3	$\frac{1}{2}$	3	"	$19\frac{1}{2}$	21	18
Écriture, calcul	"	"	"	1	"	"	"	"	1	1	"	2	2	"
Droit	"	"	"	"	"	"	"	"	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	"	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	"
TOTAUX	20	20	20	22	23	23	23	25	25	$25\frac{1}{2}$	23	201	$201\frac{1}{2}$	199

Examen de passage à la fin de la septième. Certificats accordés aux bons élèves à la fin de la troisième. En sortant de la seconde, les élèves entrent dans les lettres, les sciences ou les mathématiques. Les épreuves pour le grade sont basées, pour la 1re partie, sur la classe de seconde; un an plus tard, pour la 2e partie, 1re série, sur la première classe des lettres; 2e série, sur les sciences; 3e série, sur les mathématiques. Deux certificats obtenus à l'examen, un pour la 1re partie, l'autre pour la 2e, suivant la série choisie par le candidat, confèrent le grade de *bachelier*. Le diplôme moderne peut être inscrit : *lettres-philosophie, lettres-sciences, lettres-mathématiques.*

[a] Instruction morale.

Ils ont une division commune de deux ans (8e et 7e) appelée élémentaire qui est précédée d'une ou plusieurs années formant ce qu'on appelle la division préparatoire. A la fin de la septième, a lieu un examen de passage. En entrant dans la sixième, l'élève a le choix entre les deux cours d'études et le travail secondaire proprement dit commence. Les sixième, cinquième et quatrième années des deux cours d'études forment la division de grammaire.

La division supérieure comprend, dans le cours d'études classiques, la troisième, la seconde, la rhétorique et la philosophie; dans le cours d'études modernes, la troisième, la seconde et la première. A l'expiration de la quatrième classique, il y a un examen de passage, et à l'expiration de la troisième moderne, les élèves peuvent obtenir un certificat donnant un résumé de leur capacité et indiquant leur rang dans la classe. La rhétorique classique et la seconde moderne forment la base de l'examen pour le baccalauréat, première partie. Les candidats qui ont subi avec succès la première épreuve du baccalauréat classique ont le choix entre la classe de philosophie et celle de mathématiques élémentaires dont les épreuves complètent les conditions du baccalauréat classique, *lettres-philosophie* ou *lettres-mathématiques* respectivement. Les candidats qui ont subi avec succès les premières épreuves du baccalauréat moderne ont le choix entre la première-lettres, la première-sciences ou mathématiques élémentaires dont les épreuves complètent les conditions du baccalauréat moderne, *lettres-philosophie, lettres-sciences* ou *lettres-mathématiques*. Dans l'enseignement classique comme dans l'enseignement moderne, les candidats peuvent subir successivement deux épreuves de la seconde partie et obtenir deux grades. Des cours préparatoires au baccalauréat, *mathématiques élémentaires supérieures* ou *mathématiques spéciales,* préparent aux écoles supérieures de l'État. La table ci-dessus indique les matières et les heures pendant lesquelles chaque matière est étudiée dans la semaine dans les deux cours d'études préparatoires au baccalauréat.

L'enseignement secondaire public est donné : 1° dans les lycées fondés et entretenus par l'État; 2° dans les collèges fondés et entretenus par les communes avec l'aide de l'État. Ces établissements reçoivent des internes, des demi-pensionnaires, des externes surveillés et des externes libres. Les lycées sont administrés par un professeur en chef (proviseur) et un délégué (censeur); un surveillant général s'occupe de la discipline et un économe des provisions. Les maîtres d'études veillent sur les élèves et surveillent leurs études. Les collèges sont administrés par un principal et leur organisation ordinairement moins complète que celle des lycées est souvent plus spécialement adaptée aux besoins du district et aux exigences locales. L'enseignement est donné dans les lycées par des professeurs titulaires et des chargés de cours; dans les collèges par des professeurs de trois rangs. Les professeurs titulaires doivent posséder le titre d'agrégé, les chargés de cours et les professeurs du premier rang doivent être licenciés ou avoir un titre équivalent, le second rang le diplôme de bachelier et le troisième un grade primaire. Les classes primaires et enfantines des lycées sont confiées à des instituteurs publics pourvus du brevet élémentaire et du certificat d'aptitude.

La promotion du personnel enseignant a lieu à la fin de chaque année et ce personnel dépend disciplinairement du Ministre de l'instruction publique, du recteur, du conseil

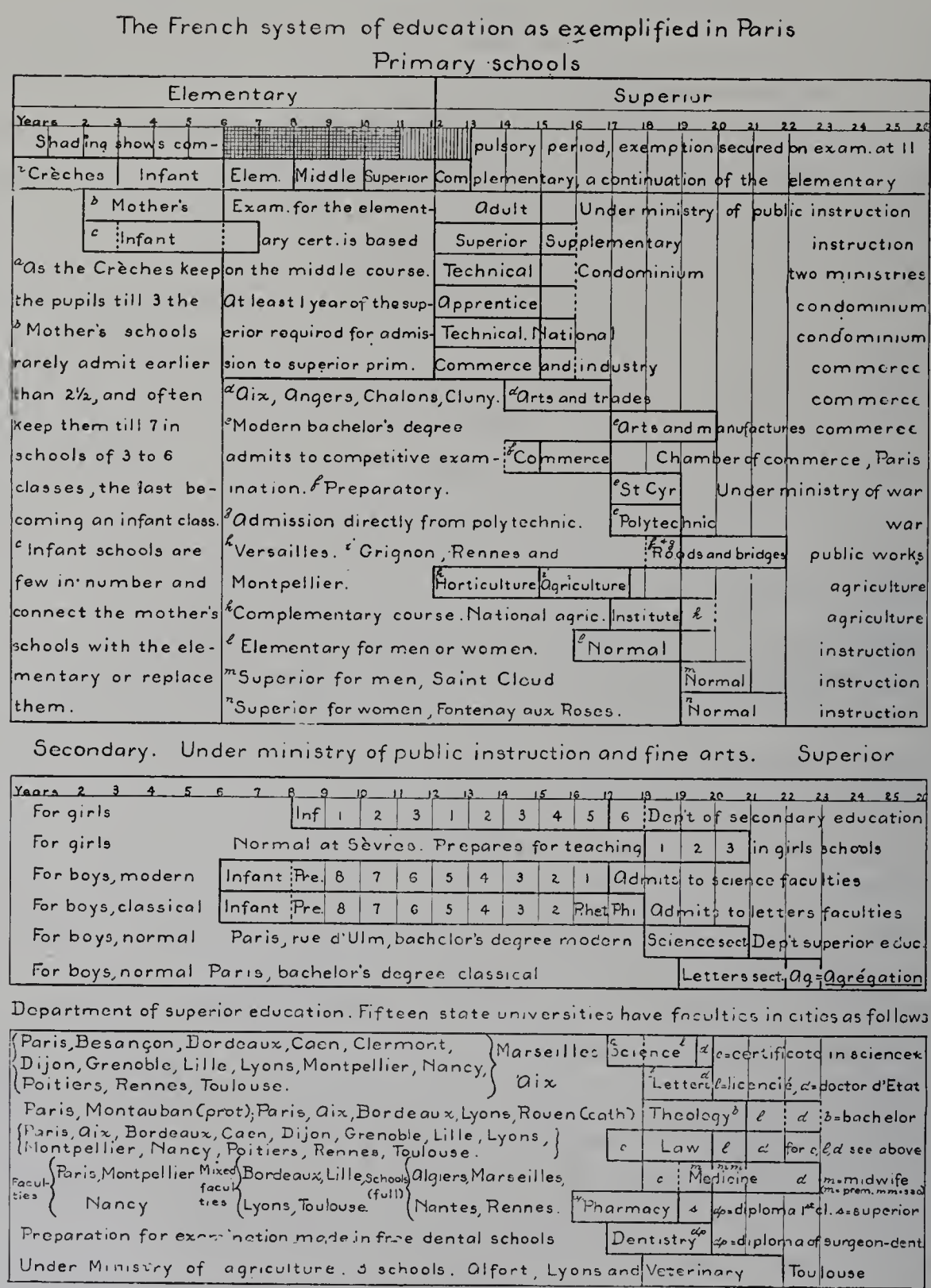

Fig. 8. — Système français d'éducation.

SYSTÈME FRANÇAIS D'ÉDUCATION

TEL QU'IL FONCTIONNE À PARIS.

ÉCOLES PRIMAIRES

ÉLÉMENTAIRES. — SUPÉRIEURES.

Âges : 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 13 14 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Crèches[a]. Élémentaire. Complémentaire. Continuation de l'élémentaire.
Écoles maternelles[b]. Moyen. Adultes.
Classes enfantines[c]. Supérieur.

Supérieur supplémentaire	Instruction publique.
Technique, condominium	Deux ministères.
Apprentis	Condominium.
Technique, national	Condominium.
Commerce et industrie	Commerce.
Agriculture (Grignon, Rennes, Montpellier)	Agriculture.
Horticulture (Versailles)	Agriculture.
Institut national agronomique	Agriculture.
Arts et métiers (Aix, Angers, Châlons, Cluny)	Commerce.
Commerce	Chambre de commerce de Paris.
Arts et manufactures	Commerce.
Éc. normale élémentaire (hommes et femmes)	Instruction publique.
Saint-Cyr	Guerre.
Polytechnique	Guerre.
Ponts et chaussées	Travaux publics.
Éc. normale supérieure (hommes)	Instruction publique.
Éc. normale supérieure (femmes)	Instruction publique.

[abc]. Comme les crèches gardent les élèves jusqu'à 3 ans, les écoles maternelles admettent rarement plus tôt que 2 ans et demi, et les gardent souvent usqu'à 7 ans dans des écoles de 3 à 6 classes, la dernière devenant une classe enfantine. — Les classes enfantines sont en petit nombre et relient les écoles maternelles aux élémentaires ou les remplacent.

L'examen pour le certificat élémentaire est basé sur le cours moyen; au moins un an de supérieur exigé pour l'admission à l'école primaire supérieure.

Les hachures (fig. 8) indiquent la période obligatoire; exemption accordée sur examen à 11 ans.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(DÉPENDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS).

Âges : 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Pour filles :
Enf. : 1 2 3 1 2 3 4 5 6 Section de l'enseignement secondaire.
École normale de Sèvres : Prépare pour l'enseignement dans les écoles 1 2 3
Pour garçons : de filles.
Moderne, Enf. Pré. : 8 7 6 5 4 3 2 1 Admet aux facultés des sciences.
Classique, Enf. Prép. : 8 7 6 5 4 3 2 Rh. Phil. Admet aux facultés des lettres.
Normale, rue d'Ulm, à Paris, baccalauréat moderne, section des sciences, enseignement supérieur.
Normale, Paris, baccalauréat classique, section des lettres, agrégation.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(QUINZE UNIVERSITÉS D'ÉTAT ONT DES FACULTÉS DANS LES VILLES SUIVANTES).

Paris, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Poitiers, Rennes, Toulouse	Sciences	Certificat en science.
	Lettres	Licencié, docteur.
Paris, Montauban (prot.), Aix, Bordeaux, Lyon, Rouen (cath.)	Théologie	Bachelier.
Paris, Aix, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse	Droit	Licencié, docteur.
Paris, Montpellier, Nancy, Bordeaux, Lille, Lyon, Toulouse (facultés mélangées); Alger, Marseille, Nantes, Rennes (écoles de plein exercice)	Médecine	Docteur.
		Sage-femme.
	Pharmacie	1re classe, 1re classe supérieure
Préparation pour les examens dans les écoles dentaires libres		Chirurgien-dentiste.
et vétérinaires (Alfort, Lyon, Toulouse)		Médecin-vétérinaire

académique et du conseil supérieur de l'instruction publique. L'ordre des études est sous le contrôle permanent du recteur, des inspecteurs d'académie et des inspecteurs généraux. Les élèves passent d'une classe à l'autre après examen général ou particulier.

Bourses. — L'État, les départements et les communes prennent à leur charge des bourses conférées de préférence à des enfants provenant de familles rendant des services au pays ou en possession de ressources insuffisantes. Elles sont de deux sortes : la bourse d'essai accordée à titre provisoire et la bourse de mérite accordée à titre définitif. La bourse d'essai est uniquement accordée à des candidats ayant subi avec succès un examen spécial, elle est accordée pour un an et n'est renouvelable que pour une seconde année. La bourse de mérite est accordée soit au candidat ayant droit à la bourse d'essai dont le travail et les aptitudes justifient cet honneur, soit au candidat ayant subi avec succès un examen spécial après avoir suivi les cours d'un lycée ou d'un collège pendant un an. La bourse de mérite n'est pas accordée pour admission dans une classe au-dessous de la cinquième.

L'enseignement secondaire libre est donné : 1° dans des institutions privées, laïques ou ecclésiastiques ayant leurs professeurs spéciaux; 2° dans des internats suivant en tout ou en partie les cours de l'enseignement public; 3° dans les petits séminaires qui sont, en fait, l'école préparatoire pour les séminaires supérieurs (ecclésiastiques), mais ils donnent également une véritable instruction secondaire aux élèves ne se préparant pas à la prêtrise. L'État, par l'organe des inspecteurs d'académie, exerce une surveillance sur la morale, l'hygiène et la condition sanitaire de ces institutions libres, mais son contrôle ne s'étend pas directement; il se borne à vérifier s'il n'est pas en opposition avec la morale, la constitution et les lois. La question du contrôle de l'État sur les écoles libres occupe actuellement l'attention du Parlement et du Ministère.

Examens. — Le diplôme de bachelier est conféré par le Ministre de l'instruction publique après examen devant un jury composé de professeurs des facultés des lettres et des sciences. Les examens ont lieu deux fois par an, un à la fin, l'autre au commencement de l'année académique, leur date étant fixée par arrêté ministériel. Les candidats doivent être âgés de seize ans révolus et doivent déposer au secrétariat de la faculté : 1° leur acte de naissance; 2° une demande écrite de leur propre main; 3° pour la première partie, une note indiquant la langue moderne sur laquelle ils désirent être examinés; 4° pour la seconde partie, une note indiquant la série dans laquelle il désire subir l'examen. A ces documents il peut ajouter son cahier de notes auquel quelque crédit pourra être accordé en cas de fautes dans les épreuves écrites ou orales.

Aucun candidat ne peut se présenter aux épreuves de la seconde partie avant d'avoir subi victorieusement celles de la première, et les épreuves de chaque partie sont écrites et orales. Les épreuves écrites sont éliminatoires. Les candidats ayant subi avec succès l'examen reçoivent un certificat pour chaque partie et deux certificats (un pour chaque partie) confèrent le diplôme de bachelier.

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
164e EXAMEN.

Cours supérieur de dessin.

Lundi 11 juin 1900 (9 h. 15 à 12 h. 15 seulement).

Répondez à dix questions, pas davantage, comprenant au moins une de chacune des trois divisions. S'il est répondu à plus de dix, on ne tiendra compte que des dix premières réponses. La division des groupes

588 *University of the State of New York*

High School Department

164TH EXAMINATION

ADVANCED DRAWING

Monday, June 11, 1900—9.15 a. m. to 12.15 p. m., only

Answer 10 questions but no more, *including at least one from each of the three divisions. If more than 10 are answered only the first 10 answers will be considered. Division of groups is not allowed. Drawings may be in pencil, charcoal, pen and ink or water-colors. Each complete answer will receive 10 credits. Papers entitled to 75 or more credits will be accepted. At close of examination inclose work in double sheet, and place declaration and signature on last page of double sheet.*

PICTORIAL

1–2 Draw free hand a group, giving attention to the principles of unity, variety and repose.

3 State the purpose of *a*) a pictorial drawing, *b*) a decorative drawing. Make a simple illustration of each.

4 Copy fig. 1, enlarging one fourth.

FIG. 1

5 Make from memory a sketch of a landscape.

Fig. 9. — Croquis de paysage.

n'est pas permise. Les dessins peuvent être faits au crayon, au fusain, à la plume ou à l'aquarelle. Chaque réponse complète obtiendra 10 points. Les copies ayant obtenu 75 points ou plus seront acceptées. A la fin

de l'examen mettez votre travail dans une double feuille et mettez la déclaration et la signature sur la dernière page de la double feuille.

DESSIN D'IMITATION.

1-2. Dessinez à main levée un groupe en tenant compte des principes d'unité, de variété et de repos.

3. Indiquez l'objet : *a.* d'un dessin d'imitation ; *b.* d'un dessin décoratif. Faites un simple dessin de chacun à titre d'exemple.

4. Copiez la figure 1 en l'agrandissant d'un quart.

5. Faites de mémoire le croquis d'un paysage.

ADVANCED DRAWING — *concluded* 589

DECORATIVE — FREE HAND AND INSTRUMENTAL

Tracing and transferring allowed

6 Ornament a page for a calendar or a note-book cover.

7 Copy fig. 2, enlarging one fourth.

8–9 Modify the picture in fig. 2 to fit an inclosing form different from the one given in the picture.

10 Ornament an initial letter with either a natural or a conventionalized plant growth.

GEOMETRIC
INSTRUMENTAL

Show all working lines

11–12 Draw the plan, elevation and vertical section of a flanged hollow cylinder.

FIG. 2

13 Draw the developed surface of a truncated cone.

14 Make a working drawing of some object involving the use of invisible edges.

15 The base of a prism 3 inches high is an equilateral triangle whose side is 2 inches. Draw the developed surface of the prism.

Fig. 10. — Croquis de paysage.

Le questionnaire d'examen en dessin du cours supérieur soumis par l'Université de l'État de New-York aux candidats en juin 1900 nous offre l'occasion de comparer le travail de dessin de la seconde année de l'école supérieure dans l'État de New-York avec le

travail des élèves du même âge dans une école secondaire de Paris du même degré, tel que nous pouvons le voir exposé dans le Pavillon de la Ville de Paris.

DESSIN COURS SUPÉRIEUR. — FIN.

Décoratif à main levée et avec instruments.

DÉCALQUE ET REPORT PERMIS.

6. Ornez une page pour un calendrier ou pour une couverture de calepin.

7. Copiez la figure 2 en l'agrandissant d'un quart.

8-9. Modifiez le dessin de la figure 2 de façon qu'il s'adapte à un cadre de forme différente de celui indiqué.

10. Ornez une initiale avec une plante naturelle ou conventionnelle.

DESSIN GÉOMÉTRIQUE AVEC INSTRUMENTS.

Montrez toutes les lignes de construction.

11-12. Tracez le plan, l'élévation et la section verticale d'un cylindre creux avec bourrelet.

13. Tracez la surface développée d'un cône tronqué.

14. Faites un dessin d'exécution de quelque objet comprenant l'usage de bords invisibles.

15. La base d'un prisme de 3 pouces de haut est un triangle équilatéral dont le côté est de 2 pouces. Tracez la surface développée du prisme.

Les épreuves écrites du baccalauréat moderne première partie sont : 1° un thème allemand et une version anglaise, italienne, espagnole ou russe, faits sans dictionnaire ou lexique; 2° une composition française. L'oral de la première partie : 1° l'explication d'un texte français; 2° l'explication d'un texte allemand et l'explication d'un texte anglais, italien, espagnol ou russe. L'allemand peut être remplacé par l'anglais et les explications des textes sont accompagnés ou suivis d'une conversation dans les langues modernes que le candidat a choisies, lequel candidat peut également demander à être interrogé sur une troisième; 3° questions sur l'histoire et la géographie; 4° sur les mathématiques; 5° sur la physique et la chimie. Ces épreuves sont basées sur les programmes de la classe de seconde moderne. Les candidats à la seconde partie font leur choix entre trois séries. L'épreuve écrite de la première est une dissertation sur un sujet philosophique, celle de la seconde et de la troisième une composition de mathématiques et de physique. Les épreuves orales communes à toutes les séries sont une interrogation sur : 1° philosophie; 2° histoire courante, commune à la première et à la seconde; 3° géographie, commune à la seconde et à la troisième; 4° mathématiques, caractérisant la seconde; 5° physique, chimie et histoire naturelle, caractérisant la troisième; 6° physique; 7° chimie. Les épreuves de la première et de la seconde série sont basées sur le programme de la classe de première, celles de la troisième série sur celui de la classe de mathématiques élémentaires.

Les épreuves écrites de la première partie classique sont : 1° une version latine; 2° une composition française. L'oral de la première partie : 1° explication d'un texte grec; 2° d'un texte latin; 3° d'un texte français, et les textes sont pris par l'examinateur parmi les ouvrages prescrits aux programmes de la troisième, de la seconde et de la rhétorique; 4° l'explication soit d'un texte allemand ou anglais, soit d'un texte italien ou espagnol, suivie d'un thème oral ou d'une conversation; 5° une interrogation sur l'his-

toire et la géographie; 6° une interrogation sur les éléments de mathématiques. Les épreuves des numéros 5 et 6 sont basées sur le programme de la rhétorique.

Les candidats à la seconde partie font choix d'une des trois séries. Les épreuves écrites de la seconde partie, première série, sont : 1° une dissertation française sur un sujet philosophique; 2° une composition au choix du candidat sur les mathématiques ou les sciences physiques et naturelles; de la seconde série une composition de mathématiques ou de physique. Les épreuves orales de la première série sont : 1° une interrogation sur la philosophie, l'histoire de la philosophie, les écrivains philosophiques; 2° sur l'histoire contemporaine; 3° sur les éléments de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Les épreuves de cette série sont basées sur le programme de la classe de philosophie. Les épreuves orales de la seconde série sont : 1° une interrogation sur les mathématiques; 2° sur la physique; 3° sur la chimie; 4° sur l'histoire contemporaine; 5° sur la philosophie. Les épreuves pour cette série sont basées sur les mathématiques élémentaires. La troisième série sera plus spécialement consacrée aux sciences physiques et naturelles déterminant les programmes et les conditions spéciales de la série. Le temps accordé pour les épreuves écrites de la première partie est : 1° traduction, trois heures; 2° composition française, 3 heures; de la seconde partie, première série : 1° dissertation ou composition de philosophie, quatre heures; 2° composition au choix des candidats classiques, soit en mathématiques, soit en sciences physiques et naturelles, deux heures; seconde et troisième séries, composition de mathématiques et de physique, quatre heures. Les épreuves orales sont publiques et trois quarts d'heure au moins sont consacrés à chaque candidat. Le résultat de chaque épreuve est indiqué par un coefficient variant de 0 à 20. Des points sont attribués tant aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales. Dans la première partie classique, les deux épreuves écrites de trois heures chacune ont 20 points chacune; les huit orales de trois quarts d'heure pour chaque candidat ont une moyenne de 20 points chacune; total : 200 points; durée de l'examen : six heures trois quarts; minimum exigé : 100 points. Dans la seconde partie, la première épreuve écrite de la première série a 40 points et quatre heures, la seconde 20 points et deux heures; les trois épreuves orales ont 20 points chacune et trois quarts d'heure; total : 120 points; durée de l'examen : six heures trois quarts; minimum exigé : 60 points. Dans la seconde série, l'épreuve écrite a 40 points et quatre heures, une épreuve orale a 40 points, les quatre autres ont 20 points chacune et trois quarts d'heure; total : 160 points; durée de l'examen : quatre heures trois quarts; minimum exigé : 80 points.

Dans la première partie *moderne,* les deux épreuves écrites de 3 heures chacune ont chacune 20 points; les sept orales de 3/4 d'heure ont un total de 120 points; total : 160 points; durée de l'examen : 6 h. 3/4; minimum requis : 80. Dans la seconde partie, l'épreuve écrite de la première série a 20 points, de la seconde et de la troisième 40 chacune et une durée de 4 heures pour chacune. Les cinq épreuves orales de la première série ont 20 points chacune et durent 3/4 d'heure chacune; total : 120 points; durée de l'examen : 4 h. 3/4; minimum requis : 60 points. Les cinq épreuves orales de la seconde série forment un total de 140 points et 3/4 d'heure; total : 180 points; durée

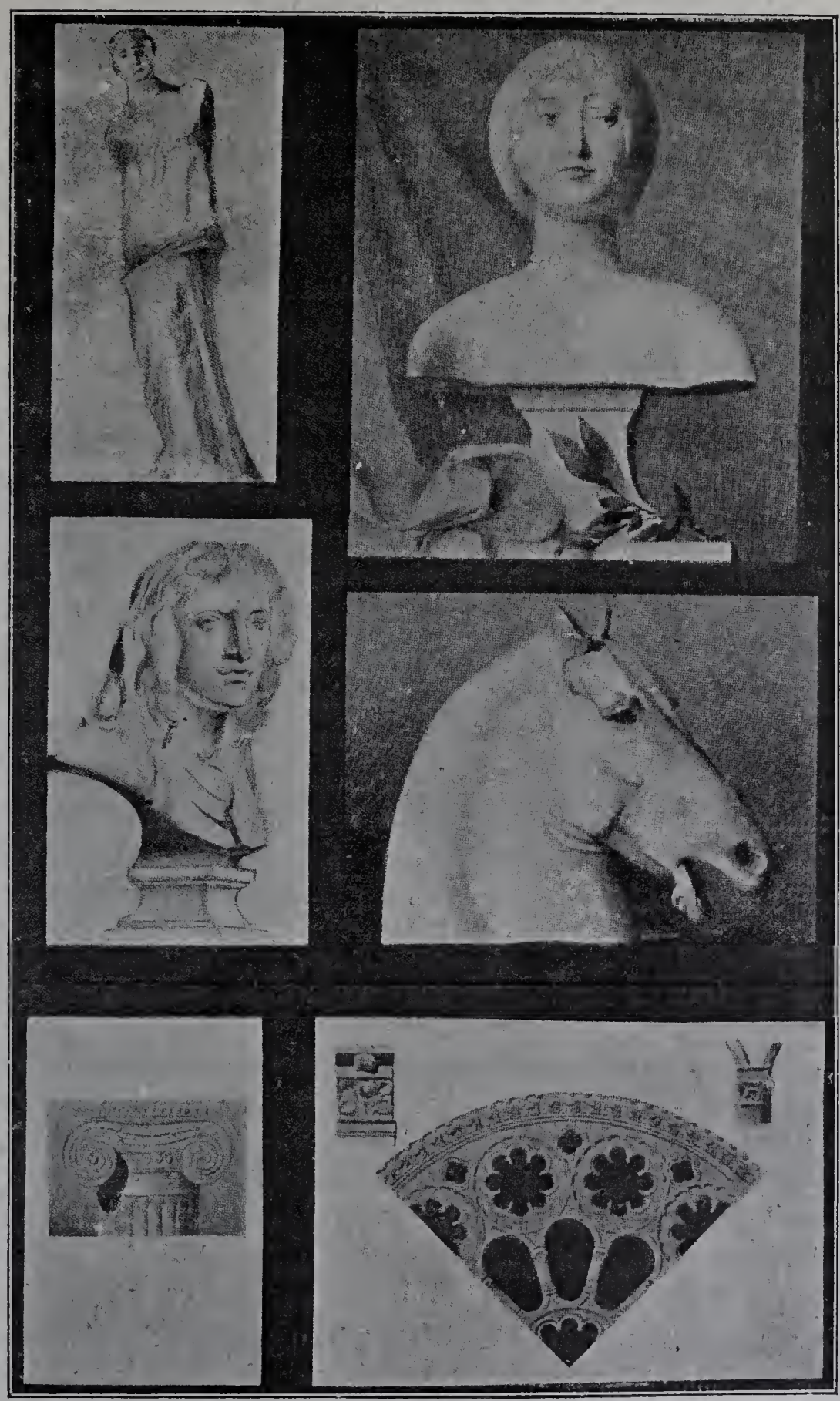

Fig. 11. — Dessins de l'enseignement secondaire, collège Rollin.

de l'examen : 4 h. 3/4 ; minimum requis : 90 points. Les cinq épreuves orales de la troisième série forment un total de 120 points et 3/4 d'heure; total : 160 points; durée de l'examen : 4 h. 3/4 ; minimum requis : 180 points.

Ainsi le diplôme peut être obtenu par deux examens à une année d'intervalle et le baccalauréat classique *lettres-philosophie* exige 160 des 320 points avec 13 h. 1/2 pour l'examen; le classique *lettres-mathématiques* exige 180 des 360 points avec 11 h. 1/2 pour l'examen. Le baccalauréat moderne *lettres-philosophie* exige 140 des 280 points avec 11 h. 1/2 pour l'examen; le moderne *lettres-sciences* exige 170 des 340 points avec 11 h. 1/2 pour l'examen; le moderne *lettres-mathématiques* exige 160 des 320 points avec 11 h. 1/2 pour l'examen.

Mention est faite sur les certificats de la façon dont les candidats ont subi l'examen : passable, lorsque 50 p. 100 des points sont obtenus; satisfaisant, 60 p. 100; bon, 70 p. 100; très bon, 75 p. 100.

Les droits pour les deux examens sont de 60 francs, de 20 francs pour les deux certificats, de 40 francs pour le diplôme; total : 120 francs.

Le baccalauréat moderne confère les mêmes avantages et prérogatives que les autres baccalauréats pour l'admission aux concours ou pour l'entrée dans différentes institutions, telles que les écoles nationales d'agriculture, l'Institut agronomique, les écoles vétérinaires, dépendant du Ministère de l'agriculture; l'École des hautes études commerciales dépendant du Ministère du commerce et de l'industrie; de l'École polytechnique, l'École de Saint-Cyr dépendant du Ministère de la guerre; licence ès sciences, pharmacien de 1re classe et de 2e classe, École normale supérieure (sciences) dépendant du Ministère de l'instruction publique.

Le baccalauréat classique confère les mêmes avantages et prérogatives que les autres baccalauréats pour l'admission aux concours ou pour l'immatriculation dans les Facultés de l'Université : 1° théologie; 2° droit; 3° médecine; 4° pharmacie; 5° lettres.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Pour la préparation des maîtres pour les écoles primaires normales et supérieures, l'État a fondé deux écoles normales supérieures : à Fontenay-aux-Roses, pour les femmes, et à Saint-Cloud, pour les hommes. Elles sont à l'instruction primaire ce que les écoles normales supérieures de Paris et de Sèvres sont à l'enseignement secondaire. Un écrivain prétend que de semblables écoles n'existent pas à l'étranger, que ces écoles, en ce qui concerne l'enseignement primaire, sont une des plus hautes créations de la troisième République et cela a été confirmé par l'octroi de grands prix à toutes deux.

En cataloguant les expositions scolaires des États-Unis, la classification à donner aux écoles normales embarrassa le directeur. Heureusement et adéquatement il les plaça dans la troisième classe. Heureusement, parce que le Jury de cette classe commençant le travail plus promptement que les autres prononça que les expositions n'étaient pas convenablement cataloguées et le directeur put les transférer dans d'autres classes. Adéquatement, parce que les différences radicales entre les systèmes d'enseignement des États-Unis et de la France rendaient un classement exact à peu près impossible et les autorités françaises avaient rangé leur école normale supérieure dans la troisième

classe. D'un côté, la France a des écoles spéciales pour la préparation des maîtres ou professeurs de chaque classe, enseignement primaire élémentaire, primaire supérieur, et secondaire pour garçons et filles; d'un autre côté, l'Amérique prépare ses maîtres et professeurs comme elle instruit ses élèves en ne faisant que peu de distinction de classe, si même elle en fait, entre ses écoles. Les deux Nations perfectionnent constamment leurs moyens d'action dans la préparation des maîtres et professeurs et des progrès sensibles ont été faits pendant cette décade. L'école normale primaire élémentaire pour hommes à Auteuil et pour femmes, rue des Batignolles, l'école normale primaire supérieure pour hommes à Saint-Cloud et pour femmes à Fontenay-aux-Roses, l'école normale secondaire pour femmes à Sèvres et celle supérieure à Paris font bien connaître le système français. Mais les écoles normales de Massachusetts, le collège normal de l'État de New-York à Albany, le Collège des professeurs de l'Université de Columbia, et l'École de pédagogie de l'Université de New-York sont également importants et prouvent que les progrès ont été encore plus marqués pendant la décade qu'en France.

La page jointe extraite *The manual training syllabus* montre le cours d'études recommandé par l'Université de l'État de New-York aux écoles supérieures de l'État préparant pour le cours d'études anglais ou classique au collège normal d'État qui confère des grades conformément aux règlements de l'Université. Le rapport du directeur de l'enseignement supérieur de l'Université de l'État de New-York, 1899, contenait ce cours, et un exemplaire du rapport figurait à l'Exposition.

The normal school idea, monographie préparée pour l'Exposition, a montré que pendant la période 1889-1900 le caractère de l'institution avait été entièrement changé et que le collège normal constituait un progrès sur l'école normale. Ces deux ouvrages montrent que le collège fait pour les sept cents écoles secondaires de New-York ce que Sèvres et Saint-Cloud font pour les écoles de France. En outre, il les surpasse toutes les deux en facilités d'apprendre, outillage et ressources. Malheureusement cette monographie ne parvint à la section des États-Unis qu'après que le travail des jurys de classe et de groupe était terminé.

La page suivante prise dans *The manual training syllabus* fournira l'occasion de comparer le cours d'études recommandé aux écoles supérieures de l'État de New-York dans la préparation pour les écoles normales de l'État, spécialement les connaissances d'enseignement supérieur exigées pour l'admission au collège normal de l'État à Albany.

Une page de *The manual training syllabus.* États-Unis, État de New-York.

Dans ce sommaire, les sujets sont assignés aux positions déterminées qu'ils occupent actuellement dans les écoles secondaires de New-York, comme il est indiqué par l'étude de deux cent treize cours. On les trouve également dans les conditions d'entrée de quarante collèges, enregistrés comme exigeant au moins quatre années de travail d'enseignement supérieur pour l'admission.

Les trois quarts des sujets de chaque année sont des sujets de culture générale, un quart peut être technique, professionnel ou pédagogique. Les sujets de culture géné-

rale regardés comme fondamentaux doivent être étudiés pendant un minimum de deux ans chacun : ce sont les mathématiques, l'anglais, les sciences, l'histoire, les langues et les beaux-arts. L'admission à une école secondaire suppose au moins huit ans de travail préacadémique.

Les coefficients des sujets non préparés indiquent le nombre des périodes hebdomadaires.

NORMAL.

Année.	*Semestre d'automne.*	*Semestre de printemps.*
9.	Algèbre. Histoire élémentaire des États-Unis et instruction civique. 1re année d'anglais. Latin: 3 dessin, 1 musique vocale, 1 exercices de rhétorique.	Algèbre. Physiologie et hygiène. 1re année d'anglais. Latin. 3 dessin, 1 musique vocale, 1 exercices de rhétorique.
10.	Géométrie plane. Géographie physique. 2e année d'anglais ou de latin. 1re année de français, d'allemand ou de grec ou d'espagnol. 2 dessin, 3 musique vocale, 1 exercices de rhétorique.	ométrie plane. Histoire grecque. 2e année d'anglais ou de latin. 1re année de français ou d'allemand ou de grec ou d'espagnol. 1 Exercices de rhétorique.
11.	Physique. Histoire romaine. 3e année d'anglais ou de latin. 2e année de français, d'allemand, de grec ou d'espagnol. 3 Laboratoire, 1 musique vocale, 1 exercices de rhétorique.	Physique. Botanique. 3e année d'anglais ou de latin. 2e année de français ou d'allemand ou de grec ou d'espagnol. 3 laboratoire, 1 musique vocale, 1 exercices de rhétorique.
12.	Géométrie dans l'espace ou trigonométrique. Zoologie ou histoire d'Angleterre ou littérature anglaise ou chimie. 4e année de latin. 3e année de français ou d'allemand ou de grec ou d'espagnol. 2 Laboratoire, 1 musique vocale, 2 préparation rhétorique.	Arithmétique supérieure ou algèbre supérieure. Histoire d'Angleterre ou littérature anglaise ou histoire des États-Unis (cours supérieur). 4e année de latin. 3e année de français ou d'allemand ou de grec ou d'espagnol. 2 laboratoire, 1 musique vocale, 2 préparation rhétorique.

Ce cours préparera pour le cours d'anglais ou le cours classique de la plupart des écoles normales suivant que l'anglais ou le latin sera choisi, et en choisissant l'histoire ou les mathématiques, ou la science dans la douzième année, on peut se préparer pour ces cours spéciaux.

Cours d'études recommandé par l'Université de l'État de New-York aux écoles supérieures de l'État pour la préparation à l'admission dans une école normale de l'État.

COMPARAISON DES SUJETS ET DES HEURES

DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DE FILLES ET LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

(Les chiffres indiquent le *nombre d'heures par semaine* pendant lesquelles chaque sujet est étudié chaque année.)

ÉCOLES SECONDAIRES.

	DIVISIONS.									ANNÉE SUPPLÉM.[a]	TOTAL DES HEURES.	
	ENFANTINE.	PRÉPARATOIRE.			SECONDAIRE.							
Classes	ENFANTINE.	I.	II.	III.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	LETTRES.	SCIENCES.
Âges	"	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	
SUJETS. Français	$6\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$	5	5	$3\frac{1}{2}$	3	2	L. 3	$47\frac{1}{2}$	$44\frac{1}{2}$
Langues modernes	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	3	3	3	3	3	5	33	33
Histoire	1	1	1	1	2	2	2	2	2	L. 2	16	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	2	2	L. 2	$10\frac{1}{2}$	$8\frac{1}{2}$
Mathématiques	//	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	2	2	1	1	$1\frac{1}{2}$	S. 4	$17\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$
Sciences	//	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	1	1	1	2	2	2	S. 4	$17\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$
Morale	//	//	//	//	//	//	1	1	[d] 2	3	7	7
Couture	//	//	//	//	[b] 2	[b] 2	[b] 2	2	2	2	12	12
Dessin	//	//	//	//	[b] 2	[a] 2	[b] 2	2	2	2	12	12
Solfège	//	//	//	//	[b] 1	[b] 1	[b] 1	1	1	1	7	7
Gymnastique	//	//	//	//	[b] $1\frac{1}{2}$	[b] $1\frac{1}{2}$	[b] $1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	2	$9\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{2}$
Littérature (général)	//	//	//	//	//	//	//	//	//	L. 1	3	2
TOTAUX	11	14	15	$14\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	21	24	24	24	$188\frac{1}{2}$	$188\frac{1}{2}$

[a] Année supplémentaire pour l'admission à l'école normale par concours. [Temps donné aux lettres (L.), aux sciences (S.)]. — [b] Minimum. — [c] Droit. — [d] Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation. — [e] Facultatif. — [k] 12 conférences sur l'économie domestique et l'hygiène.

Un examen oral de passage admet à la 1re classe et est basé sur le cours moyen de la période obligatoire.

Les examens de passage aux 2e, 3e et 4e classes sont oraux et basés sur les programmes 1re, 2e et 3e années respectivement, et un certificat est donné à tous les élèves subissant victorieusement les épreuves de la 3e classe pour passer à la 4e.

L'examen de passage de la 4e à la 5e est oral et basé sur le programme de la 4e classe obligatoire et facultatif. Un diplôme est donné à tous les élèves subissant victorieusement un examen oral à la fin de la 5e année, basé sur les sujets des 4e et 5e années; l'oral étant basé sur toutes les matières obligatoires et celles facultatives, au nombre de deux au moins, choisies par l'élève.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES FRANÇAISES.

	POUR HOMMES.					POUR FEMMES.				
Classes	PRIMAIRE	I.	II.	III.	TOTAL des HEURES.	PRIMAIRE	I.	II.	III.	TOTAL des HEURES.
Âges	E. et S.	16.	17.	18.		E. et S.	16.	17.	18.	
SUJETS. littéraires. Morale, psychologie, éducation	3	2	2	2	6	6	2	2	2	6
Français	74	5	4	4	13	72	5	4	4	13
Histoire et instruction civique	4	3	3	3	9	3	3	3	3	9
Géographie	21	1	1	1	3	21	1	1	1	3
Écriture	23	2	1	//	3	22	2	1	//	3
Langues vivantes	8	2	2	2	6	9	2	2	2	6
scientifiques. Mathématiques	34	3	4	4	11	22	2	2	2	6
Physique et chimie	6	2	2	3	7	//	//	2	2	4
Sciences naturelles et hygiène	21	1	1	1	3	30	1	1	1	3
Dessin et modelage	21	4	4	4	12	21	4	4	4	12
Agriculture (théorie)	3	//	1	1	2	//	//	//	1	1
Travaux manuels et agriculture	24	5	5	5	15	24	[a] 5	4	2	11
Gymnastique	18	3	3	3	9	25	2	2	2	6
Chant	9	2	2	2	6	9	2	2	2	6
TOTAUX	269	35	35	35	105	261	31	30	28	89

[a] Autres, dans la couture, le ménage et le jardinage.

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE SUPÉRIEURE.

DIVISION DU TEMPS (HORAIRE).

Emploi du temps d'une journée d'école.

6 heures.....	Lever.
7 h. 1/2.....	Premier déjeuner.
7 h. 3/4 à 9 h. 1/2..	Études ou leçons. (Dans le courant de la matinée, récréation d'un quart d'heure entre deux exercices.)
1 heure en été ou 1 h. 3/4 en hiver.	Études ou leçons.
Vers 4 heures.....	Récréation d'une demi-heure en hiver.
Entre 4 h. 1/2 et 7 h. 1/2.....	En été, selon l'heure des leçons, récréation d'une heure. (Les élèves pendant cette heure de récréation, ainsi que pendant la récréation de midi, sont autorisées à sortir pour se promener dans la campagne.)
7 h. 1/2.....	Souper.
Jusqu'à 9 heures....	Récréation dans la grande salle ou lecture à la bibliothèque. En été, promenade dans le parc.
9 heures.....	Coucher.

MENU POUR UNE SEMAINE EN FÉVRIER 1900,
TEL QU'IL EST FOURNI DANS UN LYCÉE NATIONAL DE JEUNES FILLES.

Lundi.

Petit déjeuner.....	Chocolat.
Déjeuner.....	Bouillon, bœuf bouilli, pommes de terre farcies, fromage.
Goûter.....	Confiture.
Dîner.....	Bouillon, veau rôti, riz au jus.

Mardi.

Petit déjeuner.....	Potage à la semoule.
Déjeuner.....	Potage aux légumes, veau rôti, cardons, amandes.
Goûter.....	Miel.
Dîner.....	Potage aux herbes, bœuf à la jardinière, salade.

Mercredi.

Petit déjeuner.....	Café au lait.
Déjeuner.....	Potage aux herbes, bœuf en daube, pâtes au jus, châtaignes.
Goûter.....	Chocolat.
Dîner.....	Potage aux navets, veau rôti, pommes de terre frites.

Jeudi.

Petit déjeuner.....	Potage de riz au lait.
Déjeuner.....	Bouillon, gigot de mouton, purée de pommes de terre, figues.
Goûter.....	Confiture.
Dîner.....	Bouillon, veau en blanquette, rissolles à la crème.

Vendredi.

Petit déjeuner.....	Chocolat.
Déjeuner.....	Potage aux navets, poisson, soufflés de pommes de terre, châtaignes.
Goûter.....	Pommes.
Dîner.....	Potage aux gruau, vermicelle, œufs à la coque.

Samedi.

Petit déjeuner.....	Potage de pâtes au lait.
Déjeuner.....	Potage aux légumes, bœuf braisé, salsifis, biscuits.
Goûter.....	Chocolat.
Dîner.....	Potage aux lentilles, veau rôti, pommes de terre frites.

Dimanche.

Petit déjeuner.....	Café au lait.
Déjeuner.....	Entrée charcuterie, côtelettes de veau, petits pois, pruneaux.
Goûter.....	Oranges.
Dîner.....	Potage à la semoule, bifteck, salade et gâteaux.

Non seulement l'instruction dans les écoles normales en France est gratuite, mais encore l'État prend à sa charge les frais de nourriture, de logement et autres.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

Tandis que le directeur de ce groupe, très sagement et conformément à la politique de la Commission des États-Unis faisait de l'enseignement dans tous les États de l'Union la base de sa présentation, la faiblesse inhérente aux lois de la plupart de ces États empêchait que l'on tirât parti des ressources de ceux qui étaient les plus avancés sous ce rapport et supprimait complètement l'exposition des plus arriérés. Un grand nombre de raisons, historiques et administratives, auraient rendu la comparaison entre le système scolaire de la France et de l'État de New-York beaucoup plus facile et beaucoup plus satisfaisant pour le patriotisme américain. L'histoire de l'enseignement supérieur dans l'État de New-York par le docteur Sidney Sherwood intitulé *The University of the State of New-York* récemment publiée par le *Bureau of Education, Washington,* fournit un témoignage complet et impartial de la vérité de cette assertion, témoignage exclu de ce rapport à cause de sa longueur et de la position officielle du rapporteur. Le docteur Sherwood dit : « L'Université de Paris au moyen âge a été le modèle et la mère des principales universités d'Allemagne et de la Grande-Bretagne... C'est cependant dans la sécularisation de l'enseignement et dans le rétablissement de l'enseignement d'État que la France a remporté la plus brillante victoire... Il est de mode d'attribuer aujourd'hui le nouveau système d'enseignement à la Prusse parce que, hier, la Prusse a humilié la France. Mais la Prusse n'a pas établi son système d'état avant 1794, après que les plans français avaient fait le tour de l'Europe et de l'Amérique... Il existe à peine un détail dans les réformes scolaires de ce siècle qui n'ait pas été imaginé et proposé dans la France révolutionnaire... Mais c'est la France

IMPRIMERIE NATIONALE.

dont les idées ont peu à peu pénétré dans la vie allemande. Cette seconde Grèce a eu ses captifs comme la première... La vivifiante influence de l'imagination française qui dépasse toujours son pouvoir d'exécution n'a exercé qu'une influence

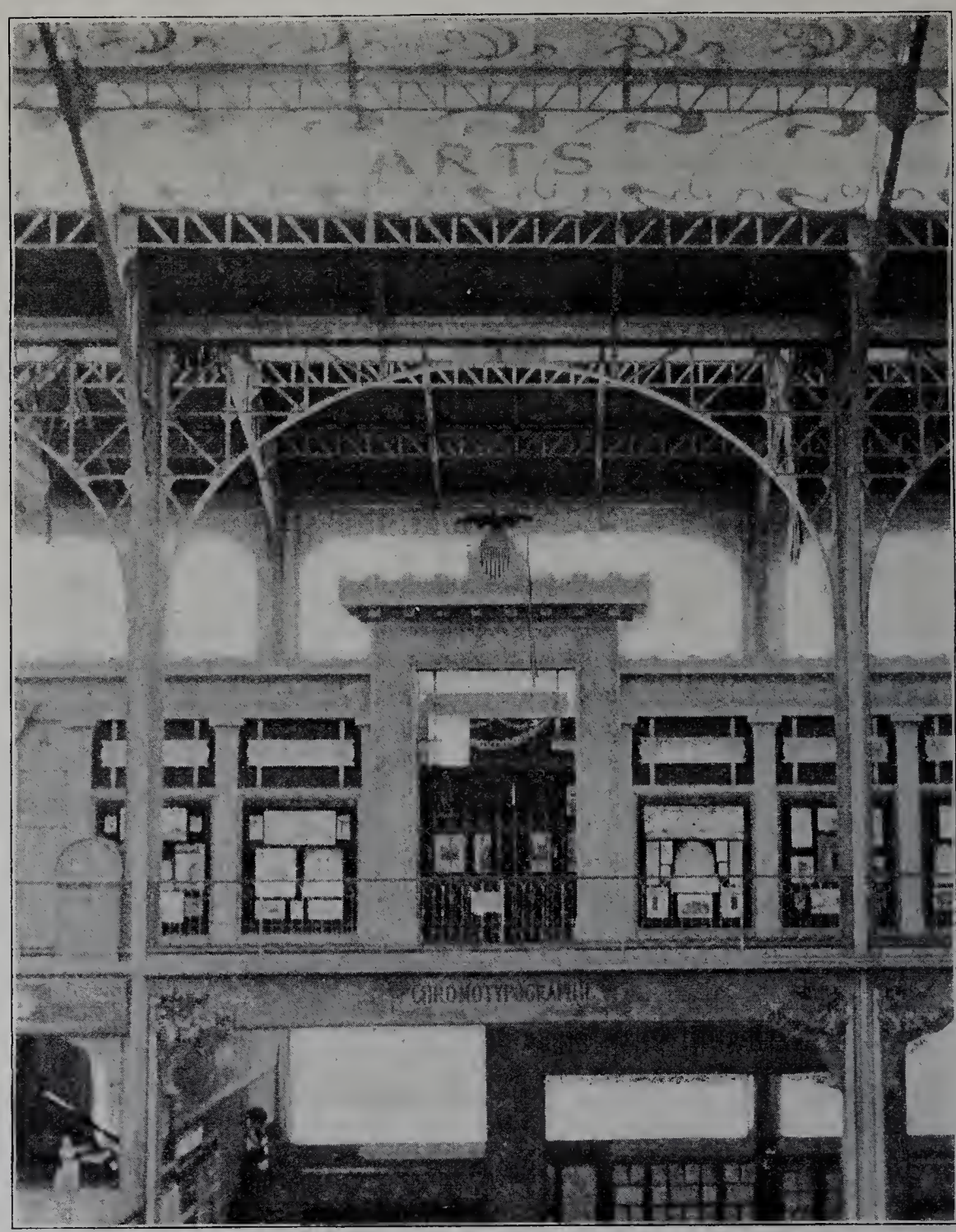

Fig. 12. — Entrée de la section des États-Unis montrant une partie de l'exposition de l'Institut de technologie du Massachusetts.

bienfaisante et féconde sur les hommes conservateurs et pratiques qui étaient à la tête du mouvement à New-York. Une chose particulièrement significative est la présence du nom du baron de Steuben parmi les régents de l'Université... Et ces rapports étroits entre les penseurs de la France et de l'Amérique ont porté leurs fruits; on l'a bien vu par l'influence que les institutions américaines ont exercée sur la France.

La ressemblance que présente l'Université de 1808, créée par Napoléon, avec l'Uni-

versité de New-York de 1787 peut ne pas être une simple coïncidence si l'on considère que Condorcet et Fourcroy ont été de bonne heure au courant de ce qui se faisait en

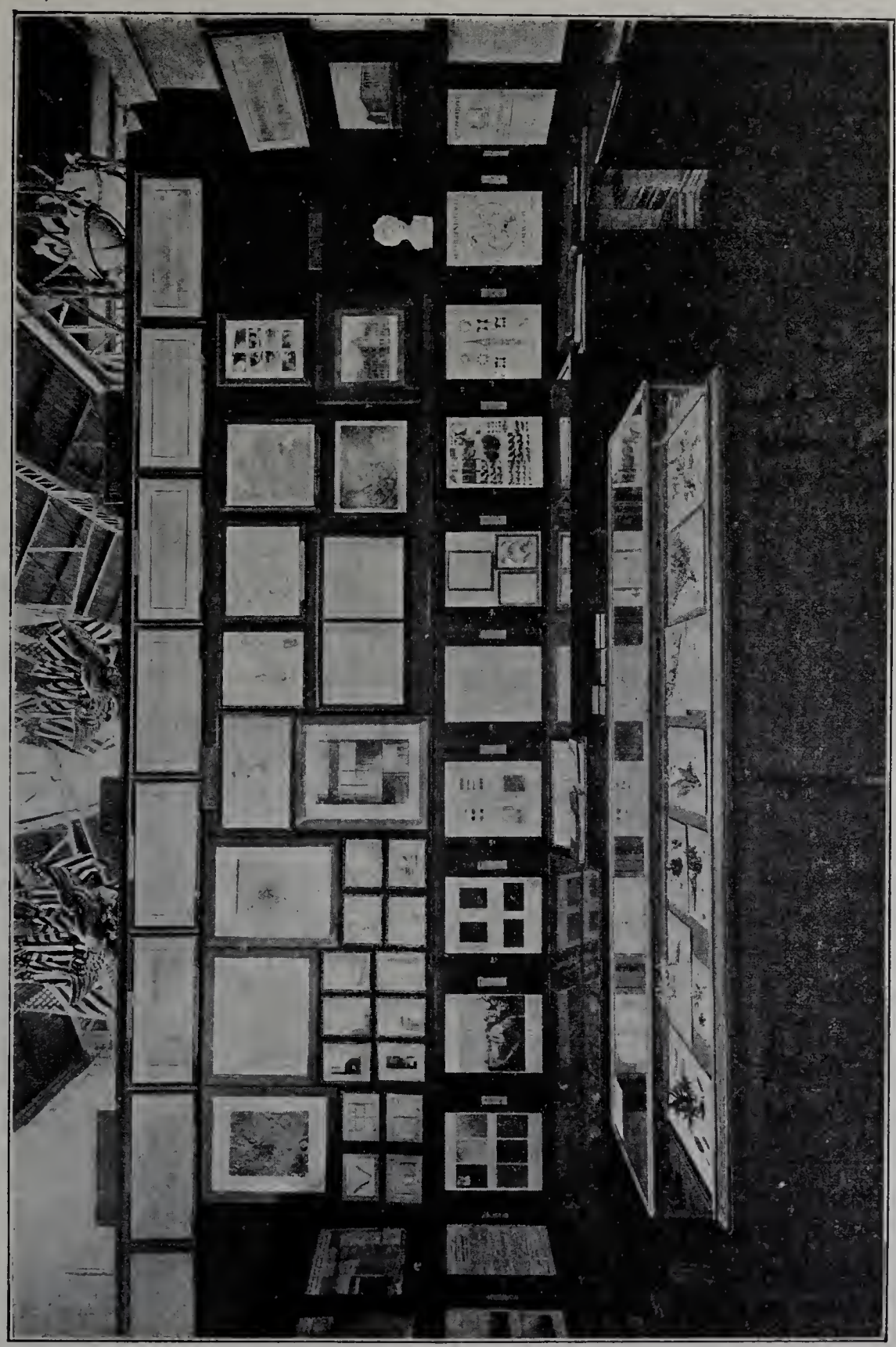

Fig. 13. — Université et observatoire d'Harvard

Amérique pour l'enseignement. Et l'intimité de Talleyrand avec Hamilton lors de sa visite en Amérique peut ne pas avoir été sans influence sur la reconnaissance de l'éducation française. Si la France peut revendiquer l'honneur d'avoir donné à New-York l'idéal d'un système d'état symétrique d'enseignement laïque, New-York peut revendiquer celui

d'avoir donné à la France la forme pratique de ce système dans sa corporation universitaire embrassant l'ensemble des études. »

La période de 1889-1900 que nous examinons est caractérisée, tant en France que dans l'État de New-York, par des changements dans les rapports organiques de l'enseignement avec les conditions domestiques et étrangères. Ces deux contrées ont été témoins de changements marqués provenant de mesures législatives, toutes deux ont senti l'impulsion de forces éducationnelles profondes et puissantes.

En France, les changements opérés ont eu pour but de donner une plus grande liberté aux Universités et de diminuer les conditions exigées pour les grades : à New-York, leur conséquence a été une loi organique définissant plus clairement les relations des différentes institutions, unifiant et augmentant les conditions exigées et protégeant les grades. Ce qui suit, résumé de la publication du Comité franco-américain, indiquera clairement les changements opérés en France. « Les Universités françaises originairement indépendantes avaient été fondues, par Napoléon 1er, en une grande institution, l'université de France, desquelles la Sorbonne à Paris et les Facultés de Lyon, Bordeaux, Montpellier, etc., étaient des sections connues sous le nom d'académies. La loi du 10 juillet 1896 a rendu aux académies leur ancienne autonomie, et un arrêté ministériel, en date du 21 juillet 1897 les a revêtues entre autres pouvoirs des suivants :

Article XV. — Outre les grades établis par l'État, les universités sont autorisées à instituer des titres d'une nature purement scientifique.

Ces titres ne conféreront aucun des droits et privilèges, attachés par les lois et règlements aux grades de l'État et ne pourront, en aucun cas, être déclarés équivalents.

Les études et les examens qui détermineront leur distribution feront l'objet de règlements votés par le Conseil de l'Université et approuvés par la commission permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Les diplômes seront délivrés au nom de l'Université par le président dudit conseil, dans des formes différentes de celles de ceux délivrés par le Gouvernement.

Ce décret établit dans une très large mesure l'équivalence des diplômes de l'Allemagne et de la France. Il donne aux universités françaises le contrôle des honneurs qu'elles confèrent; il leur permet d'ajouter à leurs règlements et sanctions un doctorat pour lequel des grades préliminaires tels que ceux de licencié ou bachelier ne sont pas des conditions indispensables.

Les différentes universités de France, usant de ce droit, ont créé des doctorats et, même celles où ce titre n'existe pas encore songent à le créer.

Chacune des quinze grandes villes de France où l'on peut acquérir l'enseignement supérieur constitue une université depuis la promulgation de la loi de 1896. Ce sont : Paris, Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger (avec des écoles et non une université).

Nous prendrons comme exemple l'Université de Paris sans entrer dans des détails concernant les autres. Le doctorat de l'Université de Paris existe pour les lettres, les sciences, la médecine, la pharmacie, la théologie protestante.

A la Faculté des lettres, les candidats au doctorat de l'Université de Paris doivent, s'ils sont français, avoir le diplôme de licencié ès lettres; la Faculté peut néanmoins, en considération des autres titres qu'ils peuvent posséder, leur accorder une dispense; si les candidats sont étrangers, ils peuvent être dispensés de ce diplôme sur la présentation de pièces de la valeur desquelles la Faculté reste seule juge.

Le temps accordé à la préparation doit s'étendre sur au moins quatre semestres.

Les études peuvent être faites, en partie, dans un des grands établissements scientifiques de Paris, dans une université française ou même dans une université étrangère.

Leur durée peut être abrégée par décision de la Faculté.

Les épreuves comprennent : 1° une thèse écrite soit en français, soit en latin; 2° des interrogations sur les questions choisies par le candidat et agréées par la Faculté.

Pour obtenir le doctorat à la Faculté des sciences, les candidats doivent produire deux des certificats de hautes études suivants : 1° calcul différentiel et intégral; 2° mécanique pure; 3° astronomie; 4° analyse supérieure; 5° géométrie supérieure, 6° mécanique céleste; 7° physique mathématique; 8° mécanique physique expérimentale; 9° physique générale; 10° chimie générale; 11° minéralogie; 12° chimie biologique; 13° zoologie; 14° botanique; 15° géologie; 16° physiologie générale; 17° géographie physique.

La Faculté se réserve le droit d'accepter des équivalents. La durée du temps consacré à l'étude est d'une année. Les études peuvent être poursuivies soit à la Faculté, soit dans un des établissements scientifiques de Paris. Les épreuves comprennent la discussion publique d'une thèse contenant les investigations personnelles du candidat et des interrogations sur différentes questions posées par la Faculté.

A la Faculté de médecine, le diplôme de docteur de l'Université de Paris est accordé aux étudiants étrangers qui ont obtenu, en vertu d'une dispense, la permission de poursuivre leurs études et de subir leurs examens sans passer par le grade de bachelier. Ce titre ne confère aucun des droits ou privilèges attachés à un grade et ne peut, en aucun cas, être accepté comme équivalent du grade de docteur en médecine. Le diplôme est délivré sous le sceau et au nom de l'Université par le président.

Cours des études. — Première année : chimie biologique, dissection, physique, histologie, physiologie. Seconde année : dissection, physique biologique, histologie, physiologie. Troisième année : anatomie pathologique, parasitologie, chimie pathologique, médecine opératoire. Quatrième année : obstétrique, cours spécial, chimie clinique.

Dans la première année, les exercices pratiques de chimie biologique, d'histologie et de dissection ont lieu pendant le semestre d'hiver, ceux de physique et de physiologie pendant l'été. Dans la seconde année, la dissection a lieu pendant le semestre d'hiver, les exercices pratiques de chimie biologique et de physique, d'histologie et de physiologie pendant le semestre d'été. Dans la troisième année, l'anatomie pathologique, la parasitologie et la chimie biologique se font en hiver, les exercices pratiques et la médecine opératoire pendant l'été. Dans la quatrième année, les exercices de chimie clinique ont

lieu toute l'année. Dans les quatrième et cinquième années (au choix de l'étudiant), on s'occupe de matière médicale, de botanique, de chimie, de pharmacie, de bactério-

Fig. 14. — Dans la section française, mission de Sarzec et Heuzey.

logie, etc., pendant tout le cours de l'année. Le premier examen est subi entre la sixième et la huitième inscription; le second, entre la huitième et la dixième; le troisième, entre la treizième et la seizième; le quatrième et le cinquième examen et la thèse doivent être passés devant la même Faculté. Il y a quatre inscriptions par an.

A l'École supérieure de pharmacie, les candidats au doctorat de l'Université doivent, s'ils sont français, produire le diplôme de pharmacien de 1re classe; s'ils sont étrangers, deux certificats d'études : 1° d'études en pharmacie chimique et en toxicologie; 2° d'études en pharmacie galénique et en matière médicale.

L'école se réserve le droit d'accepter des équivalents. La durée des études comprend une année au moins et ces études ont lieu à l'école. Les épreuves consistent en une thèse contenant des recherches personnelles.

Division des études. — Première année : chimie minérale, chimie organique, physique, cryptogamie, minéralogie et hydrologie, botanique générale. Seconde année : matière médicale, chimie minérale, chimie organique, pharmacie chimique, botanique générale, toxicologie, chimie analytique. Troisième année : zoologie, matière médicale, pharmacie galénique, chimie analytique.

A la Faculté de théologie protestante, les règlements sont les suivants : 1° durée des études un an au moins; 2° preuve doit être donnée, pendant le temps des études, d'une somme de connaissances équivalentes à la *licence en théologie,* et il faut donner des preuves d'études préalables secondaires et supérieures, par des certificats d'Universités étrangères ou par des travaux propres. La licence exige une connaissance suffisante des sujets suivants : dogme et histoire des dogmes, morale évangélique, exégèse et critique de l'ancien et du nouveau Testament, histoire ecclésiastique et théologie pratique, connaissance de l'allemand.

L'examen comprend, outre le *colloquium doctum,* dans lequel le candidat donne les preuves nécessaires de connaissance, la discussion publique d'une thèse imprimée en français ou en latin sur un sujet qui a, au préalable, reçu l'agrément de la Faculté.

Des grands prix ont été accordés à la Direction de l'Enseignement supérieur, dont M. Liard est titulaire : à l'Université de Paris; à M. Lippmann et à M. de Lacaze Duthiers, pour les expositions particulières qu'ils ont faites dans l'exposition générale de l'Université de Paris, et à la Ville de Paris, pour son exposition dans cette Classe.

Des grands prix ont été accordés à la Mission française de MM. de Sarzec et Heuzey, à l'Association française pour l'avancement des sciences, à Paris, et à la Commission géographique d'exploration, à Xalapa (Vera-Cruz), Mexique.

ÉTABLISSEMENTS NE DÉPENDANT PAS DE L'UNIVERSITÉ.

Le **Collège de France** dépend du Ministère de l'instruction publique. C'est un établissement unique pour toute la France. Fondé en l'année 1529, il ne comprenait alors que deux chaires, une pour le grec, une autre pour l'hébreu. Son personnel enseignant se compose de 40 professeurs, qui sont tous les plus éminents spécialistes de la France. Les professeurs sont entièrement exempts de toute sujétion universitaire ou classique et se consacrent exclusivement à l'avancement des sciences et des lettres. Les cours sont

libres, gratuits et divisés en deux semestres. Les cours du premier semestre commencent le premier lundi de décembre et durent jusqu'au samedi qui précède les vacances

Fig. 15. — Etats-Unis, Université de Pennsylvanie.

de Pâques; les cours du second semestre commencent le lundi après Pâques et durent jusqu'au 20 ou 30 juillet. Le nombre des chaires est demeuré presque sans changement pendant les dix dernières années. Mais un grand prix a été accordé à son exposition à cause des progrès faits pendant la période que nous examinons.

École des hautes études. — Elle a été fondée par un arrêté de juillet 1868. Le but de l'école est « d'accoutumer les jeunes gens, par des conférences privées et la discussion familière, à se servir des méthodes d'observation et de découverte ». Le point essentiel est moins la leçon que le travail personnel de l'élève, encouragé par le professeur. L'école est divisée en cinq sections : 1° sciences historiques et philologiques ; 2° sciences religieuses ; 3° mathématiques ; 4° physique et chimie ; 5° histoire naturelle et physiologie. Quoique chaque section ait un objet spécial et une méthode spéciale, elles ont un caractère commun, qui est de former des savants. Les professeurs et les savants, qui surveillent et dirigent le travail des élèves dans les sections de mathématiques, physique et chimie, ont rang de directeurs de laboratoires, et, dans les autres sections, de directeurs d'études et de maîtres de conférences. Il y a deux classes d'élèves : 1° les stagiaires donnent leur nom à l'administration en indiquant quels cours ils veulent suivre ; 2° les stagiaires deviennent titulaires à la fin de l'année, sur la proposition des professeurs dont ils ont suivi les leçons, s'ils se sont montrés capables de profiter de l'enseignement.

Pendant la troisième ou quatrième année d'études, les élèves titulaires peuvent présenter des thèses qui, si elles sont acceptées, leur confèrent le titre d'élèves diplômés. Les meilleures de ces thèses sont imprimées aux frais de l'école, à la librairie de l'École des hautes études ou insérées dans des revues, que les élèves soient français ou étrangers. L'école accorde la liberté la plus absolue. « Les élèves choisissent eux-mêmes les cours qu'ils veulent suivre, les professeurs décident du nombre, de la nature et des sujets de leurs conférences. » Aucune considération d'examen n'influence le choix et l'école est entièrement gratuite.

Un grand prix a été accordé à son exposition.

École du Louvre. — Cette école a spécialement en vue de former des élèves destinés à être employés, soit comme conservateurs, soit comme bibliothécaires dans les musées ou bibliothèques de Paris et de la province, ou dans des missions scientifiques, ou dans des recherches pour l'enrichissement des collections nationales. Les cours peuvent être suivis par des élèves libres ou des étudiants réguliers et l'enseignement est gratuit. Les étudiants sont divisés en deux catégories : 1° ceux inscrits pour un ou plusieurs cours ; 2° ceux inscrits pour tous les cours organiques. La durée des études est fixée à trois ans. Mais une quatrième année peut être employée en voyages en France ou à l'étranger. A l'expiration de la première année, les étudiants de la première catégorie, subissant avec succès un examen, deviennent étudiants de seconde. A l'expiration de la deuxième année, a lieu un autre examen de passage. Les épreuves définitives ont lieu à la fin de la troisième année, et l'étudiant qui les a subies avec succès, doit présenter, soit la même année, soit dans le cours de la quatrième année, une thèse manuscrite sur un des sujets de l'enseignement préparatoire. Les étudiants qui se sont acquittés avec succès de ce travail reçoivent le diplôme d'élève de l'école, qui leur est délivré par le Ministère des beaux-arts. Les étudiants de la seconde catégorie doivent assister

à tous les cours organiques, pendant trois ans, et subir, à la fin de chaque année, un examen sur tous les sujets enseignés à l'école. Ils doivent présenter et discuter publique-

Fig. 16. — Dans la section des États-Unis, enseignement supérieur technique.

ment une thèse, et ceux subissant l'épreuve avec succès reçoivent un diplôme. Pas plus les étudiants de la première que de la deuxième catégorie ne peuvent subir la même épreuve plus de deux fois, et le Conseil des professeurs fait un choix entre les thèses

de chaque catégorie. Les thèses donnent aux auteurs français les ayant soutenues avec succès le titre d'*attaché libre aux musées nationaux,* et, pour jouir des avantages attachés à ce titre, ils doivent prendre l'engagement de rester à la disposition de l'Administration des beaux-arts.

École des langues orientales. — L'École nationale des langues orientales vivantes, sous la direction du Ministère de l'instruction publique, a reçu un grand prix en reconnaissance de son mérite. La Classe l'avait donnée en collectivité, mais elle a été séparée par le Groupe. Elle est destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, d'une incontestable utilité dans le monde politique et commercial, et à former des interprètes pour les contrées de l'Orient. Les cours, qui sont faits à l'école, sont ceux d'arabe littéraire et vulgaire, persan, turc, malais, javanais, arménien, grec moderne, hindoustani, tamoul, chinois, japonais, annamite, russe et roumain. On y enseigne également la géographie, l'histoire et la législation de l'Extrême-Orient. La durée de ces cours est de trois ans. Ils sont publics et gratuits et les professeurs sont assistés par des répétiteurs indigènes.

École nationale supérieure des mines. — L'École nationale supérieure des mines est spécialement destinée à former des ingénieurs des mines et, indépendamment des étudiants ingénieurs, l'école reçoit des externes, des étudiants étrangers et des élèves libres. Les étudiants étrangers sont admis par décision ministérielle, sur la demande des ambassadeurs ou puissances étrangères, après un examen de capacité. L'enseignement est commun aux différentes catégories d'étudiants, mais les étudiants étrangers ne peuvent prendre part aux exercices pratiques qu'en proportion du nombre de places libres dans les laboratoires ou dans les salles de dessin.

Des certificats sont délivrés aux étudiants étrangers à la place de diplômes. L'enseignement est entièrement gratuit. Son objet spécial est le traitement et la préparation de substances minérales. L'étude des machines, des appareils à vapeur, l'exploitation des chemins de fer, la recherche, la conservation et l'aménagement des sources minérales fait aussi l'objet des études de l'école, ainsi que tous les arts et travaux en général qui ont quelque rapport avec l'industrie minérale. Il lui a été accordé un grand prix.

L'**École des ponts et chaussées** est destinée à former des ingénieurs des ponts et chaussées, et son mérite a été reconnu par l'octroi d'un grand prix. Le cours des études est de trois ans et ces études sont entièrement gratuites. Les candidats nés en France ne doivent pas être âgés de moins de 18 ans, ni de plus de 25 ans.

Première année. — Mécanique appliquée (résistance des matériaux), construction (routes), minéralogie et géologie, architecture (usage du bois et du fer dans la construction, décoration des ponts), systèmes généraux de construction, chimie appliquée.

Seconde année. — Mécanique appliquée (hydraulique), construction (navigation fluviale), con-

struction (ponts). machines à vapeur, architecture (usage du bois et du fer dans la construction, décoration des ponts), lois administratives (première partie).

Troisième année. — Construction (chemins de fer), construction (travaux maritimes), lois administratives (deuxième partie), fortifications.

L'école reçoit des externes, étrangers aussi bien que français, après un concours. Les étudiants peuvent obtenir l'autorisation de visiter les manufactures de l'État. Ils concourent entre eux et par classes, le rang de mérite étant déterminé par les places obtenues dans les concours, le travail graphique, les examens oraux et l'assiduité.

L'**École nationale des chartes**, à laquelle il a été accordé un grand prix, a 9 professeurs et l'établissement a conservé à peu près la même importance pendant les dix dernières années. Fondée en 1821 par ordonnance royale, elle a pour but de former des archivistes-paléographes. Les candidats doivent posséder le diplôme de bachelier ès lettres ou son équivalent et l'admission a lieu au concours. La durée des études est de trois ans; l'enseignement est libre et public.

Il y a lieu de mentionner deux importantes écoles dépendant du Ministère de la guerre.

L'**École militaire spéciale de Saint-Cyr**, réorganisée par arrêtés des années 1882, 1890 et 1896, est destinée à former des officiers pour le service de l'infanterie, et de la cavalerie. L'admission à l'école n'a lieu qu'au concours et la durée des études est de deux ans.

L'**École Polytechnique**, à Paris, a été réorganisée par décret en 1894. Sont but est de former des élèves pour le service de l'artillerie de terre et de marine, le corps des ingénieurs militaires et maritimes, le corps des ingénieurs hydrographes et de la marine, ou pour les bureaux du service maritime et colonial, le service des ponts et chaussées, des mines, des poudres et salpêtres, des lignes télégraphiques et des tabacs. Le laboratoire physique de cet établissement m'a semblé être un des meilleurs de Paris, quoique les bâtiments soient vieux et le quartier peu agréable.

Douze cents postulants prennent part au concours pour les deux cents places, ce qui assure un tirage des plus rigoureux.

La Sorbonne, qui contient les facultés des sciences et des lettres de l'Université de Paris, subit une transformation complète et les étudiants ne peuvent pas encore tirer parti de toutes les nouvelles facilités qu'elle offrira lorsque cette transformation sera terminée. Au Secrétariat, des employés étaient fiévreusement occupés à rédiger les rapports et à dresser le tableau des résultats des examens alors en cours. Grâce à la complaisance de mon guide, je pus consulter les cahiers des élèves et les rapports sur les examens tant écrits qu'oraux : 40 points sont exigés à l'écrit et 60 à l'oral. Mais si les élèves obtiennent un total de moins de 100 points, les examinateurs peuvent consulter les cahiers comme supplément d'information et admettre l'élève. Les

conditions sont indiquées avec plus de détail dans la discussion et les tables donnant les conditions d'admission aux grades moderne et classique dans les écoles françaises. La grande bibliothèque convient bien à l'usage auquel elle est destinée et elle possède un catalogue par fiches, quoique établi sur un plan qui n'est pas moderne. Il existe des monte-charges pour les livres, mais il n'y a pas d'ascenseurs pour les étudiants; les rayons sont en bois et les risques d'incendie ne semblent pas contre-balancés par les belles décorations murales. L'acoustique des amphithéâtres est bonne, mais les bancs grossiers ne semblent pas là à leur place et les examens oraux auxquels procèdent les jurys d'examen sont intéressants. Il semble que de brillantes perspectives s'ouvrent pour l'illustre et vénérable Sorbonne.

A la Faculté des sciences, les collections de minéraux ne sont pas aussi complètes, ni aussi nombreuses qu'à l'École des mines. Les ateliers sont bien installés et les facilités pour les réparations et les constructions sont tout à fait nombreuses. Il existe également des laboratoires physiques avec des tours, des établis et un outillage complet pour le travail individuel.

La faculté de médecine trahit d'une façon frappante le caractère français. Le bâtiment principal fait un bel effet et est commodément disposé pour les services administratifs, mais il est peu pratique pour une école. L'école pratique de l'autre côté de la rue semble susceptible de rendre plus de services, mais ni l'un ni l'autre de ces deux édifices n'approchent de l'idéal américain d'annexes et de facilités convenables à une école de médecine.

A la faculté de droit, les examens étaient alors en cours. Le bâtiment le plus récent, construit dans le cours de ces dix dernières années, ajoute grandement aux facilités de l'école. Dans l'amphithéâtre les examinateurs faisaient subir l'examen oral et l'aspect des professeurs et des élèves, qui tous étaient en robe, formait un curieux tableau. L'insuffisance des examens, dans le temps qui leur est consacré, frappe vivement les esprits habitués à des méthodes plus approfondies, qui ont tant d'importance pour les résultats des examens.

Université de Nancy. — Soutenue principalement par des subventions de l'État, des dons particuliers et des droits. En dix ans, elle a passé de 81 professeurs et 689 élèves à un corps de 102 professeurs et 1,137 élèves. Ce développement a été récompensé par un grand prix.

L'Université peut réclamer comme ses ancêtres, la vieille Université lorraine de Pont-à-Mousson et la vieille Université alsacienne de Strasbourg. L'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1573, fut transférée à Nancy en 1768, mais pendant la Révolution l'Université de Nancy fut supprimée et ce n'est qu'en 1854 que les Facultés des sciences et des lettres furent rétablies. L'annexion de l'Alsace à l'Allemagne a eu pour résultat le développement de l'Université de Nancy, par suite du transfert, dans cette dernière ville, de l'École supérieure de pharmacie et de la Faculté de médecine de Strasbourg.

L'Institut de chimie, dépendant de l'Université, a reçu un grand prix comme récompense de ses progrès; car il est passé de 4 élèves en 1890 à 94 en 1899-1900.

Fig. 17. — Appareil employé dans la découverte de la télégraphie sans fil.

L'Institut fut fondé sur le plan d'établissements de recherches scientifiques de ce genre qui existaient déjà en Allemagne, construit, avec les fonds votés par Nancy et deux départements, sous la direction de M. Liard et inauguré en 1882. Depuis ce temps, on y a ajouté de grands laboratoires pouvant recevoir 110 élèves. L'Institut donne un

enseignement tant théorique que pratique; les cours durent trois ans et la rétribution scolaire annuelle est de 600 francs, plus 50 francs pour frais extraordinaires. Dans les dix dernières années, 600 ouvrages, comprenant brochures, livres et thèses de docteurs, ont été publiés par l'Institut et les élèves.

M. Haller a obtenu un grand prix pour son exposition particulière.

Université de Lyon. — Cet établissement a 2,465 élèves, y compris 73 femmes et 94 étrangers et un personnel enseignant de 222 personnes. L'Université est entretenue par la ville de Lyon, le département du Rhône et diverses sociétés amicales et bienfaiteurs particuliers. Elle ne peut pas se vanter d'un long passé, car elle n'est pas, comme la plupart des universités françaises, une reconstitution d'établissements du moyen âge. De ses quatre Facultés, celle des sciences, la plus ancienne en date, est de 1834, celle des lettres de 1838. Mais, malgré sa jeunesse, l'Université a pu se faire une place dans les premiers rangs, car, dans ces vingt dernières années, le nombre des étudiants a doublé. Comme annexes, elle a un observatoire, une station agronomique, plusieurs instituts et une école de chimie.

Un grand prix a été accordé à cette Université et les Américains seront heureux d'apprendre l'honneur conféré à une institution à la tête de laquelle se trouve l'écrivain et l'homme éminent qu'ils connaissent bien et qu'ils tiennent en si haute estime, M. G. Compayré.

Les Américains sont très enclins à comparer défavorablement l'Exposition de 1900 avec l'Exposition colombienne de 1893. Un écrivain, dans un récent numéro de l'*Outlook,* dit : « Il n'y a en réalité pas de comparaison. Comme architecture, parcs, jardins et paysages, Chicago est sans rivale. Comme exposition d'objets arrangés scientifiquement et disposés avec la plus grande habileté dans l'art décoratif, Paris ne craint aucune comparaison. »

La raison de cette impression est double : le patriotisme prête de l'enchantement à l'aspect de la cité blanche, couchée au bord du lac, et l'entourage des magnificences de Paris rend difficile à déterminer la ligne de démarcation entre l'exposition et la ville proprement dite.

Pour le touriste ordinaire, dont le temps était limité et qui ne possédait qu'une connaissance imparfaite du français, une bonne partie de l'Exposition était un livre fermé. Bien peu des milliers de visiteurs sont passés devant une exposition très intéressante et un plus petit nombre encore se sont arrêtés pour l'examiner. On peut facilement imaginer la grande proportion des touristes, fatigués de regarder et ahuris par les hectares d'objets exposés, qui ont passé sans remarquer la section des Universités libres de France.

Par une belle matinée de juin, des visiteurs d'occasion furent attirés à cette section où le Jury des récompenses était en train d'écouter, avec une vive attention, une description concise de la télégraphie sans fil, par l'inventeur lui-même, professeur à l'Institut catholique de Paris.

L'arrangement de l'appareil exposé était le même que celui annoncé par le professeur Branly, en 1890.

Si, disait-il, on établit un circuit comprenant un élément de Daniell, un galvanomètre et un tube de limaille, il ne passe à travers qu'un courant insignifiant, mais la résistance diminue soudainement lorsqu'une ou plusieurs décharges électriques sont produites dans le voisinage du circuit.

L'effet manifesté ici par l'action d'une étincelle est la déviation d'un galvanomètre; mais puisque l'étincelle se produit en fermant le circuit, il est possible de produire à distance, sans conducteur intermédiaire, un tout autre effet du courant, tel que l'incandescence de fils métalliques ou de lumières électriques, le magnétisme d'un électro-aimant, ou la mise en marche d'un moteur. Toutes les étincelles n'agissent pas avec la même efficacité, car les plus actives sont celles qui présentent les oscillations électriques les plus rapides, et la meilleure méthode est de faire passer le courant de décharge à travers une tige métallique. J'ai décrit ce procédé en 1891 et c'est de cette façon que Popoff, en 1895, et Marconi, en 1896, ont réussi à opérer entre de très grandes distances.

Les limites de ce rapport m'empêchent de continuer à citer le discours du professeur Branly, à parler de sa vie ou de son appareil représenté dans la photographie ci-jointe.

M. Gautier, parlant de la télégraphie sans fil à l'Exposition, écrit :

Son entrée en scène a été incontestablement un des plus grands événements scientifiques des dix dernières années, avec la découverte des rayons X et la liquéfaction de l'air. C'est l'événement le plus sensationnel de cette période... La télégraphie sans fil est, en fait, une découverte essentiellement française, non seulement parce qu'elle serait restée dans le domaine de l'utopie sans les découvertes faites par M. Branly de la radio-conduction, la clef de voûte du système et du radio-conducteur, mais encore parce que c'est chez nous qu'elle a été poussée à son plus haut degré de développement.

Cette revendication fut confirmée par le Jury international des récompenses, qui accorda à M. Branly un grand prix, et à son collaborateur, M. Gendron, une médaille de bronze.

Observatoires. — Les expositions des observatoires de tous les pays étaient tout spécialement remarquables. En fait, cette branche de la science se prête mieux aux expositions que toute autre branche d'enseignement. De grands prix furent accordés aux observatoires de Paris, de Meudon et du Mont-Blanc en France et aux frères Henri, comme collaborateurs de l'Observatoire de Paris. Un grand prix fut accordé à l'Observatoire central de l'empereur Nicolas II, à Saint-Pétersbourg, à la Russie, pour ses publications physique et météorologique; à l'Observatoire d'Harvard, Cambridge (Massachusetts), avec mention spéciale de ses études sur les groupes d'étoiles, et l'historique de ses observations. Le travail du bureau météorologique central, à Paris, ayant des relations étroites avec les observatoires, fut récompensé par un grand prix.

Il faut parler maintenant des musées auxquels des grands prix ont été accordés : le Muséum d'histoire naturelle de Paris, le Musée de l'État de New-York, exposition collective dans l'Université et le Musée gouvernemental de Bosnie-Herzégovine, à Sarajevo.

Publications. — La question des publications fut longuement discutée dans le Jury de classe, car on fit une distinction tranchée entre le travail d'un éditeur et celui

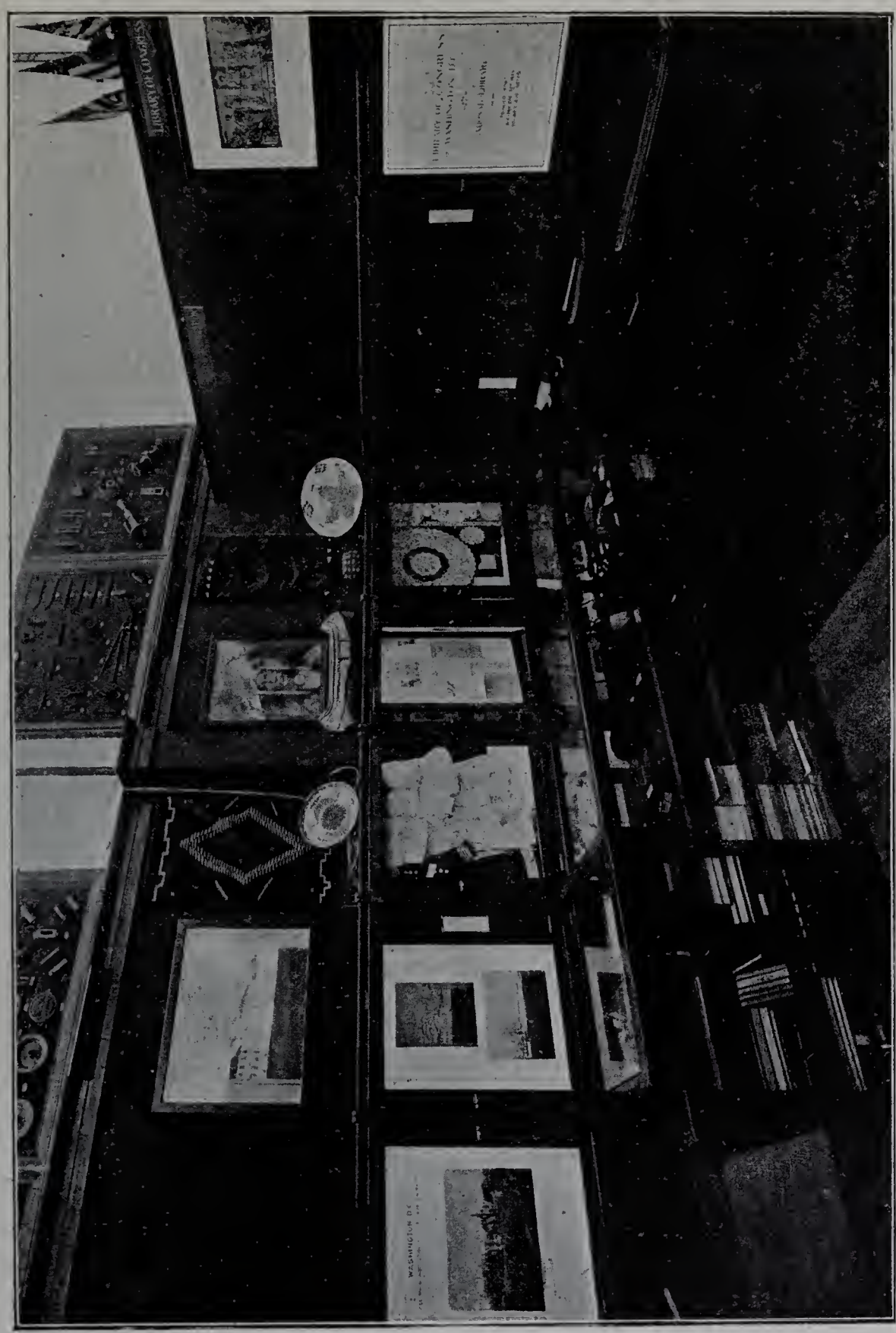

Fig. 18. — Bibliothèque du Congrès Washington (district de Columbia).

d'un publicateur. Dans cette Classe, un grand prix fut accordé à MM. Gauthier-Villars, de Paris, pour leurs publications, mais comme l'exposition collective de l'American Book C°, des États-Unis, avait déjà reçu un grand prix dans les Classes 1 et 2, on n'insista pas pour qu'elle fût récompensée de la même manière dans la Classe 3. Pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

la Grande-Bretagne, la question se présenta pour les publications de la *Clarendon Press*, employée dans l'enseignement supérieur par l'Université d'Oxford et d'autres établissements scolaires. Après une discussion approfondie de cette matière, un grand prix fut accordé à l'exposition de M. Henry Frowde, Londres.

Sociétés. — La Société internationale des électriciens en France reçut un grand prix pour ses mérites supérieurs, quoique la tâche de distinguer entre les innombrables sociétés qui exposaient rendissent au Jury la tâche bien difficile.

Ministères. — Des grands prix furent accordés aux ministères des pays suivants ou aux commissions accomplissant les mêmes fonctions sous différentes conditions constitutionnelles : Autriche, Croatie-Slavonie, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, la colonie française de Tunisie et les États-Unis.

Le travail du Jury de classe, en Italie, ne put se faire d'une façon satisfaisante, les efforts faits par le Jury pour rencontrer le directeur ayant échoué. A deux différentes occasions une tentative fut faite, et personne n'étant présent pour donner des explications au sujet des objets exposés, des erreurs se produisirent. Pendant la réunion du Groupe l'affaire fut renvoyée à la Classe et une étude minutieuse fut faite, dont le résultat fut de conférer à l'Italie, en plus du grand prix au ministère, un grand prix au nom du Ministre pour les universités d'Italie.

Dans cet ordre d'idées, l'unique exposition de la Suède doit être mentionnée, en ce sens qu'elle avait un caractère bibliographique plutôt que ministériel. Le directeur, M. Anderson, méritait bien la récompense de collaborateur, quoique sa modestie ait empêché que la récompense ait été inscrite à son nom.

GRANDE-BRETAGNE.

Pour la première fois, dans son histoire, le système d'instruction publique de l'Angleterre était assez bien représenté dans une exposition française. La Commission royale était embarrassée comme l'étaient toutes les commissions étrangères exposant pour la première fois, tant pour l'organisation que pour la présentation de leur exposition. Celle-ci offrait un intérêt spécial; car elle révélait l'influence du parti du progrès.

Le directeur, expliquant ses perplexités et se défendant d'avoir aucune connaissance des méthodes employées dans la distribution des récompenses, déclara que, s'il retournait en Angleterre avec une quantité de beaux prix pour les jeunes universités, telles que Victoria et Wales, et un petit nombre pour les vieilles universités, Cambridge et Oxford, on dirait : « Dans tous les cas, la répartition des prix prouve que les Français ne savent pas reconnaître le mérite anglais là où ils le voient », et, d'un autre côté, le manque de récompenses pour les efforts des jeunes universités découragerait ces dernières. Si les prix étaient en quantité inusitée, on dirait que c'était une tentative pour se concilier les Anglais.

Pendant que je discutais avec ardeur les mérites de l'exposition scolaire anglaise avec M. Ware, je m'aperçus qu'un Monsieur, qui se tenait près de nous, semblait s'in-

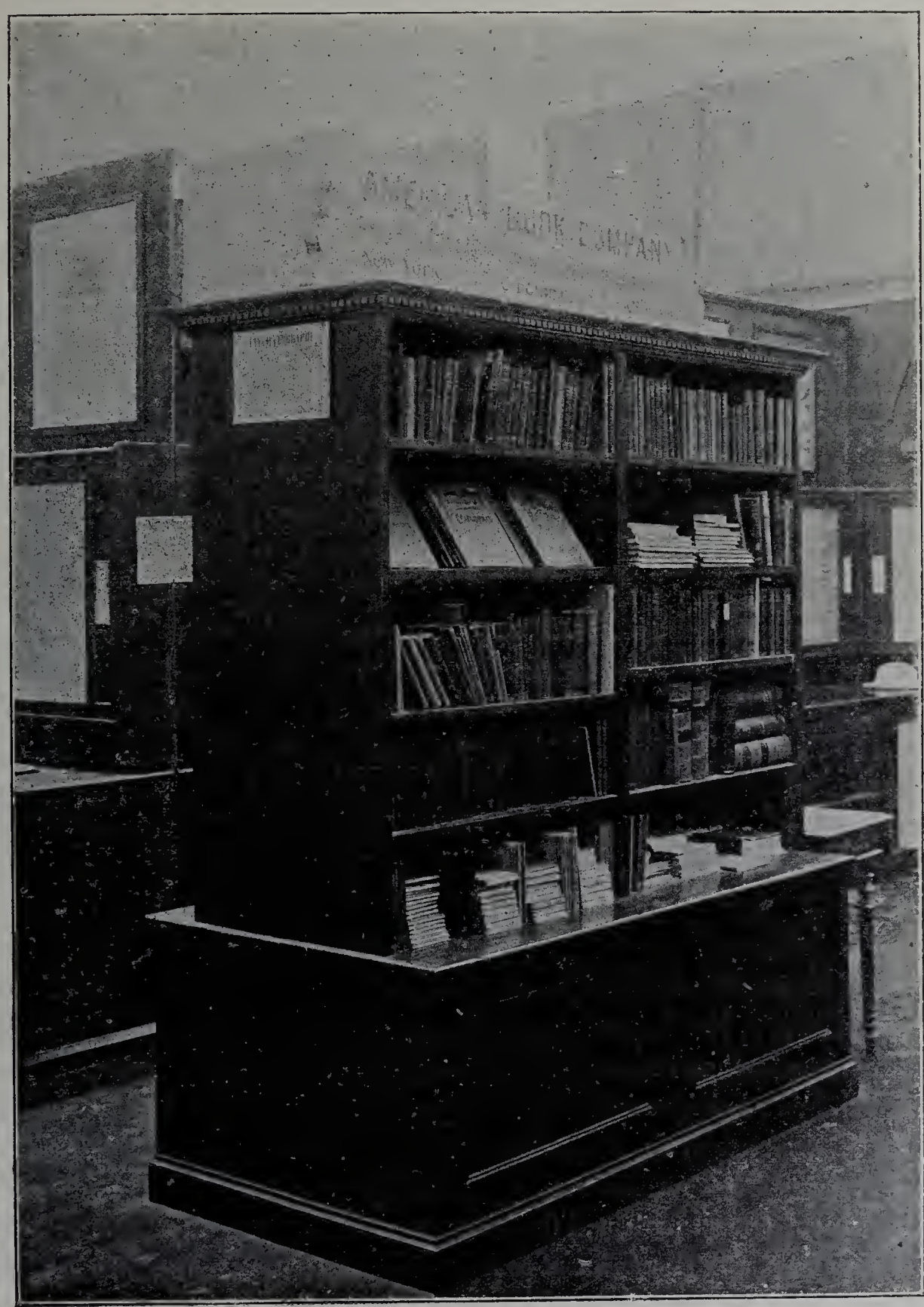

Fig. 19. — Exposition de l'American Book Company.

téresser à notre conversation. A un moment donné, il s'approcha et s'excusa d'avoir écouté notre conversation, disant qu'il s'intéressait spécialement à l'exposition anglaise en général, et à toutes les matières d'enseignement en particulier Je lui dis que le

docteur Harper n'avait pas besoin d'être présenté, ni l'Université de Chicago d'être expliquée aux Américains. Après avoir visité ensemble quelques expositions de la section américaine comme Harvard, Johns Hopkins, Pennsylvanie et Chicago, il exprima son soulagement de ne pas avoir la responsabilité d'un membre du Jury.

Un objet de la collection anglaise était spécialement intéressant. Montées sur un cadre en verre, permettant à l'observateur de lire le recto et le verso du papier, c'étaient les seules copies d'examen conservées par l'Université d'Oxford, dont l'habitude est de les détruire un an ou deux après qu'elles ont été écrites. Elles portaient, si j'ai bonne mémoire, la date de 1837 et la signature de William Ewart Gladstone, M. Ware les commentant était d'avis qu'elles révélaient déjà le caractère du *Great Old Man*.

Les grands prix obtenus par l'Angleterre pour ses universités et ses institutions scientifiques la placent au troisième rang sur la liste, la France étant la première et les États-Unis venant en deuxième lieu.

L'exposition collective du Canada obtint un grand prix. Elle avait trouvé place dans le pavillon du Canada et représentait magnifiquement ses fortes institutions du nouveau monde, spécialement Mac Gill, de Québec, et Toronto, d'Ontario.

JAPON.

Ce peuple entreprenant présentait un tableau très satisfaisant des travaux de l'enseignement supérieur du pays. Un grand prix fut accordé à l'école des ingénieurs pour son exposition d'architecture, à l'École des sciences, pour son exposition d'anthropologie, et à l'Université impériale de Tokio, pour son exposition représentative. Le second grand prix du Japon fut accordé à l'exposition collective de l'École des sciences à Tokio, pour son exposition de sismologie, et au comité de recherches de sismologie, à Tokio, pour ses instruments et ses publications.

BELGIQUE.

Deux des universités de Belgique reçurent des grands prix pour la supériorité de leurs expositions et leur importance. En 1835, l'épiscopat belge transféra à Louvain une université catholique établie d'abord à Malines : c'est l'Université catholique actuelle de Louvain. Son administration est confiée par les évêques à un recteur nommé à vie, assisté d'un vice-recteur, d'un secrétaire, des doyens des facultés, des présidents des collèges, du conseil des recteurs et du sénat académique.

Quoique, strictement parlant, l'Université actuelle soit une création récente, datant de 1835, on en parle communément comme continuant l'Université de Louvain qui fut fondée en 1426 par le conseil de la ville, et venait immédiatement après Paris comme réputation et comme nombre d'élèves, pendant la fin du moyen âge. Elle comprenait quatre facultés avec vingt-huit collèges richement dotés. En 1788, les facultés de droit, de médecine et de philosophie furent transférées à Bruxelles. En 1797, l'Université fut entièrement supprimée par les Français, mais elle fut rétablie en 1814 et de nouveau supprimée par la révolution belge de 1830.

L'Université de Liège fut fondée dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas par ordonnance royale de 1816 et ouverte en 1817. Quatre facultés furent d'abord établies, mais elle souffrit des troubles de 1830 et fut réorganisée en 1835.

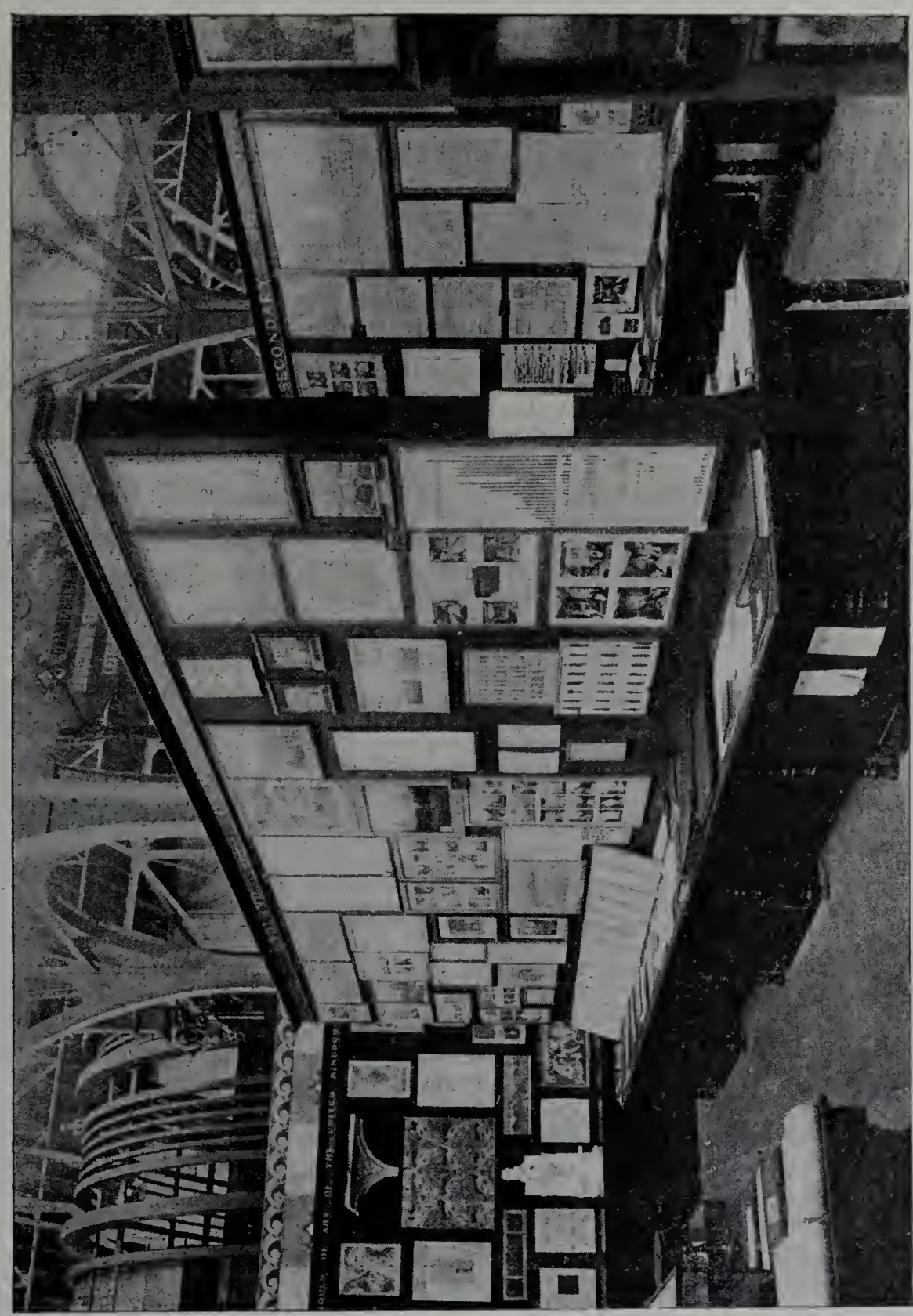

Fig. 20. — Universités de Cambridge, Oxford et Victoria.

En 1890, de nouvelles chaires furent créées, celles de philologie romaine et germanique étant spécialement importantes. Elle comprend également une section de l'art de l'ingénieur des mines. Il existe des facultés de philosophie et de lettres, de droit, de sciences et de médecine. En 1898-1899, les étudiants étaient au nombre de 1490, y compris 264 étrangers; le nombre de professeurs est de 73.

HONGRIE.

Le « Polytechnicum royal hongrois Joseph, à Budapest », obtint un grand prix. Il a été ouvert en 1846, à Bude, comme école industrielle et transformé, en 1856, en une école supérieure. En 1871, il fut organisé en université et, en 1872, transféré à Pest; le nombre des élèves, en 1898, était de 708, celui des professeurs de 48. Il comprend cinq sections : art de l'ingénieur en général, génie mécanique, architecture, chimie, et une section générale; et chacune, sauf la dernière, a une durée de quatre ans.

PORTUGAL.

L'Académie royale des sciences de Lisbonne reçut un grand prix en témoignage de son activité. Fondée en 1779, elle est présidée aujourd'hui par le roi de Portugal. Elle comprend deux divisions, dont chacune est à son tour divisée en quatre sections ayant cinq membres titulaires et des membres correspondants en nombre illimité. Les sections sont : 1° mathématiques et sciences naturelles; 2° philosophie. Chaque section a son président et son secrétaire. L'académie publie des revues scientifiques : *Jornal de sciencias, mathematicas, physicas e naturaes* (depuis 1856), des *Memorias* (depuis 1797).

ROUMANIE.

A l'Académie roumaine de Bucarest, a été accordé un grand prix pour la supériorité de son exposition et de ses progrès marqués pendant la période faisant l'objet du présent rapport. Elle a été fondée en 1866 et le roi de Roumanie est son protecteur et son président honoraire. Elle compte 60 membres résidents, honoraires et titulaires, et 50 membres non résidents, correspondants, roumains et étrangers. Fondée à l'origine comme cercle littéraire privé, pour la publication d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue roumaine, elle est restée telle jusqu'en 1879, époque où s'est opérée sa transformation en institution nationale.

L'académie se compose de trois sections, chacune comprenant 12 membres titulaires et 15 membres correspondants, savoir : 1° philologico-littéraire; 2° historico-archéologique; 3° scientifique. Chaque section élit annuellement un président et un vice-président. La bibliothèque contient environ 50,000 volumes et une collection de monnaies et de médailles.

Sa dotation lui fournit un revenu annuel de 27,572 francs, l'État donne 30,000 francs sur lesquels 10,000 sont mis de côté pour des prix, et un supplément de 33,000 francs pour recueillir et imprimer des documents historiques.

RUSSIE.

L'Université impériale alexandrine de Finlande, à Helsingfors, a obtenu un grand prix pour la supériorité de son exposition. Cette université a été fondée à Abo en 1640,

par le gouvernement suédois, fut supprimée (1713) pendant la grande guerre du Nord, réouverte en 1722 et agrandie lorsque la Finlande passa sous la domination russe en 1809. En 1827, Abo ayant été détruit par un incendie, l'université fut transférée sous son nom actuel dans la nouvelle capitale, Helsingfors. Le nombre des étudiants, en 1891, était de 1,171; en 1898, de 2238, y compris 287 femmes. Pour les femmes, l'admission n'est accordée que sur la permission du chancelier pour chaque cas individuel. Le nombre des professeurs est de 100. Il y a quatre facultés : théologie, droit, médecine, philosophie, et des bibliothèques comptant un grand nombre de volumes. La bibliothèque de l'université contient des exemplaires de chaque ouvrage publié en Finlande et de chaque ouvrage publié en Russie, dans une langue autre que le russe.

COMPARAISONS, CONTRASTES ET CONCLUSIONS.

En comparant les systèmes d'enseignement des États-Unis, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, les tableaux qui accompagnent le présent rapport peuvent être de quelque utilité, car ils montrent les limites de temps des divers caractères généraux permanents des systèmes. Comme ces systèmes forment la base des diverses adaptations que l'on trouve dans les autres pays, les tableaux forment une base sûre pour comparer les différents systèmes du monde. La France, avec sa classification rigoureuse et son administration centrale, présente un contraste marqué, avec le manque de système et d'administration de l'Angleterre qu'il est très difficile de réduire à des limites de temps et que l'on ne peut annexer au présent rapport en son état actuel. Les cours fortement spécialisés et les distinctions de classe de l'Allemagne avec une faible administration centrale présentent un contraste frappant avec les cours plus élastiques, la plus grande liberté et les conditions administratives des États-Unis. La comparaison de ces systèmes, en ce qui regarde le temps, et des épreuves qui en sont la sanction, présente une méthode sûre pour arriver à des conclusions touchant l'efficacité et les tendances de l'éducation dans les divers pays

UNE PAGE DES PROGRAMMES DES ÉCOLES CLASSIQUES FRANÇAISES.

LANGUES LATINE ET GRECQUE.

(9 heures par semaine.)

1° LANGUE LATINE.

Exercices de prosodie; étude des principaux mètres employés par Horace.

Explication et récitation d'auteurs latins.

(Une grande importance sera donnée à la préparation et à l'explication des textes.)

Version latine.

Thème et exercices latins.

Notions sommaires d'histoire de la littérature latine. (Dix leçons d'une heure au plus.)

Programme d'histoire de la littérature latine.

1. Premiers temps de la littérature latine : premiers essais de poésie sous l'influence de la Grèce.
2. Les poètes comiques.
3. Cicéron.
4. La poésie au temps de Cicéron.
5. Les grands historiens.
6. Les poètes au siècle d'Auguste.
7. Sénèque. — Les deux Pline. — Quintilien.
8. Les poètes épiques après Virgile.
9. Les poètes satiriques après Horace.
10. Derniers temps de la littérature latine. — La littérature chrétienne.

Auteurs latins.

Cicéron : *De Suppliciis; De Signis; Songe de Scipion.*

Tite-Live : Un livre de la 3e décade.

Tacite : *Vie d'Agricola; Germanie.*

Pline le Jeune : Choix de lettres.

Théâtre latin : Extraits.

Virgile : *Énéide* (livres IX à XII); *Bucoliques.*

Horace : *Odes.*

Anthologie des poètes latins (à l'exclusion des ouvrages compris dans les programmes).

Pages et pensées morales extraites des auteurs latins.

2° LANGUE GRECQUE.

Revision de la grammaire.

Explication et récitation d auteurs grecs.

Version grecque.

Thème grec.

Notions sommaires d'histoire de la littérature grecque. (Dix leçons d'une heure au plus.)

Programme d'histoire de la littérature grecque.

1. Les premières traditions poétiques de la Grèce. Homère, Hésiode.
2. Les poètes lyriques.
3. Les poètes tragiques.
4. Les poètes comiques.
5. Les historiens au IVe et au Ve siècle.
6. Les philosophes.
7. Les orateurs.
8. Les poètes alexandrins.
9. La littérature gréco-romaine.
10. L'éloquence chrétienne au IVe siècle.

A comparer avec les conditions du manuel académique (*Académic syllabus*) de l'Université de New-York.

Avant de comparer le système français tel qu'il est décrit et expliqué par des exemples à l'appui dans le présent rapport, il est bon de donner les raisons qui ont fait choisir l'État de New-York dans le tableau explicatif du système américain. Non seulement la situation et l'importance de l'état de New-York comme population et comme richesse justifie ce choix; mais son activité intellectuelle, ses ressources matérielles et son organisation scolaire facilitent la comparaison avec les systèmes des autres pays. Tout en présentant un étroit parallélisme avec la France, ses épreuves de contrôle d'études présentent un développement plus complet et plus parfait que celles de l'Angleterre et cet état égale et même surpasse l'Allemagne par ses cours d'études libéraux, professionnels et techniques. Le docteur M. H. Trueman, dans le *International dental journal,* Philadelphie (Pennsylvanie), de décembre 1900, dit : « On admet d'un consentement unanime que New-York a un système de surveillance gouvernementale sur les choses de

l'enseignement, d'une telle supériorité, si bien agencé, et si fidèlement observé, qu'il peut être donné en exemple. » Le docteur Sherwood, de l'Université de Johns Hopkins, dans son livre intitulé : *L'Université de l'État de New-York,* apprécie une division du système scolaire de New-York en disant en substance : « L'Université n'est ni anglaise ni française, elle est américaine et, comme telle, elle a donné une grande impulsion au développement des systèmes d'enseignement des États de l'Ouest. Partout où l'université d'état est gouvernée par un corps de régents qui ne sont chargés d'aucun enseignement, qui sont nommés par une autorité politique et qui sont responsables devant le peuple dans leur capacité politique, on trouve l'influence de cette création unique, l'université de l'État de New-York. Il n'y a guère eu de réforme scolaire opérée dans l'État dont l'université n'ait pas été le promoteur. C'est l'agitation de l'Université pour les écoles populaires qui a été l'origine du mouvement en faveur de ces écoles. Dans la formation des maîtres, elle a déployé une activité toute spéciale et les classes de maîtres, en 1833, ont été une des premières fondations pour arriver à la création d'écoles normales. Dans la création des collèges et des écoles supérieures l'Université a toujours cherché à maintenir le niveau des études. Elle a le pouvoir exclusif d'accorder des chartes ou lettres patentes aux établissements d'instruction publique, et, dans la distribution des fonds publics, elle a organisé une méthode d'examen général grâce à laquelle le niveau du travail des écoles supérieures s'est élevé et est devenu plus uniforme.

L'Université, quoique présentant quelques imperfections de détail, exerce une très réelle influence qui n'a jamais été plus grande qu'actuellement. Elle a exécuté différentes entreprises scientifiques pour le compte de l'État. Elle s'occupe de la bibliothèque de l'État et de la publication de travaux historiques. Mais nulle part son activité n'a été aussi bienfaisante que par la publication de ses rapports annuels sur les cours d'études, les livres classiques, le personnel enseignant, les ressources financières, les appareils, bibliothèques, en un mot sur toutes les matières dépendant des différents établissements d'instruction publique. La *Convocation* est une institution d'un type unique, composée des régents, avec tous les administrateurs et les professeurs des collèges, écoles normales, écoles supérieures publiques et privées, et les membres des conseils d'administration de certaines associations d'instruction publique de l'État de New-York. Avec une session annuelle au Capitole, on arrive à mieux se connaître, on échange ses vues sur les questions d'enseignement, une plus grande harmonie est obtenue par l'adoption de règles communes, et l'on exerce ainsi une influence directe sur le peuple et la législature de l'État, personnellement et par la voie de la presse. Les questions discutées à la Convocation sont de la plus haute importance dans le travail éducateur de l'État. Ses publications ne sont pas applicables seulement aux problèmes d'éducation de l'État de New-York, mais à ceux de la nation et du monde. C'est un des plus importants congrès scolaires annuels tenus aux États-Unis et il mérite le nom de *Congrès du haut enseignement* que lui a donné le chancelier Curtis.

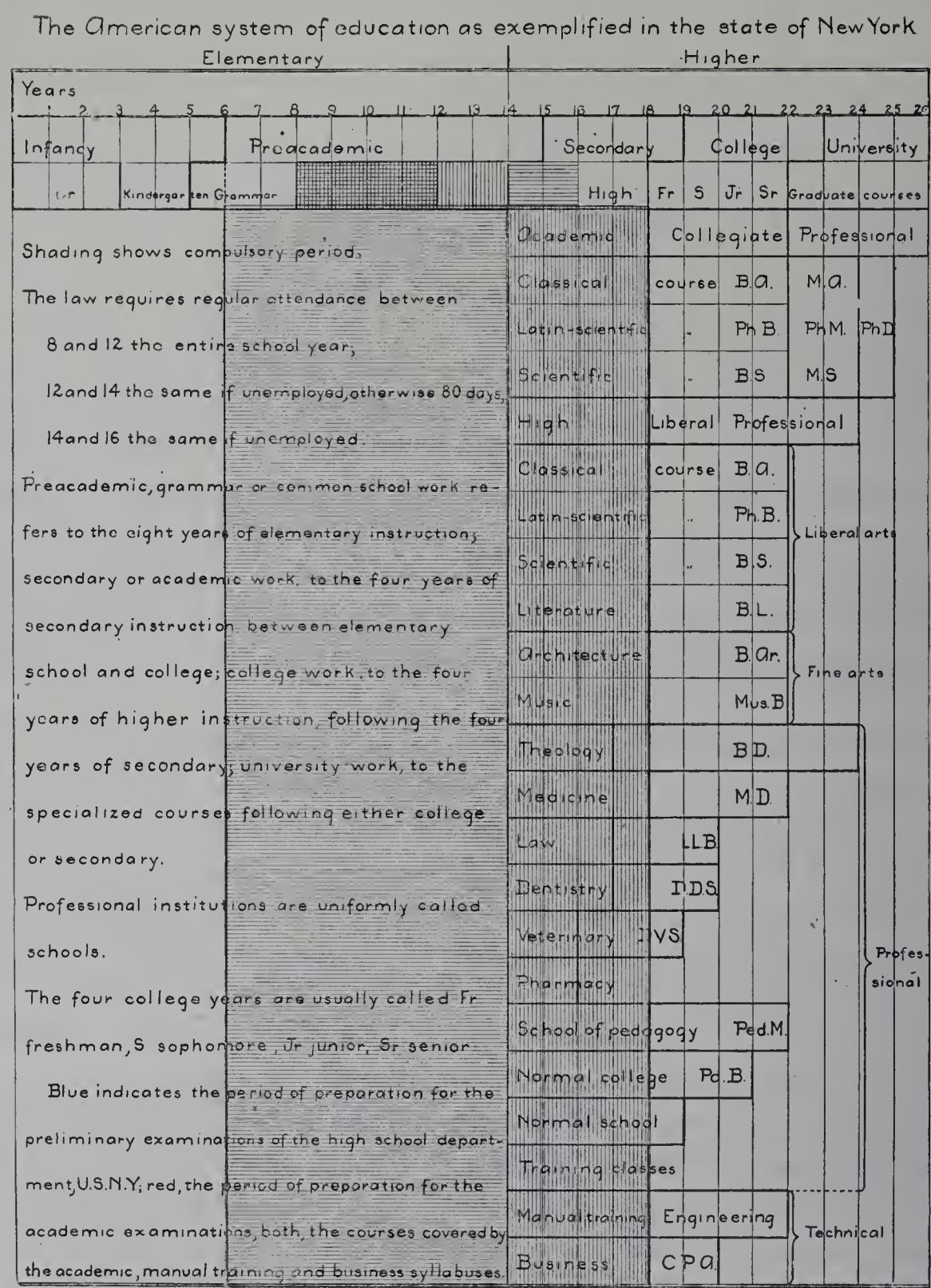

Fig. 21. — Système américain d'éducation.

SYSTÈME AMÉRICAIN D'ÉDUCATION

TEL QU'IL FONCTIONNE DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK.

ÉLÉMENTAIRE. SUPÉRIEUR.

Âges : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

Enfance. Pré-académique. Secondaire. Collège. Université.

Grammaire. Jardins d'enfants. Supér^r. Fr. S. J^r. S^r. Cours p. gradués.

Les hachures montrent la période obligatoire. La loi exige la présence régulière entre 8 et 12 ans pendant l'année scolaire tout entière; entre 12 et 14, de même si l'on est sans travail, autrement 80 jours; entre 14 et 16, de même si l'on est sans travail.

Le travail *pré-académique*, de *grammaire* ou d'*école populaire*, se réfère à 8 années d'instruction élémentaire; le travail *secondaire* ou *académique*, aux 4 années d'instruction secondaire entre l'école élémentaire et le collège; le travail de *collège*, aux 4 années d'instruction supérieure suivant les 4 années d'instruction secondaire; le travail *universitaire* aux cours spécialisés, suivant soit les cours de collège, soit les cours secondaires.

Les institutions professionnelles sont appelées uniformément *écoles*.

Les 4 années de collège sont ordinairement appelées : Fr. = *Freshman* (nouveau); S. = *Sophomore*; J^r = *Junior*; S^r = *Senior*.

Les hachures horizontales indiquent la période de préparation pour les examens préliminaires de l'enseignement supérieur (état de New-York); les hachures verticales, la période de préparation pour les examens académiques; les deux parties hachurées, les cours normaux académiques et de travail manuel, et commerciaux.

Académique.	Collégial.	Professionnel.
Classique.	Cours B. A.	M. A.
Latin scientifique.	Cours Ph. B.	Ph. M., Ph. B.
Scientifique.	Cours B. S.	M. S.
Supérieur.	Libéral.	Professionnel.
Classique.	Cours M. A.	Arts libéraux.
Latin scientifique.	Cours Ph. B.	
Scientifique.	Cours B. S.	
Littérature.	Cours B. L.	
Architecture.	Cours B. Ar.	Beaux-arts.
Musique.	Cours Mus. B.	
Théologie.	Cours B. E.	Professionnels.
Médecine.	Cours M. D.	
Droit, L. L. B.		
Art dentaire, D. D. S.		
Vétérinaire, D. U. S.		
Pharmacie.		
École pédagogique, Ped. M.		
Collège normal, Ped. B.		
École normale.		
Classes pédagogiques.		
Préparation aux arts de l'ingénieur.		Technique.
Commerce, C. P. A.		

EXPLICATION DES ABREVIATIONS.

B. A.	Bachelor of arts	Bachelier ès lettres.
M. A.	Master of arts	Licencié ès lettres.
Ph. B.	Bachelor of philosophy	Bachelier en philosophie.
Ph. M.	Master of philosophy	Licencié en philosophie.
Ph. D.	Doctor of philosophy	Docteur en philosophie.
B. S.	Bachelor of science	Bachelier ès sciences.
M. S.	Master of science	Licencié ès sciences.
B. L.	Bachelor of literature	Bachelier en littérature.
B. Ar.	Bachelor of architecture	Bachelier en architecture.
Mus. B.	Bachelor of music	Bachelier en musique.
B. D.	Bachelor of divinity	Bachelier en théologie.
M. D.	Doctor of medicine	Docteur en médecine.
LL. B.	Bachelor of laws	Bachelier en droit.
D. D. S.	Doctor of dental surgery	Docteur en chirurgie dentaire.
D. V. S.	Doctor of veterinary surgery	Docteur en chirurgie vétérinaire.
Ped. M.	Master of pedagogy	Licencié en pédagogie.
Pd. B.	Bachelor of pedagogy	Bachelier en pédagogie.
C. P. A.	Commercial public Accountant	Comptable public.

Dans la comparaison du système français avec le système américain tel qu'il existe dans l'État de New-York, il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'élément de temps, car il est clairement indiqué par les tableaux présentés. Il reste à comparer seulement les épreuves et l'on appelle d'abord l'attention sur les publications de l'Université de l'État de New-York, intitulées *Syllabus* (manuels, plans d'études), publications recommandées par l'Université, pour servir de guide aux écoles sous sa juridiction. A quel point les recommandations sont justes, complètes et épuisent leur sujet, c'est ce dont on se rendra facilement compte en les comparant avec les programmes et plans d'étude publiés par les autorités françaises, ou les tables et règlements des Universités anglaises.

Le programme du cours classique en latin et en grec du *lycée* français, tel qu'il figure dans la page ci-jointe tirée des programmes et plans d'études des écoles classiques françaises, peut être comparé et mis en parallèle avec une page du *Syllabus académique* donnant le programme général pour le traitement des mêmes sujets dans la même année, par les écoles supérieures de l'État de New-York.

Voici une page du *Syllabus académique,* Université de l'État de New-York :

L'examen de la troisième année de latin est une épreuve destinée à constater que l'élève est capable de lire le latin à première vue. Les questions sur les constructions latines, dans cet examen, se borneront principalement aux principes qui sont considérés comme étant d'une valeur spéciale pour acquérir cette faculté. Les questions sur la mythologie, la géographie et l'histoire, supposeront une connaissance générale de ces matières, mais on n'exigera pas la connaissance spéciale demandée dans les examens sur textes prescrits.

Le candidat devra être versé dans l'arrangement des mots, les figures du discours les plus communes et la manière de compter le temps chez les Romains. Il sera supposé connaître la place qu'occupe dans l'histoire de la littérature chaque auteur étudié et il devra avoir quelque connaissance des qualités de style, des caractères propres à ses principaux ouvrages et des événements remarquables de la vie de chacun de ces auteurs.

Des questions sur la géographie et les antiquités classiques seront comprises dans celles faites sur chaque auteur. On compte par conséquent que, dans l'étude des auteurs, le candidat se familiarisera avec la géographie des pays dont s'occupe l'auteur. Dans ce but, on conseille de dessiner des cartes de l'Italie et de la Grèce, et de toutes les contrées qui peuvent être mentionnées dans le texte (par exemple une carte de la Gaule dans un examen sur César; ou d'Asie Mineure et d'Asie occidentale pour l'*Anabase* ou le *De lege Manilia* de Cicéron), avec les principales rivières, chaînes de montagnes et villes. Dans l'examen sur l'*Énéide* de Virgile, l'élève doit être prêt à dessiner une carte, à y tracer le voyage d'Énée et à y placer les principaux lieux où il s'est arrêté. Il doit pouvoir donner aussi les raisons assignées par le poète pour l'arrivée et le départ de ces ports. Ainsi, dans l'étude de l'*Anabase,* la route des 10,000, dans leur marche en avant et dans leur retraite, devra faire l'objet d'une étude approfondie. Les brillants exploits de César dans la campagne des Gaules, avec les principales batailles, manœuvres et stratagèmes, devront être étudiés d'une façon complète. L'élève devra également connaître les noms modernes des anciennes localités. On compte aussi que, dans les examens classiques, l'élève sera à même d'expliquer les principales allusions historiques et mythologiques du texte. On devra également s'occuper, à cette occasion, des coutumes et des mœurs, de l'habillement, de la nourriture, de l'éducation et de la religion des anciens.

Pour comparaison avec les programmes et plans d'études publiés par le Ministre de l'instruction publique en France, section de l'enseignement secondaire.

En second lieu je me permettrai d'appeler l'attention sur le système employé par l'Université, pour faire passer les examens. La préparation des feuilles d'examen par un conseil d'experts est faite avec le plus grand soin et d'une façon très complète, conformément aux différents *syllabus*. Les règles de l'Université pour la conduite des examens sont uniformes pour toutes les écoles de l'État et sous une revision constante pour éviter toute fausse route possible. Toutes les questions qui devront être posées sont préparées, éditées, imprimées, mises sous enveloppe et expédiées sous la juridiction immédiate de l'Université. Des boîtes en acier sont employées pour le transport par messageries des questions et des réponses. La correction des copies par des examinateurs d'ancienneté différente assure l'uniformité dans l'appréciation des copies et les points marqués. Une caractéristique de la procédure de correction des copies, c'est que, dans les cas douteux, les examinateurs et les professeurs des écoles peuvent en appeler au conseil d'examen tout entier, tandis qu'un personnel d'inspecteurs académiques est en constant rapport avec les écoles.

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

ÉCOLE SUPÉRIEURE.

167e EXAMEN.

Français. — Troisième année.

Lundi 21 janvier 1901 (1 h. 15 à 4 h. 15 du soir seulement).

Répondez à la question 7 et à neuf des autres, mais pas davantage. S'il est répondu à plus de neuf des autres, il ne vous sera tenu compte que des neuf premières réponses. La division des groupes n'est pas permise. Chaque réponse complète recevra 10 points. Les copies ayant droit à 75 ou plus de points seront seules acceptées.

1-2. Traduisez en anglais :

Le Cid.

CHIMÈNE.

Sire, il n'est plus besoin de vous dissimuler
Ce que tous mes efforts ne vous ont pu celer.
J'aimais, vous l'avez su; mais, pour venger mon père,
J'ai bien voulu proscrire une tête si chère :
Votre Majesté, Sire, elle-même a pu voir
Comme j'ai fait céder mon amour au devoir.
Enfin Rodrigue est mort, et sa mort m'a changée
D'implacable ennemie en amante affligée.
J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour,
Et je dois maintenant ces pleurs à mon amour.
Don Sanche m'a perdue en prenant ma défense,
Et du bras qui me perd je suis la récompense.

CORNEILLE.

3-4. Traduisez en anglais :

L'Avare.

VALÈRE.

Oui; mais apprenez, pour vous confondre, vous, que son fils, âgé de sept ans, avec un domestique, fut sauvé de ce naufrage par un vaisseau espagnol, et que ce fils sauvé est celui qui vous parle; apprenez que le capitaine de ce vaisseau, touché de ma fortune, prit amitié pour moi; qu'il me fit élever comme son propre fils, et que les armes furent mon emploi dès que je m'en trouvai capable; que j'ai su depuis peu que mon père n'était point mort, comme je l'avais toujours cru; que, passant par ici pour l'aller chercher, une aventure, par le Ciel concertée, me fit voir la charmante Élise; que cette vue me rendit esclave de ses beautés. et que la violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis et d'envoyer un autre à la quête de mes parents.

MOLIÈRE.

5-6. Traduisez en anglais :

Ruy-Blas.

RUY-BLAS.

Oh! n'allez point par là, ce n'en est pas la peine,
J'ai poussé le verrou depuis longtemps déjà.
— Marquis, jusqu'à ce jour Satan vous protégea,
Mais, s'il veut t'arracher de mes mains, qu'il se montre.
— A mon tour! — On écrase un serpent qu'on rencontre.
— Personne n'entrera, ni tes gens, ni l'enfer!
Je te tiens écumant sous mon talon de fer!
— Cet homme vous parlait insolemment, madame?
Je vais vous expliquer. Cet homme n'a point d'âme,
C'est un monstre. En riant hier il m'étouffait.
Il m'a broyé le cœur à plaisir. Il m'a fait
Fermer une fenêtre, et j'étais au martyre!
Je priais! je pleurais! je ne peux pas vous dire.

HUGO.

7. Traduisez en français : We have not sufficient means of observation for criticizing competently an ancient author. To go back to the man, book in hand, is impossible. So then we are reduced either to commenting on the work and admiring it or to dreaming of the author from a distance.

8. Conjuguez le présent et le futur de l'indicatif actif de *acquérir,* le présent du subjonctif de *mourir,* l'imparfait du subjonctif de *venir,* l'impératif de *courir.*

9. Distinguez entre : *a*) *en* et *dans* lorsqu'ils expriment le temps et la durée; *b*) *jour* et *journée;* *c*) *avant, auparavant* et *devant* signifiant *before; d*) *depuis, pendant* et *pour* indiquant durée.

10. Citez : *a*) *trois* usages de l'infinitif; *b*) *deux* usages du participe présent. Écrivez une phrase française originale en exemple de chacun de ces usages.

11. Indiquez la racine verbale dont chacun des temps suivants est formé à la voix active et montrez le procédé de formation : imparfait de l'indicatif, conditionnel présent, impératif, présent du subjonctif, imparfait du subjonctif.

12. Traduisez en français : The body of Virginia was still in the same attitude; her eyes were closed and there was serenity on her brow; only the pale violets of death were blended on her cheeks with the roses of modesty.

13. Traduisez en anglais : *a*) Cet habit dégage bien la taille; *b*) Tôt ou tard la vérité se fait jour; *c*) La folie reprend le dessus; *d*) Cette affaire a un œil louche; *e*) Sachez-lui gré d'avoir voulu; *f*) Je vous en souhaite; *g*) Elle s'est endimanchée; *h*) J'ai failli un coup; *i*) Faites jouer la mine; *j*) Jusqu'au petit jour.

14. Écrivez en français environ soixante-quinze mots sur la vie et les œuvres d'un des auteurs suivants : Le Sage, Chénier, Daudet.

15. Écrivez de mémoire et traduisez vous-même au moins quinze vers consécutifs d'un poème quelconque pris dans les morceaux choisis de la troisième année de français.

La feuille d'examen donnée dans la troisième année de français permettra au lecteur de faire la comparaison avec ce que l'on demande dans son propre pays. Elle suppose l'étude du français pendant trois ans, cinq *récitations* par semaine par des garçons et des filles de dix-huit ans.

L'inaptitude à apprécier complètement le système scolaire américain se voit bien dans des critiques telles que l'article du professeur Münsterberg (Harvard), dans le *Atlantic Monthly,* pour mai 1900, et celui de M. le recteur Compayré (Université de Lyon), dans la *Revue pédagogique* pour août 1900. M. Compayré, discutant l'éducation professionnelle des maîtres aux États-Unis, dit :

Les progrès seraient plus apparents si les écoles normales préparaient pour l'enseignement élémentaire seulement; les écoles ne sont pas exclusivement professionnelles; elles confèrent les grades de bachelier et un certain nombre de leurs élèves entrent dans les universités; dans les écoles normales, de même que dans toutes les autres parties du système scolaire américain, il y a une absence de lignes de démarcation précises, pas de types purs; les écoles supérieures sont en même temps collèges secondaires et écoles primaires supérieures; de même qu'une université n'est pas autre chose qu'un lycée, une école normale est un hybride qui, quelquefois, prend le titre de collège normal et d'autres fois celui d'université normale. Dans le Massachusetts lui-même, 38 p. 100 seulement des professeurs ont reçu l'instruction de l'école normale. D'où proviennent les autres? De diverses sources inventées pour combler cette lacune : du collège, de l'académie, de l'université et de l'école supérieure, avec leurs cours de préparation des maîtres, préparation des plus incomplètes ne comprenant souvent que deux ou trois sujets spéciaux, quelquefois un seul. Mais, bien que les Américains reconnaissent franchement l'insuffisance de ces vieux procédés, ils continuent à les employer. New-York avait, en 1895, 85 de ces classes avec 1,278 élèves; et l'on ne doit pas oublier le collège des professeurs analogue à nos écoles normales supérieures de Fontenay et de Saint-Cloud. L'école de pédagogie dépendant de l'Université de l'État de New-York présente une série qui donne une idée exacte de la préparation des professeurs. On manque encore d'un nombre suffisant de professeurs bien préparés.

Je ne connais pas d'autorité plus compétente en France pour discuter le système scolaire américain que M. Compayré, et les inexactitudes qui se rencontrent dans ces assertions semblent provenir des limites de l'esprit humain et de son incapacité à saisir tous les détails dans la véritable relation qu'ils ont entre eux. Il n'est pas étonnant que l'on dise que l'école de pédagogie de l'Université de la *Ville* de New-York dépende de l'*État* de New-York, car elle en dépend, en effet. Mais combien y a-t-il d'étrangers qui distinguent entre ces deux institutions? Et l'exposition du collège des professeurs a servi à convaincre le Jury qu'elles n'étaient pas analogues aux écoles supérieures de Fontenay

et de Saint-Cloud. Avec quel succès; c'est ce qui résulte des deux récompenses qui leur ont été accordées dans la Classe 3.

Les Américains reconnaissent-ils l'insuffisance de ces vieux procédés? En ce qui concerne les New-Yorkais, ils ne le font pas, car ils les multiplient et les développent avec une telle rapidité que le Jury de la Classe 2 leur a accordé un grand prix. En 1899-1900, 128 classes ont compté 2,470 élèves. De ce que le Massachusetts peut montrer un pourcentage si élevé de professeurs normaux, cela ne provient pas nécessairement de la supériorité de ses écoles normales. La date de leur fondation, le nombre et la qualité des écoles supérieures sont des facteurs du résultat.

Le rapport du secrétaire aux régents de l'université pour l'année 1899-1900 déclare que moins de 20 p. 100 des instituteurs de l'État de New-York sont formés dans les écoles normales, que plus des deux tiers des instituteurs primaires n'ont pas d'autre préparation que celle qui leur est donnée dans les écoles et académies publiques supérieures, que les dix institutions normales de l'État coûtent en entretien et perfectionnement 474,354 dollars, soit une moyenne de près de 50,000 dollars, tandis que les 174 écoles normales françaises ont coûté, en 1896-1897, 1,674,940 dollars, soit une moyenne de 9,500 dollars.

Une comparaison des conditions d'admission aux écoles normales françaises avec celles exigées dans l'État de New-York réfute complètement le reproche de préparation insuffisante. Dans les écoles françaises, les six années d'instruction primaire contrôlées par l'examen pour le certificat d'études élémentaires et le cours complémentaire de deux ans exigé pour le concours à l'admission à l'école normale élémentaire forment un total de huit années seulement de scolarité pour l'admission aux trois années de cours de l'école normale élémentaire, soit une scolarité totale de onze ans. Or, on exige pour l'admission aux écoles supérieures de l'État de New-York huit années de scolarité élémentaire, et cela, avec les quatre années du cours normal, donne, pour les professeurs qui se préparent dans l'école normale aux fonctions d'instituteurs, douze années de scolarité, au moins un an de plus que les Français et, si on mesure par les examens, au moins trois ans.

Les conditions pour l'admission aux écoles normales primaires supérieures françaises sont, au plus, de onze ans, et, avec le cours de trois ans pour les femmes ou celui de deux ans pour les hommes, cela fait quatorze et treize ans respectivement; mais, pour être admis aux écoles normales de l'État de New-York, il faut neuf ans au moins de scolarité, avec lesquels le cours de trois ans pour le diplôme d'anglais et le cours de quatre ans pour le diplôme classique donnent aux instituteurs normaux de l'État de New-York au moins treize ans et douze ans respectivement de scolarité, et l'on peut ajouter que, en fait, la plus grande partie ont dix années ou plus d'années préparatoires à l'admission, soit une préparation professionnelle complètement équivalente aux conditions françaises pour l'admission aux écoles normales primaires supérieures.

Les écoles normales secondaires pour femmes exigent treize années de scolarité et pour les hommes quatorze années en sciences et quinze ans en lettres, pendant que le

collège normal d'État à Albany exige treize années au moins de scolarité comme préparation au cours classique et deux années à l'école pour obtenir le grade, soit un total de

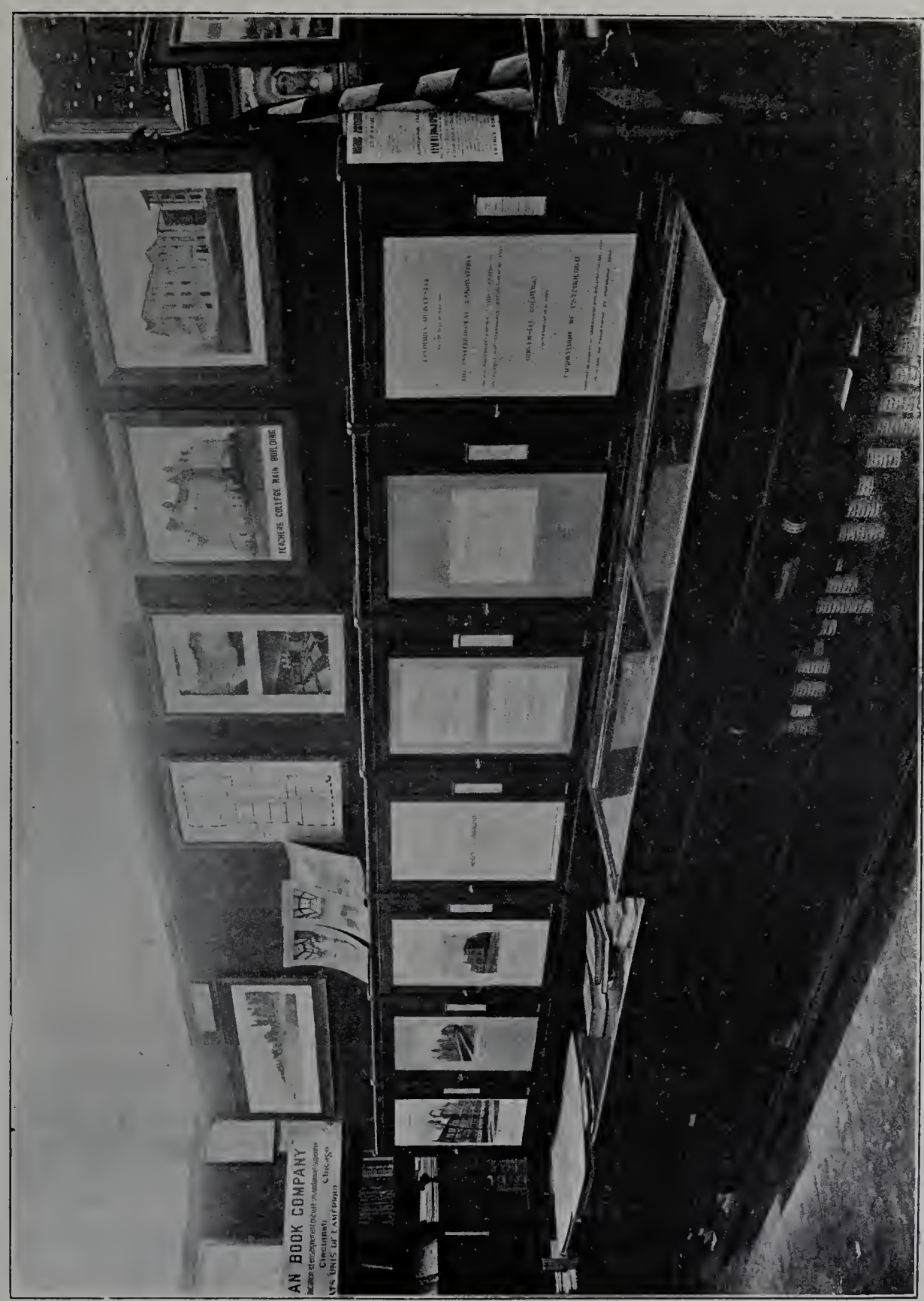

Fig. 22. — Écoles normales américaines

quinze, c'est-à-dire le complet équivalent de ce que l'on exige en France pour les deux sections de l'enseignement secondaire. Outre cela, le collège normal d'État a un cours pour les gradués de collège, au moins un an en plus des conditions exigées en France pour les plus hauts rangs parmi les professeurs. En outre, le développement du travail

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans le collège de l'Université de Columbia et dans l'école de pédagogie de l'Université de New-York donne des facilités, pour la formation des directeurs, censeurs et surveillants de deux à quatre ans, plus élevées que les plus élevées de France.

On ne peut pas comparer les systèmes américains, français et anglais avec le système allemand à l'Exposition de Paris, parce que les Allemands n'avaient pas d'exposition, à l'exception d'une petite à la Classe 5 (agriculture). Mais le tableau ci-joint montre le système d'éducation allemand, tel qu'il fonctionne en Prusse, et peut parfaitement servir de base de comparaison.

Le professeur Münsterberg dit : « Je suis entré au gymnase à 9 ans, et je l'ai quitté à 18. Et je représente une bonne moyenne. Notre bagage de connaissances peut être facilement comparé avec celui de la moyenne des étudiants de même âge dans la Nouvelle-Angleterre. A 15 ans, j'étais en *untersecunda*. Il n'y a pas le moindre doute que, à cette période de nos études, tous mes condisciples et moi nous aurions pu nous présenter avec de grandes chances de succès aux examens d'admission à Harvard. Nous aurions choisi l'examen dans lequel on est interrogé tant sur le latin que sur le grec. L'examen qui ouvre les portes de l'Université ne vient que trois ans plus tard. Très peu d'étudiants d'Harvard entrés dans la classe des seniors auraient été capables de passer cet examen convenablement. »

Le docteur Desarmo, de l'Université de Cornell, dans une discussion, à la conférence de Noël à Syracuse (État de New-York), 1900, portant sur le travail du professeur Münsterberg, dit : « Nous arrivons après presque tous les autres pays civilisés, en ce sens que notre éducation secondaire commence trop tard, tout au moins pour ceux qui doivent recevoir une instruction supérieure. Le professeur Münsterberg a raison de prétendre que le *gymnase* allemand pourrait préparer un élève à passer notre examen d'admission dans les collèges à l'âge de 15 ans, soit trois ans plus tôt que l'école publique supérieure. Cette supériorité provient en grande partie de ce que les racines de l'enseignement secondaire plongent beaucoup plus avant que chez nous, le latin étant commencé à l'âge de 9 ou 10 ans et le grec trois ans plus tard. »

Ces assertions semblent inexactes, ainsi que cela résulte de ce qui suit :

1° Et d'abord du travail du professeur Bolton sur les écoles allemandes. Trois tableaux dans son livre montrent définitivement les âges moyens des élèves des *gymnases* allemands. Sans vouloir mettre en question l'aptitude du professeur Münsterberg et de ses condisciples à passer à l'âge de 15 ans les examens d'Harvard, l'élève ordinaire d'Allemagne ne pourrait pas les passer, car l'âge moyen de la *untersecunda,* l'année qui, dit-il, correspond aux conditions d'entrée à Harvard, est environ 17 ans. L'âge moyen où finit le cours correspondant, suivant la même autorité, à l'année des juniors à Harvard ne s'éloigne pas beaucoup de 21 ans; 28 p. 100 avaient 21 ans et plus en 1890;

2° Il est possible qu'un élève ou une classe occasionnelle d'un gymnase, choisissant le programme d'admission à Harvard dans le latin et le grec, puissent subir l'examen à la sortie de l'*untersecunda,* à l'âge de 17 ans; mais il est très probable qu'ils échoueraient complètement s'ils choisissaient les mathématiques et les sciences, leur préparation

n'ayant pas été faite par une spécialisation dans ces sujets. L'erreur des deux auteurs gît dans la comparaison de termes différents. Le *gymnase* allemand n'est pas sur le même rang que le collège américain ni que l'école supérieure américaine. L'élève allemand sortant du gymnase n'est pas préparé par ses travaux antérieurs pour entrer dans une école technique, telle que l'Institut de technologie du Massachusetts, ni l'élève de la *realschule* allemande pour les cours classiques de Harvard, et l'élève-femme sortant de l'école allemande ne serait préparée ni pour l'un, ni pour l'autre. Mais l'école supérieure américaine doit préparer, et, en fait, elle prépare tant les élèves-hommes que les élèves-femmes à l'admission aux cours classiques de Harvard, aux cours scientifiques de l'Institut de technologie du Massachusetts et à l'École de commerce, de comptabilité et de finance de l'Université de New-York.

3° De pareils témoignages de la capacité d'un élève ne paraissent pas concluants. De ce qu'un enfant peut étudier le latin à 9 ans et commencer le grec à 12, cela ne prouve pas qu'il est supérieur à l'enfant qui ne commence pas l'étude de ces matières à un âge aussi tendre. Un enfant américain de 9 ans, le premier jour de son arrivée en France, semblait fort intéressé par un petit Français de sa taille. Après l'avoir bien examiné, il se tourna vers son père en s'écriant : « Papa, regarde donc ce petit garçon, il sait parler français. » *Il sait parler français!* Quelques Américains à l'étranger et des étrangers dans notre pays semblent incapables de distinguer entre le but de l'éducation et les méthodes pour l'acquérir. Ils supposent que les méthodes étrangères produiront les mêmes résultats, quelles que soient les conditions dans lesquelles on se trouve, et conseillent ces méthodes aux écoles américaines. C'est aussi raisonnable que de conseiller le travail des femmes pour les grandes routes américaines, parce que les femmes bavaroises font d'excellentes routes en Bavière;

4° Une meilleure pierre de touche que le temps ou les sujets étudiés, quoique dépendant de l'un et de l'autre, est l'épreuve de l'esprit discipliné. L'inspecteur Charles F. Whellock, à la conférence des vacances, a trouvé quatre procédés essentiels, complètement distincts, dans une éducation rationnelle. Le premier, la discipline; il la définit : « la capacité de faire les choses ». Ce peut être la capacité de faire des choses physiques, d'accomplir des actions physiques ou ce peut être la capacité de faire des choses avec l'esprit. L'entraînement intellectuel, pour être efficace, doit être porté au point où l'on peut faire les choses avec l'effort mental le plus faible possible, au point où le travail intellectuel devient un plaisir, au point où l'exécutant est conscient de son pouvoir à l'accomplir avec exactitude, d'une façon satisfaisante et chaque fois avec plaisir. » Et il donne cet exemple : « L'élève qui étudie au piano continue le processus manuel pénible par des centaines de mille répétitions jusqu'à ce qu'il devienne automatique, la moindre dépense possible d'effort mental produisant le résultat mécanique. Il continue jusqu'à ce qu'il atteigne le point où l'action est positivement agréable et même à un degré de plus, jusqu'à ce qu'il atteigne le point où elle n'est pas seulement facile et agréable, mais encore le point où l'exécutant se sent de force à exécuter sa tâche, et se sent certain de pouvoir l'exécuter, et sait qu'il peut l'exécuter. »

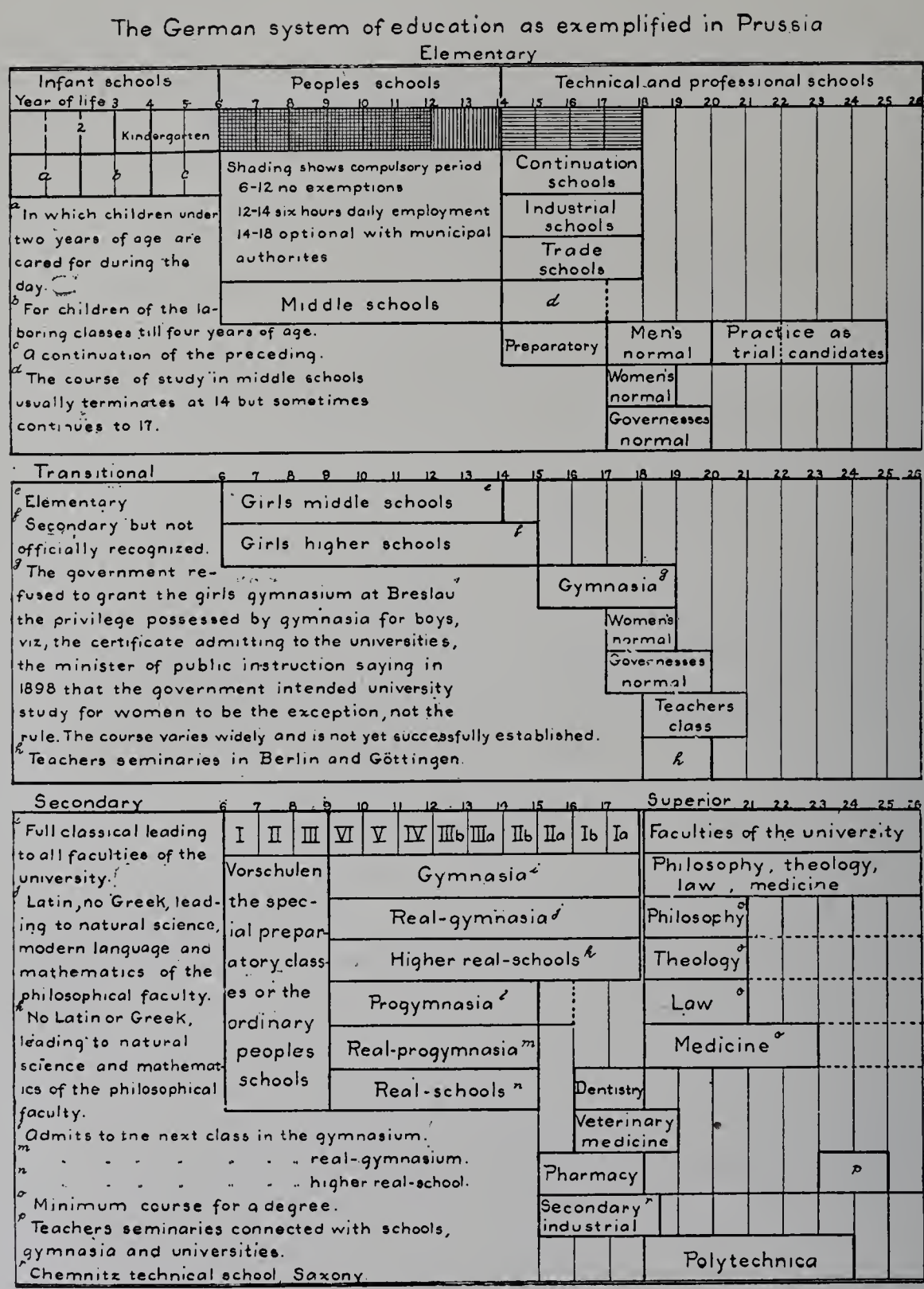

Fig. 23. — Système allemand d'enseignement.

SYSTÈME ALLEMAND D'ENSEIGNEMENT

TEL QU'IL FONCTIONNE EN PRUSSE.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE.

	ÉCOLES ENFANTINES.					ÉCOLES POPULAIRES.								ÉCOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES.											
Âges :	2[a]	3[b]	4	5[c]	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
	Kindergarten.					Écoles moyennes.								Écoles de continuation.											
														Écoles industrielles.											
														Écoles commerciales.											
														Écoles préparatoires.											
															Écoles normales (hommes).										
															Écoles normales (femmes).										
															Écoles normales (institutrices).										
																Écoles pratiques (candidats d'essai).									

[a] Dans lesquelles on prend soin pendant le jour des enfants au-dessous de 2 ans.
[b] Pour les enfants de la classe ouvrière jusqu'à 4 ans.
[c] Continuation des précédentes.
[d] Le cours d'études, dans les *écoles moyennes*, se termine ordinairement à 14 ans, mais continue quelquefois jusqu'à 17.

TRANSITOIRE.

Âges :	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
	Écoles moyennes de filles[e].																				
	Écoles supérieures de filles[f].																				
										Gymnase[g]											
											Écoles normales (femmes).										
											Écoles normales (institutrices).										
												Classes de professeurs[h].									

[e] Élémentaires.
[f] Secondaires, mais non officiellement reconnues.
[g] Le gouvernement a refusé d'accorder au gymnase de filles, à Breslau, le privilège possédé par les gymnases de garçons, c'est-à-dire le certificat les admettant aux universités, le Ministre de l'instruction publique disant, en 1898, que le gouvernement entendait que les études universitaires fussent, pour les femmes, l'exception et non la règle. Les cours varient considérablement et ne sont pas encore consacrés par le succès.
[h] Séminaires de professeurs à Berlin et à Gottingue.

SECONDAIRE.

6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
I.	II.	III.	VI.	V.	IV.	IIIb.	IIIa.	IIb	IIa.	Ib.	Ia.
Classes préparatoires.					Gymnases[i].						
					Réal-gymnases[j].						
Classes préparatoires spéciales.					Écoles réales supérieures[k].						
					Progymnases[l].						
ou Écoles populaires ordinaires.					Réal-progymnases[m].						
					Écoles réales[n].						

[i] Classique complet, conduisant à toutes les facultés de l'Université.
[j] Latin, pas de grec, conduisant aux sciences naturelles, langues modernes et mathématiques de la faculté de philosophie.
[k] Pas de latin ni de grec, conduisant aux sciences naturelles et mathématiques de la faculté de philosophie.
[l] Admet à la classe suivante dans le gymnase.
[m] Admet à la classe suivante dans le réal-gymnase.
[n] Admet à la classe suivante dans l'école réale supérieure.
[o] Cours d'études minimum pour un grade.
[p] Les séminaires de professeurs reliés aux écoles, gymnases et universités.
[r] Ecole technique de Chemnitz (Saxe).

SUPÉRIEUR.

21	22	23	24	25	26
Facultés de l'Université.					
Philologie, théologie, droit, médecine.					
Philosophie[o].					
Théologie[o].					
Droit[o]					
Médecine[o]					
Art dentaire.					
Médecine vétérinaire.					
Pharmacie.			p.		
Industriel[r].					
Secondaire.					
		Polytechnica.			

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

167e EXAMEN.

Allemand. — Troisième année.

Lundi 21 Janvier 1901 (1 h. 15 à 4 h. 15 soir, seulement).

Répondez à la question et à neuf des autres, mais pas davantage. S'il est répondu à plus de neuf des autres, il ne sera tenu compte que des neuf premières réponses[1]. *Chaque réponse complète obtiendra 10 points. Les copies ayant obtenu 75 points ou plus seront acceptées.*

1-2. Traduisez en anglais :

Die Jungfrau von Orleans.

SOREL.

Lass mich! Es ist der Freude Drang, der mich
Zu deinen Füssen niederwirft. — Ich muss
Mein überwallend Herz wor Gott ergiessen,
Den Unsichtbaren bet' ich an in dir.
Du bist der Engel, der mir meinen Herrn
Nach Reims geführt und mit der Krone schmückt.
Was ich zu sehen nie geträumt, es ist
Erfüllt! Der Krönungszug bereitet sich,
Der König steht im festlichen Ornat,
Versammelt sind die Pairs, die Mächtigen
Der Krone, die Insignien zu tragen,
Zur Kathedrale wallend strömt das Volk,
Es schallt der Reigen; und die Glocken tönen,
O, dieses Glückes Fülle trag' ich nicht!

SCHILLER.

3-4 Traduisez en anglais :

Nathan der Weise.

NATHAN.

Ihr, guter Bruder, müsst mein Fürsprach sein.
Wenn Hass und Gleisnerei sich gegen mich
Erheben sollten — wegen einer That —
Ah, wegen einer That! — Nur Ihr, Ihr sollt
Sie wissen! Nehmt sie aber mit ins Grab!
Noch hat mich nie die Eitelkeit versucht,
Sie jemand Anderm zu erzählen. Euch
Allein erzähl' ich sie. Der frommen Einfalt
Allein erzähl' ich sie. Weil die allein
Versteht, was sich der gottergebne Mensch
Für Thaten abgewinnen kann.

LESSING.

Gleisnerei : hypocrisy.

[1] La division des groupes n'est pas permise.

5-6. Traduisez en anglais :

Iphigenie auf Tauris.

OREST.

Er ist der Weg des Todes, den wir treten :
Mit jedem Schritt wird meine Seele stiller.
Als ich Apollen bat, das grässliche
Geleit der Rachegeister von der Seite
Mir abzunehmen, schien er Hülf', und Rettung
Im Tempel seiner vielgeliebten Schwester,
Die über Tauris herrscht, mit hoffnungsreichen,
Gewissen Götterworten zu versprechen ;
Und nun erfüllet sich's, dass alle Not
Mit meinem Leben völlig enden soll.
Wie leicht wird's mir, dem eine Götterhand
Das Herz zusammendrückt, den Sinn betäubt,
Dem Schönen Licht der Sonne zu entsagen.

GOETHE.

Rachegeist : avenging spirit.

7. Traduisez en allemand : What was the private life of Shakspere? In spite of all investigations we have been able to discover almost nothing about it. Foolish legends of all sorts concerning the youth of this great poet have been spread abroad. These legends can not be proved and should not be believed.

8. Traduisez en anglais : *a*) Est ist nichts böse daran ; *b*) Er war lange nicht zu Wort gekommen ; *c*) Zwischen ihm und mir geht es immer ganz ehrlich und offen zu ; *d*) Wenn Sie noch mitten darin sässen ; *e*) Er pflegt mit seinem Bruder Rat ; *f*) Er mag sich nur in Acht nehmen ; *g*) Nichst anders blieb ihm übrig als fortzugehen ; *h*) Endlich kam er zu Atem wieder ; *i*) Wir sind sehr schlimm daran ; *j*) Um Wahrheit ist es mir zu thun.

9. Écrivez en allemand environ 75 mots sur la poésie de Heine ou de Uhland.

10. Citez cinq verbes qui soient suivis, soit du génitif, soit d'une préposition et de l'accusatif. Écrivez des phrases allemandes originales en exemple.

11. Écrivez en allemand environ 75 mots sur la vie et les œuvres de Gœthe ou de Rückert.

12. Traduisez en allemand : *a*) pale with anger ; *b*) sick at heart ; *c*) anxious about work ; *d*) eager for wealth ; *e*) rich in friends ; *f*) sensitive to praise ; *g*) capable of learning ; *h*) ashamed of idleness ; *i*) angry at the result ; *j*) proud of one's beauty.

13. Indiquer les auteurs de 10 des ouvrages suivants : *Wallensteiu, Minna von Barnhelm, Hermann et Dorothée, Les journalistes, Prière pendant la bataille, Le cœur froid, La cloche qui marche, Immensee, Plus haut que l'église, Séparation de mon monde, Barberousse, Brigitte, La malédiction de la Beauté, La sentinelle sur le Rhin.*

14. Traduisez en allemand : When Cortez returned to Spain he was coolly received by Charles the Fifth. One day he presented himself unexpectedly before the king. «Who are you?» asked the king haughtily. Just as proudly Cortez replied, «I am the man who has given you more provinces than your ancestors left you cities.»

15. Écrivez de mémoire et traduisez 15 vers consécutifs d'un poème quelconque pris dans les morceaux choisis de la troisième année d'allemand.

La feuille d'examen donnée dans la troisième année d'allemand permettra au lecteur de faire la comparaison avec ce que l'on demande dans son propre pays. Elle suppose l'étude de l'allemand pendant trois ans, cinq *récitations* par semaine, par des garçons et des filles de dix-huit ans.

Y a-t-il un doute quelconque que les élèves de nos écoles supérieures se sentent de taille à lutter dans les sports athlétiques avec leurs cousins anglais? Soyez certain qu'ils lutteront avec succès contre leurs cousins du second degré, les Allemands, sur le terrain commercial? Et ils peuvent escompter avec joie leurs relations diplomatiques avec les Français, les Russes ou les Chinois? Que les jeunes gens des deux sexes de nos collèges et universités aient des esprits aussi disciplinés que ceux de leurs collègues qui peuplent les universités d'Europe, c'est ce qui est également évident. Non seulement des élèves diplômés de nos collèges, mais les étudiants des premières années entrent dans les Universités étrangères et conquièrent leurs grades dans la langue de l'Université elle-même. De jeunes Américains gagnent leurs degrés universitaires en Allemagne, en France et en Angleterre dans beaucoup moins de temps qu'un étudiant d'un quelconque de ces pays ne pourrait conquérir le grade de *bachelor of arts* d'Harvard, dans la langue anglaise. Et, pour qu'on ne se figure pas que cette assertion repose sur une simple assertion, je citerai le témoignage d'auteurs éminents.

Howard Osgood, du comité de revision américain en un article intitulé : *Is an American revision of the Bible needed?* (Une revision américaine de la Bible est-elle nécessaire) dit : « Pendant cent ans, l'étude de l'hébreu a été poursuivie avec ardeur en Amérique. Les dictionnaires, grammaires, commentaires et traités publiés par les Américains forment une respectable bibliothèque. Tout cela est inconnu à l'est de l'Atlantique sauf d'un petit nombre d'initiés, aussi inconnu que l'intérieur de l'Afrique il y a cinquante ans. Ceux qui connaissent actuellement les professeurs et les étudiants d'hébreu et de grec en Europe, en Grande-Bretagne et en Amérique, nous informent qu'il y a un plus grand nombre de professeurs et d'étudiants d'hébreu et de grec en Amérique que dans l'Europe et la Grande-Bretagne réunies, et ils vont plus loin, ils disent qu'aucune institution à l'Est de l'Atlantique ne peut être comparée avec quelques-unes des nôtres, dans le choix offert aux étudiants d'hébreu et de grec. »

Andrew D. White, ambassadeur en Allemagne, s'adressant au club universitaire de Syracuse, en novembre 1900, a déclaré que, il y a trente-cinq ans, les universités de ce pays faisaient piètre figure à côté de celles d'Allemagne, mais qu'aujourd'hui il existe des branches d'études dans lesquelles les universités de ce pays égalent ou dépassent celles d'Allemagne. Il prédit que, dans vingt ans, des étudiants viendront ici pour suivre des cours d'études supérieures.

Oliver J.-D. Hughes, consul des États-Unis dans un des états de l'Allemagne, écrit : « Pourquoi tous les grades allemands seraient-ils acceptés par nos conseils médicaux d'État ou tout au moins par la plupart d'entre eux? La médecine et la chirurgie occupent actuellement un niveau supérieur en Amérique que dans ce pays-ci. »

Un écrivain, dans un journal de Londres du 14 avril, commentant le *America today*

de M. William Archer, dit qu'il avoue franchement que les Américains dépassent de beaucoup les Anglais dans l'étude attentive qu'ils consacrent à la science de l'éducation.

Fig. 24. — Collèges d'Harvard et de Princeton, collèges de femmes, sports athlétiques dans les collèges américains. Université de Chicago.

Mais il y a une chose dont M. Archer ne parle pas, c'est le haut niveau pour l'admission qui a été élevé pendant les trente dernières années dans les collèges américains d'enseignement supérieur, tandis qu'il ne s'est produit aucun changement appréciable dans les conditions d'admission aux universités anglaises.

Pendant ce temps, les universités anglaises ont persisté opiniâtrément dans leur esprit conservateur et n'ont modifié ni leurs conditions d'admission ni les cours des études. On ne connaît généralement pas en Amérique la vérité qui est que les conditions d'admission à des collèges tels qu'Harvard, Yale ou Princeton, sont beaucoup plus sévères que les conditions d'entrée à Oxford ou à Cambridge. Les pères américains qui résident en Angleterre n'ont aucun doute à ce sujet. Un des personnages les plus en vue de la colonie américaine à Londres dit : « Un de mes garçons s'est préparé pour Cambridge très facilement et est entré sans difficulté. L'autre, je l'envoie à Princeton et sa préparation a demandé au moins deux ans de travail de plus. » Le principal d'une école préparatoire pour Oxford et Cambridge a exprimé son étonnement devant les conditions d'entrée à Yale et a avoué franchement qu'elles étaient moins sévères en ce qui concerne les grandes universités anglaises. A Oxford et à Cambridge, les répétiteurs préparant les élèves pour les collèges américains d'enseignement supérieur expriment leur surprise du travail exigé pour l'admission.

On ne peut tirer une conclusion plus probante de cette tentative de comparaison entre les grands systèmes scolaires du monde, ayant pour but de faire ressortir la supériorité du système américain, qu'en citant ce qui suit de la *Déclaration de principes* formulée à la *National educational association,* en juillet 1900, par le Comité des résolutions, présidé par le docteur Nicolas Murray Butler.

L'école américaine est la plus haute espérance de la nation.

Elle ne repose pas sur des bases légales, mais sur les convictions et l'affection du peuple américain.

Elle ne cherche pas à fondre tous les jeunes gens du pays dans le même moule, mais à laisser du jeu à l'initiative individuelle, aux besoins et aux tendances locales.

Une sûre devise pour l'école, de même que pour l'État est : dans les choses essentielles, unité; dans les choses non essentielles, liberté; dans tout, charité.

Le but de l'école populaire américaine est d'attirer et d'instruire le riche aussi bien que le pauvre. Dans leur enceinte on fait des citoyens américains et personne n'a le droit d'être exclu de ses bienfaits.

La nation ne peut consentir à placer ses enfants qu'entre les mains des meilleurs des hommes et des femmes.

L'efficacité d'un système scolaire doit être jugé par le caractère et le pouvoir intellectuel des élèves qu'il forme et non par leur aptitude à subir victorieusement une série d'épreuves techniques.

L'enseignement supérieur en Amérique a été élargi sans qu'il ait été rien sacrifié des connaissances et de la culture.

CONCLUSIONS.

En traçant les dernières lignes de ce rapport, un exemple tiré du monde financier et commercial frappe l'esprit. Il est presque aussi difficile de se représenter à l'esprit la grandeur de la *American Steel C°* avec ses cinq milliards de francs de capital et son président touchant un demi-million de francs d'appointements annuels, que de présenter les systèmes scolaires des contrées exposant à l'Exposition de Paris de 1900 ou de montrer par le froid système des chiffres l'importance relative des intérêts engagés. L'esprit humain doit inévitablement échouer et l'entreprise semble d'ailleurs futile. Encore une fois, l'impossibilité de saisir dans tous ses détails l'étendue des ressources des diverses contrées, ce qui a fait naître chez les étrangers l'impression que les Américains sont portés à l'exagération et l'expression américaine *let the eagle scream* (laissez l'aigle crier!) empêche toute tentative de comparaison entre les systèmes scolaires du monde au point de vue de la statistique.

De l'Exposition de 1900, il doit résulter pour tous ceux qui ont parcouru le champ de l'éducation, d'un coup d'œil tant soit peu attentif, l'impression que la classification du sujet était fort bien comprise; car l'enseignement y occupait, comme il doit occuper en fait, le premier rang dans les classes, les groupes et les cœurs des peuples de toutes les nations. Si l'on mesure la vitalité d'une nation par les objets qu'elle expose dans ce groupe si important, on envisage avec espérance l'avenir du monde civilisé. Le plus grand honneur doit être accordé à la France pour l'occasion magnifique qu'elle a offerte aux nations civilisées du globe de se réunir en les convoquant à l'Exposition de 1900. Elle a produit la plus forte impression par son activité dans le développement des ressources de ses classes artistiques et son effort pour conserver le goût national pour les choses artistiques, tout en essayant de combler le fossé qui sépare les différentes classes de la nation. Il est peut-être bon de clore la série des illustrations par une vue de l'exposition des travaux des élèves de l'école Boulle, dans le pavillon de la Ville de Paris, que nous représentons ci-après.

Le rapporteur regrette de n'avoir pu se procurer des illustrations montrant les principaux caractères de l'enseignement des autres gouvernements qui ont déployé une si remarquable activité à l'Exposition : Belgique, Japon, Russie, Hongrie, Suède, Norvège, Italie et Roumanie.

S'il songe à l'avenir de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, de la Russie et de toutes les nations civilisées, il voit l'esprit de l'humanité luttant avec succès pour une meilleure récompense de ses efforts, et il constate avec une joie sans mélange qu'un principe américain d'enseignement se fait violemment jour dans les aspirations de tous les peuples et s'empare rapidement de l'opinion publique, un principe formulé dans ces mots du *Rapport sur l'enseignement industriel américain. Que doit-il être?* par la *Society for the promotion of engineering education* (Société pour l'avancement de l'enseignement technique), juillet 1900 : — « Votre Comité est complètement d'avis que, en Amérique,

chaque étudiant doit trouver sa carrière entièrement ouverte au sommet », et dans ces paroles d'un orateur les commentant : « entièrement ouverte au sommet implique circulation de haut en bas et alimentation en bas, c'est-à-dire *circulation verticale en opposition à stratification horizontale* ».

Fig. 25. — Un coin de l'exposition de l'école Boule.

Il termine en exprimant la crainte avec laquelle il transmet le présent rapport aux autorités françaises, car il est fort loin de remplir le but et l'idéal que l'auteur avait en vue lorsqu'il l'a entrepris. Mais ce travail a été fait avec l'espoir qu'il mettra en évidence le désir du rapporteur, de s'acquitter des devoirs qui lui ont été imposés par la volonté de ses collègues qui, par leurs votes, l'ont nommé *rapporteur*.

CLASSE 4

Enseignement spécial artistique

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

PAR

M. PAUL COLIN

ARTISTE PEINTRE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN
PROFESSEUR À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

IMPRIMERIE NATIONALE.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ARTISTIQUE.

TITRE PREMIER.

DE L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION DE LA CLASSE 4.

Le catalogue de la Classe 4 était précédé d'une notice historique sur les arts du dessin. Nous avons pensé qu'il était utile de la reproduire en tête de ce rapport; elle mettra le lecteur au courant des phases diverses qu'a subies en France, depuis un siècle, l'enseignement des arts du dessin.

Cette notice n'est pas signée, mais on en reconnaîtra facilement l'auteur à l'érudition et à la compétence qui la caractérisent.

M. Eugène Guillaume a cependant oublié de dire que c'est lui le véritable rénovateur de l'enseignement du dessin. Depuis de longues années, nous avons pu voir avec quelle patriotique ardeur il a poursuivi l'application de ses idées. Les résultats de sa méthode se manifestent maintenant partout où s'enseigne le dessin en France et on peut déjà dire dans le monde entier.

Les Arts du dessin. — *Historique.* — En France, avant la Révolution, l'enseignement officiel des beaux-arts était donné par les académies royales : celle de peinture et de sculpture, fondée en 1648, et celle d'architecture, instituée en 1671. Les académies de province, établies plus tard et affiliées aux académies de Paris, avaient aussi leurs écoles. Les principaux artistes formaient des élèves, mais ceux-ci étaient, naturellement, attirés par l'importance des récompenses académiques; les plus enviées étaient les prix de Rome, devenus effectifs en 1666. Pour y préparer, il y eut même, à la fin du XVIIIe siècle, une école, dite des élèves protégés, qui dura peu de temps.

Les manufactures royales des Gobelins (1667) et de Sèvres (1760) et la manufacture de Beauvais, qui datait de 1664, mais ne devint établissement national qu'à partir de la Révolution, étaient des foyers où l'art industriel et décoratif se développait sous la direction de grands artistes, et semblaient avoir le privilège de créer, pour chaque règne, un style nouveau. Quant à l'art industriel proprement dit, il était aux mains des corporations, qui enseignaient selon leurs besoins. Dans le nombre, il y avait la «Confrérie», nommée aussi Académie de Saint-Luc. Elle avait ses professeurs et ses expositions, et cherchait à s'approcher des académies royales. Enfin, sur l'initiative d'un peintre habite, nommé Bachelier, avait été fondée (1765-1767) l'École gratuite du dessin, qui reçut ses lettres patentes en 1776. Elle pouvait conférer la maîtrise, ayant été créée pour permettre à de simples ouvriers de réaliser librement leurs conceptions.

Abolies en 1776, les corporations disparurent définitivement en 1791. Le 14 août 1793, les académies furent supprimées par la Convention.

L'enseignement des arts, dont l'avenir semblait alors compromis, se développa au contraire dans des conditions nouvelles. Ainsi, dès le 28 septembre 1793, l'école qui avait dépendu des académies royales, fut rouverte comme institution indépendante. Des arrêtés du 15 novembre et du 28 décembre 1794 y attachèrent dix-huit professeurs, peintres, sculpteurs, maîtres d'anatomie et de per-

spective. En 1801, on leur adjoignit des architectes. Cette école ne fut pas rattachée à l'Institut national, créé en 1795. L'Institut était chargé de la collation des prix de Rome, dont les lauréats furent, en 1803, installés à la villa Médicis. Peu après, furent créés les grands prix de gravure en taille-douce, de gravure en médailles, et de composition musicale. L'école disposait de médailles de différentes classes; elle distribuait le prix d'expression de la Tête, fondé par Caylus, et le prix de la demi-figure peinte, ou du Torse, dû à la munificence de Quentin Latour. Il en fut ainsi jusqu'en 1819, où fut définitivement constituée, par une ordonnance du 4 août, l'École royale des Beaux-Arts.

D'autre part, pendant la Révolution, l'École gratuite de dessin n'avait pas cessé d'exister. De cette pépinière sortirent Percier et d'autres artistes éminents, qui travaillèrent aussi bien pour l'art que pour l'industrie.

En 1807, sur l'initiative d'une demoiselle de Monthison, prit naissance un établissement qui devint l'École de dessin pour jeunes filles.

L'enseignement privé tint la plus grande place durant cette période. Les peintres David, Regnault, Vincent, Girodet, Guérin et d'autres eurent des ateliers d'élèves. Les sculpteurs Lemot, Cartellier, et les architectes au premier rang desquels il faut placer Perrier, enseignaient également leur art, travaillaient à la décoration des édifices et donnaient des dessins et des modèles à tous les arts du mobilier.

L'établissement de l'École des beaux-arts (1819) coïncida avec le commencement d'une lutte mémorable: celle des classiques et des romantiques. Géricault, la même année, exposait le *Radeau de la Méduse;* la *Barque du Dante,* le célèbre tableau de Delacroix, devait paraître en 1822. Ces deux chefs de l'école nouvelle étaient élèves de Guérin. En 1822 aussi, Gérard présentait au public, sous le titre *Corinne au Cap Misène,* une toile dans laquelle les contemporains croyaient trouver quelques traces de romantisme. En 1823, Barye quittait les concours pour le prix de Rome et commençait des études qui allaient ouvrir à la sculpture une voie nouvelle. Antonin Moine et Auguste Préault soutenaient la lutte dans un esprit différent. Le triomphe fut complet au Salon de 1833: Barye y brilla avec *le Lion et le Serpent* et quelques pièces du surtout de table du duc d'Orléans, et Rude y remporta un très beau succès avec son *Pêcheur napolitain,* admirable étude, où la nature était rendue sans parti pris.

Quant à l'architecture, la renaissance de son enseignement, préparée à Rome par Duban et ses amis, ne devint véritablement efficace qu'en 1832, lors de la création du Service des monuments historiques. Plusieurs peintres et sculpteurs qui semblaient voués pour toujours à l'art classique, furent amenés par la création du musée de Versailles, inauguré en 1837, à traiter des sujets empruntés à l'histoire du moyen âge et à l'histoire moderne.

Pendant ce temps, les arts industriels étaient en pleine décadence. Le goût public avait dévié. Les manufactures nationales perfectionnaient leur matériel, mais le sens décoratif manquait là comme ailleurs. A Sèvres, par exemple, César Brongniart avait amélioré la composition de la porcelaine tendre, inventé la porcelaine dure et les couleurs au grand feu, reconstitué la palette de la faïence. Mais la qualité du décor restait fort inférieure à l'excellence des procédés. Si les manufactures n'ont point alors produit des œuvres dignes de servir de modèles, du moins, ont-elles été d'admirables laboratoires de recherches.

La première Exposition universelle, organisée à Londres en 1851, nous ouvrit les yeux. Le cri d'alarme poussé par le comte, depuis marquis de Laborde, fut entendu, et l'on travailla avec énergie à rénover l'art industriel. L'initiative de la régénération ne pouvait émaner que de particuliers. Déjà, vers 1850, des artistes vraiment amoureux de l'art, architectes, statuaires, ornemanistes donnaient l'exemple. Des industriels bien inspirés, comme Barbedienne, s'efforçaient de ramener le public au goût de la beauté. Pour une telle entreprise, les procédés mécaniques de Sauvage, et surtout ceux de Colas, appliqués à reproduire, à différentes grandeurs, les chefs-d'œuvre de toutes les époques, rendirent d'inappréciables services. Les chambres syndicales songèrent à ouvrir des écoles pour leurs apprentis. En dehors de ce mouvement, les réformes apportées à l'École des Beaux-Arts par le décret

de novembre 1863 augmentèrent sensiblement l'activité des esprits et multiplièrent l'éclosion de jeunes talents. Dans la nouvelle organisation, l'École proprement dite, celle de 1819, restait la même, mais on y adjoignait des ateliers de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce et de gravure en médailles. L'enseignement dans ces ateliers était gratuit. De plus, de nombreux cours oraux étaient créés, pour fournir aux jeunes artistes l'éducation de l'esprit et l'éducation technique. Une organisation méthodique de la section d'architecture et la création d'un diplôme d'architecte furent les plus heureuses conséquences de la réforme assurée par le règlement de 1867 et confirmée par le décret et le règlement de 1874. Enfin, en 1878, l'étude simultanée des trois arts fut introduite à l'École.

Remarquons que le décret de 1874 cherchait à former des professeurs de dessin. Le professorat était accordé aux élèves qui se seraient distingués et auraient subi avec succès certaines épreuves. Cette disposition, qui donnait une impulsion nouvelle aux études, ne fut pas comprise. Les places de professeur devaient être obtenues à la suite d'un autre concours.

Sous le nom d'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, une association privée fut fondée vers 1860, dans le but de faire naître et d'entretenir un mouvement d'esprit capable de contrebalancer les puissantes institutions artistiques de l'étranger, telles que le musée de South Kensington et les enseignements qui s'y donnent. En 1865, l'Union centrale eut l'idée de faire une enquête sur l'état de l'enseignement du dessin en France. Elle s'adressa, pour cela, à tous les établissements d'instruction publique et privée. Le Ministre de l'instruction publique, qui était alors M. Duruy, autorisa les lycées et les collèges à y prendre part; ils concoururent avec les Écoles d'arts et métiers, avec les maisons privées, comme l'École de Charleville, alors dirigée par M. Rossat, et avec les écoles congréganistes. L'information fut complète, et le rapport qui la résumait, et qui fut présenté par M. Eugène Guillaume, frappa le Ministre. Nul doute que si M. Duruy fût resté au pouvoir, l'enseignement du dessin n'eût été réformé dès 1868. Tout au moins, un grand effort avait été fait pour sa vulgarisation.

Écoles de dessin. — Ce fut la ville de Paris qui, en 1868, introduisit, la première, le dessin à l'école primaire. Il était déjà inscrit au programme des écoles municipales ouvertes aux garçons et aux filles. Ainsi l'on maintient à la production parisienne le caractère artistique qu'elle possède à un haut degré et qu'entretiennent, d'ailleurs, les musées ouverts si libéralement au public et où, les jours de fête surtout, se rencontrent en grand nombre les artisans. Aidé comme il l'est, que ne peut-on pas attendre du génie de Paris? Par la suite, l'École gratuite de dessin devint l'École des arts décoratifs; les écoles de Limoges, d'Aubusson et l'école des jeunes filles de Paris devait, plus tard, y être rattachées. Mais il restait à faire, pour les écoles de province, un peu de ce qui existait à Paris. Cette œuvre date de 1878: les noms de deux Ministres de l'instruction publique, M. Bardoux et, surtout, M. Jules Ferry, y sont honorablement attachés. En 1878, fut créé le corps des inspecteurs de dessin; en 1879-1880, le Conseil supérieur de l'Instruction publique adopta des programmes qui, mis en vigueur dans tous les établissements de l'Université, affirmèrent le triomphe de la méthode rationnelle, qui est celle du dessin pour tous. Enfin, en 1880, la Chambre ayant voté, en faveur de l'enseignement du dessin en France, un crédit de 230,000 francs, cette somme fut, à différents titres, répartie entre les écoles des villes et des départements, qui se soumirent à l'inspection de l'État. A partir de 1879, des examens de professeurs furent établis avec la garantie de l'État.

Tel est l'ensemble des efforts faits, depuis cent ans, pour constituer l'enseignement des arts du dessin.

L'enseignement spécial artistique aura tenu une place considérable dans la grandiose Exposition de 1900. Alors qu'en 1889, quelques nations seulement nous apportaient

les résultats de leur enseignement, en 1900, l'ancien et le nouveau monde rivalisaient d'ardeur pour participer à ce grand concours international.

Toutes les nations, sans exception, comprennent, à l'heure actuelle, l'utilité d'un enseignement sans lequel l'industrie demeure sans développement, sans issue. Former des dessinateurs habiles, ingénieux et savants, tel paraît être et avoir été le mot d'ordre partout où se fabriquent les objets d'un usage journalier et les objets de luxe.

Chez certaines de ces nations, l'art traditionnel persiste et nous charme; chez d'autres, un amour de nouveauté nous intéresse, nous charme souvent aussi, non sans quelquefois nous troubler.

Nous tenons à constater tout de suite avec joie, que non seulement les écoles diverses ont contribué à l'éclosion de productions artistiques variées et d'infiniment de goût, mais aussi que toutes ces œuvres ont été présentées au public dans des cadres architecturaux d'une grande originalité.

Il en a été de même pour des produits qui n'ont cependant rien d'artistique.

Il nous suffira de rappeler, dans la section de l'alimentation : l'Autriche, la Hongrie, le Japon, la Norvège, la Suisse et bien d'autres encore, où les produits du sol, dans leurs différentes transformations, étaient offerts aux regards des visiteurs comme des œuvres d'art aimeraient souvent à être montrées.

Sous ce rapport, dans la section française, nous pouvons ajouter que bien des exposants s'étaient appliqués au décor de leurs installations. Ce décor n'était pas seulement extérieur, car il n'était pas rare d'y rencontrer des vues panoramiques, peintes ou en relief, des dioramas, des attributs de toutes sortes, exigeant le concours d'artistes décorateurs, peintres, sculpteurs, architectes.

Tout cela constituait un progrès considérable, dans cet ordre d'idées, sur les expositions précédentes et, pour le spectateur attentif au mouvement d'art décoratif moderne, il y avait évidemment beaucoup à critiquer, mais aussi beaucoup à apprendre et à admirer.

Nous n'avons pas pour mission de parler des différentes œuvres de l'art industriel, nous ne pouvons cependant pas nous en désintéresser; tous ceux qui composent et créent des modèles sortent de nos écoles et nous sommes heureux de constater qu'un fossé énorme a été franchi.

La limite que, pendant une si longue période, l'on avait prétendu tracer entre l'art et l'industrie n'existe heureusement plus, et ce sont les artistes préparés par les plus sérieuses études, ceux qui apportent dans leurs conceptions décoratives un sentiment supérieur, qui ont toute la faveur du public.

Un grand pas a été fait dans ce sens et les industriels travaillent moins qu'autrefois pour le goût d'une clientèle dont le jugement est inconscient; ils arrivent à imposer leurs productions, grâce à de bons modèles ingénieusement interprétés. C'est de cette entente entre le public acheteur, l'artiste créateur et l'industriel interprète et fabricant que doit sortir un art qui, nous l'espérons, sera bien français.

Cet art finira par être dégagé, nous l'espérons aussi, de ce courant d'excentricité

qui nous vient d'un peu partout, mais qui n'est certainement pas issu de notre race. A force de vouloir être originales, certaines manifestations deviennent tellement illogiques qu'il nous paraît impossible qu'elles fassent école. En tous cas, si cette manière de torturer la nature, sous prétexte de s'en servir comme développement ornemental, a trouvé des adeptes parmi des artistes de talent, ils n'ont pu en tirer parti que dans des ornementations à plat. Aussitôt qu'il s'agit d'un relief, notre œil a un tel besoin et un tel sentiment de pondération et de stabilité que nous ne pouvons nous y habituer. Tout ce qui est relief demande à être vu, sous tous ses aspects, avec autant de plaisir. Cette satisfaction qu'exige notre œil prouve que tout art a pour loi de développement, la diversité dans l'unité, la liberté dans la règle. Les styles les plus capricieux, les plus fantaisistes, n'ont jamais dérogé à ces principes.

L'exposition de l'enseignement spécial artistique, dans la section française, différait très sensiblement, en 1900, de ce qu'elle était en 1889. Elle a été, du reste, conçue sur un plan tout à fait autre.

Le dessin de l'enseignement primaire figurait à la Classe 1, et celui de l'enseignement secondaire à la Classe 2. Le rapporteur de la Classe 4 ayant été nommé expert de la Classe 2 pour l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges, M. Lemonnier, rapporteur de cette dernière, a bien voulu consigner nos observations, nous sommes heureux de pouvoir lui adresser ici nos bien vifs sentiments.

Nous signalons ce fait pour bien montrer la sélection opérée dans la Classe 4, parce que, en 1889, le dessin, dans les différents ordres d'enseignement, était réuni dans son ensemble à la classe 5 *bis*. Il nous paraît intéressant d'ajouter qu'un grand nombre de nos professeurs exercent simultanément dans tous les divers établissements des Classes 1, 2 et 4, ce qui explique l'unité de la méthode, tout en n'excluant pas la diversité de productions.

La Direction des Beaux-Arts avait confié à M. Ch. Chipiez l'organisation de la Classe 4, dont il était en même temps l'architecte, et M. Paul Colin lui avait été adjoint pour l'installation. Toutes les Écoles des beaux-arts et de dessin de France avaient été invitées à présenter au Service de l'inspection, pendant sa tournée annuelle, les travaux d'élèves exécutés depuis dix ans. Ce premier choix, réuni à Paris, a été l'objet d'un second examen, en raison de l'exiguïté de l'emplacement affecté à la Classe 4 (207 écoles furent admises à exposer).

Le local primitivement concédé à la Direction des Beaux-Arts, dans le Grand Palais, étant absolument insuffisant, celui dont on s'est servi, dans le palais de l'Éducation, bien qu'assez spacieux en apparence, ne pouvait contenir qu'une partie des ouvrages envoyés. Il y avait, en outre, un emplacement à réserver pour l'exposition des arts de la Musique, ainsi que pour l'enseignement libre.

L'exposition du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts était divisée en deux sections : la première comprenait l'exposition individuelle des écoles jugées les plus importantes par la qualité de leurs travaux, comme l'École nationale des beaux-arts de Paris; les Écoles nationales d'art décoratif de Paris, Limoges, Nice; les Écoles natio-

nales et municipales de Lyon, Dijon, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nancy, Marseille, Rennes, Montpellier, Reims, Douai, Amiens, etc., dont nous analyserons plus loin les résultats, et les Écoles des manufactures nationales des Gobelins, Sèvres et Beauvais.

La seconde section, aussi importante que la première par l'espace qui lui était dévolu, comprenait, sous le nom d'exposition collective, des compssitions décoratives de toutes les écoles indistinctement, mais classés par matière différente avec presque toujours leur application réelle et définitive.

Ainsi le fer, le bois, la pierre, le marbre, les vitraux, la céramique, les tissus en général, depuis la soie, le velours, la laine, jusqu'à la dentelle, formaient une classification d'autant plus démonstrative des divers résultats d'un enseignement partant des mêmes principes, si par la pensée on se reportait surtout à la belle manifestation purerement artistique de l'École nationale des beaux-arts de Paris.

Le panneau réservé au bois contenait des dessins provenant de Toulouse, Rennes, Nancy, Lyon, Bordeaux, etc., avec les meubles exécutés, exposés à côté. Cette section avait pris une réelle importance par tous les objets où la sculpture sur bois joue un rôle ornemental.

Pour le fer et les différents autres métaux, même arrangement ainsi que les exécutions, comme de nombreux chenets en fer forgé, enseignes, serrures, fusils de chasse, gardes d'épée, huilier en argent ciselé ou bien encore des boitiers de montre provenant de Reims, Saint-Étienne, Dijon, Besançon, etc.

La section des tissus a montré des résultats remarquables, grâce au concours des fabricants lyonnais qui avaient exécuté des spécimens de superbes étoffes d'après des compositions d'élèves.

Nous pourrions multiplier les exemples; qu'il nous suffise de dire, pour l'instant, que la Direction des Beaux-Arts a voulu prouver que toutes les écoles dont elle a la charge ou simplement la surveillance, par son service d'inspection, peuvent prêter à toutes les industries le concours utile et nécessaire à leur développement artistique.

Les élèves sortant de ces écoles sont à même, comme en témoignent certains prix de l'École nationale des beaux-arts de Paris, de devenir des peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs de premier ordre ou encore des artistes d'art décoratif, à en juger par les expositions des écoles d'art décoratif de Paris et de plusieurs autres villes.

L'État n'a pas la prétention de faire, ici ou là, des orfèvres ou des peintres de vitraux, des ébénistes ou des dessinateurs de papiers peints, il entend donner une éducation générale assez solide pour permettre à chacun de ses élèves de se spécialiser, à un moment donné, dans la branche artistique qui conviendra le mieux à ses aptitudes, à son tempérament.

Nous ajouterons encore, à l'appui de ce que nous avançons, que les directeurs des écoles avaient fait appel aux industriels de leur région pour l'exécution des projets de leurs élèves, mais que souvent ces dessins et ces projets ont été interprétés dans leur matière définitive par les élèves eux-mêmes, comme à Toulouse par exemple.

Nous ne voulons pas terminer la brève description de cette partie de l'exposition

collective des écoles sans signaler un panneau qui, sous le nom d'enseignement général, contenait aussi des dessins de différents établissements. Ces dessins, exposés dans un ordre correspondant au programme de l'enseignement, c'est-à-dire partant des éléments les plus simples jusqu'à l'étude du modèle vivant, étaient tous très remarquables. Presque toutes les écoles du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest y étaient représentées.

Il était intéressant de constater combien les fortes études fondamentales sont en rapport direct avec les résultats généraux des écoles. Ce panneau faisait le plus grand honneur aux professeurs de dessin de figure. C'est du reste, en majeure partie, parmi les auteurs des dessins de ces cours que se recrutent les élèves de l'École nationale des beaux-arts.

Les écoles de province apportent ainsi leur participation à ce grand mouvement artistique que la Direction des Beaux-Arts s'efforce de provoquer et d'encourager.

TITRE DEUXIÈME.

FRANCE. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

EXPOSITION D'ENSEMBLE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS À PARIS.

Dans l'exposition d'ensemble de la Direction des Beaux-Arts figurait en première ligne, bien entendu, notre École Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Le local mis à la disposition des organisateurs de la Classe 4, ne leur a malheureusement pas permis de donner à cet incomparable établissement tout le développement désirable et surtout nécessaire pour en montrer les résultats.

Aussi, n'entreprendrons-nous pas de décrire une par une les œuvres exposées, qu'il nous suffise de signaler que tous les prix et médailles de chacun des concours étaient représentés. Par la nomenclature des prix fondés en faveur des élèves appartenant aux différentes sections de l'École[1], on pourra se rendre compte du nombre d'ouvrages qui figuraient dans cette exposition.

Toutes ces médailles, tous ces prix en peinture, sculpture, architecture et gravure, depuis les figures dessinées et peintes jusques et y compris deux spécimens de chaque prix de Rome choisis dans les dix dernières années, formaient une collection d'œuvres d'art d'un rare mérite. La magnifique fondation Chenavard était de même représentée par d'excellentes toiles et statues.

Nous n'avons jamais tant regretté, en face de semblables résultats de n'avoir pu, faute d'emplacement, organiser l'exposition centennale de l'École des beaux-arts.

Si l'exposition décennale offrait un aspect aussi intéressant, quelle superbe collection on aurait pu montrer des œuvres de la jeunesse de presque tous les maîtres de l'École française. Notre espoir a été déçu car nous avions préparé tous les éléments de cette exposition, intéressante entre toutes, non seulement par l'exhibition de toiles et de sculptures signées des plus grands maîtres, mais aussi par les travaux de tous les savants distingués qui ont collaboré à l'enseignement de l'École dans toutes ses branches : anatomie de l'homme et des animaux, traités scientifiques ayant trait à la construction et à l'architure, à l'histoire de l'art et à l'archéologie à côté de certaines anciennes méthodes dont la partie purement mécanique a été si justement et heureusement abandonnée.

Nous n'entreprendrons pas non plus de faire ici l'éloge de l'éminent directeur et du

[1] Voir le règlement de l'École nationale des Beaux-Arts.

corps enseignant de l'École, il nous suffira d'en citer les noms[1], ils correspondent tous à ce qui est l'honneur de l'art, de la science et de la littérature en France.

Dans la préface du catalogue de la Classe 4, dont nous avons donné le texte, on a pu voir par quelle succession de phases diverses, l'École est arrivée à être ce qu'elle est maintenant, c'est-à-dire une ruche merveilleuse de travail, une véritable cité d'art, avec ses musées de peinture, de sculpture, d'architecture, de dessin et de gravure, sa bibliothèque, ses salles de moulage, ses ateliers, ses salles de cours. En somme tous les moyens d'instruction et d'étude mis au service, non seulement de tous les français, mais aussi de tous les étrangers.

On visite certaines villes en un jour, on ne saurait connaître l'École des beaux-arts de Paris en plusieurs.

Tous les chefs-d'œuvre du monde entier, les frontons du Parthénon, les plus beaux spécimens de la statuaire antique jusqu'à la renaissance provenant de tous les musées d'Europe, des fragments des plus beaux temples de l'antiquité, des copies des toiles les plus célèbres s'y trouvent reproduits, sans compter quelques beaux originaux.

Une promenade dans l'École des beaux-arts est déjà un enseignement et la vue constante de tant de belles choses est bien faite pour inspirer la jeunesse qui se presse dans les galeries, dans les ateliers, dans les salles de cours pour étudier ou pour entendre la parole de professeurs éminents, analysant par l'histoire et la littérature des peuples, les œuvres que nous admirons.

Les concours s'y succèdent journellement sans jamais lasser l'affluence des candidats et cette immense superficie qui contient d'innombrables salles de travail, semble devenir toujours trop petite pour contenir ces milliers d'élèves auquels viennent de s'adjoindre récemment les jeunes filles admises au même titre que les jeunes gens.

A de bien rares exceptions près, tous les artistes qui ont laissé un nom dans les arts en France et nos maîtres contemporains figurent dans le musée spécial des prix conservés par l'École. Les talents les plus opposés, les plus variés, s'y forment tous les jours et c'est à notre avis le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un enseignement aussi élevé, que celui qui, n'enfermant pas l'élève dans une seule et unique formule, lui met dans les mains des armes sûres pour la lutte future.

Le Jury en décernant un grand prix à l'École nationale des beaux-arts a exprimé le regret de n'avoir pas à sa disposition de récompense plus haute pour manifester son jugement.

[1] *Directeur :* M. Dubois (Paul).

Professeurs : MM. Allar, Barrias, J. Blanc, Boeswillwald, Bonnat, Bouguereau, Bourlet, Coquart, Cormon, Coutan, Cuyer, Duval (Mathias), d'Espouy, Falguière, de Fourcaud, Gérôme, Guadet, Heuzey, Hugues, Humbert, Injalbert, Lefebvre (Jules), Jacquet (J.), Julien, Lambert (Marcel), Langlois, Laurens (J.-P.), Lemonnier, Magne, Maniglier, Marqueste, Mayeux, Mercié, Merson (L.-O.), Monduit, Moyaux, Mulle, Paulin, Pillet, Ponscarme, Pottier, Riban, Rocheblave, Scellier de Gisors, Thomas.

Secrétaire : M. Jouin (H.).

Inspecteur : M. Bomier (G.).

Conservateur de la bibliothèque, des musées et des collections : M. Müntz (E.).

Sous-conservateur : M. Marcheiz.

Sous-bibliothécaires : MM. Eulart et Neveux (Pol).

Dans le compte rendu des Écoles des pays étrangers, nous avons, autant que cela nous a été possible, fourni des renseignements sur leur organisation. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de donner, quoique très abrégés, les principaux articles du règlement de l'École nationale et spéciale des beaux-arts de Paris.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS À PARIS.

RÈGLEMENT.

L'École nationale et spéciale des beaux-arts donne l'enseignement des arts du dessin, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la gravure en taille-douce, de la gravure en médailles et en pierres fines.

Elle comprend : 1° des cours se rapportant aux différentes branches de l'art; 2° l'École proprement dite, où l'on peut, à la suite des concours d'admission, participer à des études pratiques, à des concours, obtenir des récompenses et des titres; 3° des ateliers, où l'on peut participer à des études pratiques et obtenir des récompenses; 4° des collections; 5° une bibliothèque.

L'enseignement de l'École est gratuit[1].

L'enseignement de l'école comprend : 1° les cours; 2° les exercices, examens et concours de l'École proprement dite; 3° les exercices et concours des ateliers.

Les cours professés à l'école sont : 1° l'histoire générale; 2° l'anatomie; 3° la perspective, à l'usage des peintres et des architectes; 4° les mathématiques et la mécanique; 5° la géométrie descriptive; 6° la physique et la chimie, la chimie des couleurs; 7° la stéréotomie et le levé de plans; 8° la construction; 9° la législation du bâtiment; 10° la théorie de l'architecture; 11° la littérature; 12° l'histoire et l'archéologie; 13° l'histoire de l'art et l'esthétique; 14° l'histoire de l'architecture; 15° l'histoire de l'architecture française au moyen âge et à la Renaissance; 16° le dessin ornemental; 17° la composition décorative; 18° la sculpture pratique.

Le programme de ces cours est déterminé par le Conseil supérieur et approuvé par le Ministre.

Ces cours ont lieu aux jours et heures fixés par l'administration, au commencement de chaque année scolaire.

Les cours oraux peuvent être suivis par les élèves de l'école proprement dite, par les élèves des ateliers et par toute personne qui, en ayant fait la demande à l'administration, aura obtenu une autorisation spéciale.

L'École proprement dite est divisée en trois sections, savoir : peinture, sculpture et architecture. A la section de peinture se rattache la gravure en taille-douce; à la section de sculpture, la gravure en médailles et en pierres fines.

Nul ne peut être admis à l'École proprement dite qu'après avoir satisfait aux épreuves fixées par les articles 13 et suivants pour la peinture et la sculpture, et par les articles 36 et suivants pour l'architecture.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS. — PEINTURE ET SCULPTURE.

CONCOURS D'ADMISSION.

Chaque année, en octobre-novembre et en avril-mai, il y a un concours d'admission à l'école proprement dite pour les candidats aux sections de peinture et de sculpture.

[1] Les jeunes gens (hommes ou femmes) qui veulent obtenir leur inscription, doivent justifier de leur âge et de leur qualité. Minimum d'âge 15 ans, maximum 30 ans.

L'ordre dans lequel les candidats subissent chacune des épreuves du concours est déterminé par le sort. Tout candidat qui ne répond pas à l'appel de son nom ou ne participe pas à l'une des épreuves est considéré comme renonçant au concours.

Les épreuves, pour la *section de peinture,* comprennent : une figure dessinée d'après la nature, à l'une des sessions, d'après l'antique, à l'autre session, et exécutée en douze heures.

Cette épreuve, qui est éliminatoire, est jugée par le jury de peinture, qui peut choisir 80 candidats et 40 supplémentaires au plus, et qui classe les ouvrages d'après un même maximum, 20.

Les candidats admis à la suite de ce jugement sont seuls autorisés à subir les autres épreuves, qui comprennent :

1° Un dessin d'anatomie (ostéologie), exécuté en loge en deux heures;

2° Un dessin de perspective, exécuté en quatre heures, d'après un objet en relief, avec les indications des principales lignes perspectives;

3° Un fragment de figure modelé, d'après l'antique, exécuté en neuf heures;

4° Une étude élémentaire d'architecture, exécutée en loge en six heures;

5° Un examen sur les notions générales de l'histoire, écrit ou oral, au choix du candidat.

Ces épreuves sont jugées par les professeurs spéciaux d'anatomie, de perspective, de l'enseignement simultané des trois arts, et d'histoire, chacun en ce qui le concerne, et affectées de notes d'après un même maximum, 20.

A la suite de ces jugements, le classement des élèves admis par suite de l'épreuve éliminatoire est fait par l'administration, en multipliant chaque note obtenue par un coefficient variable, qui est déterminé par le Conseil supérieur.

Les épreuves, pour la *section de sculpture,* comprennent : une figure modelée d'après la nature, à l'une des sessions, d'après l'antique, à l'autre session, et exécutée en douze heures.

Cette épreuve préalable, qui est éliminatoire, est jugée par le jury de sculpture, qui peut choisir 27 candidats au plus et 15 supplémentaires, et qui classe les ouvrages au moyen de notes déterminées d'après un même maximum, 20.

Les candidats admis à la suite de ce jugement sont seuls autorisés à subir les autres épreuves, qui comprennent :

1° Un dessin d'anatomie (ostéologie), exécuté en loge en deux heures;

2° Un fragment de figure dessiné d'après l'antique, exécuté en neuf heures;

3° Une étude étude élémentaire d'architecture, exécutée en loge en six heures:

4° Un examen sur les notions générales de l'histoire, écrit ou oral, au choix du candidat.

Ces épreuves sont jugées par les professeurs spéciaux d'anatomie, de l'enseignement simultané des trois arts, et d'histoire, chacun en ce qui le concerne, et affectées de notes d'après un même maximum, 20.

A la suite de ces jugements, le classement des élèves admis par suite de l'épreuve éliminatoire est fait par l'administration, en multipliant chaque note obtenue par un coefficient variable, qui est fixé par le Conseil supérieur.

Les jeunes gens admis sont élèves de l'École proprement dite jusqu'au concours suivant.

A cette époque, pour continuer à faire partie de l'école proprement dite, ils doivent de nouveau subir avec succès le concours d'admission.

Toutefois, sont et demeurent dispensés des concours indiqués à l'article 13, et, par conséquent, restent inscrits sur les listes de l'École proprement dite, les élèves qui, ayant été admis au concours définitif du grand prix de Rome, ont exécuté le concours; ceux qui ont remporté une médaille dans les concours semestriels, dans les concours de composition, dans les concours de dessin et de modelage; les élèves qui ont obtenu le titre de premier dans l'un des précédents concours d'admission, et ceux qui ont obtenu une médaille dans le concours de composition décorative dont le programme est donné par le Conseil supérieur.

C. F. E.

Sont et demeurent également dispensés des concours d'admission et restent inscrits sur les listes de l'École proprement dite, les élèves peintres admis dans les sept premiers et les élèves sculpteurs admis dans les quatre premiers à la suite de chaque concours d'admission.

ÉTUDES SIMULTANÉES DE DESSIN, DE MODELAGE ET D'ARCHITECTURE ÉLÉMENTAIRE.

Tous les jours des salles sont ouvertes aux élèves admis dans les sections de peinture et de sculpture de l'École proprement dite pour étudier les éléments des arts des autres sections.

Les études consistent :

Pour les *peintres :* en figures modelées alternativement d'après la nature et d'après l'antique;

Pour les *sculpteurs :* en figures dessinées alternativement d'après la nature et d'après l'antique;

Pour les *peintres* et les *sculpteurs :* en exercices élémentaires d'architecture.

TROISIÈME SECTION. — ARCHITECTURE.

La section d'architecture se divise en *seconde* et en *première classe.*

CONCOURS D'ADMISSION.

Les concours d'admission en *seconde classe* ont lieu deux fois par an, en octobre-novembre et en avril-mai.

Les épreuves du concours d'admission à la *seconde classe* d'architecture sont les suivantes :

1° Une composition d'architecture exécutée en loge en douze heures.

Elle est, après proposition d'une commission composée de deux membres de chacune des catégories du jury (Académie des Beaux-Arts; — Professeurs de l'École; — Membres permanents; — Membres temporaires) et du professeur de théorie d'architecture, jugée par le jury d'architecture en exercice, qui attribue aux candidats des notes de 0 à 20.

Ceux qui n'ont pas obtenu une note minimum fixée par le Conseil supérieur sont éliminés;

2° Le dessin d'une tête ou d'un ornement, d'après le plâtre, exécuté en huit heures;

3° Le modelage d'un ornement en bas-relief, d'après le plâtre, exécuté en huit heures.

ÉTUDES SIMULTANÉES DE DESSIN ET DE MODELAGE.

Les élèves de la seconde classe participent à des exercices de dessin et de modelage, qui consistent :

1° En dessin de figure, d'après le plâtre;

2° En modelage d'ornement, et, exceptionnellement, de figure, d'après le plâtre.

CONDITIONS D'ADMISSION À LA *PREMIÈRE CLASSE* D'ARCHITECTURE.

Pour passer de la seconde à la première classe, les élèves doivent avoir obtenu : 1° en architecture, six valeurs, savoir : deux valeurs dans les concours d'éléments analytiques et quatre valeurs dans les concours de composition, dont deux au moins sur projets rendus; 2° en mathématiques, en géométrie descriptive, en stéréotomie, en construction, en perspective, une médaille ou une mention; 3° une médaille ou une mention de dessin d'ornement, de figure dessinée, d'ornement ou de figure modelée, d'étude d'histoire de l'architecture.

Première classe.

CONCOURS ET EXERCICES AFFECTÉS À LA PREMIÈRE CLASSE.

Les concours ouverts aux élèves de la première classe sont : 1° des concours d'architecture; 2° un concours d'ornement et d'ajustement; 3° des cours se rapportant aux concours d'histoire de l'architecture.

Les concours d'architecture consistent chaque année en : six concours sur projets rendus; 2° six concours sur esquisses.

Toutes les esquisses se font en loge, et chacune d'elles est exécutée en une seule séance de douze heures.

Il y a chaque année : 1° un concours Auguste Rougevin; 2° un concours Godebœuf; 3° deux concours se rapportant au cours d'histoire de l'architecture.

Ils consistent en compositions reproduiant un style d'architecture déterminé.

Le programme en est donné par le professeur d'histoire de l'architecture.

Chacun de ces concours, dont l'esquisse seule se fait en loge, dure dix jours.

ÉTUDES SIMULTANÉES DE DESSIN ET DE MODELAGE.

Les élèves de la première classe participent à des exercices de dessin et de modelage consistant : 1° en dessin de figure, d'après la nature ou d'après le plâtre; 2° en modelage d'ornement, et, exceptionnellement, de figure d'après le plâtre.

TITRES DÉLIVRÉS PAR L'ÉCOLE.

Certificat d'études.

Peuvent seuls demander le *certificat d'études* de l'école les élèves de la première classe d'architecture qui ont obtenu dans cette classe soit une récompense au concours du grand prix de Rome, soit une première ou deux deuxièmes médailles, dont une au moins sur projet rendu, soit cinq valeurs de récompenses, dont trois valeurs au moins sur projets rendus.

Diplôme d'architecte.

Les épreuves à la suite desquelles le *diplôme* peut être accordé ont lieu, chaque année, à l'École des beaux-arts, en juin et en décembre. Elles sont fixées et annoncées à l'avance par l'administration de l'École.

Pour être admis à ces épreuves, il faut avoir obtenu au moins dix valeurs en première classe, soit dans les concours du grand prix de Rome, soit dans les concours d'architecture de l'École, soit dans les concours Rougevin, Godebœuf ou des Architectes américains, une valeur dans les concours d'histoire de l'architecture, une valeur de figure dessinée et une valeur d'ornement ou de figure modelée.

Chaque candidat doit, en outre, produire un certificat constatant qu'il a suivi d'une manière assidue, pendant une année au moins, des travaux de construction sous la direction soit d'un ingénieur de l'État, soit d'un architecte du Gouvernement, d'une administration publique, d'une administration privée, ou qu'il a dirigé personnellement des travaux.

Le diplôme, étant la consécration des études faites à l'École des beaux-arts, peut être obtenu par le candidat, même après qu'il a dépassé la limite d'âge des études, à la condition expresse que les

IMPRIMERIE NATIONALE

valeurs exigées par le règlement en vigueur au moment de son séjour à l'École aient été acquises par lui avant cette limite d'âge.

Les épreuves comprennent une partie écrite, une partie graphique et une partie orale.

L'épreuve écrite consiste dans le développement de deux questions, relatives l'une à la législation du bâtiment, l'autre à la pratique des travaux; chacune de ces questions est traitée en deux heures par les candidats, sous surveillance.

L'épreuve graphique consiste en un projet d'architecture, conçu et développé comme s'il devait être exécuté. Il comprend les plans, coupes et élévations cotés; il embrasse tous les détails de la construction et doit être complété par un mémoire descriptif et un devis estimatif d'une partie de la construction.

L'épreuve orale consiste en un examen sur les différentes parties du projet lui-même, sur les parties théoriques et pratiques de la construction, sur l'histoire de l'architecture, sur les éléments de physique et de chimie appliqués à la construction, et enfin sur les notions essentielles de législation du bâtiment et de comptabilité.

Chaque candidat fait choix d'un programme pour le projet à exécuter. Mais il est tenu de soumettre son programme, au moment des sessions, à l'approbation des membres architectes du jury chargé de juger les épreuves, qui peuvent le rejeter ou en modifier les conditions, et indiquer l'échelle à laquelle le projet devra être exécuté.

Les conditions du programme adopté ne pourront pas être modifiées par le candidat.

Aucune limite de temps n'est assignée à l'exécution des projets.

Les épreuves sont jugées publiquement par un jury formé spécialement chaque année et composé de deux des professeurs d'architecture, chefs d'atelier à l'École des beaux-arts, désignés par le sort; de deux professeurs chefs d'atelier, choisis en dehors de l'École et désignés par le sort parmi ceux qui font partie du jury d'architecture à titre permanent; du professeur de théorie de l'architecture; des professeurs de construction, de physique et de chimie, et de législation du bâtiment à l'École des beaux-arts. La Commission se réunit à l'École sur la convocation du directeur. Elle nomme un vice-président.

Le jury peut renvoyer un candidat à une session suivante, en demandant soit des modifications, soit des adjonctions au projet, soit enfin de nouveaux examens oraux ou écrits.

Les motifs de la revision seront notifiés au candidat.

Le diplôme d'architecte est décerné de droit aux lauréats du premier grand prix de Rome.

SECTIONS DE PEINTURE, DE SCULPTURE ET D'ARCHITECTURE.

ÉTUDES DE COMPOSITION DÉCORATIVE.

Tous les jours, une salle est ouverte aux élèves admis aux sections de peinture, de sculpture et d'architecture de l'école proprement dite pour étudier les éléments de la composition décorative.

Peuvent seuls prendre part à ces études les élèves qui auront obtenu :

Les peintres, la mention de modelage et d'architecture;

Les sculpteurs, la mention de dessin et la mention d'architecture;

Les architectes, la mention de dessin et la mention de modelage.

Les études consistent en des exercices de composition décorative qui sont l'application des études simultanées des trois arts.

Chacun de ces exercices, dirigé par le professeur de composition décorative, embrasse vingt-quatre heures de travail.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE PROFESSEUR DU COURS.

Chaque année, il est ouvert, entre les élèves admis au cours de composition décorative qui ont obtenu la mention des trois arts, deux concours qui consistent en des compositions décoratives, dont le programme est donné par le professeur de composition décorative.

L'esquisse est faite en loge en douze heures.

Le professeur indique sous quelle forme, dessin ou modelage, le concours doit être exécuté dans le cours, et fixe l'échelle du rendu, qui a lieu dans le délai d'un mois.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR.

Chaque année, il est ouvert, entre les élèves de l'École proprement dite, deux concours qui sont l'application des études simultanées des trois arts.

Peuvent seuls prendre part à ces concours les élèves qui ont obtenu la mention des trois arts.

COURS DE SCULPTURE PRATIQUE.

Un atelier mis à la disposition du professeur de sculpture pratique permet aux élèves de la section de sculpture de se familiariser avec le travail de la pierre et du marbre.

Ce cours est ouvert aux élèves de l'École proprement dite et des ateliers.

FONDATIONS ET LEGS FAITS À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS. — PEINTURE ET SCULPTURE.

PRIX DE LA TÊTE D'EXPRESSION, FONDÉ PAR LE COMTE DE CAYLUS. PRIX DU TORSE, FONDÉ PAR LA TOUR.

Le concours de la Tête d'expression pour les peintres et pour les sculpteurs, et le concours de la demi-figure peinte, dit du Torse, ont lieu chaque année aux mois de janvier et de février. Peuvent seuls prendre part à ces concours les élèves qui, ayant été admis au concours définitif pour le grand prix de Rome, ont exécuté le concours, les élèves ayant obtenu une première médaille (3 valeurs) ou deux premières secondes médailles, dont l'une d'après la nature et l'autre d'après l'antique.

La Tête d'expression s'exécute en grandeur naturelle, sur une toile de dix pour les peintres, et en ronde bosse pour les sculpteurs. Ce concours embrasse trois séances de six heures chacune, non compris le repos du modèle.

Le Torse s'exécute sur une toile de quarante, en six séances de sept heures chacune, non compris le repos du modèle.

Dans chacun de ces concours il peut être décerné trois premières médailles.

Le prix de la Tête d'expression, d'une valeur de 100 francs, est affecté à la première des trois médailles attribuées dans ce concours.

Le prix du Torse, d'une valeur de 300 francs, est affecté à la première des trois médailles attribuées dans ce concours.

PRIX HUGUIER.

Ce prix, institué par Mme v^ve^ Huguier, en exécution des dernières volontés de son mari, feu le Dr Huguier, professeur d'anatomie à l'École des beaux-arts, est décerné à la suite d'un concours supérieur, qui a lieu chaque année.

Le prix Huguier consiste en une somme de 1,000 francs.

Il a la valeur d'une troisième médaille.

PRIX FORTIN D'IVRY.

Le concours supérieur de perspective, institué sous le nom de prix Fortin d'Ivry, pour les peintres et les sculpteurs, a lieu chaque année, à la suite du concours de perspective.

Peuvent seuls concourir les élèves admis à l'École proprement dite dans les sections de peinture et de sculpture.

Le prix Fortin d'Ivry consiste en une somme de 660 francs. Il a la valeur d'une troisième médaille.

PRIX JAUVIN D'ATTAINVILLE.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Jauvin d'Attainville, du nom de leur fondateur, deux concours, l'un de peinture historique, l'autre de paysage, qui ont lieu, chaque année, pendant les mois d'août et de septembre.

1° *Prix de peinture historique.* — Le concours pour le prix de peinture historique est ouvert aux élèves admis à l'École proprement dite et en faisant actuellement partie, pourvu qu'ils aient obtenu : 1° une mention de perspective; 2° la mention des trois arts.

Le concours de peinture historique est un concours de peinture décorative. Les sujets proposés aux concurrents seront de nature soit à être peints, soit à être exécutés en tapisserie. Ce seront des motifs de décoration pour des lieux déterminés, tels que salles, escaliers, galeries, etc. Ils pourront être rendus, selon que l'indiquera le programme du concours, en grisaille, en camaïeu ou en couleurs vraies.

Le concours de peinture historique comprend un concours d'essai et un concours définitif.

2° *Prix de paysage.* — Le concours pour le paysage est ouvert à tous les artistes âgés de moins de trente ans, pourvu qu'ils aient obtenu une mention de perspective dans les concours spéciaux de l'École. Chaque concurrent, en se faisant inscrire, doit présenter des études de paysage exécutées d'après nature, avec l'attestation d'un professeur, certifiant que ces études sont bien l'ouvrage du concurrent.

Le concours de paysage se divise en concours d'essai et en concours définitif.

Le nombre des concurrents admis aux concours définitifs ne peut excéder dix.

Les concours définitifs ont lieu en loge.

Chacun des prix Jauvin d'Attainville est d'une valeur de 2,000 francs.

PRIX LEMAIRE.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Lemaire, du nom de son fondateur, Henri Lemaire, membre de l'Institut, professeur à l'École des beaux-arts, un prix d'ajustement de draperie, qui est décerné à la suite d'un concours ouvert chaque année aux élèves de la section de sculpture.

Le prix Lemaire, d'une valeur de 825 francs, est attribué à la première des trois médailles.

PRIX SANZEL.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de priz Sanzel, du nom de son fondateur, un prix de composition.

Ce prix est attribué à l'élève sculpteur qui obtient la première des trois secondes médailles dans le deuxième concours de composition à deux degrés exécuté en loge.

Il a une valeur de 395 francs et ne peut être cumulé.

Un prix réservé une année pourra être décerné dans les annéee suivantes.

PRIX FORTIN D'IVRY.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Fortin d'Ivry, du nom de son fondateur, un prix de composition.

Ce prix est attribué à l'élève peintre qui obtient la première des trois secondes médailles dans le deuxième concours de composition à deux degrés exécuté en loge.

Il a une valeur de 382 francs et ne peut être cumulé.

Un prix réservé une année pourra être décerné dans les années suivantes.

PRIX BRIDAN.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Bridan, en exécution d'une fondation faite par Mme v^ve^ Besnier, petite-fille de Bridan (Charles-Antoine), sculpteur, membre de l'Académie royale, deux prix annuels, l'un de 600 francs, l'autre de 500 francs.

Ces prix sont décernés chaque année à la suite d'un concours consistant dans l'exécution d'une figure dessinée d'après l'antique et d'une figure modelée d'après l'antique.

PRIX DUFFER.

Il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Duffer, du nom de leur fondateur, des prix en faveur d'élèves de la section de peinture.

Ces prix, au nombre de quatre, sont attribués aux élèves qui ont obtenu, pendant l'année scolaire, la plus grande somme de valeurs, soit dans les concours de Rome, soit en médailles seulement dans les concours du Torse, de la Tête d'expression, semestriels de grande figure, de figure dessinée, de composition, Jauvin d'Attainville, de perspective et d'anatomie.

Le 1er prix a une valeur de		800	francs.	2,283 francs.
Le 2e —	—	600	—	
Le 3e —	—	500	—	
Le 4e —	—	383	—	

PRIX SAINTIN.

Ce prix, institué par M. Saintin, artiste peintre, consiste en la rente d'une somme de 5,000 francs, s'élevant à 143 francs.

Il est attribué à l'élève de la Section de peinture qui a obtenu le plus de médailles dans le courant de l'année scolaire.

TROISIÈME SECTION. — ARCHITECTURE.

Il est institué une Commission spéciale, dite des Concours de fondation, chargée de donner les programmes des concours *Rougevin, Godebœuf, Labarre* et des *Architectes américains.*

Cette Commission, tirée au sort chaque année, par roulement, est composée de trois membres, savoir : un membre de l'Institut, pris dans la section d'architecture; un professeur architecte de l'École, faisant partie du Jury de l'École à titre permanent; un professeur chef d'atelier extérieur d'architecture, faisant également partie du Jury de l'École à titre permanent.

Seconde classe.

PRIX MULLER-SŒHNÉE.

Ce prix, institué par M. Muller-Sœhnée, est attribué à l'élève architecte de la seconde classe qui a remporté le plus grand nombre de valeurs dans les différentes épreuves de l'année, comptées du 1er janvier au 31 décembre.

Ce prix consiste dans une somme de 539 francs.

PRIX JAŸ.

Ce prix, institué par le fils et le petit-fils de feu M. Jaÿ, professeur de construction à l'École des beaux-arts, en exécution de ses dernières volontés, est attribué à l'élève de seconde classe qui a obtenu le premier rang dans le concours de construction.

Ce prix consiste en une somme de 700 francs.

PRIX JEAN LECLAIRE.

Par suite des dispositions testamentaires de M. Jean Leclaire, l'Académie des beaux-arts a institué un prix annuel en faveur de l'élève qui, en passant de la seconde classe dans la première, aura mis le moins de temps à remplir toutes les conditions imposées à cet effet par le règlement.

Ce prix consiste en une somme de 500 francs.

Première classe.

PRIX ROUGEVIN.

Ce prix, institué par Auguste Rougevin, architecte, en souvenir de son fils, feu Auguste Rougevin, élève de l'École des beaux-arts, consiste en deux sommes, l'une de 600 francs, l'autre de 400 francs.

Il est décerné à la suite d'un concours d'ornement et d'ajustement, qui est exécuté en loge en sept jours, et auquel les élèves de la première classe peuvent seuls prendre part.

Les prix de 600 et de 400 francs sont attachés aux deux premières récompenses, sous la réserve que chacun de ces prix ne peut être obtenu qu'une fois.

Le programme est donné par la Commission dite des Concours de fondation.

PRIX JEAN LECLAIRE.

Par suite des disposition testamentaires de M. Jean Leclaire, l'Académie des beaux-arts a institué un prix annuel en faveur de l'élève de première classe qui a obtenu la grande médaille d'émulation.

Ce prix consiste en une somme de 500 francs.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES.

Ce prix, institué par la Société Centrale des architectes, et qui consiste dans la grande médaille de cette société, est décerné annuellement à l'élève architecte de première classe ayant obtenu, pendant les trois dernières années, à compter du 15 mai, le plus grand nombre de valeurs, en médailles seulement, dans les concours sur projets rendus.

En cas d'égalité de valeurs, il est décerné plusieurs médailles.

PRIX ABEL BLOUET.

Ce prix, institué par Mme veuve Blouet, en exécution des dernières volonté de son mari, feu Abel Blouet, architecte, membre de l'Institut, professeur à l'école des beaux-arts, consiste en une somme de 1,000 francs, attribuée, chaque année, à l'élève de première classe qui a obtenu le plus de valeurs depuis son entrée à l'école. Dans cette estimation, les valeurs acquises en seconde classe ne comptent que pour le tiers de leur total, sauf celles relatives aux concours communs entre la première et la seconde classe, qui sont évaluées comme en première classe.

PRIX GODEBOEUF.

Ce prix, institué par Mme Lecou, en mémoire de son frère, feu Godebœuf, architecte, a une valeur de 740 francs.

Il est décerné à la suite d'un concours auquel les élèves de première classe d'architecture sont seuls admis à prendre part.

Le concours, qui est jugé par le Jury d'architecture en exercice, consiste en l'étude, développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc.

Les projets sont exécutés dans les ateliers, en quinze jours, d'après les esquisses faites en loge en douze heures.

Première et Seconde Classes.

PRIX EDMOND LABARRE.

Ce prix, institué par M. et Mme Labarre, en souvenir de leur fils, feu Edmond Labarre, élève de l'école des beaux-arts, consiste en une somme de 200 francs.

Il est décerné à la suite d'un concours entre les élèves de la première et de la seconde classe.

Ce concours, qui n'a pas lieu en loge, consiste en une grande composition sur esquisse, qui doit être exécutée dans un délai de trois jours.

Le programme est donné par la Commission dite des Concours de fondation.

Le prix peut être cumulé.

PRIX CONVENTS-DAUPELEY.

Il a été institué, par testament de Mme veuve Convents, née Daupeley, en mémoire de son mari, M. Convents, architecte, cinq prix de 753 fr. 80 chacun, qui portent le nom de prix Convents-Daupeley.

Ces prix sont attribués chaque année par le Conseil supérieur à des élèves de la section d'architecture peu favorisés de la fortune et méritant par leur travail un encouragement.

PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS.

Ce prix, institué par les architectes américains en souvenir de l'enseignement reçu par eux à l'École, consiste en une somme de 1,470 francs.

Il est décerné annuellement à la suite d'un concours, dont le programme est donné par la Commission dite des Concours de fondation. Il peut être décerné cinq accessits au plus.

Le jugement sera rendu par une Commission spéciale, composée des architectes membres du Conseil supérieur de l'école, auxquels seront adjoints les membres du Jury d'architecture.

Le prix est réservé exclusivement aux élèves français de la section d'architecture de l'école; il ne peut être obtenu qu'une seule fois.

SECTIONS DE PEINTURE, DE SCULPTURE ET D'ARCHITECTURE.

LEGS ARMAND.

Par testament, M. Alfred Armand, architecte, a légué à l'École une somme de 10,000 francs, pour faciliter à des élèves méritants et peu fortunés le volontariat d'un an ou pour un emploi analogue. La rente de ce capital s'élève à 340 francs.

FONDATION CHENAVARD [1].

Secours. — Par suite des dispositions testamentaires de Mme veuve Chenavard, une somme est réservée spécialement, sur les arrérages des rentes qu'elle a léguées à l'École des beaux-arts, pour venir en aide aux élèves peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, admis à l'école proprement dite «Pauvres», et qui se sont rendus, par leur travail, les plus dignes de cet encouragement.

La valeur et le nombre de ces secours sont fixés par le Conseil supérieur d'après les demandes motivées faites par les élèves et présentées par leurs professeurs.

Ils sont attribués par le Conseil, sur la proposition d'une commission spéciale nommée par lui chaque année, et comprenant, pour chacune des sections de peinture, de sculpture, d'architecture, les trois professeurs chefs d'ateliers de l'École et trois professeurs du dehors, et, pour la section de gravure, les deux professeurs chefs d'ateliers de l'École et deux professeurs du dehors.

Les professeurs du dehors seront choisis de préférence parmi les membres des sections correspondantes de l'Académie des beaux-arts, conformément aux intentions de la testatrice.

Par suite des dispositions testamentaires de Mme veuve Chenavard, il est institué à l'École, sous la dénomination de prix Chenavard, des prix de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et de *gravure*, décernés dans les conditions indiquées ci-après :

Prix de peinture. — Au commencement de chaque année scolaire, les élèves admis dans la section de peinture de l'école proprement dite «Pauvres», et présentés par leur professeur comme capables d'exécuter un tableau, soumettent au Conseil supérieur des esquisses de tableau sur des sujets de leur choix.

Le Conseil, sur la proposition de la section de peinture de la commission spéciale, désigne les élèves dont les esquisses sont acceptées.

Chacun de ces élèves exécute un tableau d'après son esquisse, à laquelle il peut apporter telle modification qu'il juge convenable.

Il est tenu seulement de conserver le sujet qu'il a choisi et de travailler sous la surveillance et avec les conseils de son professeur, soit à l'école pour les élèves des ateliers de l'école, soit au dehors pour les élèves des ateliers extérieurs. Les proportions des figures ne doivent pas dépasser la dimension de la nature.

Pour subvenir aux frais d'exécution de son œuvre, chaque élève reçoit une somme fixée par le Conseil supérieur, somme payée par acomptes mensuels, après constatation du travail de l'élève par son professeur, et sur l'autorisation de payement délivrée par lui.

Au milieu de l'année scolaire les ouvrages sont rendus à l'École. Ils sont jugés, sur la proposition de la section de peinture de la commission spéciale, par le Conseil supérieur, qui fixe le nombre et la valeur des prix.

[1] La rente de la somme laissée par Mme veuve Chenavard à l'École des beaux-arts s'élève à 68,000 francs

Ces prix peuvent être obtenus plusieurs fois.

Les œuvres exécutées restent la propriété de l'élève.

Le Conseil peut, en outre, sur la demande motivée d'un professeur chef d'atelier, et sur la proposition de la section de peinture de la commission spéciale, accorder un prix, dont il fixe la valeur, à un élève «Pauvres», admis à l'école proprement dite, pour l'exécution d'études peintes ou dessinées d'après l'antique ou d'après les maîtres.

Prix de sculpture. — Au commencement de chaque année scolaire, les élèves admis dans la section de sculpture de l'école proprement dite «Pauvres», et présentés par leur professeur comme capables d'exécuter un bas-relief ou une statue, soumettent au Conseil supérieur des esquisses de bas-reliefs ou de statues sur des sujets de leur choix.

Le Conseil, sur la proposition de la section de sculpture de la commission spéciale désigne les élèves dont les esquisses sont acceptées.

Chacun de ces élèves exécute un bas-relief ou une statue d'après son esquisse, à laquelle il peut apporter telle modification qu'il juge convenable.

Il est tenu seulement de conserver le sujet qu'il a choisi et de travailler sous la surveillance et avec les conseils de son professeur, soit à l'école pour les élèves des ateliers de l'école, soit au dehors pour les élèves des ateliers extérieurs.

Les proportions des figures ne doivent pas dépasser les dimensions de la nature.

Pour subvenir aux frais d'exécution et de moulage de son œuvre, chaque élève reçoit une somme fixée par le Conseil supérieur, somme payée par acomptes mensuels, après constatation du travail de l'élève par son professeur, et sur l'autorisation de payement délivrée par lui.

Au milieu de l'année scolaire, les ouvrages sont rendus à l'École. Ils sont jugés, sur la proposition de la section de sculpture de la commission spéciale, par le Conseil supérieur, qui fixe le nombre et la valeur des prix.

Ces prix peuvent être obtenus plusieurs fois.

Les œuvres exécutées restent la propriété de l'élève.

Le Conseil peut, en outre, sur la demande motivée d'un professeur chef d'atelier, et sur la proposition de la section de sculpture de la commission spéciale, accorder un prix, dont il fixe la valeur, à un élève «Pauvres» admis à l'école proprement dite, pour l'exécution d'études modelées ou dessinées d'après l'antique ou d'après les maîtres.

Prix d'architecture. — Au commencement de chaque année scolaire, les élèves admis dans la section d'architecture de l'école proprement dite, anciens logistes ou ayant obtenu toutes les valeurs exigées pour le diplôme «Pauvres», et présentés par leur professeur comme capables de produire ou d'exécuter une une composition, soumettent au Conseil supérieur de l'École une esquisse ou un avant-projet de composition sur un programme de leur choix, ainsi que ce programme.

Le Conseil, sur la proposition de la section d'architecture de la commission spéciale, désigne les élèves dont les esquisses sont acceptées.

Chacun de ces élèves exécute un projet rendu d'après son esquisse, à laquelle il peut apporter telle modification qu'il juge convenable.

Il est tenu seulement de conserver le sujet qu'il a choisi et de travailler sous la surveillance et avec les conseils de son professeur, soit à l'école pour les élèves des ateliers de l'école, soit au dehors pour les élèves des ateliers extérieurs.

Les dimensions du projet rendu ne doivent pas dépasser une limite fixée par le Conseil.

Pour subvenir aux frais d'exécution de son œuvre, chaque élève reçoit une somme fixée par le Conseil supérieur, somme payée par acomptes mensuels après constatation du travail de l'élève par son professeur, et sur l'autorisation de payement délivrée par lui.

Au milieu de l'année scolaire, les ouvrages sont rendus à l'École. Ils sont jugés, sur la proposition

de la section d'architecture de la commission spéciale, par le Conseil supérieur, qui fixe le nombre et la valeur des prix.

Ces prix peuvent être obtenus plusieurs fois.

Les œuvres exécutées restent la propriété de l'élève.

Le Conseil peut, en outre, sur la demande de leurs professeurs chefs d'atelier, et sur la proposition de la section d'architecture de la commission spéciale, accorder à des élèves de l'école «Pauvres» admis en loge pour le concours du Grand Prix de Rome, des subventions dont il fixe le nombre et la valeur, afin de leur venir en aide pour l'exécution de ce concours.

Prix d'architecture. — Chaque année, les professeurs de théorie de l'architecture, de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de l'architecture française et de construction présentent au Conseil supérieur la liste de ceux de leurs élèves «Pauvres» admis à l'école proprement dite, auxquels ils désirent faire exécuter une étude spéciale d'après un monument.

Le Conseil, sur la proposition de la section d'architecture de la commission spéciale, désigne les élèves qui sont chargés de ce travail.

Pour subvenir aux frais d'exécution, chacun des élèves désignés reçoit une somme fixée par le Conseil supérieur, somme payée par acomptes mensuels, après constation du travail de l'élève par son professeur et sur l'autorisation de payement délivrée par lui.

Au milieu de l'année scolaire, les ouvrages sont rendus à l'École. Ils sont jugés, sur la proposition de la commission spéciale, par le Conseil supérieur, qui fixe le nombre et la valeur des priix.

Ces prix peuvent être obtenus plusieurs fois.

Les œuvres exécutées restent la propriété de l'élève.

Prix de gravure. — Au commencement de chaque année scolaire, les élèves admis à l'école proprement dite «Pauvres», et présentés par leurs professeurs comme capables d'exécuter une gravure, soumettent au Conseil supérieur, les graveurs en taille douce, des dessins à exécuter en gravure; les graveurs en médailles, des esquisses de médailles sur des sujets de leur choix.

Le Conseil, sur la proposition de la section de gravure de la Commission spéciale, désigne les élèves dont les esquisses sont acceptées.

Chacun de ces élèves exécute une gravure d'après son dessin ou son esquisse, à laquelle il peut apporter telle modification qu'il juge convenable.

Il est tenu seulement de conserver le sujet qu'il a choisi et de travailler sous la surveillance et avec les conseils de son professeur, soit à l'école pour les élèves des ateliers de l'école, soit au dehors pour les élèves des ateliers extérieurs.

Les proportions des ouvrages sont fixées par le Conseil.

Pour subvenir aux frais d'exécution de son œuvre, chaque élève reçoit une somme fixée par le Conseil supérieur, somme payée par acomptes mensuels, après constatation du travail de l'élève par son professeur et sur l'autorisation de payement délivrée par lui.

Au milieu de l'année scolaire, les ouvrages sont rendus à l'École. Ils sont jugés, sur la proposition de la section de gravure de la commission spéciale, par le Conseil supérieur, qui fixe le nombre et la valeur des prix.

Ces prix peuvent être obtenus plusieurs fois.

Les œuvres exécutées restent la propriété de l'élève.

Le Conseil peut, en outre, sur la demande motivée d'un professeur chef d'atelier et sur la proposition de la section de gravure de la commission spéciale, accorder un prix, dont il fixe la valeur, à un élève «Pauvres» admis à l'école proprement dite, pour l'exécution d'études dessinées ou modelées d'après l'antique ou d'après les maîtres.

Toutefois, pour les années dans lesquelles ont lieu les concours de gravure, le Conseil peut, à l'exclusion des dispositions énoncées au paragraphe précédent, sur la demande de leurs professeurs chefs

d'atelier, et sur la proposition de la section de gravure de la Commission spéciale, accorder à des élèves de l'école «Pauvres» admis en loge pour le concours du Grand Prix de Rome, des subventions dont il fixe le nombre et la valeur, afin de leur venir en aide pour l'exécution de ce concours.

PRIX SAINT-AGNAN BOUCHER.

Ce prix, institué par Mme veuve Saint-Agnan Boucher, en exécution des volontés de son mari, M. Saint-Agnan Boucher, architecte, est décerné la première année à un élève architecte, l'année suivante à un élève sculpteur, la troisième année à un élève peintre, et ainsi de suite.

Il est attribué : à l'élève architecte qui, ayant déjà les valeurs exigées pour les épreuves du diplôme, aura continué ses études et obtenu la plus grande somme de valeurs sur projets rendus;

A l'élève sculpteur qui aura obtenu dans les trois dernières années la plus grande somme de valeurs dans les concours semestriels de grande figure, de la tête d'expression, du torse, de figure dessinée et de composition.

A l'élève peintre qui aura obtenu dans les trois dernières années la plus grande somme de valeur dans les concours semestriels de grande figure, de la tête d'expression, du torse, de figure dessinée et de composition.

Ce prix consiste en une somme de 1,000 francs.

Extrait *du décret du 23 novembre 1889, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement de l'armée.*

CHAPITRE Ier.

DES DISPENSES RÉSULTANT DE L'OBTENTION DE CERTAINS DIPLÔMES, TITRES, PRIX ET RÉCOMPENSES.

Art. 3. Les prix de Rome pour la peinture, la sculpture, l'architecture..... (concours annuels), la gravure en taille-douce (concours biennaux), la gravure en médailles et en pierres fines (concours triennaux), qui donnent lieu à la dispense militaire prévue par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, sont au nombre de trois par spécialité; ce nombre peut être porté à quatre lorsque le premier grand prix n'a pas été décerné au concours précédent. Les intéressés justifient de leur qualité de lauréats par un certificat du Ministre des beaux-arts.

Art. 4. La nature des concours et le nombre maximum des médailles qui peuvent être décernées annuellement aux élèves de l'École nationale des beaux-arts de Paris, et qui donnent lieu à la dispense de service militaire prévue par l'article 23 de la loi du 13 juillet 1889 sont déterminés ainsi qu'il suit :

1° *Section de peinture et de gravure en taille-douce.* — Concours de figure dessinée d'après l'antique et d'après la nature (quatre médailles); concours de composition (quatre médailles); concours dits de grande médaille (deux médailles); concours de la tête d'expression (une médaille); concours du torse (une médaille); concours Jauvin d'Attainville, de peinture historique ou de paysage (chacun une médaille); concours de composition décorative (deux médailles); grande médaille d'émulation (une médaille).

2° *Section de sculpture et de gravure en médailles et en pierres fines.* — Concours de figure modelée d'après l'antique et d'après la nature (quatre médailles); concours de composition (quatre médailles); concours dits de grande médaille (deux médailles); concours de la tête d'expression (une médaille); concours Lemaire (une médaille); concours de composition décorative (deux médailles); grande médaille d'émulation (une médaille).

3° *Section d'architecture.* — 1re classe. — Concours d'architecture (vingt-quatre médailles); concours d'ornement et d'ajustement (deux médailles); concours Godebœuf (deux médailles); concours de composition décorative (deux médailles); grande médaille d'émulation (une médaille). — 2e classe. — Concours de construction (trois médailles).

Les intéressés justifient de leur qualité de lauréats par un certificat du directeur de l'École des beaux-arts, visé par le Ministre, et mentionnant la récompense obtenue.

PRIX DE ROME.

Le rêve caressé par beaucoup d'artistes et par tous les brillants élèves de l'École des beaux-arts est d'obtenir le grand prix de Rome.

Le principal avantage qui y est attaché, consiste dans un séjour de quatre années en Italie, aux frais de l'État.

Le concours pour les prix de Rome est ouvert sous la direction de l'Académie des beaux-arts. Les épreuves se font à l'École des beaux-arts, qui, seule, a des locaux pouvant se prêter aux opérations d'un concours de cette importance, mais le concours est absolument public.

Pour être admis à ce concours, il faut être Français, avoir plus de 15 ans et moins de 30, ne pas être marié, se présenter avec un certificat de capacité délivré par un professeur ou par un artiste connu.

Pour les grands prix de peinture, de sculpture et d'architecture, le concours est ouvert tous les ans, tous les deux ans seulement pour le Grand prix de gravure en taille douce; tous les trois ans, pour le grand prix de gravure en médailles et en pierres fines.

Chaque concours se divise en *concours d'essai* et *concours définitif.* Les concours d'essai ont lieu en mars ou en avril. Les concurrents exécutent leur ouvrage définitif en loge; ils ne peuvent communiquer entre eux ni recevoir aucune personne étrangère, sauf les modèles. La durée du séjour en loge est la suivante : peintres et sculpteurs, 72 jours; graveurs en taille-douce, 90 jours; graveurs en pierres fines, 96 jours; architectes, 110 jours.

Pour chaque concours, il est décerné trois récompenses, auxquelles sont attachés des avantages pécuniaires. Les premiers grands prix sont nommés pensionnaires de l'Académie de France à Rome; ils sont logés à la villa Médicis. Tous les ans on expose publiquement, à l'École des beaux-arts, les ouvrages qu'ils envoient.

Chaque pensionnaire, en quittant Paris pour se rendre à Rome, reçoit une somme de 600 francs pour les frais de son voyage.

Le traitement annuel est de 2,310 francs (plus une indemnité de table de 1,200 francs.)

En outre, les pensionnaires reçoivent à la fin de chaque année une indemnité de frais d'études.

Pendant la première année de leur pension, ils sont tenus de rester à Rome et dans l'Italie centrale. Pendant la seconde année, ils peuvent voyager en Italie et en Sicile; à partir de la troisième année, la Grèce leur est ouverte.

Lorsqu'ils voyagent, leur traitement leur est payé à raison de 267 fr. 50 par mois.

Les architectes vont passer leur quatrième année en Grèce; ils reçoivent en partant une indemnité de 800 francs.

Tous les pensionnaires reçoivent, à l'expiration de leur pension, une indemnité de 600 francs pour rentrer en France.

Les jeunes gens classés les trois premiers dans les concours pour les prix de Rome, et dans chaque spécialité, sont dispensés de deux années de service militaire.

Fondations faites en faveur des prix de Rome et administrées par l'Académie des beaux-arts.

Fondation Alhumbert. — Prix de 600 francs, délivré chaque année soit au pensionnaire graveur en médailles, soit au pensionnaire graveur en taille-douce, à son retour de Rome.

Fondation de Caen. — Mme la comtesse de Caen a légué à l'Académie des beaux-arts des immeubles qui donnent approximativement un revenu de 33,000 francs, à la charge d'exécuter les dispositions suivantes :

Les artistes peintres, sculpteurs ou architectes envoyés par le Gouvernement à Rome auront chacun, après leur temps fini, pendant trois ans, une rente de 4,000 francs; les architectes, qui ont moins de frais pour leurs travaux, n'auront que 3,000 francs. Si un jeune peintre ou sculpteur fait une grande œuvre, le comité nommé par l'Institut des beaux-arts pourra lui accorder une somme de 5,000 francs, mais pas plus.

Si des jeunes gens, ayant bien fait en loge pour concourir au prix de Rome, n'avaient pas été admis, on leur donnerait, pendant trois ans, un secours de 2,000 à 5,000 francs, répartis de trois mois en trois mois.

Fondation Delannoy. — Prix de 1,000 francs attribué chaque année à l'élève qui a remporté le grand prix de Rome en architecture.

Fondation Lusson. — Prix de 500 francs délivré tous les ans à l'élève architecte qui a obtenu le second prix de Rome.

Fondation Laboulbène. — Ce prix (rente produite par un capital de 70,000 francs) est distribué tous les ans, par portions égales, aux élèves peintres admis en loge.

Fondation Cambacérès. — Prix de 3000 francs partagé également entre les jeunes artistes qui ont remporté le premier second grand prix de peinture, le premier second grand prix de sculpture et le premier grand prix de gravure soit en médailles, soit en taille-douce.

Fondation Dubosc. — M. Charles Dubosc a légué toute sa fortune (7,900 francs de rente), à l'Académie des beaux-arts, dans les termes suivants :

Ayant commencé à poser en 1804, à l'âge de sept ans, et ayant continué à servir de modèle jusqu'à soixante-deux ans, j'ai donc passé ma vie avec les artistes les plus distingués, sous tous les rapports. Je veux qu'après mon décès, la petite fortune que j'ai gagnée avec eux soit consacrée à une fondation utile aux artistes. En conséquence, j'institue pour légataire universel, en toute propriété, l'Institut de France (Académie des beaux-arts) pour disposer de ma succession de la manière suivante : il sera fait emploi, en rentes sur l'Etat, de tout ce qui composera ma succession, et les arrérages de cette rente seront chaque année distribués par égales portions aux jeunes peintres et aux jeunes sculpteurs reçus en loge pour le grand prix de Rome. Cette somme leur sera remise au moment de l'admission en loge.

ÉCOLES NATIONALES D'ART DÉCORATIF. — PARIS (GARÇONS ET FILLES). LIMOGES. — AUBUSSON.

Les travaux d'élèves de ces divers établissements formaient, à eux seuls, un ensemble tout à fait complet. Architecture, figure dessinée, sculpture ornementale, statuaire, compositions décoratives, mobilier, orfèvrerie, tissus, broderies, tapisseries et céramique se pressaient en se faisant valoir par leur bonne présentation.

La vitrine contenant les différents spécimens de porcelaine de Limoges présentait des

colorations puissantes et harmonieuses que nous n'avons rencontrées nulle part. La belle matière est respectée, tout en laissant à un décor d'un excellent goût son importante fonction. Les broderies sur soie nous ont inspiré les mêmes réflexions : l'exécution, en effet, ne le cède en rien à l'arrangement. Les mêmes qualités se manifestent dans les tapisseries, mais là, cependant, il ne faut pas oublier que les modèles sont quelquefois signés de noms de maîtres. Il n'en est que plus intéressant de les voir ainsi reproduits par des jeunes élèves de l'École d'Aubusson, où la technique du métier est fort bien enseignée.

Nous n'entreprendrons pas la description de chacun des cours de ces importants établissements où jeunes gens et jeunes filles reçoivent un enseignement très complet.

Ce qui ressort d'un examen attentif de cette belle exposition, c'est que, certainement, un enseignement général bien ordonné peut conduire indistinctement un élève aux différentes manifestations artistiques et y être bien préparé.

Indépendamment du dessin proprement dit, qui est la base essentielle, tous les matériaux, toutes les matières destinées à être ouvrées lui sont enseignées, et l'étude indispensable de l'architecture vient couronner son éducation. Si l'élève ne s'est plus tard dirigé vers l'École des beaux-arts pour poursuivre les chances des concours de Rome, où nous avons maintes fois eu l'occasion de le voir arriver, comme statuaire, peintre, architecte ou graveur; si, au contraire, il choisit une de nos nombreuses industries d'art, nous sommes certains que la technique du métier lui deviendra vite familière et qu'il apportera dans son art spécial les qualités d'ordonnance et de goût qui doivent rester l'apanage de l'art français. Comme en 1889, la récompense la plus haute a été décernée à ces établissements, dont les programmes d'études sont les mêmes et conduisent aux mêmes excellents résultats, grâce à leur intelligente direction.

Le rôle de M. de Lajolais dans le brillant essor de l'art décoratif en France a été considérable. Il y a près de quarante ans, les visiteurs du Musée du Louvre, sauf de rares, très rares exceptions, traversant la collection Sauvageot, passaient rapidement sans s'arrêter devant toutes ces merveilles, et tout ce qui n'était pas peinture ou statuaire n'attirait même pas leurs regards.

Quelques collectionneurs semblaient, avec quelques artistes, être seuls à comprendre ce qu'il y avait de goût, d'art vrai, de savoir intelligent dans ces innombrables objets, soit de luxe, soit d'usage journalier, ou bien encore dans ces meubles, parures des demeures du temps passé.

Dès cette époque, l'Union centrale des arts appliqués venait de se fonder, et M. de Lajolais mettait à son service son goût très sûr et son infatigable énergie, usant de ses amitiés et de ses relations avec les artistes, les industriels, les collectionneurs; encourageant les uns, stimulant les autres; il fut le metteur en œuvre de nombreuses expositions d'art décoratif.

Ces expositions remplirent leur véritable rôle d'éducateur du public et des artistes, en montrant des œuvres modernes toujours de plus en plus dignes de figurer à côté des modèles anciens.

Combien, parmi les plus distingués des artistes qui honorent l'Exposition de 1900, ont débuté dans ces expositions.

Enfin, en 1877, la direction de l'École de dessin et de mathématiques, fondée au siècle dernier par Bachelier, fut confiée à M. de Lajolais, qui put ainsi réaliser ses idées avec l'assentiment des pouvoirs publics.

Le grand succès de l'École en 1889, celui non moins grand de cette année, prouvent combien les vues de son directeur étaient justes. Il ne pouvait trouver un terrain meilleur pour les faire fructifier. Les leçons de Ruprich-Robert, suppléé par M. de La Roque et l'influence de Viollet-le-Duc avaient déjà préparé une riche moisson.

Quand, dans l'avenir, se fera la sélection des œuvres de ce grand mouvement d'art décoratif qui, de la France, a gagné le monde entier dans le dernier tiers du XIXe siècle, nous avons la ferme conviction qu'il survivra à l'inévitable déchet beaucoup de pièces de premier ordre. Ceux qui chercheront alors les meilleurs parmi les ouvriers de cette renaissance placeront sans conteste M. de Lajolais au premier rang.

ÉCOLES DES MANUFACTURES NATIONALES DES GOBELINS, DE BEAUVAIS ET DE SÈVRES [1].

L'exposition de l'École de la Manufacture nationale des Gobelins à la Classe 4, ne comprenait pas l'ensemble des résultats obtenus par cet établissement; une certaine quantité de travaux d'élèves, en effet, figuraient avec la belle exposition des produits de la manufacture, à l'esplanade des Invalides. Les cours comportent l'étude de la figure humaine, bosse et modèle vivant; ce cours est particulièrement remarquable; celui de la plante et de la fleur dessinée et à l'aquarelle est non moins intelligemment compris, l'exécution a bien la simplicité qui convient à la traduction en tapisserie.

Quelques reproductions d'estampes japonaises témoignent de la préoccupation d'habituer les élèves à des harmonies de tons dont les auteurs de ces estampes semblent avoir le secret. Le panneau consacré aux résultats généraux présentait une série d'exercices gradués en tapisserie, depuis les premiers essais des apprentis jusqu'aux études de figures, têtes, etc. Ces différents travaux avec des modelés très simples sont dans une voie parfaite et quelques figures expressives, de face et de profil, d'après les maîtres anciens et modernes, par leur exécution large nous ramènent aux belles traditions des plus brillantes époques de la tapisserie que nous avons eu la bonne fortune d'admirer à l'Exposition de 1900.

Les travaux des apprentis de la Manufacture nationale de Beauvais sont exécutés avec un très grand soin, comme aux Gobelins, les exercices sont gradués depuis les teintes unies jusqu'aux modelés délicats des fleurs qui forment les principales études de ce cours. Des calques, exposés à côté des modèles, permettaient au visiteur de s'initier au

[1] Manufactures nationales : des Gobelins, M. J. Guiffrey, administrateur; de Beauvais, M. J. Badin; administrateur; de Sèvres, M. E. Baumgart, administrateur, M. Sandier, directeur des travaux d'art, M. Vogt, directeur des travaux techniques.

procédé de l'artiste tapissier, surtout en voyant à la suite la reproduction. L'art de bien calquer est pour le tapissier d'une importance de premier ordre, car ce calque lui sert de guide pour enfermer ou circonscrire chacune des surfaces d'une même nuance. Arriver à un modelé suffisant tout en restant simple dans les procédés d'exécution est une des difficultés à vaincre, et dans les études que nous avions sous les yeux, plusieurs panneaux, comme des écrans de cheminées, par exemple, offraient un très grand charme d'aspect par la vivacité des tons, la finesse du dessin obtenues pourtant par des moyens très simples. L'exposition des travaux de la Manufacture nationale de Beauvais, aux Invalides, a prouvé, surtout dans l'ameublement, combien ses artistes sont maîtres dans leur art.

L'école de céramique annexée à la Manufacture nationale de Sèvres a pour but de former des chefs de travaux céramiques, des décorateurs, des ouvriers d'art. On y entre par voie de concours. La durée de l'enseignement est de quatre années. Sont admis à concourir les jeunes gens âgés de 16 à 17 ans, qui justifient de leur qualité de Français et sont munis du certificat d'études primaires.

Le personnel comprend un Administrateur, un Directeur des travaux d'art, un Directeur pour la partie scientifique et technique, des professeurs de mathématiques et dessin géométrique, d'histoire de l'art, d'histoire de la céramique, de chimie et de technologie céramique, de composition décorative, de modelage, de dessin d'imitation et d'aquarelle et enfin un instructeur pour le tournage et le moulage.

L'art de la céramique a brillé à l'Exposition universelle de 1900 d'une façon tout à fait exceptionnelle; la Manufacture de Sèvres qu'on semblait croire figée dans des moules et dans des couleurs toujours les mêmes, a tout à coup donné elle-même le signal d'une rénovation par ses formes nouvelles et ses tons harmonieux et clairs.

Si l'exposition des produits de la Manufacture nationale ont eu un énorme succès, les produits de son école méritaient les mêmes honneurs, et le grand prix qui lui a été décerné n'a été que la juste récompense de tant d'efforts et de si beaux résultats.

Le but de l'École étant de former des céramistes, les directeurs et professeurs ont organisé les travaux de façon à amener graduellement les jeunes gens à composer et exécuter eux-mêmes un objet en porcelaine. Entraîné à travailler la pâte à porcelaine, plus délicate et plus sensible que toutes les autres, l'élève pourra manier avec aisance les terres à grès et autres argiles.

Les élèves avaient d'abord été classés en deux sections : techniciens et décorateurs, mais l'expérience démontra bientôt que cette division était mauvaise.

A quoi serviront, en effet, au technicien les pâtes et les émaux qu'il trouvera dans son laboratoire, s'il ne sait leur donner la forme et la vie; et comment le décorateur pourra-t-il exécuter et même composer ses dessins et ses modèles, s'il ne connaît ni la matière qu'il emploie, ni les difficultés et les exigences de la fabrication? Ce qui est vrai pour tous les desssinateurs, l'est tout autant pour les céramistes industriels, quand il s'agit d'arriver à l'application. Aussi les élèves eux-mêmes demandaient un complément d'instruction, les décorateurs en technique, les techniciens en composition décorative.

A la rentrée de 1899, les cours ont donc été unifiés, les décorateurs et les techniciens ont disparus et l'École ne comprend plus aujourd'hui que des céramistes.

La durée des cours est de quatre années. Les deux premières sont pour ainsi dire préparatoires, on met entre les mains des élèves les outils dont ils auront besoin en troisième et quatrième année, c'est-à-dire assez de géométrie descriptive pour bien lire les formes dessinées et pour tracer vivement et avec exactitude celles qu'ils imagineront; assez d'arithmétique, d'algèbre et de chimie pour suivre avec fruit le cours de technologie.

Puis viennent le dessin, l'aquarelle, le modelage et enfin les travaux purement pratiques de tournage et de moulage. A côté de cela, le cours d'histoire de l'art, le cours d'histoire de la céramique, les promenades dans les musées et les monuments, leur enseignent tout ce qui a été fait avant nous.

En troisième et quatrième année, les travaux deviennent plus pratiques; au laboratoire, les élèves feront de nombreuses analyses, ils composeront eux-mêmes leur pâte et fabriqueront leurs couleurs. On leur demandera les dessins des machines les plus usuelles, des plans de fours, de moufles, d'installation d'usine, etc.

Dans les ateliers ils auront à composer d'abord des vases simples, puis des pièces de service ou des pièces purement décoratives. Ils devront ensuite fabriquer ces objets, en chercher la décoration et l'exécuter par le procédé qui correspondra le mieux à leur composition. Ensuite un four ou un moufle est mis à leur disposition et ils opèrent eux-mêmes la cuisson de leurs produits.

Un cours de composition décorative leur est fait, où on leur enseigne tout d'abord comment on peut s'aider de la géométrie dans la décoration pour le tracé des formes et l'ornementation des surfaces; puis vient l'étude de la plante, des fleurs, des coquilles, des insectes, des animaux et enfin de la figure humaine.

Naturellement les classes de dessin, d'aquarelle et de modelage sont continuées pendant ces deux dernières années et sont même complétées par quelques études d'anatomie.

La création de l'École remonte à 1893. Depuis deux ans elle a des élèves sortants soit avec diplôme, soit avec simple certificat.

Plusieurs des diplômés ont trouvé à se placer à la Manufacture de Sèvres, à Limoges, à Choisy-le-Roi et dans le Nord.

Les dessins et les aquarelles exposés témoignent de l'excellent enseignement donné par les professeurs et les produits fabriqués de la haute compétence du distingué chef des travaux d'art, M. Sandier. La vitrine qui renfermait cette jolie collection de vases, de plats, de services à thé et à café, décorés avec un goût parfait, était une joie pour les yeux, plus qu'une promesse pour l'avenir, et, en terminant, qu'il nous soit permis de regretter que tous ces charmants objets n'aient pu être vus à la lumière artificielle, qui ajoute encore à leur charme et qui est leur véritable éclairage.

Si les amateurs modernes recherchent avec envie les anciennes pièces de Sèvres, nous ne doutons pas que ceux de l'avenir ne recherchent avec la même passion celles de maintenant.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Les travaux d'élèves exposés comprenaient :

Dessins de projets techniques, de perspective et de descriptive.

Études d'anatomie.

Dessins d'après l'antique et d'après nature.

Aquarelles (plantes, poissons, oiseaux, etc.), projets de composition décorative

Dessins du cours d'histoire de l'art.

Moules en plâtre.

Pièces tournées.

Pièces modelées, terre cuite.

Pièces moulées et réparées, en biscuit de porcelaine.

Objets de service fabriqués en porcelaine dure.

Préparations faites au laboratoire de chimie (émaux, pâtes, etc.).

Pièces décorées : plats, vases, coffrets, bonbonnières, cache-pots, plats, services à café et à thé (forme, fabrication et décor par les élèves).

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

Cours de dessin d'après les animaux; cours de dessin d'après la fleur. — Le premier de ces deux cours est professé par l'éminent statuaire M. Frémiet, l'auteur d'un des chefs-d'œuvre que la ville de Paris léguera à la postérité: nous voulons parler de la *Jeanne-d'Arc* de la place des Pyramides, pour ne citer qu'un seul des monuments de ce grand artiste qui embellissent la capitale. Il n'est pas étonnant que les jeunes gens et les jeunes filles qui suivent ce cours, subissent l'influence d'un tel maître, et que leurs travaux se ressentent d'une aussi intelligente direction. Les élèves, en effet, se passionnent vite pour l'étude de la construction des animaux dont l'anatomie offre à chaque instant un si puissant intérêt, soit par ses analogies avec la nature humaine, soit parce qu'elle caractérise les instincts ou la fonction de l'animal et dont elle est la principale architecture.

Le panneau consacré à ces études de fauves, de chevaux, d'oiseaux et de toutes sortes d'animaux, méritait un examen attentif. Des croquis signés par des jeunes filles, des dames et des jeunes gens, dont les noms sont déjà connus dans les arts, faisaient honneur au maître qui nous pardonnera, nous l'espérons, notre indiscrétion, en ajoutant que quelques-uns de ces noms lui tiennent particulièrement au cœur.

Les cours d'après la fleur ne sont pas moins suivis, mais par des jeunes filles seulement. Mme Madeleine Lemaire a su grouper autour d'elle toute une pléiade de jeunes artistes qui subissent la bonne influence et le charme de son beau talent. Le goût, la fraîcheur et, en même temps, l'exactitude sont les principales qualités de toutes ces aquarelles. L'arrangement et l'exécution de ces fruits, de ces fleurs dans d'harmonieuses colorations rappelant tous les mérites des œuvres du maître, justifient la haute récompense dont ce cours a été l'objet.

TITRE TROISIÈME.

ÉCOLES NATIONALES, RÉGIONALES ET MUNICIPALES DES DÉPARTEMENTS ET DES COLONIES.

Les écoles dans leur section individuelle, étaient groupées par région, c'est dans ce même ordre que nous en rendrons compte. Nous pourrons ainsi appeler l'attention sur les services qu'elles peuvent rendre, suivant les centres qu'elles occupent et les industries qui s'y exercent.

L'inspection de toutes les écoles de beaux-arts et de dessin constitue un des services les plus importants de la Direction des beaux-arts. Ce service est centralisé entre les mains de M. Grost, dont le dévouement à la cause de l'enseignement des arts en a fait pour M. H. Roujon, un collaborateur des plus précieux et des plus apprécié.

La France est divisée en neuf circonscriptions ayant chacune un inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées, chargé de visiter tous les ans toutes les écoles de province[1]. Les rapports sont unanimes à constater le zèle et les efforts du corps des professeurs pour maintenir à un niveau aussi élevé les résultats de leur enseignement.

Quant à nous, nous sommes heureux de saisir cette occasion pour exprimer à nos collègues de l'inspection, notre gratitude, pour leur obligeante collaboration.

ÉCOLES DES DÉPARTEMENTS ET COLONIES.

Nous avons dit que la France était divisée en neuf circonscriptions; la première comprend sept départements. Les établissements municipaux où l'on enseigne le dessin sont au nombre de soixante-huit.

Nord	26	Aisne	13
Pas-de-Calais	8	Seine-Inférieure	7
Somme	3	Eure	2
Oise	9		

L'inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées de cette très importante région, M. Marquette, estime que les meilleurs résultats sont obtenus dans les écoles de Lille, Tourcoing, Valenciennes, Douai, Cambrai, Amiens, Saint-Quentin, Rouen, le Havre, Anzin, Denain, Fourmies, Maubeuge et Sotteville, et qu'ils ne peuvent que s'accentuer dans l'avenir. Ces résultats sont de nature différente en raison des centres industriels plus ou moins artistiques. Quelques écoles préparent plus spécialement leurs élèves en

[1] MM. les Inspecteurs ont aussi dans leurs attributions l'inspection des classes de dessin de tous les lycée et collèges et des écoles normales primaires de France.

vue de la carrière des beaux-arts, il nous faut alors citer Lille en première ligne, puis Valenciennes, Rouen et Amiens.

Le Jury a décerné une médaille d'or à l'École des beaux-arts de Lille, pour sa belle exposition, certains de ses envois ont, en effet, été très remarqués, la sculpture était représentée par des figures en haut-relief d'un incontestable mérite. Quelques bons travaux de peinture et dessin.

Les cours de construction, de sculpture et de dessin dénotent un excellent enseignement. Les deux cours destinés aux ouvriers sont très suivis. Les élèves trouvent de l'occupation chez les architectes, peintres, sculpteurs, établissements métallurgiques, dessinateurs industriels, céramistes, décorateurs, etc.; un certain nombre sont aspirants au titre d'élèves de l'Ecole des beaux-arts de Paris, plusieurs cherchent à obtenir les diplômes du professorat et y réussissent avec succès.

Les industries si importantes de la grande cité de Lille, comme l'établissement de Fives-Lille, des fabriques de guipures, rideaux, tulles, tapis, tissus de toute nature, de grandes entreprises de sculpture industrielle, de meubles, de céramique et de mécanique trouveront dans l'École municipale des beaux-arts de Lille, tous les éléments d'instruction propres à développer le savoir et le goût de leurs artisans.

Bien qu'une médaille d'or ait été accordée aussi à l'École nationale des arts appliqués, à Roubaix, on était en droit d'espérer encore plus d'un établissement aussi important et si magnifiquement installé. Les cours d'art industriel n'ont pas toute la valeur qu'ils devraient avoir. Ces réserves faites, nous avons constaté de bons envois en sculpture ornementale du cours de modelage appliqué à l'art décoratif, les cours artistiques commencent à s'améliorer, ceux d'architecture et de mécanique donnent de bons résultats.

L'École avait aussi envoyé de beaux tissus.

Les élèves se placent assez facilement dans la ville ou dans la région, comme directeurs de tissage, ingénieurs, chauffeurs, etc. L'industrie de Roubaix est peut-être la plus importante de France pour les tissus imprimés, tapis, étoffes d'ameublements, si elle trouve à l'École des éléments supérieurs d'instruction professionnelle, il faut qu'elle y trouve aussi ce côté d'art qu'on ne doit jamais perdre de vue, qui accuse la supériorité de nos industries, et nous sommes sur ce point en complet accord avec M. l'inspecteur Marquette.

Des médailles d'argent ont été données aux Écoles de Tourcoing, Douai, Amiens, de la Tour, à Saint-Quentin, ainsi qu'à la Société industrielle de cette même ville.

Les écoles académiques de Tourcoing sont très bien dirigées et très prospères. Elles vont être incessamment installées dans un bâtiment spécial, pour lequel de grands sacrifices ont été consentis.

L'industrie de Tourcoing, consistant surtout en de nombreux établissements de tissage et de fabriques de tapis et d'étoffes d'ameublements, trouvera une pépinière de jeunes gens bien préparés par d'excellents cours de dessin et de modelage appliqués à l'art décoratif.

A Douai, sous la même dénomination d'écoles académiques, les cours sont parmi les

meilleurs de la région, la section des jeunes filles est importante et les travaux en ont été de même très appréciés. L'enseignement est très bien fait dans cet établissement; il a fourni un assez grand nombre de professeurs de dessin de valeur et d'élèves pour l'école de la Manufacture de Sèvres.

Les débouchés ne manquent pas à Douai pour les élèves, soit chez les architectes et entrepreneurs, soit pour ceux qui, s'adonnant au dessin industriel et à la mécanique, trouvent à se placer dans les chemins de fer, les mines et les établissements métallurgiques. Nous devons citer des carreaux de faïence composés par les élèves de l'École de Douai et exécutés avec grand soin par MM. Lherminée et Cie, à Orchies.

L'École municipale et régionale des beaux-arts d'Amiens est aussi une école importante, bien dirigée et dont l'installation vient de subir de grandes améliorations. De bons cours y attirent une nombreuse population scolaire, celui de sculpture avec applications décoratives en particulier, donne des résultats déjà très probants. Le cours de composition décorative s'annonce comme devant devenir très prospère, l'architecture et le dessin linéaire marchent bien et sont pratiquement faits. Les élèves peuvent mener de front leurs études et leurs professions. Ils se placent assez facilement parmi les industries diverses dont les principales sont le velours de coton, les tapis et différents tissus.

L'ensemble des envois de cette école faisait honneur à tout le personnel enseignant.

L'École de La Tour, à Saint-Quentin, va être très prochainement installée dans un bâtiment construit pour elle.

L'enseignement de la composition décorative y est très bien fait et attire de nombreux et sérieux élèves. Ce cours permet aux jeunes dessinateurs de se placer facilement chez les fabricants de rideaux, guipures et broderies de la ville. Nous adressons des félicitations aux professeurs de l'école de La Tour.

Cours de la Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne. — Cette puissante société, qui compte parmi ses membres les plus hautes notabilités commerciales de la ville et de la région, a pris une initiative qui mérite d'être hautement signalée et imitée par les industriels de France.

La Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne est née de toutes les transformations et inquiétudes qui suivirent les traités de 1860. La nécessité de vivifier toutes les industries locales rendait indispensables la concentration de tous les efforts et leur unité de direction. Tous les commerçants et industriels de Saint-Quentin le comprirent ainsi, et, sous l'impulsion des plus actifs et des plus généreux, la société fut fondée en 1868. Elle fut déclarée d'utilité publique par décret, en date du 23 novembre 1876.

En 1884, elle fonda l'école professionnelle régionale et le musée commercial qui permet à l'apprenti de profiter de l'expérience des autres, sans le réduire à trouver sa voie par une dure expérience personnelle.

Ses cours de dessin augmentent et précisent les ressources que présentent les moyens

de fabrication sans cesse perfectionnés. Ils établissent l'union intime du goût et du travail.

Cette société a pour président M. G. Sébastien, sous l'intelligente influence duquel sa prospérité ne fait que croître.

Elle a fondé des cours de composition décorative appliqués à l'industrie principale du pays, des cours de mise en carte, d'architecture, de dessin linéaire et industriel, de sculpture et de moulage qui sont assidûment suivis par un nombre considérable d'élèves appartenant presque tous à la classe ouvrière. Les résultats sont déjà bons, ils promettent encore plus à bref délai. Ces cours ont tellement de succès que les locaux devront être prochainement agrandis. L'exposition collective de la Classe 4 a trouvé dans les nombreux et si intéressants envois de la Société industrielle de Saint-Quentin, un auxiliaire parfait. Le Jury en a apprécié hautement toute la valeur dans ses différentes parties. Les industries comme fabrication de rideaux, stores, guipures, couvre-lits, broderies en tous genres sont certaines de trouver des collaborateurs excellents dans une jeunesse si bien préparée.

Les écoles des villes de Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Denain, Boulogne-sur-Mer, Calais, Abbeville, Andeville, Rouen, le Havre et Sotteville-lès-Rouen ont obtenu à des titres divers des médailles de bronze. Les écoles académiques de Valenciennes ont préparé de bons élèves pour l'École des beaux-arts de Paris, plusieurs ont été Prix de Rome; cette tradition se continue. Le cours d'art décoratif est bien suivi, ainsi que celui de modelage avec application en marbre, pierre et bois, et donne de bons résultats, on peut adresser les mêmes éloges à l'École des beaux-arts de Cambrai, dont les élèves reçoivent un très bon enseignement, ainsi qu'à l'École municipale de dessin industriel de Maubeuge et à celle de Denain où les fils de mineurs sont très nombreux. Les connaissances pratiques qu'ils reçoivent dans cet établissement les font rechercher dans les bureaux des ingénieurs des mines et des usines. Des envois intéressants comme mécanique sont à signaler.

L'École municipale de dessin de Boulogne-sur-Mer, fréquentée par les deux sexes, celle de Calais, quoique un peu en arrêt en ce moment, celle d'Abbeville qui promet de rendre d'utiles services aux ouvriers du bâtiment et aux industries textiles, se sont signalées par leurs efforts et méritent des encouragements; à Andeville, nous rencontrons les mêmes industries qu'à Sainte-Geneviève dont nous parlerons tout à l'heure, c'est-à-dire des fabriques de boutons de nacre, de montures d'éventails en os, ivoire, nacre, écaille et bois.

A Rouen nous nous trouvons en présence d'un grand établissement, l'École régionale des beaux-arts, récemment réorganisée avec le concours de M. l'inspecteur Marquette, l'enseignement de la composition décorative s'est développé ainsi que celui de la céramique architecturale, comprenant la composition, le modelage, l'art du tourneur, la cuisson, l'émaillage, le tout se faisant à l'école. L'impression sur étoffes et la gravure des rouleaux nécessaires à cette impression sont enseignées, et ces nouveaux cours joints aux anciens, peinture, sculpture, architecture, assureront des débouchés sur place aux

élèves de cette école, dont les envois promettent beaucoup. Plusieurs travaux d'applications décoratives ont été très remarqués.

L'École du Havre a une nombreuse section de jeunes filles depuis sa récente réorganisation. Les cours de dessin linéaire et industriel sont bien faits et très fréquentés. Les jeunes gens qui les suivent trouvent à entrer dans les ateliers de construction de navire, dans les fonderies et entrepreneurs de tout genre. La partie purement artistique se ressent de la bonne direction de cette école. Dans ce même département de la Seine-Inférieure nous devons signaler aussi parmi les médailles de bronze, l'École de Sotteville-lès-Rouen où le cours de dessin industriel a fait de très bons envois, et dont les applications en mécanique ont eu tous les suffrages.

Beaucoup d'autres écoles de la première circonscription ont obtenu des récompenses. Des mentions honorables ont été accordées aux établissements des villes de Dunkerque, Fourmies, Hautmont, Bailleul, Coulsore, Arras, Saint-Omer, Beauvais, Compiègne, Sainte-Geneviève, Dieppe et Évreux. Toutes les écoles de la première circonscription qui s'étaient présentées à l'examen du Jury, ont de plus été admises.

Tous ces efforts méritent des encouragements, aussi sommes-nous heureux de pouvoir citer des applications en mécanique d'Haumont, des tissus de Fourmies, des éventails de Sainte-Geneviève, les sculptures de Coulsore dont l'industrie pour la marbrerie sculptée est importante. De bons dessins de l'École municipale de dessin pour filles et garçons de la ville d'Arras qui possède aussi une importante marbrerie et une fabrique de grilles et balcon. Des envois intéressants de Dieppe dont l'industrie des ivoiriers pourrait agrandir son champ d'action, et enfin un bon cours municipal très bien dirigé, à Évreux.

La **deuxième circonscription** comprend le nord-est de la France, elle s'étend à peu près sur tout le réseau du chemin de fer de l'Est.

Depuis 1879, date de la création du service, jusqu'en 1895, époque où l'inspecteur, M. Jules Pillet, a cessé ses fonctions, l'inspection avait porté sur 50 établissements. Mais en réalité, quelques-uns d'entre eux n'ont eu qu'une existence éphémère; il convient néanmoins d'en dire quelques mots, ne serait-ce que pour rechercher les causes de leur trop courte durée.

Tels ont été les cours de Moret, Rethel, Gray, Nogent-sur-Seine, Meaux, Wassy et Saint-Mihiel. Ces écoles avaient pris naissance sous des influences diverses, qui disparaissant par les hasards de la vie politique de leur créateur, n'ont pu se maintenir. D'autres comme celles de Liffol-le-Grand, Saint-Loup, Ligny-en-Barrois, Saint-Dizier, Joinville et Meaux-Villenoix, disparurent aussi malgré les services qu'elles pouvaient rendre aux industries du meuble, de l'ébénisterie d'art, de la chapellerie, etc.

Celles qui ont survécu n'ont cessé de prospérer, soutenues par le zèle et l'activité de leurs professeurs et par les encouragements qu'elles reçurent des municipalités et de l'État.

Il nous faut signaler tout particulièrement l'École de Commercy, organisée en 1881, dont les cours normaux pour les instituteurs et institutrices ont rendu de si signalés services dans tout le département de la Meuse.

En 1882, l'École des beaux-arts de Nancy était définitivement réorganisée et inaugurée par M. Jules Ferry, alors Ministre, elle n'a fait que s'accroître et l'épanouissement si délicat et si original de l'art décoratif dans la région nancéenne, doit une forte part de son succès à ce bel établissement.

A Reims, en 1878, l'enseignement du dessin était éparpillé dans plusieurs établissements indépendants, quoique donné par des artistes de valeur, il manquait de cohésion et restait stationnaire.

La municipalité d'alors, et spécialement M. Maillev-Valser, adjoint des beaux-arts, qui fut le grand metteur en œuvre des réformes à venir, désiraient condenser en un seul faisceau toutes ces forces éparses. Mais le sentiment de la population n'était pas encore orienté de ce côté, il a fallu huit années de luttes courtoises pour atteindre le but désiré.

Néanmoins, en 1887, une décision était prise par le conseil municipal en vue de créer l'école actuelle. Un crédit de 200,000 francs était affecté pour la transformation de l'ancien théâtre. Une convention était passée avec l'État. Un règlement, un plan d'études et un budget étaient adoptés. Le personnel était nommé et à la suite d'un volumineux et consciencieux travail de M. Pillet, qui avait essayé de prévoir et de régler tout ce qui pourrait assurer le bon fonctionnement de l'école, cette dernière inaugurait ses cours le 5 octobre 1888, sous la présidence de M. G. Larroumet, alors Directeur des Beaux-Arts. L'école ouvrait avec 250 élèves et fonctionnait comme si elle avait dix ans d'existence.

La première distribution de prix fut présidée par M. Eugène Guillaume.

Depuis cette époque elle n'a pas cesser de progresser. Nous tenions à signaler la part qui revient à notre excellent collègue M. Pillet, maintenant inspecteur honoraire, dans cette belle région de l'Est où ses services ont été si hautement appréciés.

En résumé, sur les 50 établissements qui étaient inspectés depuis 1879, 18 existaient, 13 ont été fondés et n'ont pas duré, 19 ont été complètement créés et sont actuellement florissants.

Cette **deuxième circonscription** se compose de onze départements : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Marne, Ardennes, Meuse, Aube, Haute-Marne, Haute-Saône, Haut-Rhin, Vosges et Meurthe-et-Moselle, qui comprennent à leur tour 40 écoles munipales de dessin, dont une École des beaux-arts à Nancy et une École régionale des arts industriels à Reims.

M. Fournereau, qui a succédé comme inspecteur à M. J. Pillet, a fait rouvrir deux anciens cours, ceux de Mirecourt en 1897 et de Lure en 1898. Les nouveaux sont par ordre de date de leur création, Mantes, 1895; Montlhéry, 1896; Wassy et Gérardmer, 1897. A Épinal un cours spécial de composition décorative et à Luxeuil-les-Bains, 1898. Fumay, Nouzon, Vaucouleurs, Pont-à-Mousson, 1899. Les cours d'Étampes et de Souppes ont eu, leur fonctionnement laissant à désirer, leurs subventions supprimées.

Les professeurs de dessin sont en grande partie, comme partout ailleurs du reste, les professeurs des lycées et collèges munis du certificat d'aptitude, premier degré

et degré supérieur, ils enseignent à une moyenne de 2,462 adultes et à 445 jeunes filles.

Tous nos professeurs sont animés, dit M. l'inspecteur Fournereau, d'un zèle et d'un dévouement infatigables et peuvent être considérés comme des collaborateurs dociles et toujours prêts à suivre nos indications. Après avoir élargi le cadre de ces études dans les écoles subventionnées par l'État depuis quelques années, nous n'avons trouvé aucune résistance de leur part, au contraire, partout des bonnes volontés. Ils se sont mis avec empressement aux études permettant de développer les cours de composition décorative, et ces derniers donnent aujourd'hui les résultats les plus satisfaisants dans presque toutes les branches de l'art industriel. Nous avons réussi, grâce au bon vouloir des professeurs, des élèves et des patrons, à obtenir qu'un certain nombre de compositions décoratives et d'applications diverses fussent exécutées de façon à nous permettre de choisir dans le nombre ce qui figure à l'Exposition universelle, Classe 4.

Nous devons reconnaître que maintenant, les ouvriers et les apprentis comprennent l'utilité de ces cours, qui ont lieu le soir, ils les suivent assidûment, leurs patrons eux-mêmes leur en facilitent l'accès, car il est de notoriété aujourd'hui que le dessin est indispensable à toutes les branches de notre industrie; il n'est pas rare même de voir des élèves faire, notamment dans les Vosges, trois à quatre kilomètres pour venir assister le soir à ces cours.

D'autre part, bien des ouvriers, désireux à la fois d'éviter deux années de service militaire et de se perfectionner dans leur métier, visent l'examen d'ouvrier d'art et pour s'y préparer, viennent à nos cours, ce qui fournit d'excellentes recrues.

Grâce à ces cours industriels que nous nous efforçons de développer chaque année, grâce aussi à la bienveillance de M. le Directeur des Beaux-Arts et aux précieux concours de M. Crost, chef du bureau de l'enseignement, qui encouragent toutes nos écoles municipales de dessin par des subventions, des dons de modèles et des prix, le temps ne paraît pas éloigné où chaque ville pourra se suffire à elle-même, c'est-à-dire que ses ouvriers n'auront plus besoin de venir demander à Paris les principes de leurs industries locales puisqu'ils auront à leur portée un enseignement complet : ils pourront ainsi rester bien originaux.

Espérons qu'il sera possible sous peu d'ouvrir dans presque toutes nos écoles de dessins des cours d'histoire de l'art et de styles, de perspective linéaire et de théorie des ombres (plusieurs écoles de la deuxième circonscription ont déjà ces cours), afin que nos élèves aient des connaissances plus complètes de styles et puissent rendre leurs compositions décoratives sans les grosses erreurs que nous constatons quelquefois, faute d'étude des projections, de la perspective et des ombres, ce qui leur fait mettre en géométral des ornements ou des corps ronds et ombrés sans méthode. Il y a lieu d'insister particulièrement sur les croquis faits en ville et aux cours, sur l'importance qu'il y a à les refaire de mémoire pour fixer le souvenir de ce qui a été vu ou dessiné, sur les leçons en plein air, les visites aux musées et chez les industriels. Nous conseillons en outre à chaque élève d'avoir toujours un album dans sa poche afin de pouvoir prendre

un croquis des ornements, des figures, des paysages qui les frappent. Le principal avantage de cette manière de procéder sera de donner aux élèves une grande facilité et une certaine assurance lorsqu'il aborderont l'esquisse d'un projet ou des concours dans lesquels l'esquisse d'un projet joue le rôle principal et pour leur correspondance pour traiter d'affaires à exécuter.

Ce que nous désirons, et M. Fournereau insiste sur ce point, pour compléter notre enseignement industriel, c'est de voir se créer à côté de nos écoles un musée des industries locales de la région[1] où figureraient : 1° les matières premières; 2° leurs transformations successives; 3° le résultat, c'est-à-dire la pièce terminée et y joindre si possible le croquis et le dessin ayant servi pour l'exécution.

Nos élèves y puiseraient non-seulement des modèles précis pour eux, mais ces modèles mêmes pourraient leur suggérer des motifs de compositions personnels.

Notre avis serait même d'y adjoindre une partie rétrospective de l'industrie locale, cela dans un double but; si l'industrie subsiste encore, elle peut trouver dans ce musée rétrospectif des documents utiles, si elle est tombée, ces mêmes documents peuvent contribuer à la faire renaître en donnant aux élèves le désir de faire revivre en la perfectionnant l'industrie de leurs ancêtres. Les élèves en examinant les pièces d'un musée de ce genre se familiariseraient avec l'emploi des matériaux, ce qui est de toute importance.

Les meilleures compositions décoratives sont inexécutables la majeure partie du temps par la non connaissance des matières employées. La technique des industries d'art nous indique, en effet, qu'il est impossible de composer sans avoir songé à ce que peut donner la matière qui constituera l'œuvre, ses propriétés physiques et les procédés habituels pour la travailler.

M. Fournereau se plaît aussi à signaler les concours dévoués qu'il a rencontrés parmi toutes les municipalités pour l'aménagement et l'organisation des cours dans l'intéressante région de son inspection.

Les écoles qui ont obtenu des récompenses dans la deuxième circonscription sont nombreuses. Nous devons mentionner de suite l'École régionale des Arts industriels de Reims, dont l'effort a été considérable pour être dignement représentée à l'Exposition. Cette école, fondée en 1889, s'est élevée rapidement au premier rang des établissements similaires, grâce au dévouement de M. Maillet-Valser et à ses recherches incessantes de tout ce qui peut améliorer les conditions des études.

Les programmes avaient été élaborés avec un soin tout particulier par M. l'inspecteur honoraire J.-J. Pillet.

Au cours de composition décorative vient s'ajouter celui du tissage ils rendent tous deux de très signalés services. Les cours de géométrie descriptive, d'architecture, de stéréotomie et de mécanique, sont suivis avec assiduité et sont excellemment professés.

[1] Sedan a un commencement très important. Épinal, même genre, mais plus restreint. Remiremont le plus complet des trois.

Cette belle école était représentée par toutes ses sections dans des applications industrielles diverses[1] et a obtenu une médaille d'or.

L'École des beaux-arts de Nancy a de même été récompensée par une médaille d'or.

Il est à souhaiter pour cet important établissement que la municipalité se décide à lui construire un local spécial plus en rapport avec le développement que prend l'enseignement qui est remarquable en tous points.

Nancy est une ville essentiellement artistique, il serait malheureux de ne pas encourager tant de bonnes volontés, dont la preuve est donnée par les différentes œuvres exposées par cette école. Depuis les éléments jusqu'aux études de peinture à l'huile ou bien encore dans les cours de dessin scientifique ou de modelage, dans les cours d'architecture et de composition décorative, une ardeur unanime se rencontre parmi les élèves à suivre les cours, et cet empressement de leur part est le témoignage certain du développement du corps des profeseurs et de la bonne direction donnée aux études. Différents travaux exécutés en faïence, bois, fer, verre et broderies, ont été très appréciés, et surtout une importante cheminée sculptée, d'un goût parfait et bien originale d'ornementation.

Les médailles d'argent ont été réparties aux écoles de Troyes, Luxeuil, Remiremont et Épinal.

Les Écoles municipales de dessin, d'architecture et de mathématiques appliquées de Troyes se sont signalées par leurs envois.

L'ensemble des travaux de la section des garçons se distinguait surtout par ses études d'après nature, sa gravure sur pierre et ses essais de composition décorative, dont le cours est relativement récent. Des relevés et des rendus de machines, des relevés et des rendus d'architecture, pris sur les nombreux et si intéressants monuments de la ville, figuraient à l'exposition. Nous souhaitons aussi ardemment pour cette école de lui voir un local plus approprié à ses besoins et à l'extension de ses cours.

L'École municipale de dessin de Luxeuil qui a partagé le même succès le doit surtout à ses applications industrielles[2], d'un excellent goût et d'une parfaite exécution, cette école a aussi la bonne fortune d'être soutenue et encouragée par l'initiative privée. Elle est très bien dirigée par M. Grappin, professeur.

L'École municipale de dessin de Remiremont a obtenu non moins de succès que les deux écoles précédentes par l'effort et la variété signalés dans ses travaux, on sent une direction maîtresse et en effet c'est avec plaisir qu'on peut citer M. Rondot comme un excellent professeur, les succès de ses élèves en sont la meilleure des preuves.

Nous mentionnerons d'une façon particulière le cours de l'École municipale de décoration d'Épinal.

Ce cours, créé en 1896, bien installé, bien organisé, avec un excellent matériel et

[1] Une table de salon, très remarquée, exécutée par M. Lhoste, de Reims.

[2] MM. Wilson et Cie ont admirablement traduit en broderie renaissance les dessins des élèves.

un programme très étudié par le directeur-professeur, M. Hervé, n'a pas tardé à obtenir rapidement les meilleurs résultats.

L'étude de la fleur et ses applications ont donné toute satisfaction et ont figuré avec avantage dans notre exposition.

Plusieurs médailles de bronze ont été attribuées à la deuxième circonscription.

Nous devons citer l'École municipale de dessin de Versailles qui comprend deux cours distincts, un pour les jeunes gens et un pour les jeunes filles, l'enseignement y est donné par des professeurs habiles et la méthode y est parfaite, aussi en avons nous constaté les bons résultats.

L'École municipale de Châlons-sur-Marne a aussi de très bons professeurs et son exposition s'en ressentait tout naturellement. Le cours de composition décorative, quoique de création récente, fait bien augurer pour l'avenir.

L'École municipale de Sedan promet beaucoup, malgré son installation encore défectueuse, les cours prospèrent. Les cours de dessin industriel, de constructions, stéréotomie, modelage, composition décorative, dessin à vue, etc., forment un ensemble dont les résultats paraissent fort appréciés par les industriels de la région. Il y a lieu de signaler un petit musée très bien organisé et bien installé où les élèves peuvent faire des relevés d'organes de machines, d'assemblages bois et fer, etc.

L'exposition avait reçu de cet établissement de nombreuses applications industrielles.

L'École municipale de Bar-le-Duc, dont les cours prennent de plus en plus d'extension, était mise en valeur par des envois de modèles de machines, dont plusieurs étaient remarquables, nous n'oublions pas non plus les vitraux peints.

Bar-sur-Seine dont l'École municipale avait envoyé de la gravure sur verre et un vase décoré de feuilles et raisin en relief, tentative heureuse.

Langres, où l'enseignement est bien donné et les cours très suivis, même récompense à l'École municipale.

Épinal a deux Écoles municipales, nous avons déjà parlé de celle de décoration nous devons mentionner aussi celle de dessin. Tous les cours ont été réorganisés il y a quelques années, le nombre des professeurs augmenté et l'installation agrandie.

Le dessin industriel s'est développé et les applications bois et fer ont pris place à l'exposition avec honneur, ainsi que des spécimens de gravure sur acier, sur bois et de lithographie. Les modèles de fonderie ont été particulièrement appréciés.

L'École municipale de Lunéville et celle de Longwy[1] se sont distinguées, la première par ses faïences, la seconde par ses broderies. Les cours sont dignes de villes encore plus importantes, l'enseignement est celui de bons professeurs.

Les mentions honorables ne manquent pas non plus aux écoles de cette intéressante région, nous citerons avec plaisir l'école d'Épernay où les cours sont suivis obligatoirement par les élèves des ateliers de construction du chemin de fer de l'Est, ajoutons

[1] Mme vve Grumbach a exécuté un store brise bise avec un goût parfait.

que cette compagnie alloue une indemnité pour ce fait au professeur et qu'il serait bien désirable que cet exemble fût généralisé. L'école d'Épernay avait envoyé de petits modèles de machines et un trusquin qui ont été remarqués. Celle de Vitry-le-François qui commence a réaliser des applications en céramique. Charleville dont l'école est en bonne voie de prospérité. Belfort qu'on voudrait voir prendre plus de développement. Ainsi que celles de Montlhéry, Melun, Fontainebleau et Château-Landon.

En résumé, sur les 40 écoles municipales de dessin de la deuxième circonscription, peu n'ont pas obtenu de récompenses.

Le nombre d'élèves s'accroît de jour en jour dans tous ces établissements et les succès qu'ils obtiennent dans les différents concours, soit comme artistes ou comme ouvriers d'art, nous présagent les meilleurs des résultats pour l'avenir.

La **troisième circonscription** bien qu'essentiellement agricole, compte 29 écoles de dessin, dont deux grandes écoles régionales à Rennes et à Angers.

Cette circonscription est composée des départements du Calvados, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ile-et-Vilaine, de Maine-et-Loire, de la Manche, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Orne et de la Sarthe.

L'École régionale des beaux-arts de Rennes répond complètement aux besoins de la région, au centre de laquelle elle a été fondée, avec le concours de l'État.

Son programme comprend : l'enseignement du dessin à vue à tous les degrés, le dessin de machines dit « industriel », l'architecture. (Un cours de dessin pour les jeunes filles a été créé en 1898.) Des cours de composition et peinture décorative, comprenant : l'étude de l'ornement de tous styles, de la flore de la plante, sont suivis par un très grand nombre d'élèves qui, au sortir de l'école, alimentent toutes les industries locales et celles des départements limitrophes. Il en est de même pour les élèves qui suivent les cours de modelage, composition décorative et sculpture pratique sur pierre et sur bois.

Les cartons envoyés par l'école de Rennes à l'exposition contenaient en outre de remarquables séries d'études de dessin, une quantité considérable de compositions ayant trait à l'ornementation et à l'architecture, sous forme d'études dessinées et peintes, et de projets exécutés sur des données répondant très judicieusement au savoir des élèves.

L'école présentait également une série d'ornements sculptés sur pierre et sur bois, d'après des modèles composés et modelés par les exécutants. Ces travaux ont été vus avec beaucoup d'intérêt. Cette partie de l'envoi de l'École régionale des beaux-arts de Rennes offrait en effet un aspect tout particulier, tant au point de vue de l'invention que de l'exécution et surtout un très joli meuble[1].

Mais ce qui caractérise d'une façon bien spéciale cette grande institution c'est l'absence d'un point faible dans l'enseignement, autrement dire, la valeur réelle et le zèle de chacun des maîtres.

[1] Ce meuble exécuté par M. Rual, ébéniste à Rennes, d'après les dessins des élèves de l'École des beaux-arts de Rennes, aurait à lui seul mérité une récompense.

Par ses résultats, par son organisation matérielle et sa bonne discipline, cet établissement peut être classé en première ligne parmi les écoles des départements. Il prépare aussi avec succès des candidats peintres, sculpteurs et architectes à l'École nationale des beaux-arts de Paris.

M. Hirsch, inspecteur de la troisième circonscription apprécie hautement la valeur de l'école de Rennes, le Jury en décernant une médaille d'or aux excellents résultats exposés, a donné raison à la bonne opinion qu'en avait son inspecteur.

L'École municipale et régionale des Beaux-Arts d'Angers, sous la direction de M. Aivas, a complété récemment son programme d'études par des cours de composition et de peinture décorative, de modelage et sculpture sur bois et pierre.

Le directeur adresse annuellement un rapport au maire de la ville sur la situation présente de l'école, dans ces rapports figurent les succès remportés par les élèves dans les concours extérieurs. Celui de cette année témoigne de la bonne marche des études. Le cours élémentaire de dessin y est fort bien dirigé et cette importante préparation mérite d'être signalée, car elle assure à l'école un bon recrutement pour les classes supérieures.

Cet établissement, d'un accord unanime du Jury, a obtenu une médaille d'argent et a dû recevoir une lettre de félicitations pour ses envois tout à fait supérieurs en stéréotomie.

A des titres divers les écoles de Bayeux, Avranches et Saint-Lô, ont été récompensées par des médailles de bronze.

Bayeux pour ses études de stéréotomie, bois, charpentes, petits modèles, menuiserie, etc. Avranches qui avait envoyé, en outre, une paire de ciseaux de travail tout à fait soigné. Saint-Lô des travaux scolaires bien dirigés et un modèle de vase en plâtre décoré de figures d'un très bon arrangement et d'une très bonne exécution.

Les écoles de Laval et de Vitré ont obtenu aussi des mentions. L'école de Laval possède deux ateliers de menuiserie et serrurerie donnant d'excellents résultats. Parmi les autres établissements de la région qui figuraient à la Classe 4, nous devons citer, parmi les cours de créations récentes, ceux des écoles de Lorient, de Cholet, du Mans, de Vire et de Flers qui présentaient des travaux promettant de futurs et honorables succès.

La région comprise dans la **quatrième circonscription** est loin d'être une région industrielle, l'agriculture y tient la première place.

Les villes n'ont guère d'industries bien spécialisées, à l'exception de Limoges et Vierzon. Nous avons eu l'occasion de parler de l'École nationale d'art décoratif de Limoges, réunie sous la même direction que celle d'art décoratif de Paris, dont l'importante exposition avait réuni tous les suffrages par la variété des compositions et la belle entente de la décoration céramique, sans oublier les intéressantes broderies.

Si nous parcourons cette circonscription[1] dans ses différents départements, nous

[1] La quatrième circonscription comprend le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Indre-et-Loire, le Cher, les Deux-Sèvres, la Loire-Inférieure, la Vendée, la Vienne, la Haute-Vienne, l'Indre et l'Eure-et-Loir.

rencontrons une importante école à Tours (municipale et régionale). Après avoir eu son matériel amélioré, l'éclairage électrique installé dans ses salles, ses bâtiments augmentés d'un pavillon et aménagés pour le cours spécial de composition décorative, nouvellement créé, et le cours de tissage dans lequel les métiers fonctionneront, l'enseignement de cet établissement prendra un caractère d'utilisation absolument pratique.

A côté des élèves que l'école prépare avec succès à l'École nationale des beaux-arts de Paris et dont plusieurs sont devenus des artistes éminents, un grand nombre sortent dessinateurs de machines, modeleurs et sculpteurs sur bois et sur pierre. La médaille d'argent donnée à l'École de Tours s'adressait aux excellents travaux des élèves et aux applications diverses si bien dirigées par M. Laurent et un personnel enseignant tout à fait dévoué et zélé.

L'École Nationale des arts appliqués à l'industrie, de Bourges, école récemment réorganisée avec un programme plus conforme aux industries de la région, avait envoyé ses premiers essais de travaux de sculpture sur bois; quelques-uns de ces morceaux offrent déjà de l'intérêt par l'arrangement et même par la facture. L'école n'en continue pas moins à rendre de sérieux services à la population civile et militaire de la fonderie et de l'École de pyrotechnie avec ses cours scientifiques et pratiques de dessin géométrique, d'architecture, etc. Quelques bons bustes rappellent aussi que le directeur, M. Pêtre, est un statuaire distingué. L'ensemble des résultats de cette école a mérité une médaille d'argent, récompense qui rejaillit sur le corps des professeurs.

A Poitiers, à l'École municipale et régionale des beaux-arts, la même récompense a été accordée, et les professeurs ont été de même félicités; la sculpture est en honneur dans cet établissement. Les jeunes filles, comme dans les écoles précédemment citées, sont un élément de succès et participent à ce mouvement général d'applications décoratives, dont le mot d'ordre parti du Bureau de l'Enseignement, a trouvé un écho dans la France entière.

L'École de Poitiers a bénéficié, ces derniers temps, d'améliorations très sensibles dans son installation, elle pourra répondre maintenant aux besoins des diverses industries d'art de la ville.

L'École municipale de dessin à Orléans s'est surtout distinguée par ses travaux en dessin graphique et ses applications. Actuellement elle peut donner à la population ouvrière d'Orléans, grâce aux cours nouvellement installés, un enseignement pratique, quelle que soit l'industrie que désire exercer l'élève suivant les cours. Elle figure sur le palmarès pour une médaille de bronze, ainsi que l'École de Parthenay, dont les envois sur le travail du fer ont été vus avec beaucoup d'intérêt. Nous sommes là encore en présence d'un établissement nouvellement construit et qui lui est spécial. L'enseignement général mis à la disposition des élèves leur permet tous les débouchés possibles par les applications diverses dont ils peuvent recevoir la théorie et les principes.

Les Écoles de Chartres et de la Roche-sur-Yon sont résolument entrées dans la même voie, elles ont été récompensées d'une mention honorable pour leurs efforts, et, en effet, l'enseignement du dessin d'imitation et du dessin géométrique et les applications qui

suivent ont pris un caractère d'utilisation tout à fait favorable aux industries artistiques.

Le meuble envoyé par l'École de la Roche-sur-Yon, exécuté par M. Bouchereau fils. d'après la composition d'élèves de l'école, mérite d'être cité à part et avec éloges.

Bien d'autres écoles ont aussi suivi ce courant; à Niort et Châteauroux, elles donneront, grâce aux nouveaux cours organisés, de bons résultats. Nous ne doutons pas non plus qu'à Nantes, avec sa prochaine transformation, aménagée dans un local approprié à tous les besoins, l'école d'une ville aussi importante, n'arrive à rivaliser avec les écoles les plus importantes de province.

Si cette région, qui forme la quatrième circonscription, n'est pas, comme nous l'avons dit, essentiellement industrielle, mais plutôt agricole, il n'en est pas moins certains centres où le bâtiment, avec ses nombreuses parties, sollicite le concours d'ouvriers habiles, de décorateurs, de conducteurs de travaux. Tous les efforts faits pour donner à la population scolaire de ces différents centres l'instruction nécessaire sont de nature à nous rassurer complètement sur l'avenir. Nous ne manquerons pas de signaler que M. Bouchet-Doumencq, inspecteur de cette circonscription, se plaît à reconnaître qu'il a rencontré le meilleur des bons vouloirs de la part de toutes les municipalités.

Dans la **cinquième circonscription** formée par les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, du Gers, de la Gironde, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne et les Basses-Pyrénées, les industries locales ayant un caractère artistique n'existent pas en majeure partie. M. Dauban, inspecteur de cette région, tout en le constatant avec regret, insiste cependant sur les énormes services que rendent partout les écoles de dessin aux différents corps d'état qui se rencontrent partout.

L'établissement de beaucoup le plus important de cette région est l'École Municipale des Beaux-Arts et des arts décoratifs de Bordeaux, son exposition lui a valu une médaille d'or. Elle comprenait des dessins, des cours de figure, bosse, nature, des études peintes, de la décoration dessinée et peinte, de la sculpture décorative, toutes ces œuvres étaient empreintes d'un réel mérite et faisaient tout à fait honneur à l'excellente direction de l'école et à son corps de professeurs si distingué. En 1889, cette belle et intéressante école s'était déjà mise au premier rang des établissements provinciaux. Elle avait, en plus, envoyé cette année un meuble sculpté[1], excellent d'exécution, composé par les élèves.

L'École de Bordeaux offre un intérêt tout spécial, elle est la plus ancienne des écoles relevant de l'ancienne Académie de Paris, elle n'était donc pas municipale à son origine, qui remonte à 1690. Déjà en 1579, un artiste du nom de Jacques Gauthier, était retenu à Bordeaux, pour y enseigner officiellement le dessin et la peinture « pour l'instruction de la jeunesse », et le 3 juin 1690, l'Académie de Paris donnait des lettres patentes pour l'établissement d'une école académique. Puis en 1744, de Bazemont fonda l'école gratuite de dessin et ce nom lui était resté jusqu'en 1877; depuis cette époque où elle

[1] MM. Barbier, ébéniste, Elos, serrurier, et Courbaterre, sculpteur, ont obtenu une mention honorable pour l'exécution de ce meuble.

comptait à peine une soixantaine d'élèves, ce nombre s'est décuplé, les cours ont pris une extension considérable. Les jeunes filles sont devenues, elles aussi, un des éléments de succès. Des artistes éminents sont sortis de cette école et l'ampleur que l'enseignement y a pris maintenant est tout à fait rassurante pour l'avenir et dans toutes les branches.

Parmi les autres écoles de cette circonscription, celles de Bayonne et d'Auch ont obtenu chacune une mention honorable, elles s'étaient distinguées par l'ensemble de leurs envois qui prouvaient un bon enseignement.

A Bayonne, la nouvelle installation a permis une augmentation notable des élèves. Il serait bien à désirer que dans beaucoup d'autres localités les classes de dessin fussent agrandies et mieux appropriées, plusieurs cours ont encore lieu dans les écoles communales. En général, les salles sont insuffisantes et le matériel défectueux.

L'installation toujours provisoire de l'École de Périgueux est une des causes du manque d'élan que cet établissement devrait prendre. A la Rochelle, la création d'un cours de modelage et de sculpture sur pierre et sur bois, est arrêtée en principe, mais le retard de sa mise en pratique est une question de local.

A Bergerac, mauvaise installation aussi, il en est de même à Angoulême, à Cognac.

Les cours des Écoles de Rochefort, Saintes, Dax, Mont-de-Marsan, Cahors, Fumel, Agen, Orthez et Saint-Jean-d'Angély avaient été admis à l'Exposition et figuraient à la Classe 4. Le Jury a pu se rendre compte et apprécier les efforts de tout un personnel enseignant prêt à seconder l'administration et les municipalités.

Dans les départements de l'Allier, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Loire, de la Creuse, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de l'Yonne, formant la **sixième circonscription**, il y a relativement peu d'écoles de dessin, la situation géographique et la rareté des industries qui y sont installées en sont certainement la cause.

L'école la plus importante, celle de Clermont-Ferrand, malgré le nombre de ses élèves et la variété de ses cours, n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait, ce ne sont pas les cours qui manquent, ni la qualité des professeurs ni leur dévouement qui fassent non plus défaut. Nous souhaitons lui voir reprendre une place plus en rapport avec les services qu'elle est appelée à rendre à la population de Clermont-Ferrand. Le Jury aurait voulu pouvoir accorder une récompense plus haute qu'une mention honorable à cette école Municipale et Régionale des beaux-arts. La ville possède des ateliers d'ébénisterie, de sculpture sur bois, sur pierre, de menuiserie et de charpente, de serrurerie, de mécanique, de fonderie, de peinture, etc., qui offrent des débouchés aux jeunes gens. Plusieurs d'entre ceux qui suivent les cours exercent même déjà chez ces différents industriels, ils y deviennent même de bons professionnels, assure M. l'inspecteur Henri Lefort[1], chargé maintenant de cette circonscription; nous sommes heureux de consigner cette bonne appréciation de sa part.

L'École Municipale de dessin d'Auxerre, peu favorisée par le développement industriel

[1] Le service de l'inspection a eu le malheur de perdre M. Bayard de Lavingtrie, le distingué statuaire avant l'ouverture de l'exposition, laissant parmi ses collègues les meilleurs souvenirs et les plus vifs regrets.

IMPRIMERIE NATIONALE.

est une école tout à fait bien dirigée et dont les dessins présentaient une méthode excellente. Elle a obtenu aussi une mention honorable.

L'École du Puy et celle de Nevers sont dans le même cas.

Celle de Volvic avait envoyé plusieurs travaux de sculpture sur pierre, cet intéressant établissement a mérité de même une mention.

Dans certaines écoles ce ne sont pas les encouragements qui manquent; ainsi par exemple, au Puy, un prix d'un capital représentant 1,763 francs d'intérêt, a été fondé par Charles Crozatier, pour entretenir à l'École des beaux-arts de Paris, un élève peintre, sculpteur ou architecte, pendant trois ans.

Beaucoup de municipalités envoient des pensionnaires à Paris, à la suite de concours; d'autre part, s'il n'y a pas de grands centres industriels, comme dans le Nord, nous constatons cependant qu'il y a partout des ouvriers peintres, des sculpteurs sur pierre, des menuisiers, des ébénistes, des fabricants de meubles, des faïenceries, des usines ou ateliers de fonderie, de fer forgé, autant de corps de métiers susceptibles de bénéficier d'un enseignement qui leur est indispensable.

Des villes comme Sens, Tulle, Moulins sont appelées à voir leurs écoles se développer. Nous n'avons pas parlé d'Aubusson et de son École nationale d'art décoratif. Cet établissement a été compris dans la haute récompense du grand prix accordé aux trois Écoles nationales d'art décoratif, sous la direction de M. de Lajolais. Ajoutons que plusieurs cours vont être créés ou viennent de l'être, dans cette circonscription, à la Charité, Vichy, Montluçon, Tulle, Bort et à Sainte-Florine.

La **septième circonscription** formée des départements de l'Ain, de la Côte-d'Or, du Doubs, de l'Isère, du Jura, de la Loire, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie, a quelques écoles d'une importance capitale dont les envois ont contribué au succès de l'exposition de la Classe 4.

En première ligne figure l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon. Toutes les manifestations de l'enseignement des arts étaient représentées : peinture, sculpture, architecture, compositions décoratives et de nombreuses et remarquables applications tissus, bois, métal et mosaïque.

Si nous passons en revue les différents cours qui conduisent l'élève à la connaissance de son métier d'artiste, nous trouvons partout une excellente méthode, des exercices et des études sérieuses, comme certaines figures peintes ou sculptées, des projets d'architecture qui témoignent d'un enseignement excellent; les grands concours sont aussi d'une exécution sobre, ferme et la composition d'un arrangement bien entendu. Les mêmes qualités se retrouvent quand nous examinons les études de fleurs et de plantes dont l'École de Lyon a conservé la tradition. Ces dessins grandeur naturelle sont une pratique excellente et donnent à l'élève, en même temps qu'une grande sûreté de main, l'occasion de bien étudier, non seulement la fleur pour elle-même, mais aussi le port de sa tige. Tout en félicitant le directeur de ce cours des quelques très brillantes aquarelles et peintures, nous ne voudrions pas passer sous silence quelques panneaux au trait seulement, très hardis et en même temps très gracieux de forme et d'arrangement. De

grandes études d'après des animaux, des oiseaux et des poissons étaient exécutées dans le même esprit.

On retrouvait ensuite les applications de ces études, fleurs et animaux, dans de grandes compositions, frises, baldaquins, dessus de porte, etc., traduites avec tout le brio que comportent des décorations suivant la place qu'elles doivent occuper.

L'exposition de tous ces travaux couvrait une grande surface des plus intéressantes à parcourir, depuis de petites esquisses de projets divers, d'objets de toutes sortes, jusqu'à des ensembles de décoration intérieure. En somme, l'examen des deux travées consacrées aux études qui permettent ensuite à l'élève de faire œuvre d'artiste et de devenir créateur, confirmait l'excellence de l'enseignement de l'école.

Si de l'exposition individuelle des écoles, on passait à l'exposition collective, les vitrines offraient une variété de tissus d'une richesse de goût, de colorations et de matières, qui sont l'apanage des fabriques lyonnaises.

Des tissus en grand droguet, de velours ciselé, de pékin broché, de velours ciselé double corps, de brocatelle et de damas brochés, formaient une collection absolument remarquable, tant au point de vue de la perfection du travail, qu'à celui des motifs d'ornementation. Il était surtout intéressant de voir à côté de la traduction, les dessins originaux, tous composés par les élèves.

Une chape, avec ses orfrois et chaperon, était une véritable pièce de musée, ainsi qu'un grand panneau en applications d'étoffes représentant les armoiries de la ville[1]. Nous nous plaisons à mentionner MM. Bouvard et Burel, MM. Henry et Cie et Chavent et fils, fabricants de Lyon, auxquels nous devons ces belles interprétations. L'École avait exposé aussi une lampe en cuivre, exécutée par M. Berlie, et un tympan en mosaïque par M. Chauchon. Tout ce grand ensemble donnant la mesure de cette belle institution a obtenu la plus haute récompense, si bien méritée, un grand prix. Le Jury a regretté de ne pouvoir accorder en même temps, au personnel enseignant, sous l'habile direction de M. Gicard, une haute récompense comme témoignage de satisfaction; les règlements ne le lui ont pas permis.

École municipale et régionale des arts industriels de Saint-Étienne. — Cette école répond bien à son titre et aux besoins de sa région.

Indépendamment du panneau qui lui avait été consacré dans l'exposition individuelle des écoles où figuraient de bonnes aquarelles et de bonnes compositions décoratives, son exposition de gravure et de ciselure sur acier, dans la section du métal, et tous les travaux que comportent cet art, formait un ensemble des plus intéressants. Un très beau fusil de chasse d'une très fine et délicate ornementation couronnait ce bel envoi qui était en plus accompagné de différentes plaquettes, gardes d'épée, toutes d'un travail absolument parfait. Il y a là la preuve évidente d'une collaboration bien entendue dans le personnel enseignant, concourant tout entier au développement des études depuis les

[1] Cette broderie polychrome sur soie a été exécutée par Mlle Bardey, de Lyon.

cours élémentaires jusqu'à la production d'œuvres vraiment artistiques. L'École de Saint-Étienne a bien mérité la médaille d'or qu'elle a obtenue.

Les envois de l'École municipale du petit collège, à Lyon, ont eu de même une médaille d'or; cet établissement rivalise avec l'École nationale pour le goût et la bonne exécution. Son directeur, ses professeurs, on le sent, maintiennent dans toutes les branches de l'enseignement leurs élèves dans une excellente voie.

L'École du petit collège était aussi représentée par de belles pièces de tissus exécutées par MM. Martin et Cie, de Lyon, où l'on retrouvait les qualités que nous signalions tout à l'heure.

Une porte en chêne avec des ornementations en bois sculpté, en fer forgé et en cuivre, d'après les dessins des élèves, dessins très étudiés, était un des envois les mieux réussis de ces écoles; l'exécution, par MM. Collombet (Maurice), serrurier, Masson (François), sculpteur et Gros (Eugène), menuisier, en était tout à fait soignée.

Ne quittons pas la ville de Lyon sans dire quelques mots et surtout sans adresser des félicitations à l'École municipale de dessin pour les jeunes filles, située quai Saint-Antoine et dirigée par Mlle Rozier, nous nous rappelons encore sa belle exposition en 1889. Toutes les différentes études prouvaient combien on travaille toujours avec fruit et intelligence dans cet excellent établissement qui a si bien mérité une médaille d'argent. A l'École de la Croix-Rousse, toujours à Lyon, comme à la Guillotière et aux Brotteaux on étudie avec conscience, on devine une entente commune dans les efforts de tous pour bien faire et les résultats sont là, probants, pour couronner tant de bonne volonté et de travail.

L'École municipale de dessin et des arts industriels de Tarare a reçu, indépendamment d'une médaille d'argent, une lettre de félicitations pour son envoi tout à fait intéressant. Ses élèves arrivent à une habileté remarquable et les compositions d'ornements et de fleurs de ses grands panneaux étaient d'un excellent goût.

Le panneau consacré tout entier à l'École nationale des beaux-arts de Dijon, a démontré combien cette école travaille et le bon enseignement que les élèves y reçoivent dans plusieurs branches artistiques. Le cours de sculpture, spécialement dirigé par M. Bouteillé, se ressent du mérite du directeur de l'école; quelques bonnes figures en relief, de l'ornementation largement compris, des travaux pratiques sur pierre et sur bois traités avec une grande intelligence de la matière. Le cours de peinture est aussi très méritant, quelques études de têtes dans de chaudes colorations et beaucoup de petites pochades de paysage qui dénotent chez les élèves un excellent entraînement et l'amour de la nature. Dans le cours d'architecture, des relevés exécutés avec grand soin et de bons programmes de projets. Si le cours de composition décorative n'a pas encore donné dans cette importante école tous les résultats qu'on en attendait, nous nous plaisons à espérer cependant qu'il prendra, à un moment donné, tout l'essor que nous lui souhaitons. La ville de Dijon, où les traditions d'art se sont perpétuées si brillamment, ne peut manquer d'éveiller l'imagination d'une jeunesse studieuse et bien enseignée. Ne sortons pas cependant de l'exposition de cet établissement sans signaler avec éloges

une fontaine sculptée d'une certaine originalité, un joli huilier, travail en argent ciselé par M. Dubiet, de Dijon, de même une jardinière en tôle repoussée et en fer forgé par M. Verchère, de la même ville, ainsi qu'un écran. Ce sont là des tentatives excellentes qu'il faut encourager.

La ville de Tarare, comme en 1889, a montré que son enseignement était à la hauteur de sa belle industrie et ses grands dessins pour rideaux, dont on pouvait voir à côté l'exécution, en tulle brodé, étaient du meilleur effet.

A Besançon, l'École municipale des beaux-arts, dirigée par M. Giacomotti, avait envoyé des travaux de l'ensemble de ses cours, dessin, peinture et composition décorative. Le Jury a tenu grand compte de l'effort fait en faveur de l'industrie de la région. Des boitiers de montre, en argent émaillé, avaient été exécutés d'après des compositions d'élèves; la variété, dans un champ aussi restreint, et la bonne disposition des motifs d'ornementation nous sont un gage de succès pour cette branche d'application qui a reçu une belle récompense.

A Grenoble, l'École municipale de dessin et d'arts industriels, et à Mâcon, où l'École porte le même titre, les cours de dessin de jeunes filles ont été appréciés d'une façon particulière, l'enseignement est bien donné dans ces deux établissements et, en plus, celui de Grenoble avait envoyé un miroir Psyché d'une grande délicatesse d'exécution.

A Dôle, très bons spécimens de ferronnerie d'art. Dans le Jura, l'enseignement du dessin est dans une très bonne voie, et à l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des sciences et des lettres de Chambéry, le cours de dessin de stéréotomie a été très remarqué; il a obtenu, en même temps que les écoles municipales précédentes, une médaille de bronze.

Quand nous aurons cité les villes d'Annecy, où un chemin de table figurait avec honneur dans l'exposition collective, Auxonne, Châtillon-sur-Seine et Vienne, nous aurons terminé la nomenclature des écoles récompensées et mentionnées à juste titre pour leurs efforts. Bien d'autres villes de cette importante circonscription avaient été admises à l'Exposition, parmi lesquelles nous signalerons Arbois, Chalon-sur-Saône, Louhans, Roanne et Saint-Claude. M. Charles Bellay, qui en était l'inspecteur, est mort au moment même où il aurait eu la satisfaction de voir tous ces établissements, à la prospérité desquelles il s'intéressait, prendre un aussi beau rang à la Classe 4. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici les regrets que laisse parmi nous l'artiste distingué et le très cher collègue.

La **huitième circonscription** dont nous allons rendre compte est encore pour nous l'occasion de parler d'un autre deuil dans le service de l'inspection du dessin. M. Adrien Chancel, qui en était chargé depuis un an environ, est mort aussi depuis la fermeture de l'Exposition, et c'est même pendant sa dernière tournée d'inspection que nous avons éprouvé ce malheur; il a laissé parmi ses confrères architectes et parmi nous d'unanimes et sincères regrets. M. Adrien Chancel avait succédé à M. Jourdain, l'architecte distingué, dont nous avions déploré la perte il y a deux ans.

Cette circonscription[1] est pour la direction des beaux-arts un légitime succès dans les efforts faits en vue de seconder le Parlement pour la diffusion de l'enseignement du dessin et la régénération des industries locales. Il en existe malheureusement peu, le commerce des vins est la grosse préoccupation, quelques marbreries dans les Hautes-Pyrénées, des verreries, des mines et des métallurgies dans le Tarn-et-Garonne, mais en général il n'y a pas de grandes agglomérations ouvrières. Les écoles comprennent deux genres d'élèves, ceux des cours complémentaires qui, très jeunes, trouvent plus facilement des emplois quand ils savent dessiner; ceux qui, adultes, sont déjà employés et viennent aux cours du soir pour se perfectionner dans le dessin relatif à leurs professions. Les cours ont lieu le soir, en effet, dans presque toutes les écoles municipales pour permettre aux ouvriers ou apprentis de ne pas manquer les heures de travail aux ateliers. Même à Toulouse les heures sont fixées le soir en hiver et de très grand matin en été. Il en est du reste un peu de même dans d'autres régions et pour les mêmes raisons.

Des cours de modelage qui faisaient défaut dans bien des localités ont été récemment organisés à Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Montauban et Carcassonne; ces cours sont maintenant suffisants. Le courant artistique qui se manifeste dans ces départements trouve sa voie dans les deux grandes écoles de Toulouse et de Montpellier qui attirent les sujets les mieux doués, au détriment des autres écoles dans lesquelles les cours doivent forcément rester plus élémentaires.

Les considérations qui précèdent montrent que les écoles des beaux-arts de Toulouse et de Montpellier sont celles dont on doit sans conteste attendre les meilleurs résultats.

Elles répondent bien aux besoins artistiques du tempérament particulier à cette région, plus porté vers les études des beaux-arts que vers l'industrie, exception faite, bien entendu, de quelques écoles du Tarn, par exemple, où se trouvent des verreries, des mines et des établissements métallurgiques.

Les nouveaux cours d'Albi, Decazeville et Carmaux promettent à ce point de vue de bons résultats.

En résumé, jusqu'à ce jour, c'est un enseignement général qui a été donné dans les différents centres, et les élèves ont été poussés individuellement vers les industries diverses du bâtiment, dont les apprentis forment la majorité scolaire.

L'École municipale des beaux-arts et des sciences industrielles de Toulouse ne comprend pas moins de quarante-neuf professeurs et professeurs adjoints y compris M. Jean-Paul Laurens, comme directeur, et M. Galinier, comme sous-directeur.

Les cours sont suivis par une moyenne de 800 élèves et sont extrêmement gradués. Ils commencent par un enseignement mutuel qui donne d'excellents résultats. De degré en degré les élèves passent rigoureusement dans toutes les classes. L'étude des trois arts est obligatoire pour tous les élèves et ils doivent de même prendre part à tous les concours.

[1] La huitième circonscription est formée par les départements de l'Aude, l'Aveyron, l'Ariège, la Haute-Garonne, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

L'École comprend cinq grandes sections : architecture, peinture, sculpture, gravure et art industriel; en dehors de ces sections un certain nombre d'élèves suivent des cours de sciences théoriques et appliquées. Ces élèves sont candidats, les uns au cours de chimie industrielle, récemment créé à la Sorbonne, les autres aux écoles d'Aix, de Châlons, ou au grade de conducteur des ponts et chaussées; d'autres encore deviennent des physiciens, chimistes, mécaniciens, etc.

Les élèves restent en moyenne six années à l'école, nous voulons parler de ceux qui suivent une des grandes sections de l'école; ils y entrent vers l'âge de 14 ans.

La création de bourses obtenues par voie de concours dans les cours d'art industriel en assure le recrutement. L'école s'attache, en somme, à ne pas faire de déclassés, et depuis l'organisation des cours avec applications, des ouvriers, des artistes en ébénisterie, en sculpture décorative, en tapisserie, etc. se sont formés et ont produit, comme nous avons pu le voir et en juger à la Classe 4, des travaux de grand mérite et dans une voie originale.

Les moyens d'émulation sont : les bourses d'art industriel (que nous citions à l'instant); les concours trimestriels où une somme de 1,000 francs est distribue aux deux premiers élèves de chaque classe d'art; les concours de fin d'année avec des prix, des médailles, des sommes d'argent, des bourses de voyage pendant les vacances; il y a enfin les grands prix municipaux (par période de trois années), peinture, sculpture et architecture, qui donnent aux lauréats, pendant trois ou quatre années, une pension de 1,800 francs permettant de venir étudier à l'École des beaux-arts de Paris; en outre, une somme de 1,200 francs, toujours pendant la même période de trois ou quatre années, est attribuée à l'élève classé second au concours de peinture.

Les épreuves de ces concours se font en loge et ont de l'analogie avec celles que font à Paris les concurrents au prix de Rome.

La direction de l'École s'est imposée la tâche de faire des artistes complets et la récente création des cours d'art industriel (6 années) prouve, ainsi que l'application de méthodes qui consiste à faire beaucoup de croquis et de relevés d'après nature et à pratiquer constamment le dessin de mémoire, jusqu'à quel point l'enseignement est bien compris et bien dirigé.

Si nous passons aux résultats nous voyons tout de suite qu'ils sont en rapport avec les efforts constants de cette belle institution. Il y a comme une tradition dans l'exécution de la peinture et de la sculqture, on croirait rencontrer d'anciennes études des maîtres qui ont passé par cette école; quelques morceaux de sculpture rappelaient les travaux scolaires de Falguière, Mercié, Marqueste, et toutes les études peintes sont dans la manière forte et vigoureuse dont l'éminent directeur, M. Jean-Paul Laurens, a illustré sa belle carrière d'artiste. En architecture et gravure, les cours sont très bons et les résultats aussi. Si nous regardons ensuite tous les travaux de dessin : éléments, ornements, bosse fragmentaire, figures antiques et d'après nature, nous trouvons un travail considérable, quelquefois un peu d'abus dans le noir, mais toujours une puissance dans le modelé très caractéristique.

Les cours d'art industriel ont porté leurs fruits, l'école avait envoyé plusieurs meubles, étagères, casiers à musique, cadres, etc., où le travail du bois est largement compris, souvent heureusement orné de figures et où le métal vient encore parfois enrichir l'aspect. Ces travaux avaient ceci de particulier, c'est qu'ils étaient non seulement composés par les élèves, mais aussi exécutés par eux. En somme, l'exposition générale de l'Ecole de Toulouse est pour les directeurs et professeurs un grand succès. La plus haute récompense lui a été décernée, un grand prix; le Jury aurait voulu pouvoir accorder aussi une médaille d'or au personnel enseignant, c'est avec regret qu'il n'a pu le faire en raison des réglements.

Montpellier possède une École municipale et régionale des beaux-arts dirigée par M. Ernest Michel; nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette belle école qui est aussi un centre artistique et où les études sont conduites avec méthode. On peut considérer cet établissement comme une excellente pépinière de jeunes artistes pour l'École des beaux-arts de Paris, le cours de peinture y est poussé très haut par le directeur professeur et les envois en étaient bien le témoignage, ainsi que les travaux de sculpture qui attiraient l'attention.

Environ 180 jeunes gens et jeunes filles suivent les cours; celui de composition décorative, créé depuis quatre ans, a donné une impulsion assez significative dans l'étude des formes nouvelles et de très bons résultats. Soit en dessin industriel, en architecture, en stéréotomie, on rencontre partout des bonnes études qui prouvent avec quel soin la direction se préoccupe d'un bon enseignement. Quatre cours oraux, histoire de l'art, anatomie, géométrie et perspective sont très suivis. Une médaille d'or est venue couronner cette intéressante exposition.

A Carcassonne, le cours municipal a été mentionné, et dans les villes comme Pamiers, Albi, Decazeville, Septfonds, Caussade et Carmaux, où des nouveaux cours sont récemment organisés en vue de la population ouvrière, nous fondons les meilleurs espoirs.

Pour compléter la description de l'exposition de la Direction des beaux-arts, il nous reste à parler de la **neuvième circonscription**, qui occupe toute la région du littoral méditerranéen et les départements environnants : l'Ardèche, les Alpes maritimes, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, le Gard, le Var et Vaucluse. Ces différents centres font l'objet de l'inspection de M. Charvet et cet honorable inspecteur a largement contribué à y réaliser de grands progrès dans l'enseignement du dessin géométrique et de la composition décorative. Dans toutes les écoles de cette région, on se livre à présent, en outre des constructions géométriques, à la mise au net de croquis, d'éléments divers, de machines, de détails de construction. Les efforts de M. l'inspecteur se sont constamment portés, par sentiment et par devoir, sur ces points qui lui ont donné pleine satisfaction.

Pour ce qui est des objets fabriqués, c'est-à-dire la partie professionnelle des arts de construction et de décoration, les résultats ne sont pas encore aussi complets qu'on pourrait le souhaiter.

L'École nationale des arts décoratifs de Nice est un des établissements de France qui

mérite le plus de retenir l'attention. Son exposition témoignait des efforts constants du personnel enseignant pour stimuler le sens imaginatif des élèves.

Un travail assidu dans tous les cours, suivis avec discipline, ayant en vue un but bien déterminé, ne pouvait manquer de donner de bons résultats. Dans ce pays si proche de la frontière où les décorateurs italiens viennent apporter leur habileté professionnelle et offrir une main-d'œuvre si peu élevée, la concurrence est terrible. Il faut donc non seulement exercer les élèves à cette rapidité d'exécution qu'ont nos voisins, mais surtout les diriger vers un art plus personnel que la décoration courante des habitations à l'italienne et les pousser vers d'autres productions, comme la sculpture ornementale, la céramique, les bois incrustés, sans pour cela laisser les fortes études qui conduisent à tout dans les arts. C'est ce que fait excellemment la très bonne direction de M. Levert.

La pratique des trois arts est appliquée et suivie avec rigueur par tous les élèves, qui en recueillent les meilleurs fruits.

Des programmes d'ensemble, auxquels collaborent les trois sections, architectes, peintres et sculpteurs, permettent d'en étudier complètement les différentes parties et d'en présenter des maquettes susceptibles d'exécution. C'est ainsi que nous avons pu voir un projet de bigue, sorte de grand mât supporté par un piédestal orné de figures, couronné en haut des armes de la ville de Nice et servant à y suspendre un oriflamme, destiné à orner la place Masséna. Dans ce projet, comme l'indiquait l'aquarelle exposée à côté de la maquette en relief, la base serait en bronze, les figures allégoriques en céramique, il y aurait en outre du bois plus ou moins ouvragé et enfin de la broderie ou des applications dont l'oriflamme pourrait être agrémentée.

La municipalité a bien voulu seconder les efforts de l'école par une subvention permettant de mener à bien ce projet, dont la réalisation serait vivement à souhaiter.

Les travaux envoyés par cet établissement ont largement contribué à la démonstration que représentait l'exposition collective, en y participant par de nombreux dessins, études de la plante et des animaux, comme points de départ à l'ornementation dans toutes les manifestations possibles, mobilier, céramique, tissus, décors d'appartements, etc.

La section des jeunes filles, très importante dans cet établissement, ne le cède en rien à celle des jeunes gens, elle se distingue même par d'excellentes aquarelles de fleurs, de fines décorations sur des poteries de la région, et à ce sujet nous ne voudrions pas passer sous silence quelques formes originales dans les produits de la céramique, vases, soupières et plats, où la recherche de la destination est toujours appliquée par des emblèmes justement appropriés. Du reste, le cours de sculpture était aussi très bien représenté et particulièrement, à notre avis, par des études de fleurs faites d'après nature, forcément exécutées très rapidement et avec infiniment de brio et de délicatesse. Le cours d'architecture forme aussi une division importante de l'école et donne de bons résultats; tous les éléments du dessin, depuis le cours de perspective jusqu'à l'étude de la figure humaine, sans oublier l'anatomie, l'histoire de l'art et les cours scientifiques

font de l'École nationale d'art décoratif de Nice une institution qui fait le plus honneur à tous les professeurs qui ont coopéré à son succès à l'Exposition.

La direction de l'école s'est efforcée de répondre au désir de la direction des beaux-arts en présentant divers objets fabriqués d'après des compositions des élèves et quelquefois exécutés par eux aussi; les nombreuses faïences, dont nous avons parlé déjà, des travaux remarquables en broderie puis des spécimens de papiers peints, exécutés par la maison Jouanny, de Paris, une glace à main, travail de M. Galbusière, de Nice, une boîte à jeux et des boîtes à bijoux, de M. Bertho, mosaïste sur bois, à Nice. Tout cet ensemble de travaux a mérité une médaille d'or et des félicitations au personnel enseignant avec le maximum des points. C'était justice.

A Marseille, l'École municipale des beaux-arts, dirigée par M. Moutte, nous trouvons de nombreux cours nouveaux, une population scolaire toujours croissante et des progrès très sensibles depuis quelques années. La section des jeunes filles a pris plus d'importance, comme du reste à Nîmes, Aix, Toulon, Privas et Sisteron.

La belle installation de l'École de Marseille permet à chacun des cours de se développer avec succès.

Celui de peinture nous a envoyé de bonnes études et même des grands concours pleins de fougue et de hardiesse. La sculpture est d'une bonne exécution, empreinte même d'un certain charme; n'oublions pas de mentionner, parce qu'ils le méritent, des travaux de marbre et pierre qui sont de bonnes et heureuses tentatives. Le corps des professeurs est nombreux à Marseille, tout le monde s'acquitte avec zèle de sa mission et le Jury aurait désiré pouvoir le récompenser, nous l'avons dit, cela était contraire aux décisions prises par le Jury supérieur du Groupe 1.

Nous souhaitons à cette école, tout en prenant encore plus de développement dans le sens des applications décoratives, de continuer dans la voie où elle est engagée au point de vue de l'enseignement général.

Marseille a toujours été un centre artistique, de nombreux et grands artistes y ont fait leurs premières armes et l'École des beaux-arts de Paris a souvent l'occasion d'accueillir avec succès les élèves qu'elle lui envoie. Comme l'École nationale de Dijon, Marseille a obtenu une médaille d'argent.

Sous la bonne influence de M. Lahaye, une impulsion toute nouvelle a été donnée au cours de composition décorative de l'École des beaux-arts de Nîmes.

L'étude sérieuse de la plante et de la fleur a fourni les éléments de compositions empreintes d'une grande délicatesse de goût. Jeunes filles et jeunes gens ont rivalisé d'ardeur pour nous montrer des résultats hautement appréciés par le Jury et couronnés par une médaille d'argent. Les professeurs méritent une large part de cette distinction.

Avignon a une bonne École municipale des beaux-arts qui avait envoyé beaucoup de bons travaux récompensés par une médaille de bronze. Les écoles municipales d'Annonay, Aubenas et Aix ont été mentionnées à des titres divers, mais partout l'enseignement est méthodipue et bien fait. Aubenas avait fait figurer à l'Exposition différents outils pour le greffage qui ont paru intéressants et que le Jury a tenu à récompenser. De l'école

d'Aix il faut citer un vitrail, un miroir à main, compositions d'élèves, bien entendu, enfin Menton méritait aussi des encouragements, pour ses essais de mosaïque surtout.

Toute cette région mérite qu'on s'y arrête encore un instant, quand ce ne serait que pour signaler que six de ces départements consacrent ensemble une somme de 21,300 francs par an pour des bourses d'élèves à Paris. Le Gard, 3,700 francs; l'Ardèche, 500 francs; la Drôme, 3,200 francs; Vaucluse, 3,000 francs; les Bouches-du-Rhône, 10,000 francs, et le Var 900 francs[1]. Cette préoccupation très légitime d'encourager les vocations purement artistiques des jeunes élèves que nous approuvons, nous laissent cependant un regret, celui de ne pas voir ces généreuses municipalités compléter leurs bonnes actions par des encouragements de même nature aux arts industriels. La démonstration peut être considérée comme faite maintenant, surtout depuis l'Exposition de 1900, l'avenir est aux nations fortement organisées pour l'étude du dessin, toutes les industries en sont tributaires. Nous voyons ce qui se passe dans le monde entier, en commençant par nos voisins; l'industrie des villes est prospère en raison directe des sacrifices qu'elles consentent pour leurs concitoyens, la prospérité de la nation tout entière en dépend.

Kiosque de la Manouba au Trocadéro. — La Direction des antiquités et des arts a repris la tradition des ornementations sculptées en style indigène et encouragé cet art en ouvrant un atelier arabe au musée du Bardo, où de vieux ouvriers enseignent à des jeunes gens, en exécutant devant eux ces procédés et ces formes qui tendaient à se perdre.

Le Jury a tenu à prouver combien il attachait d'importance à voir se perpétuer cette tradition, en accordant une médaille d'argent à cet atelier.

Au Trocadéro se trouvait aussi l'École nationale des beaux-arts d'Alger, assez mal exposée dans une partie du pavillon algérien. Le local, trop restreint, n'avait pas permis de montrer sous un jour bien favorable la sculpture dont le cours est très bien fait, ni la peinture assez peu représentée du reste.

Le cours d'architecture et les cours de dessin sont assidûment suivis, mais cette école est déplorablement installée à Alger. Il serait bien à souhaiter, dans l'intérêt de la population, qu'un changement intervînt, permettant enfin de donner à cet établissement la demeure qu'il mérite, et de refondre son programme d'études.

[1] La Corse envoie encore des boursiers directement à Rome.

TITRE QUATRIÈME.

LES ARTS DE LA MUSIQUE.

Dans le passé. — Antérieurement au XVIe siècle, l'enseignement musical était donné par les maîtrises et les psallettes; il n'en existait pas d'autres.

Pendant douze siècles environ, l'institution des maîtrises, attachées aux cathédrales, fournit à la France et à l'Europe entière non seulement des maîtres de chapelle, des organistes, des chantres et des enfants de chœur, mais encore des compositeurs de musique profane, des chanteurs et des instrumentistes.

De ces écoles sortirent de grands hommes, dont plusieurs ne doivent pas leur gloire à l'art seul, des prélats, des papes : Serge Ier, qui vivait vers la fin du VIIIe siècle, Serge II, Grégoire II, Paul Ier, Étienne III, etc., avaient été élèves des maîtrises de Rome; le pape Urbain IV s'était instruit à la maîtrise de Troyes.

Parmi les célébrités relativement récentes, et dont les noms sont présents à toutes les mémoires, on peut citer :

Rameau, élève du collège des Jésuites de Dijon;

Gossec, élève de la maîtrise d'Anvers;

Lesueur, élève des maîtrises d'Amiens et d'Abbeville;

Monsigny, élève du collège des Jésuites de Saint-Omer;

Grétry, élève de la collégiale de Saint-Denis, à Liège;

Berton, enfant de chœur à Notre-Dame de Paris;

Reicha, enfant de chœur à l'église de la Croix-du-Seigneur, à Prague;

Méhul, qui fut organiste à dix ans;

Gaveaux, enfant de chœur à Béziers;

Boïeldieu, enfant de chœur à Rouen, etc., etc.

Il est à supposer que les maîtres de chapelle, qui, alors comme aujourd'hui, ne craignaient pas de se partager entre le théâtre et l'église, pratiquaient aussi l'enseignement privé; c'est auprès d'eux que les femmes, nécessairement exclues des maîtrises, durent trouver leur instruction artistique.

Toutefois, de 1672 à 1807, il exista une école de chant de l'opéra, dont la création paraît avoir été inspirée par Lulli, mais qui ne produisit que des sujets médiocres; de même existèrent successivement, entre 1756 et 1780, plusieurs écoles royales de déclamation dramatique, dont la première fut fondée par Lekain, et dont la dernière forma notamment, le grand tragédien Talma.

Vers 1789, on peut estimer qu'il y avait en France 400 maîtrises, et conséquemment 400 maîtres de chapelle de cathédrales, de collégiales, de monastères, de paroisses, et que chacune de ces maîtrises comportait de 25 à 30 personnes, ce qui fournit un total approximatif de 12.000 artistes, sur lesquels 4,000 enfants de chœur,

plus spécialement rompus à la pratique du chant liturgique, outre les organistes, clavecinistes, compositeurs, violonistes, bassonistes, etc.

Les élèves y étaient pris très jeunes et vivaient en commun, sous la discipline et la direction du maître. En dehors des études purement musicales, ils recevaient une instruction littéraire, d'abord suffisante, mais qui dans la suite, fut plus négligée.

Les maîtrises furent supprimées par la Révolution (1791), à cause de leur caractère religieux. Malgré plusieurs tentatives partielles et peu fructueuses, elles ne furent rétablies que dans une très faible mesure et longtemps plus tard.

Le Conservatoire. — Alors apparaissent deux institutions, de la fusion desquelles devait sortir plus tard le Conservatoire; ce sont :

« L'École gratuite de musique de la Garde nationale », fondée en 1792, dont le directeur était Bernard Sarrette;

Et « l'École royale de chant et de déclamation », sur laquelle nous manquons de documents précis, mais qui a dû être fondée dès 1783.

En effet, le 16 thermidor an III (3 août 1795), furent promulguées simultanément deux lois, l'une supprimant la musique de la Garde nationale et l'École de chant et de déclamation, l'autre organisant le Conservatoire de musique, l'installant dans les locaux des Menus-Plaisirs, (qu'il occupe encore, hélas! bien qu'ils soient devenus très insuffisants) et lui imposant comme charge de fournir, chaque jour, un corps de musiciens, choisis parmi des professeurs et leurs élèves, pour le service de la Garde nationale au Corps Législatif.

Peu de jours après, Bernard Sarrette, qui avait été le fondateur de la première des deux écoles supprimées, était nommé directeur du Conservatoire, ou plus exactement commissaire chargé de l'organisation, avec un comité de direction, formé de cinq inspecteurs : les célèbres compositeurs Gossec, Méhul, Grétry, Lesueur et Cherubini. Jusqu'en 1815, le nombre des inspecteurs varia annuellement de 3 à 6, quoique le règlement n'eût établi que cinq places. On y voit alors figurer, d'une manière intermittente, les noms de Martini, Monsigny et Catel. Le second directeur fut Perne, de 1817 à 1822; ensuite vinrent Cherubini, de 1823 à 1841; Auber de 1842 à 1871; Amb. Thomas, de 1872 à 1896.

Parmi les professeurs qui s'y sont succédé dans ce siècle, on peut citer beaucoup de noms qui ont conservé leur célébrité : Berton, Kreutzer, Baillot, Adam, Dugazon, Boïeldieu, Garat, Rode, Duvernoy, Habeneck, Talma, Fleuri, Crescentini, Duport, Zimmermann, Halévy, Boulanger, Reicha, Ponchard, Bordogni, Fétis, Norblin, Nourrit, Paër, Alkan, Tulou, Banderali, Mme Cinti-Damoreau, Samson, Marmontel, Dérivis, Bazin, Carafa, Pasdeloup, H. Herz, Mlle Mars, Provost, Franchomme, Alard, Elwart, Le Couppey, Massart, Levasseur, Beauvallet, Maurin, Régnier, Amb. Thomas, J. Faure, Ad. Sax, Augustine Brohan, Chevillard, Sauzay, Clapisson, Dancla, Victor Massé, Duprato, Delle Sedie, César Franck, Roger, Mme Pauline Viardot, Delaunay, Massenet, Th. Dubois, Guiraud, Garcin, Got, Léo Délibes, Maubant, Ad. Barthe, Taskin, etc.

L'enseignement du Conservatoire est fort vaste. Il comprend :

La composition, le contre-point et la fugue ;

L'harmonie et l'accompagnement pratique;

L'histoire générale de la musique;

Le chant, l'ensemble vocal;

Le solfège;

La déclamation lyrique, opéra et opéra-comique;

La déclamation dramatique, tragédie et comédie,

Le maintien théâtral, l'escrime;

L'ensemble orchestral;

L'ensemble instrumental, la musique de chambre;

L'orgue et l'improvisation;

Le piano, la harpe, le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, la flûte, le hautbois, la clarinette, le basson, le cor, la trompette, le cornet à pistons et le trombone.

Il occupe 80 professeurs et se répand sur environ 625 élèves des deux sexes, le nombre des élèves s'est élevé parfois jusqu'à 725.

L'État attribue au Conservatoire un budget de 256,700 francs. Une somme de 220,500 francs est allouée aux succursales de province.

Les écoles de province. — En 1857, quatre écoles de musique des départements : celles de Metz, Lille, Toulouse et Marseille, furent érigées en succursales du Conservatoire et soumises à l'inspection officielle périodique; les inspecteurs nommés alors furent Amb. Thomas et M. Reyer.

Depuis 1884, le nombre des écoles soumises à la surveillance des inspecteurs de l'État s'est accru dans une notable proportion. On en compte d'abord 8, ayant le titre de succursales; ce sont les écoles de musique de Dijon, Lille, Lyon, Nancy, Nantes, Perpignan, Rennes, Toulouse. Les écoles nationales de musique d'Aix, Amiens, Angoulême, Bayonne, Boulogne-sur-Mer, Caen, Cette, Chambéry, Digne, Douai, du Mans, de Montpellier, Moulins, Nîmes, Saint-Omer, Tours, Valenciennes, sont également soumises à l'inspection officielle, ainsi d'ailleurs que les maîtrises de Langres, Montpellier, Moulins, Nevers, Reims et Rodez.

Le nombre des inspecteurs a été porté à 6, ce furent d'abord MM. Reyer, Guiraud, Th. Dubois, Lenepveu, Joncières et Maréchal; Guiraud étant mort, et M. Th. Dubois ayant été nommé, en 1890, aux fonctions de directeur du Conservatoire, MM. Canoby et Faure furent nommés à leur place.

Enseigement de la musique religieuse. — En dehors du Conservatoire, notre seule grande École nationale, et de ses succursales, il existe une institution très intéressante, due à l'initiative privée, mais subventionnée par l'État et qui s'attache principalement à l'art religieux : c'est l'Ecole de musique classique ou religieuse, dont il faut voir l'idée première, sinon la véritable origine, dans une école antérieure fondée par Choron.

Vers 1811 ou 1812, Choron, savant musicographe, qui devint plus tard directeur de l'Opéra, fut chargé par le Ministre des Cultes, de rédiger un mémoire sur la réorganisation des maîtrises. Dans ce mémoire, à tort ou à raison, il mit en doute l'utilité du Conservatoire, ce qui paraît avoir attiré sur lui de nombreuses inimitiés; mais le Conservatoire ayant été fermé par la Restauration en 1815, Choron fonda, vers 1817, avec la secrète pensée de le remplacer, l'École royale de chant et de déclamation; il reçut une subvention qui, de 46,000 francs, tomba à 12,000 francs.

En 1824, cette école prit le nom d'Institution royale de musique classique ou religieuse. Monpou, compositeur, Dietsch, chef d'orchestre, et Duprez, le fameux ténor, furent ses élèves les plus brillants. De 1826 à 1830, elle fut annexée au Conservatoire, dont elle forma une classe élémentaire. Une vingtaine d'années après la mort de Choron, survenue en 1834, Niedermeyer reprit (1853), l'idée d'une institution de musique religieuse qui remplacerait de quelque manière les maîtrises supprimées. Il obtint l'appui du Gouvernement et une subvention de 18,000 francs qui lui a toujours été continuée. Adam Laussel, Léon Bœllmann et Bouichère, organistes et maîtres de chapelle, ont été des élèves de l'école Niedermeyer.

Dirigée depuis 1865, par M. Gustave Lefèvre, gendre de Niedermeyer, elle porte le nom d'École de musique classique et a pour but principal de former des organistes et des maîtres de chapelle; mais il en sort parfois des compositeurs de haute valeur.

Le programme des études comprend :

Le solfège, l'harmonie, le contre-point, la fugue, la composition, le piano, l'orgue, le plain-chant, écrit et accompagné, enfin l'histoire de la musique. Tous les élèves sont pensionnaires.

Comme au Conservatoire, il leur est délivré, à la suite de concours annuels, des prix de divers degrés.

Grand prix de Rome. — La récompense la plus élevée des hautes études musicales en France, est le grand prix de Rome, ouvert à tous, et que cependant se disputent, le plus généralement et presque exclusivement, les seuls élèves des classes de composition du Conservatoire.

Fondé en 1803 par l'Institut, le prix de Rome a eu pour premier titulaire M. Androt, âgé de 20 ans, élève de Gossec, qui mourut à Rome un an plus tard.

La plupart de nos grands compositeurs : Hérold, Halévy, Berlioz, Amb. Thomas, Gounod, Victor Massé, Bizet, Guiraud, pour ne nommer que ceux qui ont terminé leur carrière, furent des pensionnairees de la Villa Médicis. Les musiciens lauréats du grand prix de l'Institut vont passer deux années en cet admirable séjour, dans l'un des palais les plus beaux et les mieux situés de la Ville Éternelle. Ils y retrouvent les vainqueurs des autres concours de l'Institut (peinture, sculpture, architecture, gravure); leur séjour terminé à la Villa Médicis, ils voyagent pendant un an aux frais du Gouvernement français. Ils visitent, le plus ordinairement, les principaux centres musicaux de l'Allemagne, Dresde, Leipzig, etc., et sont astreints seulement à certains envois annuels,

dont l'exécution a lieu au Conservatoire, avec l'orchestre et les chœurs de la Société des concerts.

Avant le départ du lauréat pour Rome, sa cantate est également exécutée, à l'Institut, en séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.

Le catalogue de la Classe 4, enseignement spécial artistique était précédé d'une notice historique sur les arts du dessin, nous en avons reproduit le texte en tête du présent rapport. Nous venons de faire de même pour ce qui concerne les arts de la musique, convaincu que le lecteur nous aura su gré de lui avoir donné d'aussi précieux renseignements émanant d'un de nos maîtres modernes, dirigeant avec sa haute compétence l'enseignement de notre Conservatoire national.

Nous tenons à dire aussi tout de suite que c'est grâce à l'extrême obligeance de notre distingué collègue du Jury de la Classe 4, M. Albert Lavignac, que nous avons pu donner sur les récompenses de cette section spéciale les quelques renseignements qui vont suivre, nous lui en exprimons notre sincère reconnaissance.

L'exposition comprenait en outre de celle du Conservatoire national de musique et de déclamation, un assez grand nombre d'exposants particuliers français et étrangers ainsi que des institutions officielles.

Parmi les exposants français, deux grandes maisons, A. Durand et fils et H. Heugel et Cie dont les chefs étaient membres du Jury dans d'autres classes étaient hors concours, ce qui explique l'absence de leurs noms sur la liste des hautes récompenses.

Les grands prix obtenus par la France ont été accordés au Ministère de l'Instruction publique, direction des Beaux-Arts; au Conservatoire national de musique et de déclamation avec le regret exprimé par le Jury qu'il n'existe pas de récompense supérieure à lui offrir. Dans la notice qu'on vient de lire on a pu se rendre compte de l'importance de cette grande maison, des services qu'elle rend à l'art musical et de la déclamation avec le concours d'un personnel enseignant choisi parmi l'élite de tous nos artistes. Il est bon d'ajouter que le Conservatoire national de musique et de déclamation ressortit au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et que l'enseignement de la musique vocale et instrumentale et de la déclamation lyrique et dramatique auquel il se consacre est entièrement gratuit.

La loi sur le recrutement de l'armée admet les élèves de cet établissement à bénéficier des dispenses de service militaire spécifiées à l'article 23 (§§ 1 et 2). Ces dispenses peuvent aller jusqu'à trente par an.

Les élèves lauréats, à la fin de leurs études, sont tenus de donner leurs concours aux théâtres subventionnés s'ils sont réclamés par les directeurs. Toute cette belle organisation est bien faite pour stimuler le zèle des nombreux élèves, jeunes filles et jeunes gens, qui aspirent à sortir vainqueurs à la suite des concours, pour recevoir bientôt après la consécration de leur talent sur les scènes du monde entier qui leur ouvrent leurs portes.

Le troisième grand grix décerné à la France a été obtenu par la maison Henry

Lemoine et Cie avec une note spéciale demandant la croix pour M. H. Lemoine dont la très artistique maison publie des ouvrages didactiques de peu de rapport, ce qui est une manière de servir l'art.

Les grands prix étrangers sont au nombre de quatre : l'Académie royale de Sainte-Cécile, à Rome, avec des félicitations spéciales pour le traité d'harmonie de M. de Sanctis; le Conservatoire royal de musique de Naples, grande école très importante; l'Institut royal musical de Florence, avec une lettre de félicitations pour l'ouvrage illustré sur l'*Histoire de l'écriture,* si intéressant, de M. Bonamici; le Lycée musical Rossini, à Pesaro, et, puisque nous sommes en Italie, citons tout de suite la médaille d'or donnée à M. Juste Dacci, pour ses méthodes musicales importantes et son *Histoire de l'École de musique de Parme,* ouvrage de grande valeur.

M. Gustave Lefèvre, directeur de l'École de musique classique religieuse qui forme des organistes, des maîtres de chapelle et des compositeurs de valeur a aussi obtenu une médaille d'or, ainsi que MM. Philipp (Isidor) et Rougnon (Paul-Louis), le premier pour ses nombreux ouvrages d'enseignement du piano, le second pour ses ouvrages non moins importants d'enseignement du solfège.

Mme Tamassy (Hongrie) a obtenu une médaille d'argent pour des livres d'études musicales conçus d'une façon très nouvelle et très intelligente; et M. Gustave Beyer (Belgique) la même récompense, comme auteur d'une méthode de violon qui a paru au Jury très intéressante et plus élevée que ne sont, en général, ces sortes d'ouvrages.

Parmi les récompenses de même ordre obtenues par des exposants français, il faut citer M. Alfred Giraudet, pour son ouvrage, *Physionomie et gestes,* travail des plus sérieux sur la mimique au théâtre; M. Colomer, (Blas-Marie), très bon ouvrage pour l'enseignement du solfège sur un plan nouveau; M. Crosti (Eugène), pour ses bons ouvrages sur l'enseignement du chant; M. Schvartz (Émile), sur la lecture musicale; et M. Vernaelde (Albert), un volume très bien conçu concernant l'enseignement du solfège à un point de vue spécial.

A des titres divers Mmes Anna Fabre et Hortense Parent figurent aussi parmi les médailles d'argent. Mme Fabre avait déjà obtenu pareille récompense en 1889 à Paris, à Anvers en 1885, et à Chicago en 1893, avec son *Guide pour l'enseignement spécial du piano,* publication destinée à faciliter la tâche journalière des mères de famille, des institutrices, même par correspondance. Mlle Hortense Parent avait aussi été récompensée en 1889. Indépendamment du mérite artistique de l'ouvrage exposé par Mlle Parent, elle a fondé une œuvre qui, par son côté moral, a pu obtenir dans une autre section une très haute récompense.

Les médailles de bronze ont été réparties entre des auteurs de bons ouvrages sur le solfège, comme ceux de MM. Jules Garnier, Charles Odion, Ernest van de Velde et d'autres méthodes très estimables comme celles de Mlle Marguerite Balutet, M. Georges Falkenberg, M. Auguste Mercadier et les expositions de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes et l'Union catholique des dames de l'enseignement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Des mentions honorables ont été attribuées à MM. Angelino Trojelli et Désiré Hercoux. Quant aux médailles d'or accordées aux collaborateurs, le *Journal officiel* en a publié une longue liste particulièrement affectée à l'Italie. Le Jury spécial tient à mettre cependant en vedette le nom de M. Bonamici, de l'Institut royal de Florence et celui de M. Rossomandi, du Conservatoire de Naples.

TITRE CINQUIÈME.

PAYS ÉTRANGERS.

BOSNIE-HERZÉGOVINE.

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS, À SARAJEVO, FOCA ET LIVNO.

Sur la demande de M. le Commissaire général de la Bosnie-Herzégovine M. Moser, le jury de la Classe 4 a visité l'exposition des résultats obtenus dans les écoles d'arts décoratifs de ce pays.

L'atelier du gouvernement (Regierungs atelier) de Sarajevo présentait dans des vitrines un choix considérable d'objets familiers et de luxe, d'une exécution tout à fait remarquable comme damasquinage, ciselure, incrustation. Les jeunes Bosniaques sont entraînés à perfectionner et surtout à arracher à l'oubli et à l'apathie le vieil art indigène qu'il serait si malheureux de voir se perdre : l'incrustation d'or et d'argent sur le bois et l'acier. Même de grandes maisons de Paris avaient fourni des modèles dont l'ornementation avait été exécutée à Sarajevo.

La sollicitude gouvernementale ne manquera pas de donner à cet art l'éclat dont il jouissait dans les temps anciens. Il ne faut pas passer sous silence, non plus, les tissus indigènes; les crepons de Bosnie sont réputés à Paris et dans le monde entier, les parties brodées sont d'une finesse exquise et toujours dans des colorations d'une harmonie parfaite. On pouvait même voir des jeunes filles en train d'en exécuter sans le secours d'aucun modèle. L'industrie des tapis à reflets soyeux a pris aussi une grande extension et les artisans qui travaillaient devant le public n'avaient pour guide qu'un simple dessin qu'il traduisaient avec les couleurs de leur choix. L'ensemble de ces résultats a été récompensé par le Jury, d'une médaille d'argent.

BULGARIE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (ÉCOLE DE PEINTURE À SOFIA).

Cette école prépare au professorat; elle a deux directeurs : un pour la section artistique et un pour la section industrielle; elle n'a que quatre années d'existence et, déjà, les résultats qu'elle obtient sont dans une très bonne voie. Une centaine d'élèves suivent les cours, dont la grande majorité sont des jeunes gens, car l'école est mixte.

Les dessins d'après nature ont surtout fixé l'attention du Jury ainsi que quelques

sculptures. Il y avait dans des études de têtes, particulièrement, une franchise d'exécution et un caractère d'originalité qui promettent des succès brillants pour l'avenir de cette institution. Une médaille d'or lui a été décernée.

ESPAGNE.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS, À BILBAO (PROVINCE DE VIZCAYA).

Ce très important établissement ne rentrait que par les classes de son enseignement artistique dans le domaine du Jury dont nous analysons les travaux.

L'enseignement professionnel est, en effet, l'objectif de cette école. Elle compte un très grand nombre d'élèves, filles et garçons (1,400 environ). L'installation qui figurait au premier étage du palais de l'Éducation, avait été entièrement exécutée par les élèves de l'école; il faut citer un meuble colossal d'une architecture un peu fantaisiste. Différents travaux de menuiserie, de fer forgé et une grande quantité de dessins de machines ainsi que les études préparatoires aux divers enseignements professionnels témoignaient des services que rend cette institution.

GRANDE-BRETAGNE.

L'importante collection de travaux d'élèves exposée dans la section britannique avait été réunie par le Board of education, South Kensington.

Ce département correspond très exactement à notre Direction des beaux-arts en France. Il comprend deux divisions principales : l'une primaire, l'autre secondaire.

Différents avis professionnels sur les matières se rattachant à l'éducation artistique soutenue par l'État, soit primaire, soit secondaire, sont donnés par la section secondaire par un comité de conseillers d'art, composé des plus hautes sommités parmi les peintres, les sculpteurs, les architectes-décorateurs ou ornemanistes.

Une École centrale pour l'enseignement supérieur des arts est ouverte aux étudiants, choisis avec le plus grand soin parmi les plus méritants, dans toutes les parties du royaume.

Ces étudiants se proposent de devenir des professeurs dans les écoles d'art, ou des spécialistes dans les branches différentes si variées de l'art ornemental ou de la décoration. Cet établissement est administré par le Board of Education, dans un des bâtiments du South Kensington. avec un budget de £ 6,000, soit 150,000 francs. Cette institution porte le nom de Royal College of art.

Il y est largement pourvu à l'instruction des élèves par de nombreux cours et toujours dans le contact constant des collections merveilleuses d'art décoratif contenues dans son

musée Victoria et Albert au South Kensington, qui devient ainsi une part essentielle pour l'entraînement supérieur d'élèves déjà avancés dans leur éducation.

Il est bon de signaler que ce musée d'art du South Kensington est administré, lui-même, surtout en vue des écoles d'art de tout le pays et pour leur plus grand bénéfice, car toutes ces écoles sont à même d'emprunter pour leurs études des spécimens d'art ancien ou moderne du musée Victoria et Albert toutes les fois qu'elles le jugent utile.

Les écoles d'art et les classes d'art de province, avaient de même participé à ce bel ensemble de l'exposition de la Classe 4, représentant la variété des travaux exécutés dans le courant d'une année scolaire seulement. Disons tout de suite que le Jury a accordé un grand prix au Board of Education, sous la direction duquel cette exposition avait été organisée.

Si les espaces superficiels faisaient défaut, heureusement des cartons, des albums classés dans des armoires par nature de travaux, figures d'après nature, d'après l'antique, compositions décoratives et tout ce qui rentre dans l'enseignement artistique le plus complet, architecture et sculpture, formaient une collection du plus grand intérêt et des plus complètes.

Ces écoles d'art et ces classes d'art sont des institutions locales dont l'importante collaboration à l'exposition mérite, au plus haut point, notre attention. Elles sont dirigées par des comités composés quelquefois de conseils de comités ou de municipalités ou bien encore par des individualités privées.

L'État reconnaît la formation de semblables comités, sous certaines et faciles conditions, quand ils ont fourni l'assurance que l'école sera pourvue convenablement de locaux et de matériel et que l'enseignement peut y être donné avec la meilleure compétence possible.

Le Parlement intervient alors par l'entremise du Board of Education et contribue pécuniairement à leur soutien par des dons et des subventions basés sur le nombre et la présence des élèves et suivant les résultats obtenus. Cette manière de venir en aide facilite et encourage ces institutions, qui reçoivent leur principal entretien des comités des administrateurs, sous la forme de rentes, de souscriptions ou de donations.

Nous mentionnerons qu'il existe 233 écoles d'arts et qu'une centaine de ces écoles peuvent être considérées comme de plein exercice, c'est-à-dire pouvant donner un enseignement complet de peinture, sculpture, architecture, décoration, dessin ornemental, s'appliquant aux différents produits manufacturés ou au bâtiment.

Les autres 133 sont également en mesure de correspondre au mouvement actuel de développement de chaque localité où elles se trouvent. Ce n'est qu'au fur et à mesure que ce développement s'accentue, soit par les besoins sociaux, d'éducation et de négoce de la localité, que les comités augmentent dans une mesure correspondante leurs cours. Mais les éléments du dessin et d'art décoratif sont toujours en rapport avec les nécessités du district ou siège d'établissement.

Les classes d'art sont, bien entendu, moins importantes que les écoles d'art; elles

sont aidées aussi par l'État, mais dans de moindres proportions. On compte 1,286 classes d'art et le nombre d'élèves réunis, écoles d'art et classes d'art atteint le chiffre de 130,126 (dernier recensement).

L'inspection des écoles et classes d'art est sous la surveillance de la seconde division du Board of Education, qui vient d'être tout récemment réorganisée, et primitivement cette section s'appelait : le Département des sciences et art.

La nature des travaux représentés était, nous l'avons déjà dit, de toutes sortes : des œuvres originales de peinture, sculpture, architecture et plusieurs projets de composition décorative étaient exécutés dans leur matière définitive.

Ces productions originales n'excluaient pas toute une série d'études progressives, donnant bien l'idée de la méthode suivie depuis les tracés élémentaires des commençants jusqu'aux travaux d'ordre vraiment artistique qui caractérisent l'enseignement complet des arts.

La composition décorative, sans perdre son particularisme bien anglais, est appuyée par des connaissances approfondies de tous les styles connus, dont l'étude est faite à l'aide des documents puisé dans le magnifique musée du Kensington.

Les cours d'instruction sont basés principalement sur les indications données par les règlements émanant du Board of education.

Une grande quantité de travaux d'élèves de toutes les écoles sont envoyés annuellement à ce Ministère et leur mérite relatif est apprécié dans un jugement appelé « national competition ». Les œuvres primées sont exposées pendant un mois au South Kensington, quelquefois pendant deux.

En même temps que les travaux des anciens élèves, il y avait une collection de dessins montrant les œuvres types, pouvant donner l'idée de la force des élèves en train de subir les examens sur les différentes matières artistiques qui en font l'objet : figure, architecture, composition décorative, etc.

Sur les 100 écoles d'art dont nous avons parlé, 76 seulement avaient pris part à l'exposition. La contribution la plus forte avait été prélevée sur le Royal college of art du South Kensington, mais les écoles d'art de Birmingham, Glascow, Liverpool et Battersea, à chacune desquelles une médaille d'or a été accordée, ne méritaient pas moins l'examen consciencieux du Jury, qui en a apprécié toute la valeur. Si le Royal college a été mis hors de pair, c'est en raison des moyens exceptionnels dont il dispose, et qui, par le fait que c'est une institution d'État, opère une sélection dans toutes les écoles du royaume, à son avantage, et la met en quelque sorte dans la même situation que notre École nationale et spéciale des beaux-arts de Paris, qui est une école unique dans son genre par la variété et l'élévation de son enseignement et par la valeur de ses professeurs.

Néanmoins, beaucoup d'autres écoles sont de première importance, Birmingham, par exemple, qui compte 1,300 élèves et dont la contribution de l'État seulement s'élève à £ 1,800, soit 45,000 francs. L'école de Glascow avec 550 élèves, reçoit de la même source 27,500 francs et celle de Liverpool avec 570 élèves, 14,500 francs.

Parmi les écoles qui ont obtenu des médailles d'argent ou de bronze, il faut citer celle de Leeds qui a 750 élèves et qui reçoit 20,000 francs de subvention, celles de Leicester, Manchester, Nottingham, Broadford, Cambden School of art, à Holloway, avec des subventions variant de peu avec les chiffres précédents.

Pour terminer ce trop bref aperçu de ce gros effort fait en Angleterre pour répandre l'éducation artistique dans toutes les parties du royaume et principalement dans les centres manufacturiers, rappelons qu'un crédit de 187,500 francs est ouvert au Board of education pour encourager et développer tous les cours artistiques, que des médaillles, des bourses sont délivrées aux plus méritants des élèves, un fois par an, quelquefois à chaque semestre, et que ce système d'encouragement et de propagande a atteint des proportions considérables dans un espace de temps relativement court.

Il y a à peine un demi-siècle, on comptait péniblement une douzaine d'écoles dans toutes les villes du Royaume-Uni; nous voyons le chemin parcouru et surtout l'intelligente direction qui lui est tracée.

Toutes ces institutions, écoles et classes d'art, donnent non seulement l'enseignement artistique aux jeunes gens, mais aussi aux jeunes filles; plusieurs, en effet, sont mixtes et une est entièrement consacrée aux femmes; elle dépend du Board of education et porte le nom d'École Royale d'art pour femmes et est située à Bloomstrom.

Il y a, aussi, un grand nombre de professeurs femmes, celles qui ont obtenu le certificat d'aptitude au professorat sont acceptées par le département d'éducation; leurs examens sont en tous points semblables à ceux des hommes.

Du reste, dans les études générales, la part des récompenses obtenues par les femmes présente un intérêt tout particulier.

Dans les dernières vingt années le pourcentage des élèves femmes dans les écoles d'art du Royaume-Uni s'est élevé de 30 à 44 p. 100 dans toutes les branches en concurrence avec les hommes. Elles sont accessibles aux meilleures productions artistiques dans tous les métiers.

Dans ce qui s'appelle, en Angleterre, la *National Competition,* les médailles d'or sont la plus haute récompense et il n'en est délivré qu'environ 12 par an; néanmoins, la proportion des élèves femmes y figure pour 30 p. 100.

La variété des travaux artistiques qu'elles sont capables d'entreprendre est très considérable. Nous voyons des médailles d'or remportées avec de la sculpture sur bois, métal repoussé ou fondu, travaux de broderies, dentelles, crochet. De même, pour tout ce qui est impression, papiers peints, étoffes, soie ou velours, illustrations de livres d'images, couverture et reliures, cuirs repoussés et la tapisserie.

Des médailles d'argent et de bronze sont aussi obtenues pour des dessins pour le linge damassé de table, cotonnades imprimées, argenterie, joaillerie, enluminure, décoration d'appartement, petits ustensiles de toutes sortes, vernis Martin, émaux, peinture, céramique, etc.

Comme on peut s'en rendre compte, c'est presque à l'infini que les industries offrent

des ressources aux dessinateurs; il n'y a pas de raison pour que les femmes n'en prennent pas une large part; c'est ce qu'elles font en Angleterre et nous les en félicitons.

L'exposition si intéressante de la section anglaise avait été installée par les soins de notre collègue du Jury, M. Fabian Ware; nous sommes heureux de saisir cette occasion pour lui exprimer nos remerciements pour la façon si obligeante avec laquelle il nous a aidé dans notre tâche et lui témoigner aussi notre bien cordiale sympathie.

Parmi les exposants libres de la Grande-Bretagne, M. Dwakar, à Girgaum, Mugohat lane, Bombay (Indes), avait présenté dans le pavillon indien, un appareil pour enseigner les règles de la perspective. Cet appareil, qui rappelle un peu la glace de Léonard de Vinci, a inspiré M. Dwakar. Le Jury lui a reconnu un certain mérite et lui a accordé une mention honorable.

EXPOSITION COLLECTIVE DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

L'école fondée sous le patronage de ce conseil est de récente création; elle s'efforce de donner par l'enseignement du dessin le goût des arts, et ses cours commencent à avoir du succès. C'est une tentative très heureuse qui mérite d'être encouragée; on y enseigne aussi la sculpture. Cette école a obtenu une médaille d'argent.

Nous devons mentionner aussi la Société des Arts du Canada, à Montréal, qui fait des expositions de peinture et de sculpture et propage avec activité l'enseignement des arts.

ÉTATS-UNIS.

Quatre des écoles importantes des États-Unis ont obtenu des médailles d'or pour l'envoi d'études remarquables.

L'Institut technologique de Boston (Massachusett) s'était distingué par les projets de sa classe spéciale d'architecture.

L'école des Beaux-Arts de Chicago a présenté d'excellents dessins de figures d'après le modèle vivant, beaucoup de très jolis croquis habilement exécutés, des ensembles, des têtes traitées avec beaucoup de vigueur et d'entrain, des pochades à l'aquarelle et des dessins à la plume fort habiles. Nous faisons quelques réserves pour les études peintes, mais les résultats généraux prouvent que l'enseignement est excellent dans cet établissement.

L'école des Beaux-Arts de Boston avait exposé aussi de nombreux et intéressants croquis, d'une facture large et souple, des paysages et des compositions de figures. On pouvait se rendre compte de l'importance des cours d'architecture et de dessin de machines, ainsi que de ceux de composition décorative par des projets pour papiers peints et pour étoffes.

Les études d'après l'antique, sont sérieuses, nous n'avons pu juger de la sculpture

que par des reproductions photographiques; mais cet enseignement, comme tous les autres est certainement fait par des professeurs expérimentés.

On sent aussi toute la fougue de la jeunesse dans les envois de la Ligue des étudiants de New-York; cette belle institution a, de même, un enseignement très complet. Les dessins d'après la nature vivante nue et drapée, d'après l'antique et la nature morte, ont une personnalité très marquée. Notre attention a été attirée par des exercices qui nous paraissent devoir intéresser particulièrement les élèves et que nous avons le regret de ne pas voir suffisamment appliqués dans les écoles du Continent. Nous voulons parler d'études faites d'après plusieurs modèles vivants à la fois, ainsi que d'après des modèles drapés.

Il y a là un acheminement excellent pour ceux qui se destinent plus spécialement aux tableaux de figures.

En somme, ce qui caractérise ces trois écoles, c'est le sentiment du mouvement et de la vie qu'on cherche à répandre dans les études et nous ne saurions trop féliciter les professeurs qui introduisent ces éléments essentiels dans leur enseignement.

Quoique payants, ces établissements encouragent très largement les élèves par des prix et des récompenses.

Les jeunes filles sont admises dans ces écoles dont les cours sont très complets. Le « Art Student's League » a, en dehors de ses cours de sculpture, des conférence gratuites sur les arts qui viennent enrichir l'éducation générale des étudiants de New-York.

HONGRIE.

L'École Royale Hongroise des Arts décoratifs, étant une institution de l'État, relève directement du Ministère des cultes et de l'instruction publique. Elle a pour but de former par un enseignement théorique, pratique et rationnel, des artisans pour les diverses branches des arts décoratifs et industriels; de développer le sens artistique des industriels, et enfin de former des maîtres de dessin et des maîtres spéciaux d'arts décoratifs pour l'enseignement industriel.

Les cours de cette belle institution se divisent en deux parties :

Cours préparatoire, durée 2 ans	5 ans.
Cours professionnel durée 3 ans	

Un cours du soir va, en plus, être organisé.

Au cours préparatoire, l'élève reçoit l'enseignement théorique, pratique et général, exigé par l'ensemble des branches des arts industriels.

Le cours préparatoire comporte les sujets suivants :

1° Dessin et peinture d'ornements;

2° Dessin de perspective à main levée;

3° Dessin de figure;

4° Dessin d'architecture, théorie des formes et construction;

5° Géométrie;

6° Étude préparatoire professionnelle.

Au cours professionnel, l'élève reçoit l'enseignement théorique et pratique supérieur, spécial à son métier. Le cours professionnel se divise, selon les diverses branches des arts décoratifs, en classes spéciales, savoir :

1° Classe spéciale de peinture décorative:

2° Classe spéciale de sculpture décorative;

3° Classe spéciale de sculpture en miniature;

4° Classe spéciale d'orfèvrerie et d'émaillure;

5° Classe spéciale de gravure sur bois;

6° Classe spéciale de gravure en taille-douce et eau-forte;

7° Classe spéciale des dessinateurs d'ameublement et d'arts décoratifs.

8° Classe spéciale des dessinateurs et peintres de figure [1].

En plus de l'enseignement spécial de leur métier, les élèves du cours professionnel suivent les cours oraux suivants : théories des formes dans l'architecture, dessin architectural, style d'art décoratif, dessin d'art décoratif, anatomie des formes, dessin de figure et histoire des arts. Tous ces cours sont obligatoires. Les suivants sont facultatifs : 1° langue et littérature hongroises; 2° pédagogie et didactique générales.

Afin que les élèves s'approprient aussi la dextérité dont ils ont besoin, l'enseignement de l'École comprend la partie professionnelle et l'exercice de la pratique dans les ateliers.

Sous le bénéfice de certaines conditions, les élèves jouissent de la faveur d'une année de service militaire seulement.

L'École organise tous les deux ans, dans ses propres locaux ou dans ceux du Musée des arts décoratifs, des expositions de travaux exécutés par les élèves de l'École.

Les élèves sont de deux sortes : les élèves ordinaires, c'est-à-dire suivant tous les cours et les élèves auditeurs.

Ils doivent avoir 15 ans révolus et justifier qu'ils ont suivi quatre classes d'école primaire supérieure ou d'école secondaire et qu'ils aient des connaissances suffisantes en dessin. L'élève est admis de préférence s'il a déjà la pratique d'une année ou deux dans la branche des arts décoratifs dont il veut faire sa profession.

L'examen d'admission dure 6 jours. Exercice professionnel, 3 ; géométrie, 1 ; desssin d'ornement, 1 ; dessin architectural, 1. Une redevance de 20 couronnes est due pour cet examen d'admission.

Au moment de son inscription, l'élève paye 4 couronnes, 1 pour le bulletin, comme les élèves ordinaires; 10 couronnes comme auditeur, 20 par semestre. Ces taxes d'inscription et d'enseignement, payées sur quittances spéciales, sont versées à la caisse de l'État.

[1] Cette classe n'est pas encore organisée.

Une disposition assez particulière envers les élèves de cette École est celle qui les oblige d'exercer pratiquement durant six semaines des grandes vacances dans un atelier ou dans une fabrique de la profession qu'ils ont choisie; ils doivent justifier de ce fait avant la rentrée à l'École, et, dans la négative, ils ne peuvent être réinscrits que par autorisation spéciale du Ministère de l'instruction publique. Les règlements de l'École sont formels sur ce point, et cette exigence a pour objectif que les élèves soient plus versés dans leur métier et par conséquent plus aptes à gagner leur vie, leurs études terminées.

Ajoutons que les élèves pauvres obtiennent facilement, quand ils ont du talent, des exemptions de payement.

Les concours semestriels et de fin d'année scolaire donnent lieu à des récompenses en argent et à des diplômes d'approbation. Puis il y a des concours d'aptitude professionnelle correspondant aux cours que nous avons signalés.

Le Ministre des cultes et de l'instruction publique a établi un règlement relatif à la formation de professeurs et de maîtres de dessin. Ce règlement dispose de certains avantages en faveur des élèves de l'École Royale Hongroise des arts décoratifs qui ont satisfait aux examens de sortie. Un examen est institué pour le titre de professeur ou de maître ou maîtresse de dessin dans les écoles publiques secondaires, écoles normales, écoles supérieures garçons et filles. De même, pour celui de maître dans les écoles d'apprentis industriels.

Nous avons tenu à donner ces quelques renseignements sur l'organisation de cette école dont les résultats d'ensemble avaient frappé le Jury par la diversité de ses productions et par leurs bonnes qualités. Les sérieuses études de dessin, de sculpture et d'architecture prouvent là comme ailleurs, du reste, que la base solide d'un bon enseignement est la meilleure garantie et le chemin le plus rapide pour former un artiste professionnel.

Depuis les compositions les plus variées dans le domaine de l'art décoratif jusqu'aux objets de parure, de toilette, d'usage journalier, la main-d'œuvre se montre toujours très habile. Une vitrine contenant des cires, des émaux, des bijoux, des figurines en métal précieux, sous la dénomination de *sculpture en miniature,* nous donnait, en même temps que le souvenir d'un bel art national, l'impression d'heureuses tentatives dans des voies nouvelles.

Cette institution, qui reçoit environ 180 élèves, n'est pas la seule école de Budapest: elle fait le plus grand honneur à ses organisateurs et à ses professeurs, aussi a-t-elle été récompensée à l'unanimité d'une médaille d'or. Elle est maintenant magnifiquement installée dans un palais monumental dont les locaux permettent de développer encore l'enseignement industriel. L'école dispose d'une belle bibliothèque dont une partie est particulière aux professeurs.

Constatons, pour terminer, que l'École Royale Hongroise fait bénéficier du service militaire d'un an les élèves pourvus du diplôme de sortie.

L'École royale normale de dessin de Budapest comprend des ateliers de peinture, de sculpture et des locaux nécessaires pour les différents enseignements.

Le règlement arrêté en 1893 a fixé aussi les conditions de concours pour les candidats professeurs, hommes et femmes. On passe les examens devant une commission qui décerne, en raison des connaissances constatées chez le candidat, ses brevets pour ses divers degrés de l'enseignement. Le concours porte sur le dessin à main levée et la peinture (d'après l'antique et modèle vivant), dessin et peinture ornementale, architecture, études de style, modelage, géométrie générale et descriptive, perspective, anatomie, histoire des beaux-arts, grammaire et littérature hongroise, pédagogie.

Telles sont les connaissances obligatoires pour les professeurs de dessin, elles rappellent l'ensemble des certificats et diplômes délivrés en France soit par l'État, soit par la ville de Paris.

Les élèves artistes et les candidats pour l'enseignement peuvent rester ensemble pendant une grande partie des études, mais à un moment donné les deux catégories doivent se séparer et l'administration supérieure se préoccupe de dispenser les élèves artistes de la nécessité de fréquenter les académies étrangères en vue de développer la tendance nationale de l'art hongrois.

L'atelier de peinture dirigé par M. Lotz s'occupe plus particulièrement de décoration murale; celui de M. Benczur, de peinture d'histoire, et M. Strobl dirige l'École pratique de sculpture.

Dans la section des élèves femmes, on n'admet pas d'élèves au-dessous de 16 ans et passé 30 ans; elles peuvent y rester 8 années.

Toutes ces sections réunies ont présenté un ensemble de travaux dont le caractère était bien spécial, et c'est là une qualité très appréciable. Les femmes y brillaient particulièrement par la variété des études, figure, nature morte, paysage.

Dans les envois de sculpture, nous avons remarqué des animaux traités avec savoir et talent.

La méthode de dessin est bonne et les résultats généraux donnent pleine satisfaction. Les décorations murales, les études pour la peinture historique témoignent d'efforts qui ne manquent pas d'indépendance.

Les encouragements offerts aux élèves sont nombreux : des bourses d'études permettent aux artistes de travailler dans les musées étrangers. Ils doivent rapporter une copie d'après un maître; de cette manière, l'école a déjà une collection d'après des chefs d'œuvre qui ornent son musée.

Les frais d'entretien pour toutes ces différentes branches d'études sont considérables et ces sacrifices que s'impose le Gouvernement hongrois sont largement compensés par les services rendus à l'art de ce beau pays.

Le Jury a décerné une médaille d'or à ces intéressantes institutions et aurait voulu pouvoir donner au corps enseignant une récompense digne de son mérite.

ITALIE.

Malgré l'immensité de l'Exposition, malgré les énormes constructions élevées pour les productions de toutes les nations et enfin malgré le somptueux palais édifié par le Gouvernement italien, l'enseignement artistique de ce beau pays était à l'étroit et ne pouvait montrer convenablement tous ses efforts, tous ses résultats.

Les nombreuses écoles de beaux-arts du Royaume étaient pressées les unes contre les autres et l'espace était si mesuré que bien des travaux, méritant les honneurs du grand jour, étaient restés enfermés dans des cartons, et bien des sculptures n'étaient pas présentées sous une lumière favorable.

Néanmoins, il nous a été permis, grâce au concours si dévoué et obligeant de notre excellent collègue, M. le prince d'Abro Pagratide, de nous reconnaître dans ces nombreuses manifestations d'art et de les apprécier selon leur réel mérite.

De belles récompenses ont été accordées aux principales institutions de l'Italie, et il nous faut citer en première ligne, les quatre grands prix obtenus par les Instituts Royaux de Rome, de Florence, de Bologne et de Naples.

Les études de peinture et de dessin sont poussées à l'Institut des beaux-arts de Rome avec un soin tout particulier, plusieurs dessins et peintures d'après le modèle drapé sont d'une grande sincérité et témoignent de la conscience du professeur qui donne cet intelligent enseignement. Quelques aquarelles d'après nature ont des qualités exceptionnelles et, nous pouvons le dire sans crainte de nous tromper, dans toutes les écoles de beaux-arts qui avaient exposé, nous avons retrouvé les mêmes qualités d'exécution, de couleur et de lumière. Certains peuples ont des dons naturels merveilleux, et si on fait bien l'aquarelle en Italie, on y est aussi d'une habileté rare dans la sculpture en bois et dans la taille du marbre.

Parmi les envois exposés par l'École de Florence, nous avons constaté avec une grande satisfaction que les études de composition décorative étaient en honneur; plusieurs spécimens pour papier peint étaient en tous points remarquables. Des motifs d'ornementation architecturale font aussi l'objet de sérieux rendus. Le dessin de mémoire que nous préconisons avec ardeur, donne des résultats excellents, et enfin quelques ouvrages de ferronerie d'art montraient que dans cet établissement, où les études de dessin sont fortes, toutes les branches de l'art industriel servent de conception décorative aux élèves.

A l'Institut Royal de Bologne, nous retrouvons les mêmes qualités artistiques, le même sentiment de la nature et des travaux d'élèves intelligemment conduits par des professeurs dévoués.

Si de Bologne, nous passons à l'École de Naples, nous trouvons encore des applications décoratives de toute nature, présentées dans un ordre méthodique, qui prouvent avec quel soin les cours sont professés. La matière passe successivement par des états et

un travail différents, pour aboutir à un résultat tout à fait excellent. Le métal repoussé, ciselé, fondu, nous en a montré de nombreux exemples. Quelques échantillons d'orfèvrerie, de céramique, de terre-cuite, de gravure sur bois et de lithographie, complétaient cette importante exposition, qui fait le plus grand honneur au directeur et au personnel enseignant de cette belle institution.

Des médailles d'or ont été remportées à des titres divers par les Instituts Royaux des Beaux-Arts de Milan, Venise, Modène et par l'Académie royale Albertina.

C'est à une véritable renaissance de l'enseignement des arts du dessin à laquelle nous assistons dans cette promenade à travers les écoles d'Italie. Tous ces efforts sont agréables à constater, partout un sentiment très vif de la nature, un grand amour de la tradition, qui empêche peut-être un peu l'essor vers des recherches nouvelles, mais qui trouvera certainement sa voie à un moment donné. Ce qui importe surtout, c'est de ne pas se départir des études fondamentales, comme le dessin d'après l'antique, d'après la nature et les principes d'architecture qui permettent, dès qu'on compose, d'établir n'importe quel sujet avec pondération et harmonie.

L'Académie royale de Carrare, l'Institut Royal des Beaux-Arts de Palerme et les Écoles des Beaux-Arts de Pietra-Santa et de Parme, ont obtenu des médailles d'argent.

Les aquarelles si habiles, dont nous parlions tout à l'heure, se retrouvent dans l'exposition de Carara, ainsi qu'à celle de Parme (autrefois institut Corrège), on y fait aussi d'excellente sculpture d'après nature, et il en est de même à Pietra-Santa où la classe d'architecture avait de bons envois. Quant à Palerme, nous avons surtout remarqué ses travaux de mosaïque, de fer forgé, et une décoration pour un plafond.

Toutes les écoles n'ont pu avoir de récompenses, elles n'en ont pas moins attiré l'attention du Jury, et c'est avec satisfaction que nous mentionnerons celles de Sorrento, pour ses incrustations et mosaïques de bois; de Murano, pour ses dessins de verrerie; de Imola, où l'on sculpte le bois avec délicatesse; de Fabriano, où le fer est travaillé dans le style de la Renaissance, puis encore les terres cuites de Padoue.

Nous devons citer de même les envois pour la sculpture en meubles, un peu lourds, il est vrai, de Fabriano (une cheminée); des fleurs très fines de l'École Delle Stiviere; des meubles, dont un à deux faces de Catane et de Syracuse, où le dessin d'après la bosse, dans cette dernière École, est tout à fait excellent ; à Gênes, l'École industrielle féminine de la duchesse de Galliera; celle de Pise où l'on fait de charmantes broderies; L'École de Cantu, province de Côme, qui a deux sections, hommes et femmes, où l'on travaille le bois avec talent et où nous avons admiré de jolies dentelles. L'École industrielle de Turin avait des aquarelles remarquables. Terminons par l'Institut de Lucques, auquel une médaille de bronze a été accordée, et nous aurons passé à peu près en revue une des plus intéressantes sections de notre Classe, et une de celles qui en relevait le plus l'éclat.

JAPON.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE TÔKIÔ, À TÔKIÔ.

En 1876, le Ministère des Beaux-Arts du Japon avait fondé une école pour l'enseignement de la peinture et de la sculpture. Elle n'eut qu'une très courte durée.

Une commission d'études fut instituée, en 1884, pour organiser une école de beaux-arts ; cette commission devait en même temps choisir les modèles de dessin à la japonaise, à l'usage des établissements scolaires.

En 1887, l'École de Tôkiô était définitivement installée, elle n'a fait que s'accroître depuis cette époque.

On y étudie maintenant la peinture, la sculpture, l'architecture et les industries d'art. Les élèves, à l'entrée, doivent avoir au moins 17 ans et 26 ans au plus; ils sont de deux catégories différentes, ceux qui passent l'examen d'admission, et ceux présentés par les écoles publiques ou privées. La durée des études est de quatre ans, sans compter une année préparatoire ; ce séjour peut être prolongé sous certaines conditions. L'école forme des artistes et des professeurs. Les professeurs de dessin des écoles de province, qui n'ont pas passé par l'École des beaux-arts de Tôkiô sont autorisés, comme élèves pratiquants, à venir s'y perfectionner pendant une année et même deux.

Environ 300 élèves fréquentent cet établissement, dont le personnel enseignant est de 49 professeurs, titulaires et auxiliaires compris.

L'État subventionne l'École, qui reçoit quelques subsides en dehors, soit par des dons, par la rétribution scolaire, soit encore par les recettes provenant de la vente de certains travaux d'élèves.

L'Exposition avait fait figurer peu de choses de cet important établissement; c'est surtout par des brochures illustrées, par des photographies, qu'il était permis de se rendre compte de l'organisation des classes et des résultats obtenus. Nous voyons en effet sur la notice de cette École, des reproductions de peintures, de sculptures et d'objets d'art exécutés par les élèves, et, dans des vues d'ensemble, nous assistons au travail dans les divers ateliers.

Les méthodes européennes employées dans certaines branches, menacent de révolutionner l'art japonais et malgré tout le mérite et tout le talent des professeurs, et peut-être en raison même de leurs mérites, serions-nous désolés si les traditions d'un art national aussi exquis venait à se perdre ou même à se transformer. Nous n'entendons pas dire par là que l'école ne doit pas adopter les méthodes scientifiques, nous en donnons immédiatement la preuve en assurant que le Jury a été très frappé de certaines méthodes de géométrie et de perspective, mais ce serait à notre avis une perte irréparable pour l'art en général, si le don merveilleux d'assimilation propre à ces délicieux artistes japonais, allait jusqu'à leur faire oublier les formules d'un art si personnel, si décoratif, pratiqué depuis tant de siècles.

Il n'y a pas de raisons pour ne pas voir éclore dans les arts de la peinture et de la sculpture, tels que nous les comprenons, des hommes de génie. Le Japon l'a prouvé par ses ingénieurs, ses constructeurs, ses législateurs et ses hommes de guerre modernes. Mais, encore une fois, faisons des vœux pour que l'art si merveilleux que nous admirons dans ses vieilles estampes, dans ses bronzes, dans ses tissus, dans ses ivoires et dans sa céramique subsiste encore longtemps. Dans d'autres sections de l'exposition le Japon a fait preuve dans ses arts industriels modernes, d'un goût et d'une perfection d'exécution qui ont fait l'admiration de tous, souhaitons-lui de conserver toujours cette suprématie.

MEXIQUE.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS DE MEXICO.

Un riche salon de réception, dont les murs étaient ornés de tableaux, de figures et de paysages, de gravures et de sculptures, ainsi que de quelques projets d'architecture, contenait l'ensemble des envois de l'École des Beaux-Arts de Mexico. Le Jury a tenu à accorder une mention à cet établissement, particulièrement pour sa sculpture.

NORVÈGE.

ÉCOLE ROYALE DES ARTS ET DU DESSIN, À KRISTIANIA.

L'École a été fondée en 1818. D'après son plan actuel, qui date de 1888, elle a pour but de former des artistes et des ouvriers d'art, ainsi que des maîtres et maitresses de dessin. L'École a un directeur et une vingtaine de professeurs, divisés en maîtres supérieurs, ordinaires et auxiliaires. Le dessin à main-levée, le dessin géométrique, d'ornement, de construction et le modelage font partie du programme d'études, ainsi que des cours spéciaux pour les ouvriers d'art. Des conférences complètent toutes les matières de l'enseignement.

Le budget de l'École dépasse sensiblement 100,000 francs. 300 élèves environ suivent les cours de jour, dont un tiers féminin; 800 ceux du soir, dont 50 jeunes filles. Nul ne peut être admis qu'après 14 ans révolus.

L'espace avait été mesuré à cet établissement avec une bien grande parcimonie, et nous aurions désiré voir certains cours représentés plus amplement. Les études sont sérieusement faites et les principes bien démontrés. Le Jury a aussi remarqué des travaux en cire d'une très délicate exécution. Les résultats de l'enseignement des jeunes filles étaient dans une excellente voie. Cette exposition a été, dans son ensemble, récompensée d'une médaille d'argent.

PAYS-BAS.

ÉCOLE NORMALE DE L'ÉTAT POUR PROFESSEURS DE DESSIN, À AMSTERDAM.

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé dans la Classe 4 l'École normale de dessin qui avait figuré avec tant d'éclat à l'Exposition de 1889. La fondation de cette belle institution remonte à 1882, M. Molckenbœr en est le distingué directeur depuis l'origine.

L'École normale a un caractère tout spécial. Ce n'est ni une École ni une Académie de beaux-arts où l'on forme des artistes peintres, sculpteurs ou architectes proprement dits; son but est, tout en développant autant que possible les dispositions artistiques de l'élève, de lui apprendre à voir juste, de lui faire apprécier les beaux exemples que nous ont laissés les maîtres. En même temps, cet élève doit être rendu apte à communiquer aux autres ce qu'il sait.

Depuis l'organisation de l'École normale, il y a lieu de constater de grands progrès dans l'enseignement général dans les classes de dessin des différentes provinces du royaume. Presque partout la copie graphiée est abolie; on dessine directement d'après le modèle en relief et on s'efforce de donner au dessin une direction pratique. Dans les écoles du soir (Burger-Avondscholen) et dans les écoles professionnelles les éléments de l'art graphique visent plus particulièrement le métier exercé par l'élève.

La composition ornementale à l'aide de la plante vivante est actuellement très répandue et donne des résultats très appréciables.

L'emplacement réservé à l'École normale était si restreint cette année, qu'il avait fallu se contenter d'exposer à peine quelques dessins. Mais nous avons la bonne fortune de posséder à Paris une très importante collection des travaux de cet établissement. A la suite de l'Exposition universelle d'Anvers, en 1885, sur la demande du Ministère de l'instruction publique, M. Buisson étant alors directeur général de l'enseignement primaire, l'École normale fit don au Musée pédagogique d'environ deux cents dessins permettant de se faire une idée très exacte de son programme d'études et de ses résultats. Nous avons eu l'occasion d'en rendre compte dans la *Revue pédagogique* de mai 1887.

L'École n'a fait que prospérer depuis cette époque, et elle continue à alimenter d'excellents professeurs toutes les classes de dessin de la Hollande.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE ROTTERDAM, FONDÉE EN 1869.

Cette institution n'a pas été examinée dans son ensemble par la Classe 4, le Jury n'a eu qu'à apprécier les travaux ayant trait à l'enseignement spécial artistique. C'est dans la troisième année d'études que des dessins exécutés en vue de la construction de

IMPRIMERIE NATIONALE.

meubles ornés, de fer forgé artistique, ont mérité une médaille d'argent. Pour les peintres en bâtiment, il existe aussi des cours spéciaux; on y étudie l'ornementation des plafonds, différents décors et ornements architecturaux, en une ou plusieurs couleurs, ainsi que des natures mortes.

Nous ne pourrions donc pas nous étendre sur les travaux scolaires en dehors de ceux que nous venons de citer, mais nous tenons à dire combien nous avons été frappés des résultats généraux de cette belle École et des services si importants qu'elle est appelée à rendre aux industriels par la culture si bien appropriée du dessin.

MUSÉE ET ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS DE LA SOCIÉTÉ NÉERLANDAISE POUR LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE, À HARLEM.

Le Musée et l'École des Arts décoratifs de la Société néerlandaise pour les progrès de l'industrie, à Harlem, ont été fondés en 1877 par cette Société, pour le relèvement des arts et métiers. Le Musée contient une collection de plâtres, reproductions des œuvres d'art de toutes les époques.

En outre, le Musée possède une collection d'œuvres anciennes et modernes : la céramique, le verre, le bois, le métal et les ouvrages de l'art textile, ainsi que les arts du papier, papiers peints, le livre et la reliure y sont largement représentés.

La Direction du Musée organise des expositions périodiques dans les centres des industries d'art, afin de mettre sous les yeux des fabricants, des patrons et des ouvriers de bons modèles rétrospectifs et des œuvres modernes de différentes provenances.

Une École a été installée à côté de ce musée. Dès le début, de grosses difficultés s'élevèrent contre son développement, difficultés pécuniaires qui ne permettaient pas de réunir les sections différentes d'enseignement; l'État heureusement, en 1883, mit à la disposition de la Commission une dépendance du Palais pour installer la nouvelle École qui, en 1897, a dû être encore agrandie.

L'École est mixte, il y a trois cours : un du jour, pendant six heures; un du soir, durant trois heures, pendant les mois d'hiver.

Les cours du jour ont pour but de préparer les élèves à la pratique d'un métier d'art; soit peintre décorateur, lithographe, ébéniste, sculpteur sur bois, repousseur et ciseleur, modeleur ou dessinateur, pour une des branches des arts appliqués.

Les cours du soir sont spécialement organisés pour les élèves qui sont déjà entrés dans la pratique d'une profession d'art industriel, et qui veulent se perfectionner dans le dessin ou la composition, ou bien encore dans le modelage.

Aucun examen n'est exigé pour les suivre, les cours commençant par les études les plus élémentaires.

Le programme d'études est complet et comprend toutes les branches d'enseignement; et, dans l'instruction générale, le côté pratique a le premier rang. Chaque spécialité a un atelier qui lui est propre, nous avons pu en juger par les photographies exposées.

Les cours durent cinq années et sont gradués, tout en laissant toujours le côté pratique dominer le côté théorique.

Les études d'après la plante, la fleur, les compositions ornementales et les compositions d'art appliqué composaient la majeure partie de l'exposition, pleine d'intérêt, à laquelle le Jury a décerné une médaille d'or.

212 élèves, venant de divers centres des Pays-Bas, forment la population scolaire masculine et féminine.

L'État étant propriétaire du local, la subvention totale, Musée et École, de 15,658 florins sert à l'entretien de cette belle insitution, dont M. le baron F.-M. van Lijnden est président.

PORTUGAL.

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA SECTION PORTUGAISE. ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LISBONNE.

A en juger par des photographies donnant la physionomie des classes de l'École des beaux-arts de Lisbonne, les élèves y sont bien installés. Les salles de dessin, de peinture et sculpture ont grand air et paraissent bien appropriées aux études.

L'enseignement comprend neuf chaires dont tous les professeurs se sont formés à Paris. En dehors des cours des trois arts on étudie la gravure en taille douce, la gravure sur bois et les arts industriels appliqués. 289 élèves ont suivi les cours l'année dernière. L'École envoie des pensionnaires en France chaque année et leurs travaux figurent en même temps que ceux des élèves aux expositions scolaires qui précèdent les prix.

Les résultats soumis à l'examen du jury comprenaient surtout des tableaux, plutôt que des études proprement dites. Sauf quelques académies d'après l'antique ou le modèle vivant et quelques dessins d'ornement et d'architecture, la majeure partie des travaux était des compositions de sujets historiques ou des paysages. Ces efforts ont paru très dignes d'encouragement et ont obtenu une médaille d'argent.

RUSSIE.

ÉCOLE CENTRALE STROGANOFF. — MOSCOU.

L'École centrale Stoganoff de dessin technique a un passé historique dont nous devons dire quelques mots. Sa magnifique exposition aux Invalides, à côté de sa sœur l'École centrale du baron Stieglitz, nous avait si souvent attiré que nous étions curieux de son organisation, de ses ressources et de son programme.

Le représentant dans l'histoire de la Russie de l'ancienne famille des Stroganoff, le comte Serge Griporievitch Stroganoff, pendant son séjour en France en 1822 eut l'idée

de fonder à Moscou une École analogue à celle fondée à Paris par Bachelier en 1765 sous le nom d'École du dessin et de mathématique et devenue depuis l'École Nationale des arts décoratifs. En 1824, il présenta à l'empereur Alexandre Ier un projet pour la fondation d'une « École de dessin se rapportant à l'art et à l'industrie » projet qui reçut l'approbation du souverain en 1825.

Le but que poursuivait le comte S. G. Stroganoff était de donner aux industriels et aux commerçants la facilité d'améliorer la fabrication par la science et l'art. Le comte supposait avec raison que suivant l'exemple donné par les pays civilisés de l'Europe, il était indispensable de s'occuper de répandre en Russie parmi les industriels, l'éducation spécialement artistique, aussi bien que l'éducation générale, ces conditions seules permettant de compter sur le développement des capacités naturelles de création d'œuvres particulièrement nationales.

L'industrie artistique russe devant atteindre par ce moyen seulement un haut degré de perfection et contribuer au bien être social.

L'école était organisée pour 360 élèves au-dessus de 10 ans, ils s'y rendaient deux fois par semaine pendant deux heures, le reste du temps était employé chez leurs patrons. Les cours d'études duraient six années et à partir de la deuxième année, les élèves se divisaient par groupes conformément à leurs spécialités.

Ils apprenaient le dessin linéaire, le dessin d'ornement et d'architecture, l'impression de l'indienne et le tissage.

En 1827 un premier concours public fut imposé aux élèves et les progrès parurent des plus sensibles, à tel point qu'un vigoureux appel fut fait au patriotisme de chacun pour l'union des efforts en faveur de l'œuvre commencée qui devait régénérer l'art industriel en Russie.

En 1843 l'école du comte Stroganoff fut placée sous la direction du Ministère des finances et fut réunie à la section bourgeoise de dessin technique qui existait alors à l'école d'architecture du palais de Moscou.

En 1849, le Ministère augmenta l'enseignement du tissage et de l'impression et institua des cours pédagogiques pour préparer des professeurs de dessin.

L'organisation de ces cours eut pour conséquence de doubler le nombre des élèves et de 1862 à 1886, 320 entrèrent comme professeurs dans les établissements d'enseignement et 82 seulement dans les fabriques.

En 1860, une nouvelle loi avait, en réunissant les deux écoles, donné le nom d'école Stroganoff. Cette loi devait diriger les écoles vers leur vrai but, c'est-à-dire préparer des dessinateurs pour les manufactures et les ateliers. M. Boutowsky alors directeur introduisit obligatoirement l'enseignement du style russe ancien et de l'architecture des vieux monuments. Des reproductions de portes en bronze et d'ornementations du XIIe siècle ainsi que de nombreux objets d'art antique russe furent offerts à l'académie des Beaux-Arts de Paris et figurèrent à l'exposition universelle de Paris en 1867 dans la section de l'Histoire du travail en Russie. Elles excitèrent le plus vif sentiment de curiosité.

En 1873, l'école reçut le nom de centrale avec l'obligation de répandre de plus en plus l'éducation artistique au moyen de succursales. Enfin en 1892, l'école se transforme encore une fois, ses ressources augmentent et elle est transférée à la Rojdestvenka où elle est chez elle actuellement.

Malgré les efforts constants de l'administration de l'école pour former des dessinateurs et des artistes, l'éducation générale en Russie a pris un tel développement, qu'elle a détourné de ce but un grand nombre d'élèves qui se sont adonnés au professorat dans les gymnases, les écoles réales et autres écoles où ils sont largement rétribués.

L'école est maintenant sous la direction du Ministère des finances, département de l'industrie et des manufactures. Elle est dirigée par un conseil se composant d'un président, un membre permanent, le directeur de l'école et six membres choisis parmi les grands fabricants de Moscou. Grâce aux réformes apportées par le ministère, l'école est à présent avec celle du baron Stieglitz de Saint-Pétersbourg à la tête des institutions d'éducation artistique industrielle de la Russie.

L'école se compose de 6 classes avec des divisions parallèles.

Il existe une classe préparatoire avec sections masculine et féminine, dans laquelle peuvent entrer les personnes de tout âge. La section masculine est en majeure partie formée d'élèves sortant des écoles primaires, la section féminine de personnes sortant des gymnases. Il n'y a pas d'examen d'entrée pour cette classe préparatoire, les cours de dessin sont de trois heures par jour, ils commencent par le tracé des lignes et finissent par les solides géométriques et de vases simples.

Les élèves remplissant les connaissances exigées passent de la préparatoire à la première classe, et, à partir de ce moment, les cours sont mixtes avec trois heures d'instruction générale et deux heures d'instruction artistique par jour, plâtre, ornements, etc., et toutes les semaines on fait une heure de dessin de mémoire. En plus du dessin à vue, on fait du dessin géométrique pendant quatre heures par semaine. Dans la deuxième classe l'enseignement général est de trois heures par jour, puis neuf heures de dessin d'imitation par semaine, une heure de dessin de mémoire, deux heures de dessin à la plume, à l'encre de Chine, quatre heures de dessin au trait et toujours quatre heures de dessin géométrique.

Dans la 3e classe, les cours progressent comme difficulté dans les modèles à rendre, puis on commence l'aquarelle, l'étude des styles et des ordres.

Les différentes études des trois premières années sont obligatoires pour tous, ce n'est qu'à partir de la 4e année que les élèves ayant choisi une spécialité, se fractionnent, mais il reste cependant certains cours obligatoires comme celui de l'enseignement des styles et du corps humain. Dans cette quatrième année on étudie la sculpture, le dessin à la plume d'après nature, et la peinture d'après des objets au musée.

Dans la 5e classe, le dessin de la tête est obligatoire, des exercices de style (compositions). Puis les études pour le tissage, l'impression, le meuble, le modelage, l'orfèvrerie, le bronze, la céramique et le dessin en grandeur naturelle est facultatif pour les sculpteurs et ceux qui étudient le tissage et l'impression.

La 6e année est consacrée au dessin d'après la figure et à la composition pour toutes les spécialités enseignées à l'école et principalement au style russe.

Dans ce programme peut-être un peu vague il faut cependant retenir ceci, le dessin de mémoire est appliqué rigoureusement ainsi que le dessin à la plume dont les résultats étaient absolument remarquables, ces deux genres d'études présentent à notre avis des avantages si sérieux que nous voudrions les voir introduits dans toutes nos écoles.

Les cours de l'école Stroganoff sont suivis dans les six classes par 413 hommes, 100 femmes, 25 élèves volontaires et dans l'année préparatoire par 209 garçons et 60 jeunes filles.

Les élèves payent 18 roubles par an, les femmes 30 roubles. Les volontaires des 1re et 2e classes, 30 roubles, et à partir de la 3e, 50. Les élèves de la préparatoire, 30 roubles, et l'école fournit à tous le matériel gratuitement.

Tous les jours il y a des classes du soir pour les amateurs suivies par 300 personnes et le dimanche des cours spéciaux pour les industriels, où l'on compte chaque année plus de 1,500 auditeurs.

Les examens pour le dessin ont lieu mensuellement avec récompenses en argent et ces examens permettent seuls de passer dans une classe supérieure. A part ces examens, il y en a de semestriels et au mois de mai on organise une exposition des travaux d'élèves, c'est à ce moment pour ceux qui terminent leurs classes que sont délivrés les diplômes de professeur de dessin.

Ajoutons qu'en dehors des concours intérieurs de l'école, n'importe quel fabricant a le droit moyennant 200 roubles d'ouvrir un concours pour sa spécialité dont il donne lui-même le programme. Mais c'est le comité de l'école qui juge et il remet au fabricant trois dessins jugés les meilleurs.

Chaque année on annonce un concours général pour toute la Russie sur des programmes d'art industriel dont les prix sont offerts par les fabricants.

Plusieurs succursales se sont ouvertes en 1899 dans des centres industriels afin de former le goût des ouvriers.

Auprès de l'école est installé un musée artistique industriel, un petit Kensington portant le nom de musée Alexandre II.

Ce musée est encore modeste à côté de celui du baron Stieglitz à Saint-Pétersbourg, mais il est fort bien composé et classé. L'art français y est largement représenté à toutes ses époques, ainsi que l'art italien.

La section orientale est très riche, et surtout la section russe en tissus, broderies d'or, émaux, icones, ivoire, vaisselle des XVIIe et XVIIIe siècles.

On a adjoint en 1899 à ce musée celui légué par le commerçant connu à Moscou K. S. Popoff.

Ajoutons, pour terminer, que les ateliers de poterie, le laboratoire pour la préparation des couleurs, les moufles permettent toutes les fabrications des pièces intéressantes qui étaient exposées, telles que cruches, gobelets, poteries de toutes sortes. Un atelier de sculpture et moulage, un atelier de majoliques, un atelier de tissage comprenant des

métiers à la Jacquard et des métiers mécaniques système Platta mis en mouvement par un moteur : toute la partie technique a ses professeurs et ses contremaîtres.

De plus, l'école possède une très riche bibliothèque et elle est fière de compter parmi ses ouvrages précieux le manuscrit de Viollet-le-Duc de *L'Art russe*.

Peu d'établissement sont sur ce pied en Europe, surtout en vue de la classe ouvrière; ajoutons tout de suite que son exposition était une des plus intéressantes à étudier.

Le dessin y est excellemment enseigné depuis les éléments jusqu'à l'académie d'après nature. Certaines aquarelles, classées dans des albums, formaient de charmantes séries de matériaux pour la composition ornementale dans le style russe, les dessins à la plume étaient, nous tenons à le redire, tout à fait remarquables.

Les études de plantes, de fleurs de la section des jeunes filles étaient excellentes. L'exécution de tous ces travaux est en général très soignée. Il y a là un effort considérable et un résultat qui est digne de ce noble pays. La seule chose que nous critiquerons dans les applications céramiques est quelquefois la reproduction d'objets conçus primitivement en bois. Chaque matière comporte des formes qui lui sont propres et cette transformation a quelque chose qui nous choque.

Nous souhaitons à cette belle institution de prospérer, de se répandre en propageant en Russie son art national et le Jury, tout en félicitant le personnel enseignant et son distingué directeur M. N. V. Globa, a classé l'école Stroganoff parmi les rares grands prix.

ÉCOLE CENTRALE DE DESSIN TECHNIQUE DU BARON STIEGLITZ, À SAINT-PÉTERSBOURG.

Conformément à l'ordre de S. M. l'Empereur de Russie du 17 mai 1888, l'école relève directement du Ministère des finances; elle est administrée par un conseil.

L'école fut fondée, en 1881, par le baron Alexandre Stieglitz, qui lui constitua un fonds inaliénable qui fut augmenté par un legs et dont les revenus assurent son fonctionnement.

Elle a pour but de former, par un enseignement théorique et pratique, des artistes pour les diverses branches d'art décoratif et de produire aussi des professeurs de dessin.

Les élèves (des deux sexes) sont divisés en élèves proprement dits et élèves libres.

Ne sont admis au titre d'élèves que ceux ayant 14 ans révolus et munis d'un certificat d'études constatant qu'ils ont suivi avec succès les cours d'une école municipale, ou de quatre classes de gymnase ou d'école secondaire équivalente. Le certificat d'études n'est pas obligatoire pour les élèves libres; du reste, ils ne sont pas soumis aux examens réglementaires annuels et ne peuvent, à la sortie, obtenir aucun diplôme. Ils ne fréquentent que certains cours, n'étant pas tenus de suivre les cours théoriques. Mais, pour l'entrée à l'école, tous les élèves et élèves libres passent un examen d'admission qui consiste dans un dessin d'après le relief.

Tout le monde paie une rétribution scolaire de six roubles par semestre.

Les cours de l'école centrale se divisent en deux parties bien distinctes :

1° Cours d'enseignement général (obligatoire);

1° Cours spéciaux professionnels.

Les cours théoriques ont lieu tous les matins de 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2, les cours artistiques et spéciaux de 10 heures 1/2 à 5 heures du soir.

M. M. G. Kotoff, architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, en est le directeur.

1° Le programme des cours d'enseignement général comprend :

La religion orthodoxe, la littérature russe, la langue française, l'histoire de la civilisation, l'histoire de l'art, la géométrie, la géométrie descriptive, la perspective et théorie des ombres, le dessin linéaire, les ordres d'architecture, l'étude et l'analyse des styles, la pédagogie (enseignement du dessin), l'anatomie artistique, le dessin à main levée (plâtres, ornements, ronde bosse, tête, figures), le dessin d'après le modèle vivant, le dessin à la plume (plâtre et pièces du musée de l'école), le lavis à l'encre de Chine (plâtre), l'aquarelle (pièces du musée de l'école), le relevé et mise à l'échelle (pièces du musée et objets photographiés), le modelage, composition décorative (concours).

2° Les cours spéciaux professionnels comprennent :

La peinture (pièces du musée et modèle vivant), la peinture décorative (pièces du musée), le modelage, la sculpture sur bois, la céramique, la peinture sur porcelaine, la peinture sur verre (vitraux), l'étude de l'aquarelle de fleurs et plantes, la composition d'ornements (éléments naturels) pour tissus et papiers peints, la gravure sur bois. la gravure à l'eau-forte, le bosselage et la ciselure.

Après avoir terminé avec succès le cours de l'école, dont la duré est d'environ cinq ans, les élèves seuls ont droit à l'obtention du certificat d'études et au titre d'artiste dessinateur.

Ces élèves sont admis à concourir pour des bourses de voyage d'une année, décernées par l'Administration et le conseil du corps enseignant comme primes d'encouragement.

Le séjour des boursiers à l'étranger peut être prolongé en raison de leurs progrès. En plus de ces cours si complets, l'école centrale a une école préparatoire pour les élèves des deux sexes qui peuvent y entrer à partir de l'âge de 10 ans, sans examens, à titre d'externes, pourvu qu'ils puissent justifier d'une instruction élémentaire.

Ce cours préparatoire se compose de huit divisions et comprend le dessin élémentaire, depuis les lignes droites et courbes jusqu'au dessin de la ronde bosse et têtes, le dessin linéaire et le modelage.

La durée des cours n'étant pas limitée, les élèves peuvent, en raison de leurs aptitudes, passer successivement les huit divisions pour entrer à titre d'élèves libres à l'école centrale.

Nous avons tenu à donner le programme complet de cette magnifique institution si abondamment pourvue de ressources, et jouissant d'une grande réputation en Russie.

Elle est fréquentée par plus d'un millier d'élèves dont 750 environ pour la partie primaire.

Le commissariat général russe n'avait pas épargné la place à l'exposition de l'école centrale Stieglitz, qui figurait aux Invalides à côté de l'école Stroganoff de Moscou.

Cette exposition était une des mieux classées et organisées, avec un luxe d'installation d'un goût parfait, mettant bien en valeur les œuvres exposées. L'aspect général se ressent des moyens dont dispose l'école; de même que rien n'est négligé au point de vue de l'enseignement, on a le sentiment que les élèves ont tout le reste à profusion, bons matériaux pour le travail, bonne présentation de leurs travaux, tout est mis en valeur pour le plus grand honneur de l'école et de ses résultats.

Le milieu est en quelque sorte plus aristocratique que partout ailleurs.

Il ne se dégage pas de tout cela un art très personnel en dehors de celui qui est de tradition, mais que de généreux efforts et combien quelquefois la réussite est complète! Le cours d'aquarelle était parmi les meilleurs et certaines natures mortes dénotaient un réel talent.

Ces exercices se font peu dans les écoles en général, il est pourtant excellent; il est vrai que celle-ci possède un musée de premier ordre, où les beaux objets abondent et où ils sont constamment à la disposition des élèves comme modèles et comme renseignements. Tout se fait sur une grande échelle dans cette belle maison, les figures peintes affrontent la grandeur naturelle, les panneaux décoratifs de natures mortes sont dans leur grandeur définitive d'exécution. La sculpture sur bois n'est pas représentée par des fragments, mais bien par des meubles complets.

La gravure sur bois et la gravure à l'eau forte, les compositions pour papiers peints et tissus sont excellentes.

La céramique, la ciselure, la sculpture se voient dans leurs matières réelles, et comme ressources d'enseignement il n'y a rien à souhaiter. Le jury s'est intéressé aux résultats de tous les cours, à toutes les études qui ont toujours leur côté pratique, et il a décerné un grand prix à l'unanimité à l'École centrale du baron Stieglitz de Saint-Pétersbourg.

SOCIÉTÉ DES ARTS INDUSTRIELS DE FINLANDE, À HELSINGFORS.

La Société des Arts industriels de Helsingfors, fondée en 1875, encourage l'étude des arts du dessin dans le pays pour favoriser le développement de l'industrie nationale, et elle cherche ainsi à perfectionner le goût public.

La Société entretient une école centrale des arts industriels, une bibliothèque correspondant à ses besoins et un musée spécial en vue de son enseignement.

Elle organise des expositions de produits manufacturés indigènes, parmi lesquels elle fait chaque année des achats, soit pour son musée, soit pour des tirages de loteries qui ont lieu chaque année entre les membres de la Société.

En même temps qu'elle se préocupe de faire l'éducation des ouvriers, elle forme des instituteurs pour les écoles dites d'artisans.

L'enseignement de l'école est dirigé par 23 maîtres et sa population scolaire est de 450 élèves.

Le Jury a décerné à cet établissement une médaille d'argent avec félicitations pour le personnel enseignant.

Les travaux de sculpture sur bois, décor sur porcelaine, gaufrage sur cuir sont d'un goût très délicat, et les études de dessin et de peinture font honneur aux professeurs.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS, À HELSINGFORS (FINLANDE).

Cette Société, fondée en 1846, a son siège à Helsingfors et a pour but d'éveiller dans le pays le sentiment des arts ainsi que d'encourager toute œuvre qui s'y rapporte. La Société ouvre chaque année des expositions publiques et fait des acquisitions d'œuvres d'art.

L'école de Helsingfors, confiée à la direction de la Société, a trois classes :

La classe préparatoire, la classe de modelage et l'atelier de peinture.

L'enseignement comprend aussi la perspective et l'anatomie.

L'école est surtout fréquentée par des élèves femmes. L'ensemble des travaux a valu à cette institution une médaille d'argent.

La Finlande est sollicitée par les idées utiles et généreuses que nous voyons se manifester sur presque tous les points de l'Europe. L'étude des arts profite à toutes les classes de la société et l'exposition industrielle de cette nation se ressentait, par ses œuvres de goût, de l'enseignement qui est répandu dans le pays.

SUÈDE.

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS TEKNISKA SKOLAN (STOCKHOLM).

L'École des Arts décoratifs et industriels à Stockholm comprend les cinq divisions suivantes :

L'école industrielle du soir et du dimanche.

L'école industrielle pour les élèves du sexe féminin.

L'école supérieure industrielle et artistique, avec division normale pour maîtres de dessin et d'écriture.

L'école professionnelle d'architecture.

L'école professionnelle des machines.

Enseignement extra.

Le nombre total des élèves dans toutes les branches s'est élevé, cette année, à 1867, et le personnel enseignant est composé de 83 maîtres supérieurs, 61 sous-maîtres, sans compter les aspirants professeurs auxquels on fait donner l'enseignement dans des classes d'enfants. M. Adler (V.) est directeur de cet important établissement.

Les élèves payent une taxe scolaire très minime quand ils exercent une profession; cette taxe est de 50 couronnes pour les autres; beaucoup d'élèves en sont affranchis.

Pour chacune des divisions que nous venons d'indiquer, il y a un petit examen à passer.

L'école industrielle du soir et du dimanche est destinée aux jeunes gens et aux hommes, de préférence à ceux qui exercent déjà une profession quelconque. Les branches et les groupes de branches sont facultatifs et classés de manière à ce que les élèves puissent choisir entre vingt groupes différents.

L'école industrielle, destinée aux jeunes filles (14 ans accomplis) enseigne les connaissances scientifiques et artistiques qui sont la base d'une profession industrielle pouvant être exercée avantageusement par des femmes (onze cours différents).

L'école supérieure industrielle artistique, destinée aux élèves des deux sexes âgés de 16 ans révolus (toutefois les aspirants à l'enseignement du dessin n'y sont admis qu'à l'âge de 18 ans), occupe tout ou la majeure partie de leur temps pendant trois années d'études. Cette importante section se divise en deux divisions principales. La première comprend : les dessinateurs de modèles (y compris les menuisiers ébénistes et les serruriers d'art); la deuxième, les peintres décorateurs, les laqueurs, etc.; la troisième, les modeleurs et les sculpteurs d'ornement; la quatrième, les sculpteurs sur bois; et la cinquième, les ciseleurs et les graveurs.

La seconde division principale forme des professeurs de dessin, d'écriture et de modelage pour les écoles supérieures, pour les écoles normales et pour les écoles techniques de la Suède. Les cours durent trois ans, et, pour servir de matière à exercices aux élèves, on y a organisé deux classes d'enfants.

L'école professionnelle d'architecture enseigne, dans un cours complet de trois années, les connaissances nécessaires pour la conduite des travaux de construction.

L'école professionnelle des machines a aussi de nombreuses divisions comprenant des branches diverses, telles que celles destinées à former des contremaîtres ou dessinateurs pour ateliers de mécaniques, de moulins, de scieries, des lamineurs, des forgerons, des ouvriers mécaniciens, des horlogers, des ouvriers pour la construction des vaisseaux, des ouvriers électriciens, des fabricants de chaudières à vapeur.

La multiplicité de toutes ces professions explique celle des cours et des professeurs.

Peu d'écoles en Europe ont un programme d'études aussi bien organisé, aussi pratique et aussi bien appliqué.

La division de l'enseignement extra n'est pas non plus sans importance.

L'école dispose d'une subvention spéciale à cet effet et s'en sert en donnant des conférences sur la composition ornementale, la peinture décorative, les ouvrages artistiques à l'aiguille, l'anatomie des formes, la photographie et enfin un cours pour les électriciens monteurs.

Joignons à tous ces cours un musée très riche en modèles de toutes sortes et une non moins riche bibliothèque où les élèves trouvent des exemples des plus beaux spécimens

de moulages d'architecture, des reproductions de décorations peintes de tous styles, des modèles pour l'art plastique sur cuir, pour la sculpture sur bois, la serrurerie artistique, l'art textile, les ouvrages en émail, etc., et nous nous rendrons compte de l'importance de cette école et des services qu'elle peut rendre.

Son budget de l'État s'élève à la somme de 97,075 krôner, celui de la ville est de 7,500 krôner, la taxe scolaire en fournit 15,000 plus quelques petits revenus qui représentent un total d'environ 280,000 francs.

Quand on considérait l'exposition de cette école, on se rendait parfaitement compte que chaque spécialité dans l'art industriel y est étudiée consciencieusement. Les études, depuis les plus élémentaires jusqu'à la figure humaine, sont dans une très bonne direction d'enseignement, plusieurs exercices offrent de l'analogie avec ce qui se passe dans nos établissements français, mais il se dégage de toutes ces études une saveur d'originalité personnelle qui charme et attire.

Dans les applications particulières, la sculpture sur bois est tout à fait remarquable comme délicatesse d'exécution et comme arrangement décoratif. L'école avait voulu montrer que les efforts qu'elle fait dans toutes les branches de l'art industriel pour élever le niveau des connaissances et du goût s'adressent à une population intelligente et vaillante. Elle en a donné la preuve par son exposition qui lui a valu une médaille d'or.

SUISSE.

GENÈVE.

École des arts industriels. — Exposition des études faites dans les différents cours de l'École. — Travail d'ensemble résumant tous les cours dans leurs applications. — Une salle a manger. — Académie professionnelle de la ville de Genève. — Cours théoriques et pratiques destinés aux apprentis tapissiers.

Prendre une plante comme motif de décoration, la plier aux différentes matières auxquelles on veut l'adapter, soit pour l'ornementation à plat, tentures, rideaux, céramique, vitrail, soit pour l'ornementation en relief, tables, sièges, cheminées, consoles, fer forgé, tel était le programme que s'était imposé la section des apprentis tapissiers pour présenter un salon entièrement décoré et aménagé par les élèves.

Ce salon d'un art moderne a fixé l'attention du Jury par l'unité de conception, un lambrequin particulièrement bien arrangé, des embrasses de rideaux en métal, conçues d'une façon originale et pratique, les tapis, les meubles participant bien à l'ensemble décoratif de toute la pièce a reçu l'approbation générale, Le Jury de la Classe 4 n'a fait porter son jugement que sur la conception des motifs de décoration du mobilier et des tentures laissant à un autre Jury le soin d'apprécier le côté technique de la fabri-

cation et de l'exécution. Ces deux Jurys sans s'être consultés sont tombés d'accord pour récompenser dignement de semblables efforts, nous ne savons si au point de vue social, ces cours ont obtenu une récompense, mais leur organisation, les services qu'ils rendent incontestablement à ceux qui les suivent nous le font espérer. Notre éminent collègue du Jury, M. Eugène Richard, conseiller d'État et député au Conseil des États, à Genève, dont le concours nous a été si précieux pendant toutes les opérations du Jury, est en Suisse un des apôtres les plus fervents de l'enseignement des arts du dessin, et c'est aussi avec un vif intérêt que nous avons examiné avec lui l'exposition de l'École des arts industriesl.

ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS.

Cette exposition comprenait, d'une part, les travaux d'élèves dans chacune des classes, et ensuite une salle à manger complètement installée avec son mobilier, résultat d'un concours entre élèves auquel tous les lauréats avaient participé chacun dans sa spécialité.

Le thème décoratif choisi était pris dans les travaux agricoles servant à l'alimentation. La chasse, la pêche contribuaient aussi avec les travaux de la ferme et des champs à la décoration générale.

Le bois sculpté avait une large part dans cet ensemble, non seulement par sa participation au mobilier, mais aussi dans l'ornementation générale de toute la pièce.

Une plinthe surmontée d'un lambris de 1 m. 50 environ entourait la salle, une corniche très ornée formait avec le soubassement des cadres successifs à des compositions peut-être un peu trop chatoyantes de coloration, peinture, dorure, pyrogravure, tous les procédés étaient employés.

Le mobilier : dressoir, servante, tables, chaises, toute la menuiserie, les portes, les soubassements et le plafond sculptés, la cheminée, la suspension et les torchères en fer forgé, bronze et cuivre, toutes ces différentes parties se tenaient comme décor et comme unité générale d'ornementation.

Des pièces d'orfèvrerie constituant un surtout de table, peinture sur émail décorant une fontaine-lavabo et une jardinière faisaient partie du programme ainsi que le vitrail d'une large baie éclairant la pièce sur un des côtés et en plafond aussi. Cette salle à manger mesurait 4 mètres sur 5 mètres, soit 20 mètres de superficie sur 3 m. 50 de hauteur.

Faire concourir chaque classe pour lui permettre d'exprimer dans l'exécution d'une ou plusieurs de ses parties les résultats de son enseignement spécial est une idée excellente, astreindre le décorateur à se plier à une vue d'ensemble est d'une parfaite discipline. Quelques vases et statuettes placés, après coup, comme objet de décoration, malgré leur mérite personnel, détonnaient un peu dans ce milieu où l'on avait si clairement l'impression d'une harmonie voulue.

N'oublions pas de mentionner une portière broderie et applications en accord parfait

avec la pièce, très beau travail féminin donnant une note très heureuse dans cet ensemble d'un aspect plein de gaieté.

Nous avons apprécié avec un non moins vif intérêt, l'exposition des différents cours de l'École des arts industriels qui a pour but d'acheminer à toutes les industries artistiques. La technique y est enseignée avec un très grand soin, les travaux en sculpture sur pierre, marbre et bois, d'orfèvrerie, de bronze, de fer forgé et les émaux ont obtenu tous les suffrages du Jury qui a décerné à cette belle institution un grand prix dont le personnel enseignant a droit à une large part et dont il peut être fier à très juste titre.

TITRE SIXIÈME.

EXPOSANTS LIBRES.

ÉCOLE NORMALE D'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Créée en 1881, par M. Alphonse Guérin, architecte, avec la collaboration de MM. Hanoteau, Feyen-Perrin, Puvis de Chavannes, Cazin, Luc-Olivier-Merson, Comerre, Thabard, etc., l'École eut surtout pour objectif principal jusqu'en 1889 la préparation aux examens du professorat. Ses premiers succès dans cette voie lui valurent une médaille d'or à la Classe V *bis* de l'Exposition universelle de 1889 et dans notre rapport sur cette classe, nous n'avions pas manqué de signaler les résultats obtenus par cet établissement et les encouragements qu'il méritait.

A la suite de cette exposition, le directeur, tout en conservant son programme, orientait l'application de son enseignement plus spécialement vers les arts décoratifs industriels, en s'adjoignant M. Eugène Grasset. Les nouveaux cours organisés ne comprenaient que des études se rattachant au dessin industriel et les élèves ne devaient prendre, pour l'exécution de leurs projets, que des documents uniquement fournis par la nature. Tous les styles connus étant rigoureusement écartés : de là trois années d'études.

Première année : compositions à l'aide d'éléments géométriques;

Deuxième année : compositions à l'aide de la fleur et de la plante vivante;

Troisième année : compositions à l'aide de la figure humaine, des animaux et du paysage.

C'est la réalisation de ce programme que l'on a pu voir dans sept classes différentes à l'Exposition universelle de 1900, papiers peints, étoffes, vitraux, céramique, dentelles et broderies, papeterie, reliure et enseignement spécial artistique.

A la Classe 4, où l'exposition de l'École normale occupait une très grande surface, se trouvaient des spécimens de compositions se rattachant à toutes les industries, le même sujet traité par chacune des années d'enseignement (c'est-à-dire avec, comme éléments d'ornementation, des figures géométriques, la plante et la figure). Des planches d'un ouvrage : *La plante dans la décoration*, exécutées et composées par des élèves sous la direction de M. Grasset. Des compositions pour le papier peint, des cartons de vitraux, de la céramique, vases et carrelages dont on pouvait voir l'exécution par d'habiles fabricants.

Le nombre des élèves suivant tout l'enseignement de l'École ou des cours spéciaux, varie de 80 à 120 par an. Ils sont recherchés à leur sortie par les industriels comme

dessinateurs, soit attachés entièrement à la maison ou travaillant chez eux. Les fabricants de dentelles occupent un certain nombre de femmes, la Chambre syndicale des dentelles et broderies donne à l'École des concours mensuels jugés par les fabricants eux-mêmes.

L'École comprend des élèves payants et des élèves gratuits; ses ressources proviennent de différents côtés :

1° D'une subvention variable d'un comité de patronage; 2° d'une subvention municipale; 3° d'une subvention du conseil général; et 4° d'une subvention de l'État qui ne date que de cette année.

L'enseignement de l'École se divise pour chaque groupe d'élèves en trois années : il comprend :

1° le dessin de figure et d'ornement d'après la bosse, l'antique;

2° le modèle vivant;

3° le dessin d'après la plante, tant au point de vue de l'exactitude, qu'à celui de la composition décorative;

4° un cours de modelage;

5° un cours de composition décorative;

6° un cours de perspective;

7° un cours de dessin graphique, éléments d'architecture;

8° un cours d'histoire de l'art;

9° un cours d'anatomie;

10° un cours de ciselure sur cuir.

Les professeurs forment un conseil qui, tous les mois, juge les travaux des élèves, décide du choix des exercices et donne de l'unité à l'enseignement.

M. Grasset, par son talent personnel, par sa grande influence sur l'art décoratif moderne, a été l'âme de cette école et ses nombreux élèves ont appliqué ses principes de façon à être partout reconnaissables; en un mot, il a fait école. Il était facile de s'en rendre compte dans chacune des sections où cette institution avait figuré. Le directeur, M. Guérin, étant membre du Jury, l'École a été mise hors concours, conformément au règlement.

Dans l'impossibilité où se trouvait le Jury de conférer une récompense à d'aussi importants résultats, il a émis le vœu de voir M. Guérin nommé chevalier de la Légion d'honneur, vœu qui a été ratifié par les pouvoirs publics récompensant ainsi vingt années d'incessants et vaillants efforts.

SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT DES ARTS.

L'Œuvre de l'orphelinat des Arts, fondée à Paris en 1880, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Cette Société a pour but la fondation et la création de maisons d'éducation, pour y élever et instruire les petites filles appartenant à des artistes dramatiques, peintres,

musiciens ou lyriques, ou à des gens de lettres, quelle que soit leur religion, depuis l'âge de quatre ans jusqu'à dix-huit ans accomplis.

Mme Marie Laurent, la célèbre artiste dramatique, en est la présidente-fondatrice. Cette belle œuvre est secondée principalement par des artistes qui lui apportent avec l'autorité de leurs noms, les offrandes si nécessaires à l'entretien et à l'éducation de tout ce petit monde si intéressant.

Le nom de Mme Marie Laurent restera toujours attaché à cette fondation où la part aux études artistiques a été faite d'une façon si large, mais non pas au détriment des notions modestes et pratiques qui permettent à ces chères enfants de se présenter fortement armées pour la lutte de la vie.

La place réservée à l'Orphelinat des Arts était dignement occupée par lui dans la Classe 4; d'excellents travaux féminins, parmi lesquels il faut citer de l'ameublement, ont vivement appelé l'attention du Jury qui a décerné une médaille d'or à cet établissement. Les services qu'il rend sont au-dessus de tout éloge et il n'y en a pas de plus digne d'être soutenu et encouragé.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT À L'ART ET À L'INDUSTRIE.

Cette Société a rendu, depuis onze ans, de grands services aux écoles de province, en stimulant et en encourageant, par de très fortes primes, les élèves dans les concours qu'elle organise chaque année.

Sa fondation date de 1889 et l'initiative en est due à M. Gustave Sandoz, dont le souvenir, resté cher à tous ceux qui l'ont connu, se perpétuera par son œuvre.

Un conseil d'administration composé d'industriels et d'artistes, et présidé par M. Gustave Larroumet, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, assisté de MM. Follot, Hottot et Roger Sandoz, fait une propagande des plus efficaces en faveur des études spéciales pour les industries d'art.

Les programmes sur lesquels les candidats sont appelés à concourir sont variés de façon à permettre à toutes les branches industrielles de juger de l'état des connaissances et des progrès des cours d'art décoratif.

Tous les matériaux susceptibles d'être employés sont successivement demandés, et à plusieurs reprises déjà, des dessins, des sculptures ont trouvé dans la Société même des acquéreurs qui ont fait exécuter dans leur matière définitive, ces projets.

La Société est placée sous le haut patronage du Ministère de l'instruction publique; elle a rencontré, du reste, auprès de la Direction des beaux-arts et du bureau de l'enseignement, le concours le plus amical et le plus bienveillant; il ne pouvait en être autrement, quand on connaît les sentiments si dévoués aux œuvres utiles des chefs de service de notre administration.

Depuis sa fondation, la Société d'encouragement a organisé très régulièrement dix concours de composition décorative, trois concours de bourse d'apprentissage et quatre concours spéciaux pour lesquels elle a dépensé près de 60,000 francs. Par ces con-

IMPRIMERIE NATIONALE.

cours, par ces encouragements, elle cherche, non à obtenir une œuvre durable (pour laquelle elle croit, au contraire, qu'il est préférable de faire une commande directe à un artiste), mais bien à opérer sur des dessins, sur des modelages faits en loge, en un nombre de jours et d'heures limités, un classement qui permette de récompenser les élèves les plus méritants.

Par ses concours, par ses expositions à l'École des beaux-arts, par ses expositions ambulantes des projets primés, par l'action personnelle de ses membres, la Société a forcé l'attention de la presse départementale et celle d'un grand nombre de municipalités et de particuliers jusque-là indifférents à l'enseignement du dessin ou à son développement, et elle a ainsi obtenu pour de nombreux élèves, un appui ou une aide souvent fort utile.

Son œuvre est d'ailleurs très suivie, non seulement en France, mais encore en Allemagne, en Angleterre et même au Japon, et il serait à désirer que, afin de l'élargir encore, elle pût obtenir sa reconnaissance d'utilité publique, qu'un emploi trop large et trop désintéressé de ses capitaux ne lui a pas permis jusqu'à présent d'obtenir, son fonds social n'étant pas encore suffisant, quoiqu'il s'augmente régulièrement chaque année.

L'exposition des lauréats des concours, forcément limitée, présentait le plus charmant aspect par la variété même des sujets traités, mobilier, orfèvrerie, céramique, etc., toujours avec un programme déterminant la destination de l'objet.

Plusieurs écoles importantes de province y figuraient avec grand succès et la Société a largement mérité la médaille d'or accordée à l'unanimité par le Jury.

Des œuvres aussi utiles, aussi bienfaisantes ne sauraient être trop louées; elles font le plus grand honneur à ceux qui les ont conçues comme à ceux qui les réalisent avec un si grand dévouement.

M. Bulloz, éditeur à Paris, rue Bonaparte, 21, avait exposé toute une suite de reproductions d'après les maîtres, des plus intéressantes. On peut en juger par les quelques ouvrages suivants : dans la série des « Musées de France », le commencement de la magnifique collection des dessins de Ingres à Montauban; six cents planches maintenant terminées, avec une préface, de M. Henri Roujon, de l'Institut, texte de M. H. Lapauze; les pastels de M. Q. de La Tour, à Saint-Quentin, ouvrage couronné par l'Académie française, 82 planches d'après les originaux, préface de M. Larroumet, de l'Institut; des conférences populaires dans toutes les branches de l'histoire de l'art pour le développement du goût artistique, par les projections lumineuses. Toutes ces éditions sont faites en vue de la vulgarisation des chefs-d'œuvre et font le plus grand honneur à M. Bulloz.

L'Institut des Frères des écoles chrétiennes avait exposé des travaux d'élèves de ses cours de dessin; huit établissements sur douze avaient contribué à l'Exposition. Plusieurs de ces cours sont dans le Nord de la France; on y prépare plus spécialement à l'École centrale et à l'architecture. Des albums contenaient un cours complet de con-

struction, des études de la fleur au point de vue décoratif, etc. Ces institutions ont reçu une médaille de bronze, leur exposition de la musique étant comprise dans cette récompense.

M. Pluchet (Albert), auteur de mannequins artistiques très bien articulés, a obtenu une mention honorable; Mlles Julie et Marie Thiriet, de Nancy, une médaille de bronze pour leurs aquarelles de fleurs très bien étudiées et la même distinction a été décernée à la Société nationale des architectes de France, à Paris, pour leur exposition de projets primés aux concours de la Société avec les programmes, les statuts et le journal *L'œuvre du placement gratuit.*

TITRE SEPTIÈME.

VILLE DE PARIS.

Notre conscience ne serait pas satisfaite si nous terminions ce rapport sans dire quelques mots de la magnifique exposition de l'enseignement du dessin de la Ville de Paris.

Le Jury de la Classe 4 n'était pas chargé d'examiner cette exposition, mais une circonstance heureuse a permis à quelques-uns de ses membres de s'en rendre compte. En effet, sur l'invitation de M. Léon Bourgeois, président du Jury du Groupe I, une délégation [1] fut nommée, ayant pour mission de désigner au Jury compétent les établissements qui paraissaient devoir mériter les plus hautes récompenses.

L'exposition comprenait :

1° Une exposition d'ensemble des cours d'adultes, garçons et jeunes filles (cours subventionnés) ;

2° Les travaux de l'École Boule ;

3° Les travaux de l'École Estienne ;

4° Les travaux de l'École Germain-Pilon ;

5° Les travaux de l'École Bernard-Palissy ;

6° Une exposition collective sous la forme d'un salon central auquel toutes les écoles avaient participé ; écoles professionnelles de jeunes filles et de garçons.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces différentes expositions. Nous nous bornerons à en louer tout d'abord l'organisation et la présentation, mais ce que nous tenons surtout à signaler, c'est l'effort immense que représentait tout cet ensemble de travaux d'élèves, travaux absolument hors ligne dans toutes les branches de l'enseignement des arts du dessin.

L'enseignement du dessin de la Ville de Paris prend l'enfant pour ainsi dire au berceau et le conduit jusqu'à l'atelier, où, devenu homme, il peut encore se perfectionner dans les nombreux cours spéciaux.

La direction intelligente donnée à toutes les écoles de dessin par un personnel dévoué et dont le savoir est garanti par les épreuves qu'il a eu à subir avant sa nomination, permet le développement de l'art dans toutes ses applications. Ce noble but est poursuivi sans relâche ; il est destiné à accroître l'honneur de notre industrie et une partie de la fortune publique.

Il n'y avait pas de trop belles récompenses pour la Ville de Paris.

[1] Cette délégation était composée de MM. Paul Colin, président-rapporteur ; D'Abro Pagratide (le prince), membre de l'Institut des beaux-arts de Naples ; Alphonse Guérin, architecte ; Eugène Richard, conseiller d'État suisse.

TABLE DES FIGURES.

Classe 3. — Enseignement supérieur. Institutions scientifiques.

Pages.

Fig. 1. Entrée de l'exposition de l'éducation (section des États-Unis) 114
2. Exposition de l'École française d'Athènes 117
3. American Library Association 119
4. Lettre accompagnant les médailles 120
5. Médaille offerte aux jurés 121
6. École supérieure des nègres (Universités de Fisk et d'Hovard) 122
7. Exposition du cercle français de l'Université d'Harvard et de l'École normale d'instituteurs et d'institutrices de New-York 124
8. Système français d'éducation 128
9. Croquis de paysage 131
10. Croquis de paysage 132
11. Dessins de l'enseignement secondaire (collège Rollin) 135
12. Entrée de la section des États-Unis, montrant une partie de l'exposition de l'Institut de technologie de Massachusetts 142
13. Université et observatoire d'Harvard 143
14. Dans la section française, mission de Sarzec et Heuzey 146
15. Université de Pennsylvanie 148
16. Dans la section des États-Unis, enseignement supérieur technique 150
17. Appareil employé dans la découverte de la télégraphie sans fil 154
18. Bibliothèque du Congrès de Washington (district de Columbia) 157
19. Exposition de l'American Book Company 159
20. Universités de Cambridge, Oxford et Victoria 161
21. Système américain d'éducation 166
22. Écoles normales américaines 173
23. Système allemand d'enseignement 176
24. Collège d'Harvard et de Princeton, collèges de femmes, sports athlétiques dans les collèges américains, Université de Chicago 181
25. Un coin de l'exposition de l'École Boule 184

TABLE DES MATIÈRES.

(Groupe I. — Deuxième partie, Classes 2 à 4.)

Classe 2. — Enseignement secondaire.

Pages.

CLASSE 2 . . . . . 1 à 108

Composition du Jury 3

L'Exposition de la Classe 2 5

Définitions préliminaires et jurisprudence du Jury 6

Divisions du rapport 9

France :

Enseignement moderne 11

Enseignement classique 13

Enseignement des filles 16

Algérie, protectorats et colonies 19

Belgique 29

Bosnie et Herzégovine 41

Bulgarie 42

États-Unis de l'Amérique du Nord 44

Grande-Bretagne 52

Hongrie 61

Croatie-Slavonie 67

Italie 72

Japon 74

Mexique 78

Norvège 78

Portugal 80

Roumanie 82

Russie 83

Finlande 91

République Sud-Africaine 95

Suède 96

Cuba 99

Espagne 99

Guatemala 99

Luxembourg 99
Pays-Bas 99
Suisse 100
Quelques observations de méthode 101
L'enseignement des sciences 101
Le dessin 103
Conclusions 106

Classe 3. — Enseignement supérieur. Institutions scientifiques.

CLASSE 3 . . . . . 109 à 184
Composition du Jury 111
Considérations générales 113
Instruction secondaire dans ses relations avec l'instruction supérieure 125
Écoles normales primaires supérieures 136
Enseignement supérieur et institutions scientifiques 141
Établissements ne dépendant pas de l'Université 147
Grande-Bretagne 158
Japon 160
Belgique 160
Hongrie 162
Portugal 162
Roumanie 162
Russie 162
Comparaisons, contrastes 163
Conclusions 163
Table des figures 285

Classe 4. — Enseignement spécial artistique.

CLASSE 4 . . . . . 183 à 284
Composition du Jury 187
Titre Ier. De l'organisation de l'exposition de la Classe 4 189
Titre II. France. — Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. — Exposition d'ensemble de la Direction des beaux-arts 196
Titre III. Écoles nationales, régionales et municipales des départements et colonies 219
Titre IV. Les arts de la musique 244
Titre V. Pays étrangers 251
Titre VI. Exposants libres 279
Titre VII. Ville de Paris 284
Table des matières 287

Imprimerie nationale. — 7179-02.

Special
Bound
v. 1, pt. 2